

WIDENER

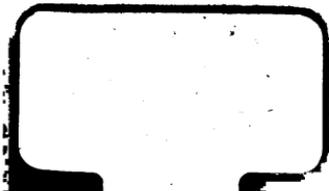


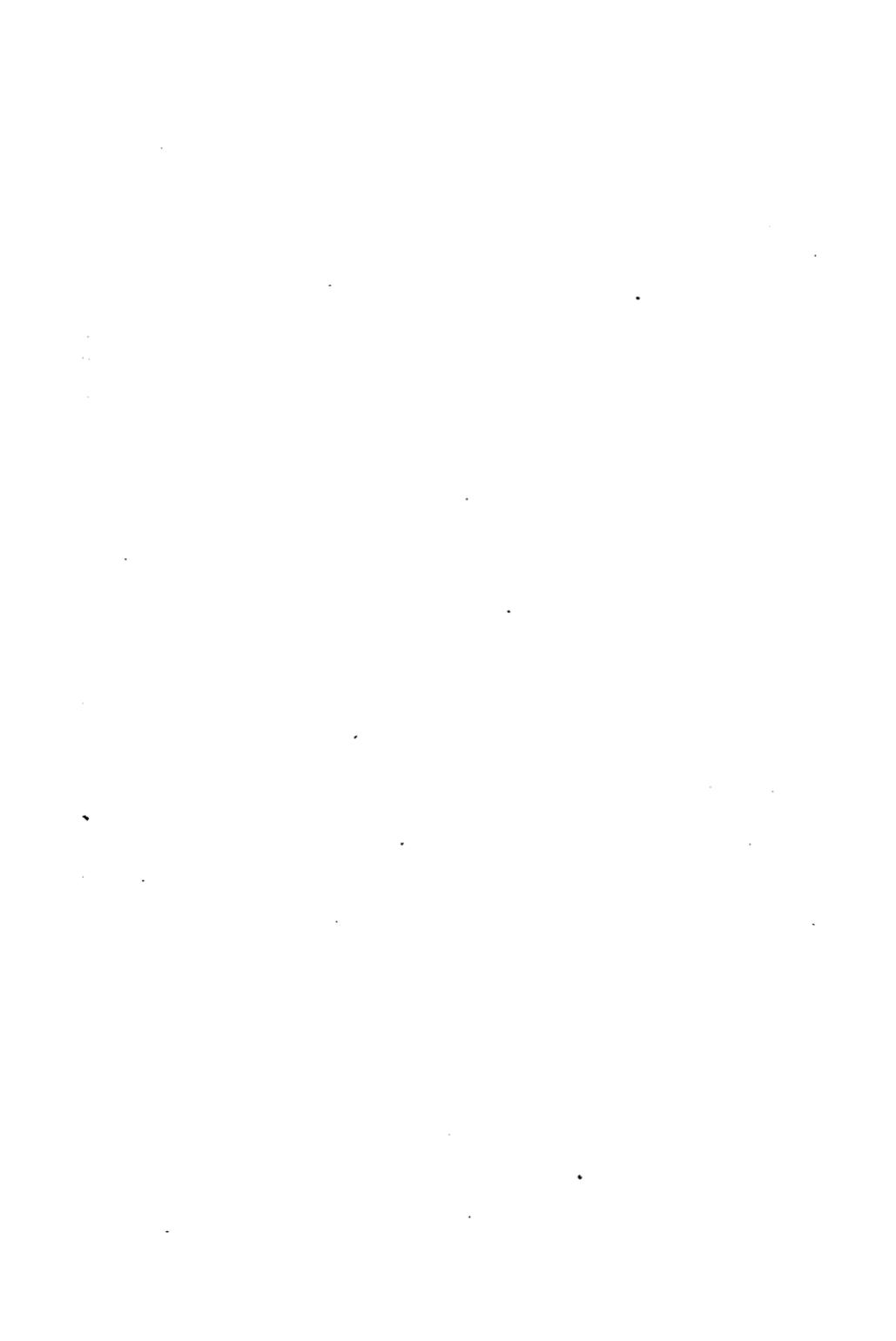
HN NTMA

37578.87



HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

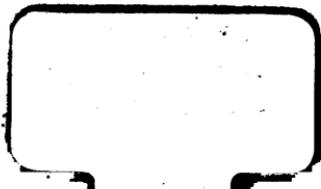




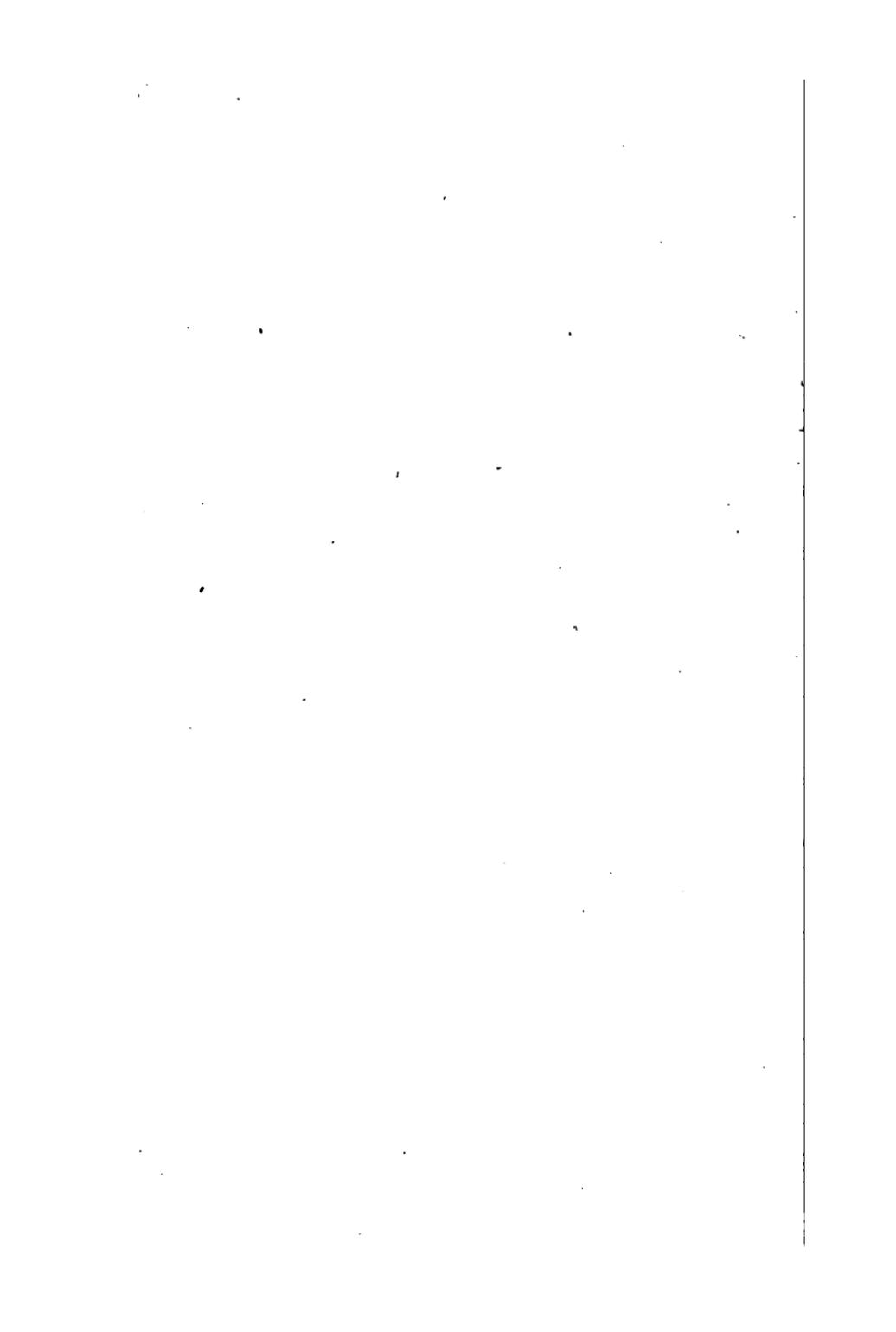
37578.87



HARVARD
COLLEGE
LIBRARY







DICTIONNAIRE
AMUSANT

PARIS — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERPUUTH, 1.

0

DICTIONNAIRE
AMUSANT

RECUEIL D'ANECDOTES DROLATIQUES

DE TRAITS SINGULIERS ET CARACTÉRISTIQUES, ANECDOTES
HISTORIETTES, SAILLIES, NAIVETÉS, ETC., ETC.

MIS EN ORDRE

PAR M. CH. DE BUSSY

PARIS
ADOLPHE DELAHAYS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4-6, RUE VOLTAIRE, 4-6

—
1859

1933, 87.

✓



Dr. Helen K. Cummings

239
17-13
25

PRÉFACE

Publier, dans l'ordre alphabétique, si commode pour tous, un ouvrage qui amuse et instruit même, sans blesser jamais ni la vérité, ni la morale, tel est le but que nous nous sommes proposé ici.

Notre livre est une honnête distraction de l'esprit, qui ne peut toujours être tendu ; il convient à *tout le monde* ; il est rempli d'anecdotes piquantes, de traits singuliers et caractéristiques, d'historiettes, de saillies, de naïvetés, etc.

C'est un recueil aimable, propre à charmer

'intelligence sans dépraver le cœur : car nous sommes de ceux qui pensent que la littérature est faite pour polir et adoucir les mœurs, et que, s'il y a mille manières de récréer ses lecteurs, il n'y en a qu'une seule qui soit convenable : c'est celle qui consiste à amuser sans froisser la pudeur. Un récit est d'autant plus attrayant qu'il s'appuie sur l'intérêt du sujet en ne sortant pas des bornes de la décence, dont ne devrait jamais s'écarter un auteur qui se respecte.

C'est ce que tous les écrivains ne comprennent malheureusement pas ; et l'on a pu constater avec regret que beaucoup d'entre eux ont voulu s'attirer la publicité au prix du scandale.

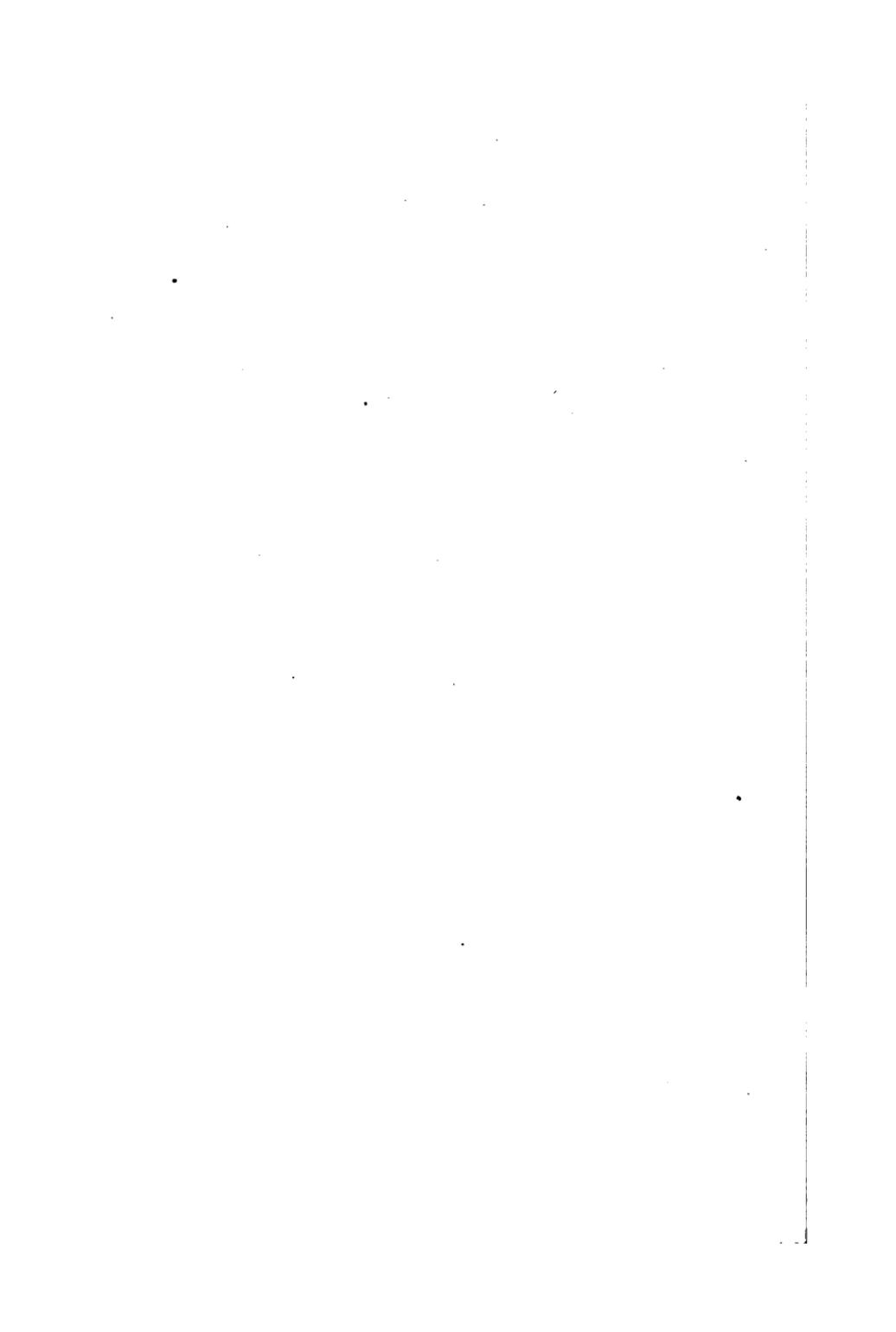
L'art pour l'art est pourtant aujourd'hui un mot vide de sens ; on en a fait aussi bonne justice que de cet autre paradoxe célèbre : *Le beau, c'est le laid*.

L'art redeviendra ce qu'il aurait toujours dû être : une tendance vers le beau et un moyen d'y

arriver ; et le beau est toujours resté , malgré les sophismes , l'idéal de la conception , la perfection dans la forme.

La bonne littérature , malgré toutes les attaques qu'elle a eu à supporter , a triomphé des entraves ; bonne justice , espérons-le , sera bientôt faite de ces doctrines sans pudeur ni vergogne qui , dans de coupables desseins , cherchent à pervertir le goût resté pur de la masse. La corruption dans le goût mène à la corruption morale ; les prédicateurs de la dépravation le savaient bien !...

Voici donc ce *Dictionnaire amusant* , appelé à provoquer des sourires sans fiel , et à égayer l'esprit sans laisser de remords.



DICTIONNAIRE AMUSANT



ABDICATION. Vertu de circonstance. — Avant-scène d'une déposition. — Acte qu'un souverain signe d'aussi bonne grâce qu'un voyageur cède sa bourse quand on lui présente un pistolet. Les abdications les plus célèbres dans l'histoire sont celles de Sylla (79 avant J.-C.); Dioclétien et Maximien (305); Charles-Quint (1556); Marie Stuart (1567); Christine de Suède (1654); Charles IV, roi d'Espagne (1809); Gustave IV, roi de Suède (1809); Napoléon I^{er} (1814); Victor-Emmanuel I^{er}, roi de Sardaigne (1821); Charles X et son fils Louis-Antoine (1830); Louis-Philippe (1848); Charles-Albert, roi de Sardaigne (1848)

ABSENCE. L'absence diminue les faibles passions et augmente les grandes, comme le vent éteint les bougies et allume le feu.

L'attente d'un retour ardemment désiré
Donne à tous les instants une longueur extrême ;
Et l'absence de ce qu'on aime ,
Quelque peu qu'elle dure, a trop longtemps duré.

ACTEUR. C'est un homme qui étudie sans cesse l'art de revêtir un autre caractère que le sien; de se passionner de sang-froid; de dire autre chose que ce qu'il pense, avec autant de naturel que s'il le pensait réellement; enfin, d'oublier sa propre place à force de prendre celle d'autrui.

— La figure, dans un acteur ou une actrice, fait presque la moitié de son jeu. Un acteur qui n'était pas dépourvu de talent, mais dont l'extérieur n'était rien moins qu'héroïque, débutait au Théâtre-Français dans le rôle de Mithridate. Dans la scène où Monime dit à ce prince :

... Seigneur, vous changez de visage,

un plaisant du parterre cria : « Laissez-le faire. »

— M^{lle} G....., danseuse célèbre de l'Opéra, était d'une maigreur extraordinaire. Un jour qu'elle figurait un pas de trois avec deux autres danseurs, M^{lle} A....., une de ses camarades, connue par son esprit malicieux, se mit à dire : « Voilà deux chiens qui se disputent un os. »

— Un acteur subalterne, obligé de remplacer dans le moment un chanteur, qu'un accident empêchait de jouer, chanta et fut sifflé. Sans se déconcerter, regardant fixement le parterre, il lui dit : « Je ne vous conçois pas, Messieurs; devez-vous imaginer que, pour 1,800 fr. que je reçois par année, j'irai vous donner une voix de 2,000 écus ? » — On finit par l'applaudir dans le reste du rôle.

— Un acteur de l'Opéra chantant d'une voix mal assurée un monologue qui commençait par : *Je viens*, un plaisant ajouta : « Du cabaret. — Ma foi, oui ! » dit l'acteur, et il fut applaudi.

— Le célèbre acteur D.....-jouant dans une tragédie d'un ton de voix trop faible, un des spectateurs cria : « Plus haut ! — Et vous, plus bas ! » répondit l'acteur. Cette réponse excita des huées qui firent cesser le spectacle. Obligé de faire des excuses au public, D...., s'avança sur le bord du théâtre et dit : « Messieurs, je n'ai jamais tant senti la bassesse de mon état que par la démarche que je fais aujourd'hui. »

— A une représentation du *Tartuffe*, dans laquelle on croyait voir A..., célèbre acteur, faire le personnage de Tartuffe, on voit paraître D..., médiocre comédien. Tout le monde murmurait, et il lui fallut une fermeté inébranlable pour continuer son rôle malgré les huées qui se renouvelaient à tout instant. On ne sait comment il y put tenir. Quand il eut prononcé ce vers :

La vérité, mon frère, est que je ne vaux rien,

les pieds, les mains, les cannes, les voix, tout dut lui faire connaître qu'on pensait ainsi sur son compte. Après avoir attendu avec patience la fin du brouhaha, il reprit la tirade de grand sang-froid. Cela alla assez bien jusqu'à cet autre trait :

Je vois qu'il faudra que je sorte.

Mille exclamations, des *oui* furent répétés de toutes les parties de la salle. Il soutint cela sans se déconcerter, et son courage ne se démentit pas jusqu'à la fin de la pièce.

— Dans une des pièces de l'ancien théâtre italien, qui n'étaient que des canevas que les acteurs remplissaient sur-le-champ, Carlin, qui faisait le rôle d'Arlequin, entendant son maître faire la plus amère satire des hommes, lui demanda : « Et les femmes, Monsieur, qu'en dites-vous ? — Les femmes ? Ah ! c'est encore pis. — Si bien, dit Carlin, que, si nous n'étions ni hommes ni femmes, nous serions parfaits. »

— Le Kain fut trouvé un jour chassant sur les terres d'un grand seigneur. Le garde l'aborde et lui demande de quel droit il venait chasser en ce lieu. « De quel droit ?

Du droit qu'un esprit ferme et vaste en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

— Ah ! c'est autre chose. Excusez, Monsieur, dit le garde ; je ne savais pas cela. »

— La célèbre Clairon, connue par sa vie licencieuse et par ses talents, gâtée par les applaudissements et les adulations de la société, se croyait indépendante de toute subordination. Ne voulant pas paraître sur la scène avec un acteur qui lui déplaisait, et que les gentilshommes de la chambre du roi, chargés de la police des spectacles, n'avaient pas voulu renvoyer, elle fit man-

quer le spectacle. Elle fut, en conséquence, condamnée à passer un mois en prison. Avec une dignité théâtrale, elle répondit à l'inspecteur qui lui signifiait cet ordre : « Monsieur, je ne peux me dispenser de me soumettre à l'autorité du roi ; il peut disposer de mes biens, de ma liberté, de ma vie même ; mais il apprendra qu'il ne peut rien sur mon honneur. — Mademoiselle, vous avez raison, répliqua l'inspecteur : où il n'y a rien, le roi perd ses droits. »

— Une des premières chanteuses de l'Opéra rencontrant une chanteuse des chœurs qui tenait par la main une jolie petite fille : « Le joli enfant ! lui dit-elle ; à qui est-il ? — A moi, Mademoiselle. — Mais il me semble que vous n'êtes pas mariée ! — Non, Mademoiselle, mais je suis de l'Opéra ! »

— Un jour M^{lle} C... oublia son rôle au moment où elle disait : *J'étais dans Rome, alors*. Comme le souffleur ne fut pas assez prompt pour lui dire la suite, elle, sans se déconcerter, lui dit : « Eh bien ! maraud, que faisais-je dans Rome ? »

— La mère de M^{lle} X..., actrice du Gymnase, lui dit un soir dans la coulisse : « *T'es l'aimable, t'es l'aimée, t'es t'honnête, t'as ton talent xà toi, qu'as-tu xà craindre ?* »

— La mère de M^{lle} P..., actrice qui a presque été **princesse** allemande, est une *custos ad limina*, comme dit Virgile, c'est-à-dire portière. Se disputant avec une **de ses** locataires qui avait perdu un serin : « *Eh ben !*

lui dit-elle en sortant de sa loge, *eh ben ! oui, le v'là vos' zoixeau, je l'ai l'écrasé !* »

— Le parterre de Marseille avait adopté l'usage de jeter des sous sur le théâtre lorsqu'un débutant lui déplaisait : c'était une manière humiliante de le congédier. Un acteur traité avec cette rigueur ramassait chaque sou qui tombait, saluait le parterre, disant : « Dieu vous le rende ! » et reprenait son rôle. Le parterre finit par être touché, par applaudir le débutant et par le redemander pour un autre jour. Bientôt il devint un des meilleurs sujets de la troupe, et un de ceux que le public voyait avec le plus de plaisir.

— Quand M^{lle} Raucourt eut rempli le rôle de la Statue dans *Pygmalion*, elle reçut ce compliment épigrammatique :

Au comble de ton art te voici parvenue,
Raucourt, à Pygmalion fais-en remerciement :
Car ton triomphe assurément,
Est le rôle de la Statue.

— R... de l'Opéra est modeste. Un inconnu l'aborde sur le *boulevard du Crime* : « Ai-je, lui dit-il, l'honneur de parler au célèbre R... ? — Oui, Monsieur », fit celui-ci.

— D... répétait un rôle de *chevalier bardé de fer*, au théâtre de l'Ambigu dit *Comique*. Il s'était couvert la tête d'un casque ; au moment le plus dramatique, la visière

s'est tout à coup baissée et on n'a pu la relever. Pendant qu'on l'essayait, il est sorti de ce globe de fer rouillé une voix si comiquement sépulcrale que, prise d'un fou rire, la jeune première s'est roulée par terre pendant un quart d'heure. Quant à D..., il a été délivré, après des efforts inouïs, par un serrurier, qui a exigé que le directeur le payât d'avance.

— Des comédiens passant à Plombières, à l'époque des eaux, y donnèrent des représentations qui furent très courues. L'un d'eux ne se bornait pas à remplir ses rôles, il faisait aussi des pièces, et voici le couplet qu'il vint un jour chanter à la fin d'un vaudeville de sa composition, qui avait obtenu le plus grand succès :

Nous n'frons point la prièr' commune
Au parterre d'être indulgent ;
Il peut bien nous garder rancune,
Puisque nous gardons son argent.
Messieurs, sans y mett' de finesse,
Vous amuser fut not' désir ;
N' vous gênez pas, sifflez la pièce,
Pour peu qu'ça puiss' vous divertir.

Le public de Plombières prit bien la chose, et au lieu de siffler il applaudit.

— Une troupe de comédiens ambulants venait de jouer *Le Misanthrope* dans une petite ville de Normandie ; l'acteur qui avait joué *Alceste*, et qui l'avait joué de moitié avec le souffleur, s'avance après la représentation :

« Messieurs, dit-il en saluant profondément, nous aurons l'honneur de vous donner demain *Le Philosophe sans le savoir*. — Non pas, non pas, s'écrie le maire tout furieux, vous venez de jouer *Le Misanthrope* sans le savoir, et vous jouerez demain, s'il vous plaît, *Le Philosophe* en le sachant. »

— La Cour étant à Fontainebleau, Grassot, Ravel, Hyacinthe et Luguët, après une représentation, risquèrent chacun dix louis au whist et les perdirent ; après quoi, ils se mirent à pouffer de rire. « Morbleu ! leur dit le juif Dollingen, peut-on rire ainsi quand on perd son argent ? — Oui, Monsieur, lui répondit Ravel, nous perdons, nous autres, notre argent comme nous le gagnons. »

ACTIONNAIRE. Voici un mot d'un gamin de Paris, un mot énergique, vif, caractéristique, et qui a porté fruit. Deux messieurs causaient sur le boulevard, au coin de la rue de Choiseul. L'un d'eux était un grand spéculateur, développant le plan d'une affaire magnifique ; l'autre, un capitaliste ébloui, en train de mordre à l'hameçon. Il hésitait encore cependant, mais il allait céder, il le savait. Il ne faisait d'objections que par acquit de conscience. Auprès de ces deux messieurs s'arrêtèrent deux gamins de dix à douze ans. Ils considèrent le magasin du marchand de tabac du coin ; l'un d'eux s'écrie : « Nom d'une pipe ! je voudrais bien fumer un sou de tabac. — Eh bien, dit l'autre, achète pour un sou de

tabac. — Parbleu ! le malheur, c'est que j'ai pas le sou. — Tiens, j'ai deux sous, moi ! — Oh ! qué chance ! juste mon affaire. Un sou de pipe et un sou de tabac. — Eh bien ! et moi donc ? — Toi ?... *tu feras l'actionnaire, tu cracheras !...* » Ce fut un trait de lumière. Le capitaliste prit la fuite en mettant les mains sur ses poches. Le spéculateur lança un regard furibond sur les deux gamins et retourna devant le passage de l'Opéra.

ADAGE. Proverbe sententieux, qui peut passer quelquefois pour maxime.

— Nous-Chirvan, surnommé *le Juste*, roi de Perse, étant à la chasse, voulut manger du gibier qu'il avait tué ; mais il n'avait pas de sel. Il en envoya chercher au village le plus voisin, en défendant de le prendre sans payer. « Quel mal arriverait-il, dit un courtisan, si l'on ne payait pas un peu de sel ? — Si un roi, répondit Nous-Chirvan, cueille une pomme dans le jardin de ses sujets, le lendemain ses favoris couperont l'arbre. »

— Voici quelques adages tirés des poètes :

— Un sot plein de savoir est plus sot qu'un autre homme.

— L'aigle d'une maison n'est qu'un sot dans une autre.

— L'homme est de glace aux vérités,

Il est de feu pour le mensonge.

— Le mérite en repos s'endort dans la paresse.

— C'est un double plaisir de tromper le trompeur.

— Plus fait douceur que violence.

- Aide-toi , le ciel t'aidera.
- Pour les infortunés, espérer c'est jouir.
- L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.
- Le feu qui semble éteint souvent dort sous la cendre.
- Le trop de confiance attire le danger.
- Le crime est oublié sitôt qu'on le répare.
- L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir.
- A raconter ses maux, souvent on les soulage.
- Ce n'est point obéir qu'obéir lentement.
- La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.
- Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense.
- Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.
- Où la guêpe a passé le moucheron demeure.
- Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.
- Rien n'est plus dangereux qu'un ignorant ami,
Mieux vaudrait un sage ennemi.
- On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
- En toute chose il faut considérer la fin.
- Un *tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux tu *l'auras*.
- Rarement de sa faute on aime le témoin.
- Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.
- A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.
- Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme.
- Quand j'accuse quelqu'un, je le dis et me nomme.
- C'est un poids bien pesant qu'un renom trop fameux.

ADRESSE. Le mot *adresse*, pris dans un sens figuré, consiste dans l'art de conduire ses entreprises de manière à réussir. Quelquefois l'adresse pourrait être ap-

pelée d'un autre nom ; au reste , pour réussir dans le monde , c'est malheureusement vrai , il vaut mieux être adroit que droit.

— Un aveugle avait 500 écus, qu'il cacha dans un coin de son jardin ; un voisin le vit et les enleva pendant la nuit. L'aveugle, désespéré du larcin, fut trouver son voisin, qu'il soupçonnait d'en être l'auteur. « Voisin, lui dit-il d'un air qui annonçait un homme sans inquiétude, je viens vous demander un conseil : j'ai 1000 écus, dont j'ai caché la moitié dans un lieu sûr ; croyez-vous qu'il soit prudent de mettre l'autre moitié dans le même endroit? — Oui dà, voisin, je vous le conseille », dit le voleur d'écus ; et, dans l'espérance d'une plus belle prise, il se hâta de remettre les 500 écus où il les avait pris ; mais l'aveugle, ayant par ce tour d'adresse fait rapporter son argent, le prit et n'en remit plus.

— Deux hommes se disputent la propriété d'un cheval. Les juges sont aussi embarrassés que Salomon, lorsqu'un des plaideurs, jetant un manteau sur la tête du cheval, demande à l'autre : « Puisqu'il est à vous, vous allez dire de quel œil il est borgne. — Du droit, répond l'autre sans hésiter. — Ni de l'un ni de l'autre », reprend l'homme au stratagème, en découvrant la tête du cheval, qui lui appartenait réellement et qui lui fut rendu.

AÉROSTAT. Bulle de taffetas qui s'élève en l'air pour amuser de grands enfants.

AGE. S'il est difficile de savoir l'âge d'une femme, il ne l'est pas moins quelquefois de connaître celui de certains vieillards qui veulent faire encore les jeunes gens.

— Le comte de Grammont, qui mourut à Paris, en 1707, à l'âge de quatre-vingt-six ans, cachait soigneusement son âge. Etant un jour au diner de Louis XIV, ce monarque demanda au maréchal de B..., qui était aussi fort vieux, s'il ne savait point quel âge pouvait avoir le comte de Grammont. « Sire, répondit le maréchal, j'ai quatre-vingt-trois ans : le comte en a au moins autant, car nous avons fait nos études ensemble. — Que dites-vous à cela, Monsieur de Grammont ? lui dit le roi. — Sire, répliqua le comte, le maréchal se trompe : ni lui ni moi n'avons jamais étudié. »

ALBINOS. *Voyez NÈGRES.*

ALCHIMISTE. Espèce de fou qui use son temps, son corps et sa bourse à chercher à faire de l'or. On peut comparer les alchimistes aux marchands de billets de loterie, qui offrent d'enrichir les autres et vivent dans la plus grande misère. On a défini l'alchimie : un art sans art, qui vous érige d'abord en savant, ensuite en menteur, et enfin en mendiant.

— Un nouvel adepte, qui se vantait d'avoir trouvé le secret de faire de l'or, demandait une récompense au pape Léon X : le Saint-Père parut acquiescer à cette demande, et le charlatan se flattait déjà de la plus

grande fortune. Lorsqu'il revint solliciter sa récompense, Léon X lui donna une grande bourse vide, en lui disant que, puisqu'il savait faire de l'or, il n'avait besoin que d'une bourse pour le contenir.

— Un empereur d'Allemagne, ayant appris qu'il y avait un chimiste qui passait réellement pour être adepte, employa tous les moyens possibles pour l'engager à venir auprès de lui; mais il ne reçut que cette réponse : « Ou je suis adepte, ou je ne le suis pas : si je le suis, je n'ai pas besoin de l'empereur; si je ne le suis pas, l'empereur n'a pas besoin de moi. »

ALLUSION. Les allusions et les interprétations font quelquefois aussi peu d'honneur à ceux qui les forgent qu'à ceux qui cherchent à les prévenir. Un tyran avait fait annoncer, le matin, qu'il assisterait à la représentation de la tragédie nouvelle. C'était le lendemain du jour où le monarque venait de faire tuer son cousin. Le surintendant des théâtres frémit en songeant que, dans la pièce que le maître allait entendre, se trouvait ce vers séditieux :

Le salut des États ne dépend pas d'un crime.

L'auteur est appelé; il essaye de prouver que ce vers ne renferme qu'une de ces maximes d'une application trop générale pour être dangereuse; l'édile en fait sentir au poète le rapport direct avec l'événement récent dont gémissent les honnêtes gens : le vers est changé. Mais, à

la représentation, le prince, qui avait le livret sous les yeux, lit un vers et en entend un autre. Il veut connaître le motif du changement qu'il remarque; il interroge le courtisan, qui se voit forcé d'avouer la précaution qu'il a cru devoir prendre contre une application injurieuse : « C'est vous qui la faites, interrompit le prince en fureur, et c'est vous que j'en punirai. » On ignore de quelle nature fut le châtement.

— Vers l'an 1213, Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, s'étant reconnu vassal d'Innocent III, ce pape lui envoya quatre anneaux garnis de pierreries, avec une lettre remplie d'allusions singulières. Il l'invite à considérer la forme, le nombre, la matière et la couleur de ces anneaux. « La forme, qui est ronde, représente l'éternité, et doit le détacher de toutes choses temporelles pour le faire aspirer aux choses éternelles. — Le nombre, qui est quatre, désigne la fermeté d'une âme supérieure aux vicissitudes de la fortune, et fondée sur les quatre vertus cardinales. — La matière, qui est l'or, le plus précieux des métaux, signifie la sagesse, que Salomon préférerait à tous les biens. — Le vert de l'émeraude annonce la Foi; le bleu du saphir, l'Espérance; le rouge du rubis, la Charité; le brillant de la topaze, les bonnes œuvres. » C'est le cas de s'écrier : *A bon entendeur salut !*

AMBASSADEUR. Personnage titré que les cours s'envoient dans la louable intention d'entretenir entre elles

des relations d'amitié, et de se surveiller réciproquement.

Le grand talent, dans un ambassadeur, est de pouvoir se plier en quelque sorte aux défauts de ceux auprès de qui il est envoyé. Aussi, quelqu'un demandait à un ambassadeur français, qui revenait de Suisse, combien de fois il s'était enivré pour le service du roi.

— Le comte de Luc, qui avait été ambassadeur de France en Suisse, dit, dans une lettre qu'il écrivait à Louis XIV, qu'il avait été sept heures à table, et qu'il avait pensé mourir. « Mais, ajoutait-il, que ne ferait-on pas pour le service de Votre Majesté ? » Et il finissait par ces mots : « J'aime beaucoup mieux prier Dieu pour sa santé que d'y boire. »

— Il y a des occasions où il est essentiel à un ambassadeur de mettre en avant une proposition singulière et même chimérique, pour juger, par l'impression qu'elle fait sur ceux qui l'écoutent, de l'esprit et de l'intention de la cour. C'est ce qu'on appelle *jeter une sottise par terre pour voir qui courra après*.

— François I^{er}, roi de France, ayant des démêlés avec Henri VIII, roi d'Angleterre, résolut de lui envoyer un ambassadeur, et de le charger de paroles dures et menaçantes. Il jeta les yeux sur un seigneur de sa cour, en qui il avait confiance. Ce seigneur lui fit observer que sa vie serait en danger s'il tenait de pareils discours à un roi aussi orgueilleux que Henri VIII : « Ne craignez rien, lui dit François I^{er}, si le roi d'An-

gleterre vous faisait mourir, je ferais abattre bien des têtes anglaises qui sont en mon pouvoir. — Je le crois, répondit l'ambassadeur; mais de toutes ces têtes, ajouta-t-il en montrant la sienne, il n'y en a pas une qui allât sur mes épaules mieux que celle-ci. » Cette réponse plut au roi, qui changea ses instructions.

— Le président Jeannin fut envoyé ambassadeur en Espagne. Les Espagnols se plaignirent du peu de cas que le roi de France paraissait faire d'eux en leur envoyant un ambassadeur qui n'était pas même gentilhomme. Lorsque Jeannin eut son audience, le roi lui demanda : « Etes-vous gentilhomme ? » Il répondit : « Oui, si Adam l'était. — De qui êtes-vous fils ? » continua le roi. — « De mes œuvres », répliqua le président. Ces paroles lui méritèrent, de la part du roi, l'accueil le plus favorable.

— Un ambassadeur, dont les talents et la mémoire étaient très médiocres, ayant été choisi pour se rendre en Portugal, et instruit qu'il fallait complimenter le roi lorsqu'il serait présenté, pria son secrétaire d'ambassade, homme de mérite, de lui faire un compliment très court. Pendant toute sa route, il ne cessait de le lire, sans pouvoir s'en mettre un seul mot dans la tête. Enfin, il imagina de le faire copier en gros caractères, et de le fixer dans son chapeau, de manière à pouvoir le lire lorsqu'il serait présenté. Mais, l'étiquette étant que les ambassadeurs soient couverts, lorsqu'il eut salué, et prononcé le mot : *Sire*, le roi lui dit de se cou-

vrir. Obligé, sur une seconde invitation, d'obéir, il ne put ajouter un seul mot au premier.

— Un prince d'Italie à qui les saillies ne réussissaient jamais, parce qu'il y mettait plus d'aigreur que d'esprit, étant un jour sur un balcon avec un ministre étranger, qu'il cherchait à humilier, lui dit : « C'est de ce balcon qu'un de mes aïeux fit sauter un ambassadeur. — Apparemment, répondit sèchement le ministre, que les ambassadeurs ne portaient point d'épée dans ce temps-là. » Répartie un peu vive, mais que le prince s'était attirée, parce qu'en voulant mortifier un seul homme, il avait offensé les représentants de toutes les puissances.

— Un roi du Nord, dont la vivacité faisait le principal caractère, demanda un jour à un ambassadeur de France s'il haranguerait le peuple en cas qu'on le pendit ou qu'on lui tranchât la tête. Le ministre, sans se déconcerter, répondit qu'il avait toujours son discours prêt et ses gants blancs dans sa poche. « Je voudrais bien vous entendre », répartit le monarque. L'ambassadeur, s'étant mis alors dans l'attitude d'usage, parla ainsi : « Vous me voyez, Messieurs, au moment de perdre le jour. Je ne regrette point la vie ; mais je vois avec peine que ceux que l'on ne devrait connaître que par des actes de charité et de justice viennent jouir avec avidité d'un spectacle cruel qu'ils ont mendié. Ces scènes tragiques sont faites pour la barbare populace ; mais les cœurs vertueux et sensibles devraient rougir d'entretenir de

sang-froid..... — En voilà assez, Monsieur l'ambassadeur », dit le roi, qui reconnut alors que le but de la harangue était de lui reprocher une curiosité qui le dégradait.

— Lorsque les îles Canaries, connues par les anciens sous le nom d'*îles Fortunées*, furent découvertes, le pape Clément VI les donna, suivant l'usage de ce temps, à Louis, comte de Clermont. L'ambassadeur d'Angleterre à Rome, s'imaginant qu'il n'y avait que les îles Britanniques qui pussent être les îles fortunées, quitta brusquement l'Italie, pour avertir le roi, son maître, que le pape venait de disposer de son royaume en faveur d'un prince étranger.

AMBITION. Fille de l'orgueil. Désir excessif et déréglé de la puissance, des honneurs, des richesses ou de la gloire. Sottise sérieuse qui nous porte à nous agrandir par quelque voie que ce soit. Elle se loge dans le cœur de tous les hommes; elle est dans le Diogène qui drape avec cynisme sa gueuserie dans ses guenilles, comme dans le diplomate qui se fait chamarrer de tous les cordons de l'Europe; elle anime le Caraïbe qui ne cherche qu'un hamac, comme Alexandre qui veut multiplier les mondes pour avoir la gloire de les conquérir.

— Le frère de lord Macartney avait servi avec distinction dans les armées, et se vantait de n'avoir jamais rien demandé à la cour, de laquelle il avait tout refusé, ne connaissant pas de plus grand bonheur que celui de

vivre en simple particulier. Le roi d'Angleterre, instruit de ces propos, voulut savoir si cette insouciance pour les honneurs et les dignités était bien sincère. Un jour il le tire à l'écart, et lui dit avec un air d'intérêt et de mystère : « Savez-vous la langue espagnole ? — Non, Sire, mais je l'aurai bientôt apprise, si cela plaît à Votre Majesté. — Oui, oui, répliqua le roi ; vous ferez bien de l'apprendre. » Le lord, d'après cette simple conversation, dans laquelle il crut s'apercevoir que le roi avait quelque vue sur lui pour quelque grand emploi diplomatique, se renferma et étudia jour et nuit avec assiduité. Au bout de trois mois, il fut en état de dire au roi qu'il savait parfaitement l'espagnol. « Ah ! tant mieux, répondit le monarque ; eh bien, je vous conseille de lire *Don Quichotte* dans l'original, car on assure que les traductions n'en valent rien. »

AMITIÉ. Un des sentiments les plus purs que l'homme puisse éprouver. — Nom qu'on prodigue à des ménagements réciproques d'intérêt, à un simple échange de bons offices, qui ne sont que l'effet de la politesse.

Pour les cœurs corrompus l'amitié n'est point faite.

O divine amitié, félicité parfaite !

Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis.

.

Sans toi, tout homme est seul ; il peut, par ton appui,

Multiplier son être et vivre dans autrui.

— M. S..., conseiller au Parlement de Paris, perd un ami qui, en mourant, laisse des dettes et deux enfants en bas âge, sans espérance ni ressources. Il renonce à son train et va se loger dans le faubourg Saint-Marcel, d'où, tous les jours, il venait à pied au Palais. Il est aussitôt soupçonné d'avarice et en butte à beaucoup de calomnies. Au bout de quelques années, ayant fait des économies considérables, payé les dettes de son ami et pris soin de ses enfants, il reprit son genre de vie habituel.

— M. Freind, premier médecin de la reine d'Angleterre, avait assisté, en 1722, au Parlement, comme député du bourg de Lancelton, et s'était élevé avec force contre le ministère. Cette conduite indisposa la cour, qui lui suscita une accusation pour crime de haute trahison, et le fit enfermer à la Tour de Londres. Six mois après le ministre tombe malade et envoie chercher Richard Mead, autre médecin anglais et grand ami de Freind. Après s'être informé de la maladie du ministre, il lui dit qu'il répondait de sa guérison, mais qu'il ne lui ordonnerait pas seulement un verre de tisane qu'il n'eût rendu la liberté qu'on avait si injustement ravie à M. Freind. Le ministre, voyant sa maladie augmenter, fit supplier le roi d'élargir le prisonnier. L'ordre donné, le malade crut que Mead allait lui ordonner quelques remèdes, mais il s'y refusa jusqu'à ce que son ami fût rendu à sa famille. Alors il traita le ministre et le guérit

parfaitement. Le soir même il porta à Freind, et l'obligea à recevoir, environ cinq mille guinées qu'il avait reçues pour ses honoraires en traitant ses malades pendant sa détention.

— Henri IV reprochant un jour au comte d'Aubigné qu'il se montrait l'ami du seigneur de la Trémouille, disgracié et exilé de la cour : « Sire, lui répondit M. d'Aubigné, M. de la Trémouille est assez malheureux, puisqu'il a perdu la faveur de son maître; je n'ai pas cru devoir l'abandonner dans le temps qu'il a le plus besoin de mon amitié. »

— Sous prétexte de quelque intrigue tramée contre la sûreté publique, on arrêta, sous Louis XIII, le garde des sceaux Châteauneuf; on arrêta en même temps le chevalier de Jars, son intime ami; et tous les moyens furent employés pour l'engager à trahir le secret de son ami. On alla même jusqu'à le mettre en jugement, et les juges eurent l'infamie de le condamner à mort: ils ne furent déterminés, dit-on, à prononcer cette sentence injuste que par l'assurance positive que l'on devait faire grâce à l'accusé. On lui fit même la honte de marcher au supplice. Rien ne fut capable de l'ébranler; il n'ouvrait la bouche que pour attester la fidélité du garde des sceaux. Déjà il est sur l'échafaud, la hache est levée, lorsque les cris de *Grâce! grâce!* se font entendre. Le prétendu coupable voit approcher un commissaire, qui lui déclare que le roi, usant de sa clémence, lui réitère l'invitation de révéler les coupables projets de Châteauneuf.

« Cet artifice ne m'en impose pas , répond le généreux de Jars , la crainte de la mort ne me fera pas manquer au devoir de l'amitié. Je persiste à dire que le garde des sceaux est un homme probe et honnête , qui a toujours servi fidèlement son roi. » On le reconduisit en prison , d'où on le fit sortir quelque temps après , avec une honorable justification.

— Vers la fin de 1834 , deux pensionnaires de l'hospice de la Vieillesse vivaient à Bicêtre dans une grande intimité. Le mot *intimité* ne rend peut-être pas strictement la nature des rapports qui existaient entre ces deux hommes. Jamais , il est vrai , on ne les rencontrait l'un sans l'autre ; mais , comme Oreste et Pylade dans la tragédie d'*Andromaque* , l'un tutoyait l'autre , tandis que l'autre employait toujours le *vous* quand il s'adressait à son compagnon. Pylade veillait sur Oreste avec une tendresse respectueuse , et , pour laisser moins de privations au vieillard qu'il entourait de ses soins , il n'hésitait pas à s'imposer de pénibles et réels sacrifices. Quand le tabac manquait dans la tabatière de son camarade , il vidait la sienne et lui en donnait le contenu ; ce qui ne l'empêchait pas , de temps à autre , d'ouvrir et de fermer bruyamment cette boîte , de façon à laisser croire qu'il y puisait ; enfin , on le voyait souvent aspirer le tuyau d'une pipe vide , tandis que des tourbillons de fumée bien réels sortaient en abondance des lèvres de l'objet de tant de sollicitude. Ces innocentes ruses réussissaient d'autant mieux qu'elles trompaient un aveugle ,

à moitié paralytique. Il en advenait de même en tout et partout. Les meilleurs morceaux à table, la meilleure place au poêle de la chambrée, le linge le plus sec et le plus doux, échéaient au vieillard, sans même qu'il soupçonnât qu'il les devait au dévouement de Jacques. — Le père André, ainsi se nommait l'aveugle, restait constamment plongé dans une sombre rêverie; rarement des paroles sortaient de ses lèvres; il tenait des heures entières, penchée sur sa poitrine, sa belle tête chauve, à laquelle les ravages de la maladie et la livrée de la misère n'ôtaient pas son caractère imposant d'intelligence et de noblesse. Du premier coup d'œil on comprenait qu'il avait connu des jours meilleurs. Du reste, il ne s'éloignait jamais des environs de Bicêtre. Sa promenade quotidienne aboutissait régulièrement à un banc de pierre, distant à peine d'un demi-kilomètre. Depuis qu'il habitait l'hospice, il n'avait pas mis le pied dans Paris. Personne ne venait jamais le voir. Il ne recevait aucun secours, et, sans le dévouement de Jacques, qui, au risque de se faire punir, mendiait quelquefois en cachette, il eût manqué de tabac : le tabac, cette puissante consolation ! ce lotus des déshérités de ce monde. Trente années auparavant, André s'estimait, à bon droit, le plus heureux bourgeois de Paris. Propriétaire d'une usine de quelque importance, créée par lui, qui prospérait, et qui, chaque année, produisait des inventaires inespérés, il voyait sa modeste fortune s'accroître; enfin, il menait une vie heureuse et calme au sein d'une

famille qui l'entourait de ses profondes affections, seules joies réelles qui sachent combler le vide de l'âme. Jacques, de sa simple position d'apprenti, à force de travail, de probité et de bon vouloir, s'était élevé au grade de contre-maitre. Les dimanches, il mettait ses beaux habits pour dîner avec son patron, passait la soirée de ce bienheureux jour à faire sauter sur ses genoux les enfants de « monsieur André », et se détournait parfois en essayant une larme furtive, tant les bonnes paroles de M^{me} André, qui le traitait presque en fils, lui remuaient le cœur. Un matin, deux personnes d'apparence simple vinrent demander à André la permission de visiter ses ateliers. L'un d'eux, surtout, adressa des questions de toutes sortes à l'industriel; quand les réponses lui plaisaient, il se frottait les mains et regardait en souriant son compagnon. André, sans se rendre compte de la nature de son émotion, se sentait ému en présence de ce singulier homme qui s'exprimait d'une façon brève, du premier mot comprenait des questions d'industrie auxquelles il semblait naguère étranger, et dont on ne supportait pas, sans baisser les yeux, le regard profond. — Quand il eut examiné l'usine entière, longuement, à son aise, et comme s'il se fût senti chez lui: « Allons, dit-il, je ne me trompais point; vous êtes un homme comme il m'en faudrait beaucoup en France. Prenez cette croix et ce brevet; je vous nomme chevalier de la Légion-d'Honneur. » — André faillit tomber de son haut; les paroles de l'inconnu réa-

lisaient son rêve le plus ardent et le plus inespéré. « J'ai voulu voir moi-même et j'ai vu votre établissement. L'empereur Napoléon est content de vous. Si vous avez besoin de moi, venez aux Tuileries ; écrivez-moi si je suis en campagne, et comptez sur ma protection. Donnez-moi la main ! J'aime à toucher la main d'un honnête homme... Adieu. » — Il sortit, laissant le plus heureux des Parisiens, André, qui contemplait avec des larmes cette croix donnée par l'Empereur lui-même, l'Empereur qui s'éloignait au milieu des acclamations des ouvriers ! Car ceci s'était passé au milieu de ces derniers, en plein atelier. — Le soir, il y eut banquet, feu d'artifice, illumination ; chacun vint féliciter le chevalier André, qui, s'il mit un ruban un peu trop large à sa boutonnière, n'oublia ni les pauvres ni Dieu. Il distribua d'abondantes aumônes et fit chanter à sa paroisse une messe d'actions de grâces, à laquelle il assista, en compagnie de sa famille et de ceux qui travaillaient sous ses ordres. A quelque temps de ce grand jour, André parut préoccupé. Il s'enfermait des heures entières avec Jacques ; ils conféraient mystérieusement ; ils travaillaient ensemble dans un laboratoire réservé. Après cinq ou six mois, ils montèrent un matin en voiture, et revinrent avec les papiers nécessaires pour obtenir un brevet d'invention. André, pour se montrer digne de l'estime de l'Empereur, venait de réaliser une pensée qui le préoccupait depuis longtemps, et qui bouleversait, dans un de ses points les plus défectueux, la vieille

routine d'une branche importante de l'industrie française. Le brevet obtenu en bonne et due forme, et bel et bien payé quinze cents francs, il fallait se mettre à l'œuvre. Dieu seul connaît les nuits sans sommeil que passèrent ces deux hommes, les prodiges d'intelligence et de persévérance qu'ils firent, les grandes sommes d'argent qu'ils dépensèrent ! Entre la théorie et l'exécution s'ouvre un abîme ; un frottement imprévu paralyse la machine la mieux combinée ; mille écueils surgissent là où l'on croyait nager en pleine eau ! Enfin ils triomphèrent de tout. Deux ans après la prise du brevet, la découverte d'André, complète et vivante, livrait à des prix d'une extrême modicité des produits naguère exclusivement réservés à l'opulence, et détruisait les privations auxquelles le blocus et la guerre condamnaient la France entière. Et cependant la paix pouvait venir ! André lui-même la saluerait de ses acclamations. Loin de nuire à sa nouvelle industrie, elle lui donnerait un nouveau développement. « Adviennne ce que Dieu voudra ! » disait-il en se frottant les mains, comme il l'avait vu faire à Napoléon ; les treize années durant lesquelles la loi m'assure encore l'exploitation exclusive de mes procédés me rapporteront, à bas prix, un bon million, pent-être mieux ! » Le public se montre défiant pour toute nouveauté : Parmentier et mille autres ne l'attestent que trop ! Quelque grands avantages qu'il ressortît des nouveaux produits dus à André, on ne les adopta d'abord que lentement ; trois à quatre années

s'écoulèrent sans que les ventes couvrissent l'inventeur, même de ses frais de fabrication. Cette période de temps écoulée, le succès arriva enfin, incontesté, décisif, lucratif. Les ateliers d'André ne pouvaient suffire aux commandes qu'on lui adressait de toutes parts. Peu à peu André apprit, non sans étonnement, qu'on se plaignait, dans plusieurs villes, de la mauvaise qualité de ses produits. Sûr de la loyauté des matières qu'il employait, sûr des soins qu'on mettait à les ouvrir, il examina les produits incriminés, et constata qu'ils étaient le produit clandestin d'une contrefaçon plus frauduleuse qu'habile. Il comprit alors pour quels motifs plusieurs de ses ouvriers avaient quitté sa maison, malgré le salaire avantageux qu'ils y recevaient. Attaqué à la fois dans sa juste réputation de probité, dans son orgueil d'inventeur et dans ses intérêts les plus graves, volé par les faussaires et déconsidéré par eux, il lui fallut recourir aux tribunaux. Le contrefacteur, comme le contrebandier et le faussaire, ses dignes confrères en police correctionnelle et en Cour d'assises, s'entoure de mystères et de ruses; il met en œuvre, dans sa lutte avec l'inventeur mal protégé par la loi, toutes les ressources qui peuvent éluder cette loi. Ses ateliers se cachent au fond de quartiers solitaires, et jusque dans les carrières de Montmartre. Prévenu par des espions, quand les agents de la justice surviennent pour constater les fraudes, les traces accusatrices ont disparu. Pendant six mois, André put à peine surprendre deux con-

trefacteurs en flagrant délit ; en revanche, neuf autres lui suscitèrent des procès, parce qu'il avait commis chez eux des visites domiciliaires, mal fondées et injustifiables, disaient-ils. Puis ils se formèrent en coalition, intentèrent à André un procès en déchéance de brevet, avilirent le prix de leurs marchandises mal confectionnées, enfin inondèrent la province de commis-voyageurs et de prospectus qui faisaient sonner bien haut le procès en déchéance intenté, et accusaient de vol le volé. Réduit à baisser lui-même les prix de ses produits pour soutenir cette indigne concurrence, forcé d'avancer des sommes considérables pour soutenir les vingt ou trente procès qu'il faisait ou qu'on lui faisait ; harcelé, acculé, trahi par ses meilleurs ouvriers, que corrompaient à prix d'or les contrefacteurs, et qui abandonnaient leur maître pour vendre ses secrets à ses ennemis, André, à bout de ressources, dut recourir à des emprunts. Les contrefacteurs, que leurs déprédations enrichissaient, s'emparèrent de ces billets, en empêchèrent le renouvellement, mirent en campagne une armée d'huissiers, et, après trois années pendant lesquelles leur victime leur opposa une héroïque résistance, ils l'accablèrent de protêts, et lui jetèrent un jour à la face ce mot terrible : *Faillite !* Le vieux négociant tomba, mais il se releva en héros : il abandonna à ses créanciers le peu que n'avaient pas dévoré les avances considérables d'argent que nécessitent les procès, laissa faire sa femme, qui se refusa à revendiquer sa dot, et se retira dans un cinquième

étage de la rue Saint-Antoine avec M^{me} André, ses enfants et Jacques. Désormais il n'eut plus qu'une idée : gagner ses procès, se réhabiliter, laisser un peu de pain à sa famille et mourir. Hélas ! ce ne fut point lui qui mourut, mais ses deux enfants, frères et douces créatures qui ne purent impunément passer de l'aisance à la misère et de la sérénité au désespoir. Un mois après que leur père les eut déposés tous les deux dans la fosse commune, un huissier entra dans le grenier et signifia à André un arrêté du conseil de l'ordre de la Légion-d'Honneur : cet arrêté, aux termes de la loi, interdisait au failli André de porter l'étoile de l'honneur. A ce dernier coup, l'infortuné sentit un blasphème dans son cœur et sur ses lèvres. Toutefois, il l'étouffa, tourna douloureusement les yeux vers le ciel, où il comptait un jour retrouver ses enfants, détacha de sa boutonnière un ruban fané et le présenta à l'huissier. L'huissier sortit en pleurant. André avait employé deux ans à perfectionner sa découverte, cinq ans à la produire, et sept ans à en discuter la propriété aux contrefacteurs. Après avoir plaidé pendant ces sept années, et s'être vu traîné à travers les diverses juridictions, il gagna enfin sur tous les points. Hélas ! son brevet était périmé ; ses adversaires, pendant cette longue lutte, avaient dénaturé leur fortune, pris des prête-noms, vendu leurs fonds, et recouru aux moyens trop faciles qui permettent d'é luder, en pareil cas, les reprises de l'homme qu'on a dépouillé. Non-seulement André ne toucha rien des

dommages-intérêts considérables décrétés par les tribunaux, mais il eût été condamné comme partie civile à payer les immenses frais des procédures, s'il lui était resté quelque ressource. Sa réhabilitation et l'espoir de renouer à sa boutonnière le ruban de la Légion-d'Honneur, seuls désirs qui vécussent dans cette âme brisée, devinrent donc irréalisables. Aussi, bientôt l'apoplexie étreignit de ses doigts fatals le cerveau de l'infortuné et le laissa aveugle, paralytique, mais pas assez idiot pour avoir perdu le souvenir et pour ne pas souffrir des angoisses effroyables de la misère poussée à ses extrêmes limites. Jacques fit si bien qu'il obtint de quelques anciens amis de son patron l'admission de ce débris vivant et de sa femme à l'hospice de Bicêtre et à l'hospice de la Salpêtrière. Le jour où ils quittèrent leur grenier pour se séparer, eux qui depuis soixante ans avaient vécu sous le même toit, les deux époux se prirent silencieusement par la main et pleurèrent, tandis que Jacques sanglotait à leur côté. Toujours en larmes, ils descendirent les marches escarpées de l'escalier, et sans proférer un mot ils gagnèrent la rue, ne s'inquiétant pas des voisins qui, rassemblés en groupes, se donnaient, en guise de mélodrame, le plaisir d'assister à cette double agonie. L'aveugle s'appuyait sur le bras de sa femme, infirme elle-même depuis la mort de ses enfants. Jacques était allé chercher un fiacre. Personne ne put jamais savoir comment il s'était procuré de l'argent pour payer cette voiture. Arrivés devant la Salpêtrière, le fiacre s'arrêta. M. et M^{me}

André échangeèrent un dernier serrement de main, et la pauvre femme descendit, soutenue par Jacques. Elle ne demeura pas longtemps à la charge de l'hospice. Environ trois mois après son admission, on la trouva morte dans son lit. André mena dès lors l'existence solitaire que vous savez. Avait-il conservé sa raison? l'avait-il perdue? On ne le sait guère : car, malgré la loquacité particulière aux aveugles, il demeurait des semaines entières sans dire un seul mot, même à Jacques. Il y a bien des années que tous les héros de ce drame bourgeois ont trouvé le repos et la consolation dans le sein du Dieu qui veut que la couronne du génie soit ici-bas une couronne d'épines, semblable à celle qui ceignit et déchira le front de son divin fils. Tout ce que je sais sur la mort d'André, c'est que Jacques plaça sous le linceul du martyr la croix et le brevet donnés par l'Empereur à son patron, et que lui-même ne survécut guère que d'un an à l'accomplissement de ce pieux devoir. Cette histoire d'un inventeur, dont j'ai dû taire le nom et même les découvertes, cette histoire se renouvelle, à peu près sous les mêmes formes, chaque jour, sous nos yeux. Les colonnes des journaux des tribunaux regorgent de procès d'inventeurs et de contrefacteurs. Partout où surgit une idée surgit un frelon qui la vole ou qui la tue. Pour qu'on ne m'accuse point d'exagération, je vais laisser parler un magistrat. Voici comment s'exprimait, le 6 février 1857, devant la Cour impériale de Paris, M. l'avocat général Roussel : « La loi peut présenter dans son

application des conséquences bien fâcheuses pour les inventeurs qu'elle a mission de protéger. L'article 40 de cette loi punit, il est vrai, la contrefaçon, mais les articles 30 et 32 offrent aux contrefacteurs des facilités merveilleuses pour prolonger presque indéfiniment les débats. Ils peuvent opposer successivement sept causes de nullité, trois causes de déchéance, et, si on ajoutait encore les divers motifs de chacune de ces causes de nullité, il est évident que les contestations auraient une durée dont il serait impossible de prévoir le terme, ce qui causerait un énorme préjudice à l'inventeur. Ce préjudice s'accroîtrait d'autant plus que la réparation serait, la plupart du temps, insuffisante : car cette même loi, dans son article 42, a déclaré qu'il n'y aurait pas de cumulation possible de délits, et qu'une seule peine pourrait être appliquée à tous ces délits réunis. »

AMOUR. Etoffe de la nature que l'imagination a brodée.

— Echange de deux fantaisies ; privilège pour toutes les folies que l'on peut faire, pour toutes les sottises que l'on peut dire. L'amour est dépeint avec un bandeau sur les yeux pour marquer l'aveuglement dans lequel il plonge. « Les remèdes de l'amour sont, dit Cratès, *jeûner, attendre ou se pendre : la faim, le temps ou la corde.* »

— Un Anglais voulait faire sa femme d'une charmante jeune personne ; mais elle le refusait constamment. Comme elle paraissait l'aimer, il lui demanda le sujet de son obstination à ne pas l'épouser. La demoiselle lui

avoua alors que le motif de son refus était que, par un accident, elle avait perdu une jambe qui était remplacée par une jambe de bois, et qu'elle avait craint que tôt ou tard cela ne refroidit sa tendresse. L'Anglais protesta que cela ne changerait jamais rien à ses sentiments pour elle; mais elle persista à ne pas consentir à lui donner sa main. L'Anglais prétexte un voyage, vient à Paris, et se fait couper une jambe. Lorsqu'il est guéri, il retourne à Londres, va chez la demoiselle, et lui dit qu'il n'y a plus d'obstacle à leur union, puisqu'il est également privé d'une jambe. Le mariage eut lieu. Calino, devant qui on racontait cette anecdote, s'écria : « Je les ai beaucoup connus, à preuve que tous leurs enfants sont nés avec une jambe de bois. »

AMOUR CONJUGAL. Bonheur du foyer domestique; affection moins rare que ne le disent les libertins.

— Artémise, reine de Carie, ne voulut pas que la mort la séparât de Mausole, son époux. Elle avalait chaque jour une portion des cendres de son mari, et devint ainsi son tombeau.

— Pauline, femme de Sénèque, ne voulut point survivre à son mari, dont Néron avait ordonné la mort; elle se fit, à son exemple, ouvrir les veines. C'était tout ce qu'une païenne pouvait faire. Mais, Néron lui ayant envoyé des gens pour l'obliger à permettre qu'on lui arrât le sang, elle porta, le reste de sa vie, une pâleur mortelle sur son visage.

— Le comte de Salis, officier de mérite, devint fou en apprenant la mort de sa femme, dont son devoir, comme militaire, l'avait séparé.

— M. Lavalette, directeur des postes à Paris, qui perdit sa place à la première Restauration, s'y rétablit quand Louis XVIII se retira à Gand, lors de la sortie de Napoléon I^{er} de l'île d'Elbe. A la seconde Restauration, M. Lavalette fut arrêté comme complice de la venue de l'Empereur et condamné à mort. Pendant tout le temps de son emprisonnement et de son procès, son épouse eut la liberté de le voir : tous les jours elle se rendait à la prison avec sa fille et une femme de confiance, et tous y dinaient ensemble. Un guichetier faisait le service de la chambre. Le procès de M. Lavalette était terminé : il devait, dit-on, être exécuté le lendemain de très bonne heure. Son épouse arrive la veille, à son ordinaire, dans sa chaise à porteurs ; elle propose à son mari de prendre des habillements de femme et de s'en aller à sa place, ce qui fut exécuté sans encombre. M. Lavalette, par le moyen de trois Anglais qui le recueillirent, sortit de France. Son épouse fut interrogée, puis mise en liberté. M. Lavalette obtint depuis sa grâce et sa rentrée en France.

AMOUR-PROPRE. Sentiment factice, par lequel l'on fait plus de cas de soi que de tout autre. — Ballon rempli de vent, d'où il sort des tempêtes dès qu'on lui fait une piqûre. — Tissu délicat et léger : il est facile de le

froisser et difficile d'en faire disparaître le froissement.

— Un officier, chargé d'apaiser une émeute populaire, et voulant nettoyer la place des mutins qui la remplissaient, dit à sa troupe : « Tirez sur la canaille, et ménagez les honnêtes gens. » Chacun, ne voulant pas faire partie de la canaille, se retira, et l'émeute fut apaisée.

— Un docteur allemand, rempli d'amour-propre, disait, dans l'exorde d'un de ses discours : « Messieurs, si Socrate revenait parmi nous et qu'il vit l'état florissant où les sciences sont en Europe ; que dis-je, en Europe ? en Allemagne ; que dis-je, en Allemagne ? en Saxe ; que dis-je, en Saxe ? à Leipsick ; que dis-je, à Leipsick ? dans cette Université ; alors, saisi d'étonnement et pénétré de respect, Socrate s'assiérait modestement parmi nos écoliers, et, recevant nos leçons avec humilité, il perdrait bientôt avec nous cette ignorance dont il se plaignait si justement. »

— Il y avait autrefois, dans la ville de S..., une famille ancienne et illustre, du nom de Lauvigny, et dont le seul représentant aujourd'hui existant a passé jusqu'ici presque toute sa vie dans les pays étrangers. Un notaire du pays, nommé Planche, sans doute pour se distinguer des autres *planches*, dans un pays où l'exploitation du bois est très commune, acheta une petite propriété ayant appartenu à la famille de Lauvigny, ajouta ce second nom au sien, puis finit, suivant l'usage, par supprimer complètement le sien propre et se faire ap-

peler *M. de Lauvigny*. Il y a quelque temps, le véritable *M. de Lauvigny* revint à S..., et alla rendre visite, un soir, au sous-préfet. Pendant qu'il s'y trouvait, il entendit annoncer par le domestique : *M. de Lauvigny*. Etonné, il s'approcha du maître de la maison, et lui demanda des explications sur ce parent qu'il ne connaissait pas : « Mais, lui répondit le sous-préfet, c'est Planche, l'ancien notaire. » *M. de Lauvigny* ne répliqua rien, prit son chapeau, sortit, et rentra un instant après en se faisant annoncer : *M. Planche*. Surpris à son tour, *M. Planche* s'adressa au sous-préfet, qui lui répondit que c'était *M. de Lauvigny*. *M. Planche* prit son chapeau et sortit, mais ce ne fut pas pour rentrer dans le salon.

— L'anecdote suivante prouve à quel point l'amour-propre est ingénieux à se tromper soi-même. Un jeune homme débute à l'Opéra dans l'emploi de Dupré : il jouait dans *Guillaume Tell*. Il était mauvais et reçut des marques prononcées de mécontentement. A sa rentrée dans les coulisses, un ami cherchait à le consoler de cette disgrâce, en lui représentant que les plus grands acteurs avaient commencé par être sifflés : « Que voulez-vous dire, Monsieur ? répond le débutant ; apprenez que le parterre n'a sifflé ni mon chant ni mon jeu, mais seulement qu'il s'est égayé au sujet de cette vilaine perruque que je ne voulais pas mettre sur ma tête et dont le costumier m'a forcé de me servir. »

— Un propriétaire s'est avisé de faire placer sur les

murs de sa maison une inscription répétée deux fois en grandes lettres peintes, et que voici : *Il est défendu d'afficher et de s'appuyer sur ces murs.* Pour afficher, passe; c'est un droit du propriétaire de ne pas souffrir que ses murs passent à l'état de quatrième page de journal; mais *s'appuyer*, il y a là, en vérité, quelque chose qui serre le cœur. Quoi donc ! un malheureux, brisé de fatigue près de tomber, ne pourrait, en passant, *s'appuyer* sur ces murs, ne fût-ce qu'une seconde, pour reprendre haleine, pour ne pas faire une chute, pour éviter d'être écrasé ! Ah ! c'est de la cruauté. On en fit l'observation au propriétaire de la maison susdite, et il n'en tint aucun compte; mais, un article inséré dans un journal ayant promis de publier son nom s'il ne faisait pas rayer la malencontreuse et inhumaine inscription, il s'empressa, par amour-propre, de la faire effacer.

AMOUR MATERNEL. Le cœur d'une mère est un chef-d'œuvre de tendresse. Quelle plume pourrait peindre toutes les scènes de douleur ou de joie qui se passent dans le sein d'une mère, ses sollicitudes pour l'objet de ses affections, ses alarmes, ses agitations lorsqu'elle est en danger de le perdre, et son désespoir lorsqu'elle l'a perdu ?

— La femme d'un noble vénitien, ayant vu mourir son fils unique, s'abandonnait aux plus cruelles douleurs. Un religieux s'efforçait charitablement de la consoler :

« Souvenez-vous, lui disait-il, d'Abraham, à qui Dieu commanda de plonger lui-même le poignard dans le sein de son fils, et qui obéit sans murmurer. — Ah! mon père, répondit-elle, Dieu n'aurait jamais commandé ce sacrifice à une mère. »

— Un mot bien touchant : G***, rencontrant madame N*** : « Quoi! lui dit-il, depuis sept ans, toujours en deuil de votre enfant! — Hélas! répondit la mère affligée, il est toujours mort! »

— Un trait d'une délicatesse infinie : Une mère, au moment de mourir, écrit par anticipation des lettres à son fils, afin que, les recevant plus tard aux époques ordinaires, il ne soit pas découragé en la croyant déjà morte.

AMUSEMENTS DE L'ESPRIT. Voyez JEUX DE L'ESPRIT.

ANAGRAMME. Art de renverser ou plutôt de transposer toutes les lettres d'un mot, pour y trouver un autre mot et un autre sens. — Une de ces bagatelles propres à exercer la patience, et à user le temps des personnes qui ne cherchent qu'à le tuer.

— J.-B. Rousseau, ne voulant point reconnaître son frère, parce que c'était un simple cordonnier, avait pris le nom de *Verniettes*, dont l'anagramme est : *Tu te venies*.

— L'anagramme trouvée dans le meurtrier de Henri III, *Frère*, dit Jacques Clément, est : *C'est l'enfer qui m'a créé*.

— L'anagramme la plus remarquable est celle-ci : *Pi-*

late demande à l'Homme-Dieu. « *Quid est veritas?* Qu'est-ce que la vérité? » Et il se lève sans attendre la réponse ; mais elle se trouve dans la question même, dont l'anagramme donne exactement : « *Est vir qui adest*, c'est celui qui est devant nous. »

ANECDOTES. Particularités secrètes d'histoires ou faits peu connus, qui ne circulent souvent que dans la société.

— M. de Lamartine menait de front un poëme et une affaire d'où dépendait sa fortune. On lui demandait un jour comment allait son poëme. « Demandez-moi plutôt, dit-il, comment va mon affaire. Je ne ressemble pas mal à ce gentilhomme qui, ayant une affaire criminelle, laissait croître sa barbe, ne voulant pas, disait-il, la faire faire avant de savoir si sa tête lui appartiendrait. Avant d'être immortel, je veux savoir si je vivrai. »

— Le baron de Breteuil, qui s'intéressait à M. de Clermont-Tonnerre, grondait ce dernier de ce qu'il ne se montrait pas assez dans le monde : « J'ai trop peu de fortune, répondit M. de Clermont. — Il faut emprunter : vous payerez avec votre nom. — Mais si je meurs? — Vous ne mourrez pas. — Je l'espère ; mais enfin, si cela arrivait? — Eh bien ! vous mourriez avec des dettes, comme tant d'autres. — Je ne veux pas mourir banqueroutier. — Monsieur, il faut aller dans le monde : avec votre nom, vous devez arriver à tout ! Ah ! si j'avais votre nom !... — Voyez à quoi il me sert. — C'est votre

faute. Moi, j'ai emprunté. Vous voyez le chemin que j'ai fait, moi qui ne suis qu'un *piéd-plat*. » Ce mot fut répété deux ou trois fois à la surprise de l'auditeur, qui ne pouvait comprendre qu'on parlât ainsi de soi-même.

Ce trait nous en rappelle un autre: Le comte d'Argenson, homme d'esprit, mais dépravé et se jouant de sa propre honte, disait : « Mes ennemis ont beau faire, ils ne me culbuteront pas. Il n'y a ici personne plus *valet* que moi. »

— Le duc de Lauzun, depuis duc de Biron, qui porta sa tête sur l'échafaud révolutionnaire, disait : « J'ai eu souvent de vives disputes avec M. de Calonne; mais, comme ni l'un ni l'autre n'avions de caractère, c'était à qui se dépêcherait de céder; et celui de nous deux qui trouvait la plus jolie tournure pour battre en retraite était celui qui se retirait le premier. »

— Une conspiration fut ourdie pour ôter la régence au duc d'Orléans et la donner à Philippe V, roi d'Espagne. Toute l'intrigue fut découverte par une femme nommée Fillon. Le chevalier de Manilles était renfermé par suite des révélations de cette femme. Tout son crime consistait à n'avoir point dénoncé ceux qui lui avaient confié leur secret. Un vieux marquis de Manilles s'empressa d'aller trouver le régent, et de lui donner les preuves qu'il n'était ni parent ni ami du prisonnier. « Tant pis pour vous, répondit le duc, le chevalier est un fort galant homme. » Le comte de Laval, impliqué dans la même conspiration, fut mis à

la Bastille. Pour connaître ce qui se passait au dehors, il feignit d'avoir besoin deux fois par jour de son apothicaire, qui lui rendait compte de toutes les nouvelles. On dénonça ce fait au régent, qui se contenta de répondre : « Puisqu'il ne reste que ce plaisir au comte de Laval, il faut au moins le lui laisser. »

— Un Anglais débarque à Boulogne et va chez un perruquier. « Moi, lui dit-il, beaucoup délicat pour le barbe; un guinée si vous rasez moi sans couper; si vous coupez moi, moi ferai sauter tout de suite cervelle à vous. » Le Figaro rase l'Anglais avec la plus grande légèreté. « Comment, dit ce dernier, le pistolet pas fait peur à vous? — Non, Milord. — Et pourquoi? — Si j'avais entamé, j'aurais achevé de vous couper le cou. »

— A la foire de Hautot-l'Auvray, vers la fin du jour, une bonne vieille brave femme offrait à quelques jeunes villageoises de leur dire leur bonne aventure. Un garçon de dix-huit ans, qui entendit la proposition de la brave femme, courut chez lui, prit les vêtements de sa sœur, qui est à peu près de son âge, et, déguisé en paysanne, il vint trouver la diseuse de bonne aventure, après avoir averti plusieurs de ses camarades et les avoir invités à se tenir à distance. « Bonjour, Madame, dit-il en arrivant auprès de la bonne femme. — Bonjour, jeune personne, répondit la sibylle. — Voulais-vous me dire ma bonne aventure, si vous plaît? — Très volontiers; et, parce que vous m'avez l'air d'une brave fille, ça ne sera que cinquante centimes. — Ça n vaut var-

ment point la peine d's'en passer. — Jeunesse, continue la devineresse, ce jeu de cartes m'apprend que vous avez plus d'un amoureux ; ce n'est pas bien. Celui que vous préférez est un blond ; mais ne vous y fiez pas, car il pourrait vous en cuire... » A ce moment, la brave femme laisse tomber une carte, et, en se baissant pour la ramasser, elle aperçoit le bas d'un pantalon, dont notre jeune homme a oublié de se priver. A cette vue, la brave femme perd la tête ; elle s'imagine, sans doute, que la prétendue jeune fille qu'elle a devant les yeux est un jeune garde champêtre ou un jeune gendarme ; elle se sauve à toutes jambes et va se perdre dans la foule, laissant le jeune homme et ses camarades rire à gorge déployée de l'aventure. Dans son trouble et sa fuite précipitée, la brave femme n'a pas ramassé sa carte. Que dira-t-elle quand elle apprendra que c'est l'*as de pique* ?

— Un citoyen habitué, par désœuvrement et par goût, à soigner lui-même le pot-au-feu domestique, prit un jour le premier panier qui lui tomba sous la main, et s'en alla quérir, en l'absence de sa femme, le classique morceau de bœuf d'un demi-kilogramme, qui constituait, avec le potage qui en dérivait et les légumes qui l'entouraient, le traditionnel repas de la famille pour le milieu du jour. La tranche de bœuf était fort appétissante, et notre homme, satisfait de la manière dont il avait été servi, s'en revint tout joyeux au logis, bien certain d'obtenir un succulent consommé. Déjà l'eau était sur le feu et faisait entendre ce léger frémissement

qui annonce qu'elle commence à prendre le degré de chaleur convenable. Le couvercle est levé, et notre homme verse en toute hâte le contenu du panier, sans plus s'occuper de la marchandise, dont il avait pu juger la belle apparence sur l'étal du boucher. — L'eau bout et l'écume apparaît à la surface. Le cuisinier volontaire entre immédiatement dans l'exercice de ses fonctions, et s'arme de la passoire pour enlever la mousse qui surnage sur le liquide en ébullition. Il remplit son office soigneusement et consciencieusement à quatre reprises différentes; mais, chose étrange! plus il se sert de l'écumoire, plus l'écume apparaît abondante. — Le moderne Vatel ne perd pas patience, il se remet courageusement à l'œuvre, et recommence à faire manœuvrer son instrument culinaire; mais la mousse surnage toujours. — Courbé en avant du feu, aspirant toutes les vapeurs de l'eau qui l'aveuglent et inondent son visage de sueur, il écume, il écume encore, il écume toujours, sans trêve ni répit, sans sentir le fléchissement de ses genoux ni la fatigue de son poignet. Inutiles efforts! l'écume devient à chaque instant plus rapide et plus pressée. — La passoire ne suffit pas: il s'empare d'un poêlon et veut d'un seul coup enlever cette fatale mousse qui semble sortir d'un vase ensorcelé, rien n'y fait; elle continue à couvrir l'eau, qui blanchit de plus en plus. — Désespéré, il court chez M. N..., son boucher, et, l'accablant de questions, il l'entraîne de force jusqu'à son logis, où il lui montre, d'un geste tragique, le li-

quide blanchâtre qui se répand à grands flots de la marmite bouillonnante. Le boucher n'y comprend rien, d'autant moins que sa ménagère s'est servie de même viande sans qu'aucun fait extraordinaire ait été remarqué par elle à cet égard. Toutefois, il veut venir en aide à son client, et tous deux accroupis près du foyer, tous deux armés d'une énorme cuiller à pot, ils écument, ils écument encore, ils écument toujours, mais sans obtenir, hélas ! de résultat. La colère s'empare du paisible bourgeois ; il accuse le boucher, il s'emporte, il l'injurie, et, furieux, il prend la marmite enchantée, et la jette, contenant et contenu, sur le pavé de la cour. Mais que s'en échappe-t-il donc ? Quel objet roule parmi les débris d'os et de viande ?... Un morceau de savon à demi-fondu, que la femme, revenant la veille du lavoir de ****, avait oublié dans son panier, et que notre homme, sans y prendre garde, avait culbuté dans la marmite avec le pot-au-feu renfermé dans le même panier.

— Arthur rencontre Jules à la porte de l'Opéra. « J'allais entrer, dit celui-ci, mais je viens de perdre mon billet. — Qu'à cela ne tienne, reprend Arthur ; je n'en ai pas plus que toi ; mais viens, nous allons entrer. » Et, s'avançant le premier, il dit au contrôleur, d'un ton d'autorité : « Laissez passer monsieur. » Et ils entrent tous deux. Ce que c'est que d'avoir de l'aplomb !

APPLAUDISSEMENTS. Les modernes applaudissent en battant des mains; — ils ont même des industriels qui se livrent à cet exercice pour de l'argent: — on les appelle des *Romains*, — probablement parce que les Romains n'ont qu'à s'applaudir de descendre des anciens maîtres du monde et d'habiter la ville éternelle. — Nous manifestons encore notre contentement en criant: *Bravo, Bravi, Brava*, ou encore: *Très bien, Vivat*, etc. — Dans la Rome antique, on comptait trois sortes d'*applaudissements* qui accompagnaient les acclamations: les premiers, appelés *bombi*, imitaient le bourdonnement des abeilles; les seconds, *imbrices*, parce que leur bruit ressemblait à celui de la pluie tombant sur des toits; les troisièmes, *testæ*, à cause de leur rapport avec le son des coquilles ou castagnettes. — On applaudissait encore, à Rome, en se levant, en portant les deux mains à la bouche, en les avançant vers ceux à qui on voulait faire honneur: c'est ce qu'on appelait *adorare, basia jactare*; on levait aussi les deux mains jointes, en croisant les pouces, et l'on faisait voltiger un pan de la *toge*. — De ces *applaudissements* dépendait la vie des gladiateurs et des malheureux qui luttaien dans les cirques avec les bêtes féroces, à une époque où l'on avait besoin de sang humain pour embellir les fêtes publiques. — De nos jours, c'est en toussant qu'on applaudit les organistes, ce qui ne laisse pas que d'être fort inconvenant.

AVARICE. Amour désordonné des richesses. — Passion cruelle, qui dessèche le cœur. — Désordre social, contraire à la charité et à la justice. — Il en est de cette passion extravagante comme du feu, dont la violence augmente à proportion de la quantité de matières combustibles qui lui servent d'aliment.

Harpagon, quelle horreur extrême !
Tes coffres sont de fer, de fer est ta cloison ;
Tout est de fer dans ta maison ;
Jusques au cœur du maître même.

— Un Anglais, homme très riche et encore plus avare, étant dans son lit de mort, pria son apothicaire, qui était à côté de lui, de lui donner une chemise qui se trouvait dans un tiroir qu'il lui désigna. « Mon Dieu ! lui dit l'apothicaire, à quoi pensez-vous, Monsieur, de changer de chemise en ce moment ? — C'est que j'ai ouï dire que ma chemise devait appartenir à ceux qui m'enseveliraient ; or, celle que je vous demande est vieille et déchirée ; ce sera bon pour eux. »

— On rapporte qu'une dame mourante se leva et souffla, en rendant le dernier soupir, un bout de chandelle qui brûlait auprès de son lit.

Au milieu d'un clergé près d'elle en oraison,
Des cierges Berthe encor veut épargner la cire ;
Elle ranime donc sa respiration
Pour un souffle de plus, et par ce souffle expire.

— Deux avares passaient la soirée ensemble. « Bah ! dit celui qui était chez lui, en soufflant la chandelle, nous n'avons pas besoin de lumière pour causer. » Alors l'autre ôte sa culotte. « Que faites-vous ? — Ma foi, compère, du moment qu'il n'y a pas de lumière, je puis bien économiser ma culotte comme vous économisez votre chandelle. »

— Un Anglais mourut à Londres, à l'âge de soixante-six ans, en laissant une fortune immense. C'était un homme fort extraordinaire. Il n'avait jamais voulu se marier ; personne ne se souvenait de l'avoir vu rire. D'une avarice sordide, il n'avait jamais acheté aucune partie de son habillement ; il a usé pendant toute sa vie la garde-robe d'un oncle qui avait été aussi avare que lui ; il raccommoait lui-même ses souliers. Personne que lui n'avait mis le pied dans sa chambre à coucher pendant les cinq ans qui ont précédé sa mort, et son appartement n'avait pas été balayé pendant le même espace de temps. Il ne se mouchait jamais qu'avec un morceau de papier. Il préparait lui-même son petit ordinaire, dont le lard faisait la base. Il avait imaginé de profiter de la couenne en la coupant par petites bandes qu'il faisait sécher, et dont il se servait pour attacher ses souliers ; mais il fut obligé de renoncer à cet usage, parce que les chiens venaient lui mordre les pieds pour avoir ses courroies. Enfin, sa manière de nourrir son chat était de le frotter avec de la couenne de lard : le pauvre animal passait ensuite des heures à se lécher.

— Un auteur anglais, qui a traduit dans sa langue *L'Avare* de Molière, fait ordonner par son avare que l'on écrive en lettres d'or cette sentence qui le charme : « *Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger.* » Un moment après, il songe qu'il lui en coûterait trop, et que cette maxime sera tout aussi lisible étant écrite avec de l'encre ordinaire. Ce traducteur, comme on voit, a renchéri sur l'original.

B

BABILLARD. Individu si plein de paroles qu'il parle éternellement sans le moindre bon sens, et néanmoins avec une aisance et une sécurité qui font douter s'il sait lui-même qu'il ne fait que parler. Il en est de ces ignorants babillards comme de ces petites bouteilles qui ont le col trop étroit : moins elles renferment de liquide, plus elles font de bruit en le répandant.

— Un babillard voyant que le père Lacordaire ne répondait rien à tous ses discours : « Je vous incommode peut-être, lui dit-il, et vous détourne de quelques pensées sérieuses? — Non, répondit le célèbre dominicain, continuez, je ne vous écoute pas. »

BAL. Assemblée où l'on imite la gaieté par des contorsions agréables.

— On lisait dernièrement sur une affiche :

« Bal *champêtre*, à Paris, rue de la Lune, au quatrième, sur le derrière. Prix du billet d'entrée pour un cavalier et une dame, 10 centimes, que l'on pourra consommer en rafraîchissements dans l'intérieur de la salle, tels que petits pains, flûtes et autres liqueurs fraîches. La salle est parfaitement illuminée ; on invite les amateurs à ne point tremper leurs pains dans les lampions, ainsi que cela est arrivé au bal de dimanche dernier. »

BALOURD, BALOURDISE. Le balourd est l'homme qui donne quelquefois de l'intérêt à la sottise. — En fait de balourdises, nous en pourrions citer un grand nombre ; nous nous bornerons à en rapporter quelques-unes, en renvoyant en même temps à l'article **NAÏVETÉ**.

— Un personnage dont le nom est assez indifférent à connaître était inquiet de ce que devenaient les vieilles lunes quand il y en avait de nouvelles. — Il demandait si les chiens du roi allaient à pied à la chasse. — Il demandait à une dame qui n'avait pas d'enfant si sa mère en avait eu. — En parlant d'une tempête sur mer, il disait que le vaisseau avait pris le mors aux dents.

— Un laquais eut un ordre de son maître d'aller voir l'heure à un cadran solaire ; après avoir bien regardé, ne s'y connaissant pas, il apporte le cadran à son maître en lui disant de chercher l'heure lui-même.

— Un avocat a mis en tête d'un livre de droit une

épître dédicatoire commençant ainsi : « A la Cour de Cassation : Madame, c'est avec un profond respect que j'apporte ce tribut de louanges aux pieds de votre sacrée personne, etc. »

— Une dame dont la géographie n'était pas la principale étude se faisait lire *Bajazet*; dans le moment où le lecteur dit : La scène est à Constantinople, « Ah ! ah ! s'écria-t-elle, je ne croyais pas que la Seine allât jusque-là ! »

— Deux huissiers, ayant été chargés d'une exécution, furent maltraités; ils ne manquèrent pas de dresser procès-verbal et d'exagérer les excès commis contre eux : « Lesquels assassins, disaient-ils, nous maltraitant et nous outrageant, soutenaient que nous étions des coquins, des fripons, des scélérats et des voleurs; ce que nous affirmons véritable; en foi de quoi, etc. »

BEAUTÉ. Magie de la nature, dont notre sensibilité assure l'effet, dont notre faiblesse augmente l'empire, et qui nous impose tour à tour la peine et le plaisir. Solon appelait la beauté une courte tyrannie; Platon, un privilège de la nature; Théophraste, une éloquence muette; Diogène, la meilleure recommandation; Théocrite, un serpent caché sous les fleurs; Bion, un bien qui ne nous appartient pas.

La différence de jugement sur la beauté varie selon les pays.

— Les Chinois exigent qu'un homme, pour être beau,

soit gros et gras, qu'il ait le front large, les yeux petits et plats, le nez court, les oreilles grandes, la bouche médiocre, la barbe longue et les cheveux noirs. Les femmes font consister le point le plus essentiel de leur beauté dans la petitesse des pieds. Sitôt que les filles naissent, les nourrices ont soin de leur serrer étroitement les pieds, de peur qu'ils ne croissent trop.

— La beauté des femmes de Cumana, dans l'Amérique méridionale, est d'avoir les joues maigres, un visage long et des cuisses extrêmement grosses. Pour cet effet, on leur presse, dans l'enfance, la tête entre deux cousins, et on leur lie fortement le dessus du genou.

— Les habitants des îles Mariannes sont fort curieux d'avoir les dents noires et les cheveux blancs.

— Chez les Arabes du désert, les femmes se noircissent le bord des paupières d'une poudre noire, et tirent une ligne de ce noir en dehors de l'œil, pour le faire paraître plus fendu (de même, en Europe, certains hommes se rasent les cheveux sur le devant pour paraître avoir le front très grand). En général, la principale beauté des femmes de l'Orient est d'avoir de grands yeux noirs, bien ouverts, et relevés à fleur de tête.

— Dans quelques autres pays, les femmes se font faire plusieurs raies bleues au visage, pour imiter les veines qui paraissent dans un teint uni et délicat.

— Un Français, voyageant dans les Alpes, attira tous les regards par sa figure; mais on trouvait qu'il lui man-

quait un grand agrément : « Le bel homme, disait-on, s'il avait un goître ! »

BÉGAYEMENT. Défaut de souplesse dans le mouvement des muscles de la langue et des lèvres, défaut dont une femme est rarement atteinte.

— François d'Etampes, marquis de Mauni, entra dans le cabinet de Louis XIII, qui donnait audience au cardinal de Richelieu, et répondit aux questions du roi en bégayant; le roi, qui bégayait aussi, crut que Mauni le contrefaisait; le prenant par le bras, il voulait le faire emmener par ses gardes. Heureusement, le cardinal apaisa le roi, et lui dit : « Votre Majesté ne sait donc pas que Mauni est né bègue! Pardonnez-lui donc, de grâce, un défaut dont il n'est pas même responsable à Dieu! » Louis XIII, honteux de sa vivacité, embrassa Mauni, et l'aima toujours depuis.

BIBLIOMANIE. Passion d'entasser beaucoup de livres, dont l'effet est de borner l'esprit, et qui n'attaque ordinairement personne autant que les gens qui en ont le moins.

— Le marquis de Méjanès, d'Arles, était connu par son goût pour cette espèce de livres qui n'ont de mérite que par leur rareté, et auxquels il mettait des prix extravagants. Instruit d'une vente qui devait se faire à Lyon, il en fit venir le catalogue, et écrivit à un de ses

amis en cette ville pour le prier de pousser pour lui à la vente, jusqu'à cinq louis, *La Règle des Feuillants*, petit in-12, sans lui donner d'autres détails; mais, craignant que cet ami ne fût à la campagne, ou ne négligeât une affaire à laquelle il mettait une grande importance, il écrivit encore à une autre personne pour lui donner la même commission, sans la prévenir qu'il en avait déjà chargé quelqu'un, la priant de pousser l'ouvrage jusqu'à six louis, et lui dit tous les motifs qui lui faisaient désirer cette acquisition. Le premier commissionnaire se rend à la vente. On expose *La Règle des Feuillants*: c'était un petit bouquin, de l'épaisseur d'un pouce environ, recouvert d'un vieux parchemin. Le prix en est porté à vingt sous, à trente, jusqu'à quarante; enfin il allait être adjugé à ce taux, lorsque le second correspondant arrive, et porte le prix à six francs. Les deux concurrents, sans se douter qu'ils agissent pour la même personne, se piquent de surenchère, au grand étonnement de tous les spectateurs, qui ne pouvaient concevoir cette folie, et l'ouvrage est adjugé à 130 fr. Alors le premier enchérisseur aborde celui qui avait soutenu l'adjudication et lui demande quel est le mérite d'un livre payé si chèrement. L'adjudicataire lui fait voir qu'à la page 161 de cette édition, on trouve une faute grave, à savoir : *Les religieux seront habillés de noir*, au lieu de : *seront habillés de blanc*. Il ajoute que l'imprimeur a commis d'autres bévues de ce genre dans différents articles de la règle, et que les Feuil-

lants avaient fait acheter et brûler toute l'édition, dont on n'avait sauvé que quatre exemplaires, dont celui-ci faisait partie. Les éclaircissements se prolongeant, chacun fit voir la lettre qu'il avait reçue de la même personne, et il fut évident que, moyennant cette double commission, le marquis de Méjanès avait payé 130 fr., sans compter les frais, ce qu'il aurait pu avoir pour 40 sous.

BIBLIOTHÈQUE. Dépôt de vérités et d'erreurs, où le mauvais l'emporte malheureusement souvent sur le bon. — Pharmacie et égout de l'esprit humain. — Meuble utile d'un savant; meuble de luxe et d'apparat chez un ignorant.

— Louis XI s'entretenant un jour avec des seigneurs de sa cour sur les belles bibliothèques, on lui dit qu'un gentilhomme qu'il connaissait en avait une très considérable. « Celui-là, dit le prince, ressemble à un bossu qui porte sa bosse derrière le dos sans qu'il la voie jamais. »

BIENSÉANCE. Conformité d'une action avec le temps, les lieux et les personnes. — On est parfois très sévère sur les bienséances, quoiqu'on ait le cœur corrompu.

.... Chastes sont les oreilles,
Encor que le cœur soit fripon.

BIENVEILLANCE. Qualité fort souvent équivoque

dans le monde ; ruse ordinaire des gens habiles, toujours nouvelle par le succès. Les yeux de la bienveillance sont toujours rians. Le favori à qui son maître parle sérieusement doit dire comme le comte de *** : « Je suis perdu : le prince ne m'a pas demandé des nouvelles de ma femme , et n'a point caressé ma levrette. »

BIZARRERIE. Voyez ORIGINALITÉ.

BONHEUR. Absence de tous les maux ; possession de tous les biens. — Chimère qu'on poursuit avec opiniâtreté sans pouvoir jamais l'atteindre.

— Être de raison avec lequel on amuse l'éternelle enfance de l'homme.

— Le bonheur n'est pas chose aisée ; il est très difficile de le trouver en nous , et impossible de le trouver ailleurs.

Il n'est point retiré dans le fond d'un bocage ,
Il est encor moins chez les rois ;
Il n'est pas même chez le *sage* ;
De cette courte vie il n'est point le partage ;
Il faut y renoncer, mais on peut quelquefois
Embrasser au moins son image.

BON MOT. Ainsi réputé en ce qu'il dit une chose que chacun pensait , et qu'il le dit d'une manière fine.
— Sujet de plus d'une dispute, et quelquefois la base des inimitiés les plus invétérées. — Répartie vive, gaie,

animée par une pensée qui frappe, qui surprend. — Impromptu que l'occasion fait naître.

— Un orateur perd la mémoire. Un plaisant se lève et dit : « Qu'on ferme la porte : il n'y a ici que d'honnêtes gens, il faut que la parole de Monsieur se retrouve. »

— Calino, fort accoutumé à mentir, racontait une nouvelle : « Je parie contre, dit H. de Balzac. — Vous auriez tort, lui dit à l'oreille Dantan, rien n'est plus vrai. — Eh bien ! si c'est vrai, pourquoi le dit-il ? »

— Romieu se présente chez le propriétaire d'un magasin de nouveautés, à Paris, qui a pour enseigne : *Aux Deux Magots*. « Monsieur, lui dit-il, je désirerais parler à votre associé. — Impossible, Monsieur. — Pourquoi ? — Je n'en ai pas. — Mais, alors, vous trompez le public. — Comment cela ? — Sans doute, puisqu'il ne trouve dans votre boutique que la moitié de ce que promet votre enseigne. »

— Le comte de Lauragais, bel esprit et anglo-mane, revenait d'Angleterre, où il avait été voyager. Il se présente à Louis XV pour lui rendre ses hommages. Le roi, mécontent de ses observations continuelles, lui demande avec humeur ce qu'il est allé apprendre en Angleterre. Le comte, piqué du ton de la question, répond très indécemment : « A penser, Sire. — Des chevaux », reprit le monarque vivement, et il lui tourna le dos.

— Un banquier anglais fut accusé d'avoir ourdi une conspiration pour enlever le roi Georges III et le con-

duire à Philadelphie. « Je sais très bien, dit-il aux juges, ce qu'un roi peut faire d'un banquier, mais j'ignore ce qu'un banquier peut faire d'un roi. »

— M. Millaud consultait un jour son architecte sur les moyens d'empêcher la cheminée de son cabinet de fumer. « Rien de plus aisé que de remédier à cet inconvénient : faites mettre un Anglais au haut de votre cheminée ; vous savez que ces gens-là attirent tout à eux. »

— H. de Balzac demande une chope dans une brasserie ; on la lui sert dans un verre sale, qui contenait un vieux résidu de citron qui avait servi, quelques jours auparavant, peut-être, à faire un grog. « Monsieur, dit de Balzac en s'adressant au garçon, un autre fois vous me servirez le citron à part. »

— On faisait mauvaise chère chez M^{me} d'Aligre, et l'on y médisait beaucoup. « En vérité, disait M. de Lauragais, si avec son pain l'on ne mangeait pas le prochain, il y faudrait mourir de faim. »

— Un jour, quelques conseillers parlaient trop haut à l'audience. M. de Harlay, premier président, dit : « Si ces Messieurs qui causent ne faisaient pas plus de bruit que ces Messieurs qui dorment, cela accommoderait fort ces Messieurs qui écoutent. »

— Dans un festin, le roi de Prusse porte le toast suivant : « Au vainqueur qui m'a rendu mes États ! » Napoléon I^{er} lui arrête doucement le bras et lui dit : « Mon cousin, ne buvez pas tout. »

— Grassot disait de Hyacinthe, qui a le nez fort long

et les narines très larges : « Quand il me parle de près, j'ai toujours peur qu'il ne me renifle. »

BONTÉ. Attendrissement naturel de l'âme.

— Le pardon des offenses est une des plus belles maximes du christianisme. Le R. P. de Ravignan ayant appris qu'un philosophe qui avait abusé de sa confiance était confiné dans un village où, vieux et infirme, il souffrait une extrême misère, fut trouver un des amis de cet homme, et lui donna cinquante louis, en lui disant : « Portez-les lui, mais ne lui dites pas qu'ils viennent de moi : il m'a offensé, il serait humilié de recevoir mes secours. »

— Le prince de Joinville, ayant formé des intelligences secrètes avec les ennemis de Henri IV, fut arrêté. La bonté du roi sauva le coupable. Il fit venir le duc et la duchesse de Guise, et leur dit : « Voilà le véritable enfant prodigue, qui s'est imaginé de belles folies ; je lui pardonne pour l'amour de vous, à condition que vous le chapitrez bien. »

— Le roi Charles X, se trouvant un jour à Fontainebleau, y vit une jeune fille qui puisait à grand'peine de l'eau hors d'un puits. Le monarque, qu'elle ne connaissait pas, lui demanda ce qu'elle faisait et qui elle était. « Je puis de l'eau, comme vous voyez, dit-elle, et je suis la fille d'une pauvre femme que je dois entretenir du peu que mon travail me fait gagner. Mon père a été militaire ; mais nous nous n'avons pas eu le

bonheur d'obtenir une pension. — Venez demain à la cour, répondit Charles X, j'y suis en crédit, et je tâcherai de vous y être utile. — Ah! mon cher Monsieur, répliqua la jeune fille, je crains fort que vous ne gagniez rien : le roi ôte plus volontiers qu'il ne donne. Ayez seulement la bonté de m'aider à mettre cette cruche d'eau sur ma tête. » Le monarque ne se le fit pas dire deux fois. Le lendemain il fit venir la jeune fille, qui, bientôt reconnaissant son souverain dans celui à qui elle avait parlé la veille, parut confuse et toute tremblante. « Rassurez-vous, lui dit avec douceur Charles X : j'accorde à votre mère une pension; mais, désormais, mon enfant, parlez avec plus de justice d'un souverain qui veut être le père, et non le tyran de ses sujets. »

BORGNE. *Malin comme un borgne*, dit un proverbe. On range, pour la malice et pour l'esprit, les borgnes dans la catégorie des bossus.

— Un borgne, rencontrant un matin un bossu, lui dit : « Mon ami, tu as chargé de bonne heure. — Tu penses qu'il est bon matin, répond le bossu, parce que tu n'as encore qu'une fenêtre d'ouverte. »

— Un particulier avait un œil d'émail, qu'il ôtait lorsqu'il se couchait. Se trouvant dans une auberge, il le donna à la servante, pour qu'elle le mit dans l'eau. Comme elle ne bougeait pas, il lui demanda ce qu'elle attendait. « J'attends, Monsieur, que vous me donniez l'autre. »

— Un borgne gagea contre un homme qui avait bonne vue qu'il voyait plus que lui. Le pari accepté, le borgne lui dit : « Vous avez perdu, car je vous vois deux yeux, et vous ne m'en voyez qu'un. »

BOSSU. Les bossus passent généralement pour avoir de l'esprit et de la gaieté.

— Un bossu par-devant répondit à un plaisant qui lui disait qu'ordinairement on portait son paquet par derrière, « qu'il en agissait ainsi pour se mettre à l'abri des filous ».

— « Monsieur, je ne suis pas le bossu que vous cherchez », dit un bossu à quelqu'un qui se méprenait en l'abordant, croyant le reconnaître.

— Un bossu enjoué entre dans une société où se trouve un bossu devant lequel il est dangereux de parler de bosses. Le premier dit à l'oreille de son voisin, de manière cependant à être entendu : « Ah ! mon ami, quelle bosse ! » Le voisin part d'un éclat de rire qui se communique à l'assemblée. Le second bossu jette sur l'homme à l'exclamation un regard de travers. Celui-ci, sans se déconcerter, hausse les épaules, et répond avec un sourire de pitié : « Ah ! Monsieur, quelle bosse ! — Monsieur, vous m'insultez, dit l'autre, et je veux en avoir raison : sortons ! — Eh ! Monsieur, quand nous sortirions, en seriez-vous moins bossu ? — Ah ! c'en est trop ! — Oh ! oh ! tu te fâches ! réplique froidement son confrère en lui tournant le dos ; frappe, si tu l'oses ! »

BRAVOURE. Fermeté de l'âme, qui nous fait nous exposer au danger par honneur ou par devoir, et quelquefois par un sentiment moins honorable. (Voyez *Courage.*)

— On vint dire au maréchal Bugeaud que les ennemis s'avançaient, et qu'il était essentiel de les envoyer reconnaître pour juger de leur nombre. « Nous les compterons, dit-il, quand nous les aurons défaits. »

— Ne sachant comment animer ses soldats, très mécontents d'être entrés en campagne sans être habillés, Murat leur dit : « Mes amis, consolons-nous, puisque nous avons le bonheur de nous trouver en présence d'un régiment vêtu de neuf; chargeons vigoureusement : *habillons-nous !* » Le régiment ennemi fut détruit.

— « Je te donne ce que tu m'ôtes », dit un soldat qui, après avoir reçu un coup mortel, eut encore assez de force pour renverser et désarmer celui qui l'avait blessé mortellement.

— « On dit que les ennemis sont nombreux », disait un officier à Kellermann. « Tant mieux, répondit celui-ci, nous en vaincrons davantage. »

— Les Turcs, maîtres de la Morée, attaquent en 1716 l'île de Corfou, dont les Vénitiens étaient en possession. Le comte de Schulembourg, après avoir épuisé, pour défendre cette place, ce que la valeur et l'expérience peuvent fournir de ressources, se voit réduit à l'extrémité par la perte de ses dehors, que les ennemis emportent avec une vigueur extraordinaire. Dans un état si désespéré en apparence, cet officier songe à se re-

mettre en possession de ce qui lui a été enlevé. Ses réflexions ne lui présentent qu'un seul moyen : c'est d'escalader l'ouvrage le plus considérable, d'où dépend le salut de la place, avant que les assiégeants s'y soient solidement établis. Il fait préparer sur-le-champ les échelles, et, se mettant à la tête des soldats les plus déterminés, il marche à l'ouvrage, y plante l'escalade, s'en rend maître, et taille en pièces tous ceux qui sont dedans. C'est peut-être le seul exemple que fournisse l'histoire d'assiégés qui, après la perte de leurs dehors, aient pensé à les escalader et réussi à les reprendre.

— Je ne sais plus quel duc d'Autriche, allié d'un roi de France, se trouvait à l'une de ces batailles mémorables où la nationalité française se débattait contre les envahissements de l'étranger. C'était à Crécy, à Poitiers, ou à Azincourt, peu importe : chacun de ces noms rappelle un glorieux souvenir comme celui que nous allons relever. Ce duc d'Autriche, couvert de blessures, ôta sa cotte de mailles après la bataille. Sa chemise apparut toute rougie de sang ; son ceinturon avait laissé une large barre blanche autour de ses reins : c'est à cause de ce fait glorieux que la maison d'Autriche porte, dans l'une de ses armes, *de gueules (rouge) à la face d'argent (blanc)*.

— Dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760, le chevalier d'Assas, en faisant une reconnaissance dans un bois voisin de Klostercamp en Westphalie, où était campé son régiment, rencontre une colonne ennemie qui s'avance en silence pour surprendre les Français. Il est

enveloppé et menacé de mort s'il dit un mot; mais lui, sachant que le salut de l'armée dépend de son cri d'alarme, n'hésite pas, et d'une voix forte : *A moi, Auvergne! ce sont les ennemis!* s'écrie-t-il, et il tombe percé de coups mortels. On fit de magnifiques funérailles à ce soldat courageux, et le vertueux roi Louis XVI créa une pension réversible à perpétuité sur l'ainé de la famille des d'Assas, pension que les républicains, un moment au pouvoir, qui s'intitulaient *patriotes*, supprimèrent.

— Au siège de Rome par les Français, en 1849, un soldat de la 5^e compagnie du 2^e bataillon du 66^e de ligne, nommé Brazier, se trouvant tout à coup isolé dans une masure et cerné par les républicains, alors maîtres de la ville éternelle, ceux-ci lui crient de se rendre. « Pas si bête! » leur crie-t-il, et il leur tire successivement dix coups de fusil. Quand il n'a plus de cartouches pour soutenir le siège, il tire sa pipe de sa poche, la bourre, l'allume tranquillement en attendant la mort. Les républicains se jettent sur lui, le renversent, et, le poignard sur la gorge, veulent le forcer de crier *Vive la République romaine!* « Vive la France! » crie-t-il de toutes ses forces. Il va périr assassiné, quand un officier italien lui sauve la vie. « Ne le tuez pas, s'écrie-t-il, c'est un brave! — Nous sommes tous comme cela dans mon pays », répond Brazier.

— Voici d'autres traits ayant eu le même théâtre. Un Romain tombe entre les mains d'un détachement français. Vaincu, il veut se tuer, disant qu'il est déshonoré.

« C'est nous qui serions déshonoré si nous vous laissons faire ! » s'écrient les soldats français, et ils l'empêchent d'accomplir son fatal dessein. Il se résigne à vivre... Peut-être ne demandait-il pas mieux.

— Un Romain tombe du haut d'une maison assiégée ; il ne s'est pas fait mal, mais il s'est livré lui-même prisonnier. « Ce n'est pas de jeu, cela ne compte pas, lui dirent les Français ; remonte là-haut et rebattons-nous. » Et il lui font la courte échelle pour qu'il rejoigne ses camarades. Un tambour, qui fut décoré de la croix de Légion-d'Honneur, accomplit cette action d'éclat : remplaçant un clairon et un tambour, tués successivement au même poste en sonnant et en battant la charge, il reçoit une balle dans sa caisse ; il la retourne stoïquement, et bat de l'autre côté. Une nouvelle balle lui brise le bras droit : sans sourciller, il change sa caisse de position et bat de la main gauche. Il continua jusqu'à ce que la perte de son sang l'eut abattu. — Dans un engagement, deux soldats, l'un Romain, l'autre Français, tombent blessés tous deux entre les combattants. Une cantinière de l'armée française s'élançe au milieu des balles pour les secourir... Alors les combattants, d'un commun accord, cessent le feu jusqu'à ce que la courageuse femme, aidée de quelques soldats français, ait emmené les deux infortunés. « Est-ce que le nôtre est prisonnier ? » crie un Romain. — Non, répond la cantinière, ce serait tricher ; on vous le renverra ce soir. » Le combat recommença. Dans la nuit, la cantinière et quatre soldats

français, portant le blessé sur un brancard, le déposèrent entre les mains de ses compagnons.

— Au siège de Sébastopol, en 1854, un zouave défendit lui seul un poste avancé en tirant avec une célérité incroyable plusieurs coups de fusil sur l'ennemi, et en variant les inflexions de la voix, ce qui faisait croire qu'il avait avec lui un assez grand nombre de camarades. Les Russes se retirent, lui se montre ensuite en regagnant le camp français, et montre toute la garde du poste en sa personne.

BRIGANDS. Les mœurs des brigands diffèrent suivant les pays qu'ils habitent. Les brigands anglais sont généralement polis : il est rare qu'ils dévalisent entièrement un voyageur ; ils lui laissent volontiers de quoi achever sa route. — Les brigands italiens et espagnols pillent souvent le chapelet à la main ; ils tuent souvent les passants ordinaires, presque jamais les ecclésiastiques. — En France, les brigands égorgaient les voyageurs lorsqu'on pendait pour vol ; ils se contentent aujourd'hui de dévaliser, parce qu'ils ne s'exposent plus qu'aux travaux forcés. Du reste, grâce à la vigilance de la police, les brigands sont devenus assez rares.

C

CAFÉ. Club de nouvellistes ; on y parle sans rien dire, on y discute sans s'entendre, on y politique sans avoir la moindre idée du gouvernement, on y médit sans aversion, on y calomnie pour parler, et l'on en sort sans savoir rien de plus que quand on y est entré.

CALEMBOUR. Espèce la plus fertile des jeux de mots ; se varie à l'infini, prête une sorte d'esprit à ceux qui n'en ont pas, et ne cesse de faire, depuis soixante ans, les délices du peuple. — On donne assez volontiers le nom de calembour à ce qui n'est qu'un jeu de mots.

Faites des calembours nouveaux,
A l'esprit vous pourrez prétendre ;
C'est l'art de tourmenter les mots
Pour empêcher de les comprendre.
Partout on fait des calembours,
Personne n'ose s'en défendre ;
Et voilà pourquoi de nos jours
On a tant de peine à s'entendre.

— Jules Janin, voyant jouer madame Ugalde, qui est ort maigre, dit : « Il n'est pas nécessaire d'aller à Saint-Cloud pour voir jouer les caux (les os). »

— Proudhon, renfermé à Sainte-Pélagie, voit entrer un particulier dans sa cellule, et lui demande ce qu'il

vent et qui il est : « Je suis , répond-il , le barbier de la prison. — Parbleu ! dit le prisonnier , vous auriez bien dû la raser. »

— Au milieu de la saison rigoureuse , un artiste pauvre alla trouver son oncle et le pria de lui avancer quelque finance pour acheter des habits. Le parent prétendit n'avoir pas d'argent ; mais il entreprit de remonter le moral de son neveu. « Ne te décourage pas , lui dit-il : quelques privations dans la jeunesse rendent l'existence plus douce dans l'âge mûr ; ensuite , puisque tu as du talent , pauvre aujourd'hui , tu seras peut-être riche demain. Console-toi , la vie a des *hauts* et des *bas*. — Je me consolerais , dit le neveu , si c'était des *hauts*... de chausse et des *bas*... de laine. »

— Un commis fut appelé en témoignage pour attester que son patron avait fait banqueroute et s'était enfui : « Oui , dit-il aux juges , je lève la *main* pour certifier qu'il a levé le *pied*. »

— Une princesse , à la campagne ,

Demandait à ses courtisans :

« Où sont donc mes moutons d'Espagne ?

— Ils sont là dans vos *champs bêlants* (chambellans). »

— Le duc d'Orléans était très gros ; en revenant de la chasse , il dit à quelqu'un : « J'ai pensé tomber dans un fossé. — Monseigneur , il en eût été comblé », dit un homme de sa cour.

— M^{***} était en procès pour une mauvaise affaire. Il tomba malade et mourut. Dubois, son médecin, disait « qu'il l'avait tiré d'affaire ».

— Le même médecin disait d'un autre malade qu'il traitait, qui passait pour un malhonnête homme et qui était à l'extrémité : « Il est bien mal, car il ne peut plus rien prendre. »

— Pendant une séance de l'Institut, le baron Gros s'amusait à dessiner une jeune Africaine qui faisait partie de l'Assemblée. « Ce dessin, lui dit Grétry, qui était placé à ses côtés, peut devenir précieux. — Oui, quand vous y aurez ajouté une pensée relative à votre art. » Grétry, s'emparant de ce croquis, écrivit au bas : « *Une blanche vaut deux noires.* »

— A l'inauguration du chemin de fer de l'Ouest, à Rennes, Paul de Kock payait fort cher, en compagnie de Delacroix, un fort mauvais souper. « Je n'ai jamais été à même, dit-il, de juger ce que l'on appelle un souper de roi, mais je sais maintenant à quoi m'en tenir sur les soupers de Rennes (*reine*). »

CALOMNIE. Mensonge qui a pour but de nuire au prochain ; inculpation quelquefois tissée avec art, mais qui, dans tous les cas, n'a que trop de chances de réussir. — Marteau de la vérité, du mérite et de la vertu. — Blessure dont on guérit rarement, et qui, quand on en guérit, laisse une cicatrice éternelle. — Manière d'assas-

sinier plus sûre, plus prudente et plus lâche qu'aucune autre.

La calomnie est l'arme la plus tenace et la plus perfide des zoïles de la plume. Elle prend l'honneur des gens comme dans un filet. Les calomniateurs ont pour complices les méchants, les jaloux, les bavards, les imbeciles, les *gens d'esprit*, qui, pour la gloire de faire un bon mot, sacrifient tous les jours non-seulement l'honneur de leur meilleur ami, mais encore le leur propre.

— Les uns répondent à la calomnie par le silence du mépris, d'autres par des explications au public, d'autres par des aveux narquois. Parmi ceux-ci, un auteur nous a fourni un exemple qui ne manque pas d'esprit. Un journal de Paris avait imprimé ceci sur son compte : « *M. Léon Gozlan a été marin ; sur le vaisseau à bord duquel il servait, il a suscité une révolte et tué le capitaine.* » Notre auteur s'empressa d'écrire au directeur du journal susdit :

« Monsieur,

« Vous dites que j'ai été marin, cela est vrai : j'ai vécu trois mois sur un navire avec des Cafres tout nus, que j'ai regrettés bien souvent en face des habits noirs. Vous ajoutez qu'à bord j'ai suscité une révolte et tué le capitaine : cela est encore plus vrai. Mais vous oubliez un détail intéressant pour l'avenir : après avoir tué le capitaine, *je l'ai mangé.*

« Agréez, etc. »

Et notre auteur ajoutait en racontant ce fait : « Quand on réclame, il faut toujours *manger le capitaine*. »

— « J'ai pris le parti, dit un écrivain, de ne jamais faire attention à certaines attaques; je tiens même à honneur d'être insulté par certaines gens : c'est une marque de succès. J'ai remarqué que les chiens n'aboient que contre les roues qui tournent. »

— « En dehors de l'Eglise, a dit un publiciste catholique, il n'y a qu'un auditoire passionné, dont nous méprisons les outrages et dont ne voudrions pas obtenir les applaudissements. » Chrétien résigné, ce publiciste est sans murmures; écrivain habitué aux injustices et aux calomnies, il continue d'y répondre par ses œuvres; le public le venge des envieux. Il trouve aussi une compensation à ses douleurs au fond de sa conscience.

— Un calife avait condamné un calomniateur à subir la peine de mort. Un grand de la cour de ce prince, s'intéressant pour le coupable, présenta au calife une requête accompagnée d'une somme d'argent de 2,000 dinars. Mais le calife se contenta de répondre au courtisan : « Va me chercher un homme aussi coupable que cet imposteur, qui diffame l'innocence, je le ferai mourir sur-le-champ et te donnerai 10,000 dinars. »

— Un quaker, est-il dit dans un apologue, passant par un grand chemin, son cheval marcha sur un chien qui lui mordit la jambe, et faillit démonter le cavalier. Celui-ci dit froidement : « Je ne porte point d'arme, je ne tue pas; mais je te ferai mauvaise renommée. » Là-

dessus , ayant aperçu des gens qui travaillaient près de là dans les champs , il se mit à crier : *Au chien enragé !*
Dans l'instant la pauvre bête fut assommée.

CARACTÈRE. Présent de la nature que l'on ne montre guère dans l'état où on l'a reçu.

CARACTÈRE NATIONAL. Il ne faut pas juger le caractère d'un peuple dans les révolutions. Comment se flatterait-on d'être juste si l'on appréciait l'atmosphère d'après les nuages, la mer d'après les tempêtes, et la terre souvent d'après les volcans ?

CARICATURE. Charge au crayon ou en peinture. Arme dangereuse, dont la blessure guérie conserve assez souvent la cicatrice.

CHANSON. Espèce de petit poème lyrique fort court, que l'on chante pour éloigner quelques instants l'ennui si l'on est riche, et pour supporter plus doucement l'infortune si l'on est pauvre. — Instrument politique dont l'effet ne manque jamais en France. On disait autrefois du gouvernement français que c'était « une monarchie absolue tempérée par des chansons ».

— Méry ayant fait une chanson gastronomique sur les pâtés du meilleur pâtissier de *son endroit*, celui-ci crut ne pouvoir mieux lui témoigner sa reconnaissance qu'en lui envoyant un des objets qu'il avait chantés. Le

poète marseillais fut d'abord enchanté de l'ouvrage ; mais, ô douleur ! en achevant le dernier morceau, il reconnaît, dans le papier sur lequel on l'avait fait cuire au four, l'exemplaire de sa chanson dont il avait adressé l'hommage au pâtissier. Furieux, il court chez lui et l'accuse du crime de *lèse-poésie*.... « Eh ! Monsieur, répond l'artiste sans se déconcerter, pourquoi cette colère ? J'ai suivi votre exemple : vous avez fait une chanson sur mes pâtés, et moi j'ai fait un pâté sur votre chanson. »

CHARITÉ. Amour de Dieu et des hommes. La mère de toutes les vertus. Dévouement incessant des âmes religieuses, qui ne conçoivent pas d'autre bonheur que celui qu'elles donnent.

— On lit dans l'Évangile : « Un Samaritain passant son chemin à l'endroit où était cet homme, il fut touché de compassion. Il s'approche donc de lui, verse de l'huile et du vin dans ses plaies et les bande, et, l'ayant mis sur son cheval, il l'emmena dans l'hôtellerie et eut grand soin de lui. »

— Un maître d'école, d'un caractère très violent, demandait un jour à l'un de ses élèves : « Qu'est-ce que la charité ? » Comme le pauvre enfant ne répondait pas immédiatement à sa question, le cruel instituteur lui tira les oreilles jusqu'au sang. « Aïe ! aïe ! s'écria la jeune victime, je crois plutôt que c'est vous, Monsieur, qui ne savez pas ce que c'est que la charité ! »

— Une femme fort pauvre, qui avait la consolation d'avoir une fille vertueuse, reçoit du cardinal Donnet un mandat de cinq cents francs. Elle le lui renvoya en lui écrivant : « Je ne demandais pas tant à Monseigneur; certainement Votre Eminence s'est trompée. — En effet, dit le cardinal, je m'étais trompé : le procédé de cette dame me le prouve. » Et au lieu de cinq cents francs il en écrivit cinq mille sur le mandat, et le lui fit remettre par l'un de ses vicaires.

— Les archevêques de Paris, avant la révolution de 1789, possédaient à Conflans, près de Paris, une maison de campagne, où fut exilé Mgr de Beaumont à l'époque du jansénisme, en 1754; prélat vertueux et antinovateur, il était d'une charité dont le trait suivant peut donner une idée. Etant sorti seul un jour de son château de Conflans pour se promener dans la campagne, un vieil officier l'aborde et lui fait le tableau de son infortune. « Monsieur, lui dit le prélat, je n'ai point d'argent sur moi, ni à Conflans; venez dans huit jours à l'Archevêché, et ne soyez plus en peine de votre sort ni de celui de votre famille. En attendant, voici ma montre; elle a quelque valeur, disposez-en. »

— Saint Vincent de Paul, à qui l'on doit l'institution des Filles de la charité, l'établissement pour les enfants trouvés, et une foule d'autres fondations pour le soulagement de l'humanité souffrante, avait été nommé aumônier général des galères par Louis XIII. Il y prit les fers d'un forçat, plus malheureux que coupable, et qui,

par sa présence, pouvait rendre la vie à sa famille désolée. Le saint resta plusieurs semaines enchaîné sur les galères sans avoir été reconnu, et pendant le reste de sa vie il eut les pieds gonflés de l’empreinte honorable des fers qu’il avait portés.

— En 1788, un homme, arrêté le soir pour dettes, demande un référé chez le lieutenant civil du Châtelet. Touché de ses malheurs, mais ne pouvant le dispenser des formes rigoureuses, le magistrat le laisse conduire en prison ; à peine est-il sorti que cet homme respectable se rend incognito à la prison avec la somme due, et évite au débiteur, dont il avait reconnu la bonne foi, l’horreur de passer une nuit en prison. Ce magistrat, aussi charitable qu’intègre, était M. Angray d’Alleray, qui porta sa tête sur l’échafaud révolutionnaire pour avoir envoyé des secours à ses enfants émigrés.

— Au milieu des rigueurs de l’hiver, un riche fermier d’un village de Bourgogne revenait du moulin avec un demi-sac de farine. Au détour d’un bois, un de ses voisins, armé d’un bâton, lui demande ce sac avec menaces. Le cultivateur, alerte et vigoureux, étonné d’un pareil trait de la part d’un homme qu’il connaît, saute à bas de son cheval, le saisit au collet et le terrasse en lui disant : « Tu vois qu’il ne tient qu’à moi de t’assommer. — Assomme-moi, dit l’autre, ou donne-moi ta farine : car je meurs de faim, ainsi que ma famille. — Tu meurs de faim ! reprit le fermier ; il fallait le dire : prends ce sac, dont je te fais présent. » L’animal, se sentant dé-

barrassé de son fardeau, galope à la ferme. Effrayée de le voir seul, la fermière court sur la route, suivie de ses domestiques. Elle aperçoit de loin son mari, venant tranquillement; elle l'interroge; il lui raconte en particulier ce qui lui est arrivé. La femme, de retour à la maison, pense que, puisque ces malheureux ont si faim, ils ne pourront pas attendre que la pâte soit cuite; elle prend un pain, qu'elle cache, et vole chez les pauvres gens, qui se disputaient la farine avant qu'elle fût pétrie. Elle fut accueillie avec toutes les marques de la plus vive gratitude. Elle leur promit de ne pas les abandonner, et, par cette charité, elle sauva une famille du désespoir et du déshonneur.

— Une pauvre veuve avait un fils, que la misère destinait comme elle à l'état de domesticité. Cet enfant profite d'un de ces établissements où de bons prêtres enseignent gratuitement à la jeunesse des talents honnêtes et utiles. Son amour du travail est récompensé par des progrès rapides; il mérite d'obtenir une place où il pourra vivre honnêtement; mais pour se rendre à sa destination, pour y paraître et s'y maintenir convenablement selon sa situation actuelle, il a besoin de vêtements, de linge et d'autres petits secours. La mère est hors d'état de les lui donner. Un vieux chanoine, qui n'est allié en aucune manière à cet enfant, mais qui connaît la pauvreté de la mère et l'émulation de l'enfant, instruit de l'embarras qui pouvait faire manquer le bonheur de cet enfant, si personne ne l'aide sur-le-champ, porte à

cette femme cent écus , et lui dit : « Tenez, habillez votre fils ; qu'il parte, et recommandez-lui de bien se conduire ; il me rendra cette somme lorsqu'il le pourra ; s'il ne le peut pas , je la lui donne , pourvu qu'il vous soulage dans votre vieillesse. »

CHAT. Animal indépendant, qui ne conserve aucun attachement pour son maître, mais bien pour l'édifice qui l'a vu naître ou pour celui où il a été élevé.

— Le 20 mars 1815, au soir, à peine rentré aux Tuileries, des employés attachés à la personne de Louis XVIII vinrent présenter à Napoléon I^{er} leurs services : « Allez, Messieurs, leur dit le fugitif de l'île d'Elbe, je n'ai pas besoin d'hommes qui sont de la nature des chats : le chien fidèle suit son maître, tandis que vous autres, vous êtes plutôt attachés aux murs de l'édifice qu'au maître qui y demeure. »

CIVILITÉ. Talleyrand la définissait une vertu de mise et de parade, caressant également tout le monde, et il ajoutait que « les hommes qui ne coûtaient que quelques belles paroles, ou un coup de chapeau, étaient achetés à bon marché ».

CLÉMENCE. Pardon et oubli des injures ; vertu des rois.

— Cicéron disait à César : « Vous n'avez rien de plus grand dans votre fortune que le pouvoir de sauver tant de

citoyens, ni de plus digne de votre bonté que la volonté de le faire. »

— On dit à Charlemagne que quelqu'un avait mal parlé de lui. Il demanda si cette personne avait cent mille hommes ? On lui répondit que non. « Eh bien, reprit l'empereur, je ne puis lui rien faire ; s'il avait cent mille hommes, je lui déclarerais la guerre. »

— Un soldat de l'armée de saint Louis ayant déserté pour la troisième fois, il le fit venir, et lui demanda en quoi son service lui déplaisait. « La fortune, Sire, répondit-il, ne nous a point accompagnés dans nos trois campagnes, il faut bien l'aller chercher ailleurs. — Mon camarade, reprit avec bonté le roi, je veux que tu en fasses encore une avec moi, et, si elle ne nous réussit pas, oh ! pour le coup, nous désertérons tous les deux. »

— La clémence enchaîne les cœurs avec des liens éternels. Henri IV demandait au jeune duc de Montmorency quelle était la plus grande vertu d'un roi. « La clémence, répondit le duc. — Pourquoi la clémence plutôt que le courage, la libéralité et tant d'autres qualités que doit avoir un roi ? — C'est qu'il n'appartient qu'aux rois de pardonner en ce monde. »

— Un poète satirique avait fait des vers contre un ministre et quelques courtisans ; il n'avait pas même épargné le roi de Naples, Ferdinand II ; ils lui portèrent leurs plaintes. Après avoir lu les vers, le prince leur dit : « Comme j'ai part avec vous à l'injure, je désire

que vous preniez part avec moi au mérite du pardon que je lui accorde. »

COMÉDIEN. Voyez ACTEUR.

COMPLIMENT. Affection en peinture ; mensonge obligeant qu'on reçoit et qu'on rend sans y ajouter foi, et même sans vouloir y faire croire. Toutefois, il est des compliments sincères et mérités : par exemple, rien de plus flatteur que ce que dit Henri IV au duc d'Aumont, en le faisant placer à table à côté de lui, le soir de la bataille d'Ivry : « Il est bien juste que vous soyez du festin, après m'avoir si bien servi le jour de mes noces. »

— Le maréchal duc de Malakof, au retour d'une excursion qu'il avait faite dans les environs de Paris, fit arrêter sa voiture à la barrière de l'Étoile, pour donner le temps aux commis de faire leur visite. Il s'en présenta un qui le reconnut sur-le-champ, et qui lui dit, en refermant la portière : « Excusez, Monseigneur, les lauriers ne payent pas de droits. »

COQUETTERIE. Art inventé par la fausseté dont le mépris est le résultat.

On a dit des coquettes :

Au dedans ce n'est qu'artifice,
Et ce n'est que fard au dehors ;
Otez-leur le fard et le vice,
Vous leur ôtez l'âme et le corps.

— Une coquette, célèbre par ses pratiques illustres et l'éclat de ses intrigues, fut exilée au fond de la Bretagne par une lettre de cachet. Elle soupçonna M. de Harlay d'être l'auteur de sa disgrâce, et lui en fit ses plaintes. Ce magistrat, peu sensible à son malheur, prit le parti de la railler. « Vous en parlez bien à votre aise, lui dit-elle; vous seriez bien embarrassé si l'on vous reléguait à une si grande distance. — Il est vrai, répondit le magistrat, que mon embarras serait plus grand que le vôtre, car vous pouvez faire votre métier partout, et je ne puis faire le mien qu'ici. »

COULEURS (PROPRIÉTÉS CARACTÉRISTIQUES DES). Le *rouge* est l'emblème de la force, de la puissance, de la richesse, du courage, d'une bonne santé, de l'emportement, de la colère, de la violence. L'*orange* signifie satisfaction, calme de l'âme, sentiment du beau, de l'opulence, du goût, de l'amour-propre et du respect de soi-même. Le *jaune* caractérise l'homme faible et aussi l'homme pacifique, content de peu, bon fils, bon père, bon époux, détestant les disputes, les procès, et encore l'homme d'une santé chancelante. Le *vert* est le signe de l'espérance, d'une bonne réussite, d'un prompt retour à la santé, d'un changement de position heureux, d'une vieillesse vigoureuse, longue et exempte d'infirmités. Le *bleu* est l'emblème d'un caractère turbulent, avide, peu délicat sur les moyens de s'enrichir, égoïste, fanfaron, inconstant, menteur. Le *violet* est le signe de l'in-

nocence, de la bonté, de l'amabilité, de la facilité de pardonner, de l'amour de la retraite. L'*indigo* signifie piété, savoir, dignité, chasteté, discrétion, bonté, humanité, charité, amour des arts. Le *noir* est signe de deuil, perte, malheur, mort, maladie mortelle, calamité. Le *blanc* annonce la candeur, le repos de la conscience, la probité scrupuleuse, de grandes richesses noblement acquises.

COURAGE. Vertu de tempérament, qui fait braver le danger et ses suites, que l'éducation et l'amour de la gloire perfectionnent, et quelquefois même font acquérir. L'homme courageux voit le danger et l'attend; l'homme téméraire s'y jette tête baissée.

— A la bataille de Minden, le corps des grenadiers de France, que commandait M. de Saint-Pern, était exposé au feu d'une batterie qui en emportait beaucoup. Celui-ci, tâchant de leur faire prendre patience, se promenait devant la ligne, au petit pas de son cheval, sa tabatière à la main. « Eh bien ! mes enfants, leur disait-il en les voyant un peu émus, qu'est-ce que c'est ? du canon ! Eh bien ! ça tue, ça tue ; voilà tout. »

— Le jour de la prise de Spire, Guye, étant d'ordonnance auprès du général, est chargé de s'assurer si la seconde porte de la ville est ouverte, avec ordre, dans ce cas, d'y pénétrer pour y reconnaître la situation de l'ennemi. Guye part, franchit la porte, traverse plusieurs rues sans rencontrer personne. Arrivé sur la place où

les ennemis s'étaient rangés en bataille, il crie à leur chef de mettre bas les armes. Au même instant, il reçoit trois balles dans ses habits; son cheval, percé de coups, s'abat sous lui. Deux Croates, le croyant hors de combat, fondent sur lui pour le dépouiller; Guye parvient à se dégager, tue l'un et l'autre avec ses pistolets, et gagne une rue détournée, où il combattait encore lorsque les Français s'emparèrent de la ville. Personne ne contesta à Guye l'honneur d'y être entré le premier.

— Au même siège, pendant que la canonnade durait encore, Lutau, aide de camp français, après avoir donné le premier coup de hache dans la porte, entre dans la ville pour reconnaître les dispositions de l'ennemi. Aussitôt il est entouré et on lui crie : « Prisonnier ! prisonnier ! — Comment, répond Lutau, un aide de camp prisonnier ! Impossible, mes enfants ! » Il pique des deux, lève son sabre, et fend la tête à un officier mayençais qui lui avait donné un coup d'épée dans le côté; puis il s'élançe sur les ennemis, en renverse plusieurs, échappe à la fureur des autres, revient vers les siens à travers une grêle de balles qui blessent son cheval et percent son uniforme.

— A l'affaire d'Hondscoote, le 6^e régiment de cavalerie française, rangé en bataille derrière les lignes d'infanterie, attendait le moment d'agir : on demande des cavaliers de bonne volonté pour porter des cartouches à quelques bataillons qui s'avançaient en faisant un feu terrible sur les redoutes. Les cavaliers, au travers d'un

nuage de balles, s'empresstent de porter des secours à leurs frères d'armes; rien ne ralentit leur ardeur. Un d'entre eux, nommé Mandement, se porte vers les bataillons et leur dit : « Camarades, voulez-vous des cartouches ? — Non, camarade, nous ne tirons plus, nous chargeons à l'arme blanche. » En se retirant, le cavalier aperçoit dans un pré dix ou douze soldats d'infanterie. Croyant que c'étaient des Français, il marche vers eux avec sécurité, et leur offre des cartouches. « Apportez », lui crient-ils. Le cavalier franchit la haie, reconnaît son erreur, mais trop tard, et est entouré. « Rends-toi ! » lui disent-ils. En même temps ils se saisissent des rênes de son cheval et s'emparent du passage. Le cavalier fait semblant de se rendre et jette à terre son sac de cartouches. Les ennemis lâchent aussitôt les rênes pour les ramasser; Mandement tire son sabre, frappe de droite et de gauche, et arrache le drapeau. A peu de distance il se voit entouré par un bataillon ennemi, il le traverse au milieu du feu et des baïonnettes, sans se dessaisir de son drapeau. Il distingue le capitaine, qui était en avant, et tombe sur lui à coups de sabre, en criant à haute voix : « Voilà la cavalerie qui vient vous charger.... » Le bataillon ennemi, saisi d'une terreur panique et croyant déjà la cavalerie au milieu de ses rangs, jette bas ses armes, ses havre-sacs, et prend la fuite. Mandement se saisit du capitaine, et loin d'abandonner le drapeau, le lui fait tenir, et les ramène tous deux.

— Après la malheureuse bataille de Rosbach, les hussards noirs du roi de Prusse poursuivaient les troupes françaises avec acharnement. Un général prussien s'approche, et voit un grenadier français qui était aux prises avec six hussards; il était retranché derrière une pièce de canon, et jurait, en combattant toujours, de mourir plutôt que de se rendre. Le général, admirant son courage, lui dit, après avoir ordonné aux siens de cesser le combat : « Rends-toi, brave soldat, le nombre t'accable; la résistance serait inutile. — Je laisserai ces gens-ci et je rejoindrai mon drapeau, ou ils me tueront. — Ton armée est en déroute. — Je ne le sais que trop; mais, Monsieur, si nous avons un général comme le roi de Prusse ou le prince Ferdinand, je fumerais tranquillement ma pipe dans l'arsenal de Berlin. — Je te donne la liberté. Hussards, suivez-moi; et toi, brave grenadier, prends cette bourse, et va rejoindre ton corps. Si le roi, mon maître, avait cinquante mille soldats comme toi, l'Europe entière n'aurait que deux souverains : Frédéric et Louis. — Je le dirai à mon capitaine; mais gardez votre argent : en temps de guerre, je ne mange de bon appétit que celui de l'ennemi, et vous, vous êtes digne d'être Français. »

— Un amiral anglais invite Jean Bart à venir le visiter sur son vaisseau. Celui-ci refuse. « Jean Bart a peur », dit l'Anglais. Ce propos est répété au célèbre marin, qui se rend de suite à bord du vaisseau amiral anglais. Après le dîner, Jean Bart invite l'Anglais à le

venir voir à son tour. Le lendemain, Jean Bart étant à son bord, s'assoit sur un tonneau de poudre et y allume froidement sa pipe. « Que faites-vous ? s'écrie l'amiral anglais en pâissant. — N'avez-vous pas dit que Jean Bart avait peur ? » réplique ce dernier.

— Deux soldats, aigris par différentes querelles, s'étaient inutilement battus à l'arme blanche sans parvenir à se blesser ni l'un ni l'autre. Peu satisfaits de ce combat, ils convinrent de prendre des armes moins douteuses : des pistolets. Celui des deux à qui le sort avait accordé l'avantage de tirer le premier lâche son coup et manque son adversaire. « Tu peux me tuer, dit-il, je t'ai manqué, venge-toi. » Mais son camarade jette son arme, le serre dans ses bras et lui demande son amitié.

— Julien Collardeau, poète français qui écrivait sous Louis XIII, et l'un des plus zélés panégyristes de Richelieu, fit en son honneur un poème dans lequel il osa, à côté de l'éloge de son héros, placer celui du duc de Montmorency, que Richelieu avait immolé à son ressentiment. Il ne craignit pas de dire aux mânes de ce guerrier malheureux :

Tes sublimes vertus, dignes d'un meilleur sort,
Effacent à nos yeux la honte de ta mort.

— Boissy-d'Anglas, étant président de la Convention au 1^{er} prairial an III (20 mai 1795), se contenta de saluer avec respect, et sans s'émouvoir, la tête sanglante

du député Féraud, que la révolte lui présentait au bout d'une pique.

— Dans la guerre de Crimée, en 1855, un sous-lieutenant français est blessé dans un combat; son frère, qui servait dans la même compagnie, vole à son secours : « Laisse-moi, lui dit le blessé, retourne à ton poste et fais ton devoir. » Et il expire.

— Dans la même campagne, un sous-officier français était en patrouille avec sept de ses camarades; attaqués par plus de cinquante Russes, ils tiennent ferme; sept sont couchés par terre; le sous-officier reste seul. « Rends-toi, ou tu es mort, dit un Russe. — Vive la France ! » répond-il en lui brûlant la cervelle; mais aussitôt il tombe lui-même percé de coups.

— Devant Sévastopol, un gendarme français aperçoit cinq Russes qui emmènent cinq prisonniers anglais, liés et garrottés; il oublie qu'il est seul, et, n'écoutant que son courage, il fond avec la rapidité de l'éclair sur les Russes, les charge avec tant de vigueur et d'adresse qu'il parvient à les mettre en désordre et à leur arracher leur proie. Cependant, encore en présence de l'ennemi, il aperçoit qu'il a laissé tomber la bague d'un de ses pistolets; il met pied à terre, la ramasse, remonte à cheval, et en impose tellement à ses ennemis par sa hardiesse et son sang-froid que ceux-ci, au lieu de profiter de l'avantage qu'il leur a donné sur lui, ne pensent qu'à fuir. Le gendarme ramène en triomphe les cinq prisonniers dont il a brisé les fers.

COURTISANS. Caméléons de cour ; singes du maître.
Mendiants bien vêtus, mais sans dignité et sans honneur :

Leur valeur dépend de leur place :
Dans la faveur des millions,
Et des zéros dans la disgrâce.

— On présentait à Louis XIV un officier pour remplir une place. « Il est trop âgé, dit le roi. — Sire, reprit l'officier en habile courtisan, je n'ai que quatre ans de plus que Votre Majesté, et j'ai encore vingt-cinq ans à la servir. » Le roi lui accorda ce qu'il demandait.

— « Quelle heure est-il ? demandait Louis XIV. — Sire, l'heure qu'il plaira à Votre Majesté », répondit un courtisan.

— « Oui, nous mourrons tous », disait un courtisan ; mais, apercevant Louis XIV, il se reprend aussitôt pour ajouter : « Oui, Sire, *presque tous !* »

— Un jour, Louis XIV jouant au tric-trac, il y eut un coup douteux. On discutait : les courtisans gardaient le silence. Le comte de Grammont entre : « Jugez-nous, lui dit le roi. — Sire, c'est vous qui avez perdu, dit le comte. — Eh ! comment pouvez-vous décider contre moi avant de savoir ce dont il s'agit ? — Eh ! Sire, ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause ? »

— Louis XIV, étant à Fontainebleau, se plaignait un jour au marquis de Cavoix, maréchal-des-logis de sa maison, de ce que les seigneurs de la cour étaient mal logés. M. de Cavoix s'excusait sur ce que le château n'était pas assez grand pour contenir une cour aussi nombreuse. « Mais, dit le roi, Fontainebleau n'est pas bâti d'aujourd'hui ; on y tenait cour du temps de François I^{er}. Sous Henri, mon grand-père, il y avait assez de place, de même que sous le roi mon père. — Ah ! Sire, Votre Majesté me parle là de grands rois, mais qui pourtant ne peuvent lui être comparés. »

— Créqui, à l'âge de treize ou quatorze ans, tirait au blanc avec le dauphin, qui mit à un pied du but. Créqui, qui tirait très bien, lâche son coup, et met à six pieds du but. « Ah ! petit serpent, dit M. de Montausier, il faudrait vous étouffer. »

— Un prince dont les dents étaient tombées en grande partie s'en plaignait à un courtisan qui les avait très belles, et qui lui répondit en ôtant son superbe ratelier : « Eh ! mon prince, qui est-ce qui a des dents ? »

— Richelieu se délassait volontiers des travaux de son cabinet par de petits jeux d'exercice. Antoine de Grammont le surprit un jour, tout seul et en veste, s'exerçant dans son cabinet à sauter contre un mur. L'adroite courtisan, témoin d'une occupation si contraire au sérieux de la dignité du ministre, s'en tira en homme d'esprit : « Je parie, dit-il, que je saute aussi bien que Votre Excellence. » Aussitôt, quittant son habit, il se

mit à sauter avec le ministre. Ce trait d'adresse fit sa fortune.

CRINOLINE. Un monsieur passait sur le trottoir de la rue Laffitte. Tout à coup il s'aperçoit que son chemin est barré, non par ces tas de pierres que jadis, sous la royauté de juillet, on appelait des *Rambuteau*, mais par un certain amas de soie, de dentelles et de crinoline. C'était une élégante qui cheminait majestueusement, embastillée dans une colossale cage d'acier. Le ruisseau coulait assez large au bas du trottoir, notre homme n'y veut pas mettre le pied ; d'ailleurs il faut qu'il entre chez le marchand de tableaux devant lequel la dame est en extase. Il appuie donc légèrement la main sur le côté gauche du jupon Malakof, afin de se frayer un passage. La belle, offensée, le toise dédaigneusement, et laisse échapper de ses lèvres roses des épithètes peu polies. Le monsieur, qui sait vivre, retire son chapeau, et dit à la dame : « Pardon, je ne savais pas qu'en touchant à la cage, je faisais du mal à l'oiseau. »

— Un agent de police de Boston avait cité devant le juge correctionnel une jeune et belle dame fort connue, l'accusant d'obstruer les trottoirs de Washington street par un trop grand développement de crinoline. Le juge demande où est la prévenue. L'agent répond qu'elle est à la porte et qu'elle attend, mais qu'on a essayé en vain de la faire entrer, la porte étant trop étroite. Le juge

déclare le cas fort extraordinaire, et ajoute que, la Constitution garantissant la publicité des débats, il ne peut autoriser cette dame à obstruer ainsi l'entrée du prétoire. Force fut alors de recourir à la grande porte, et, comme celle-ci est très large, la délinquante put ainsi pénétrer dans la salle sans trop de froissement. L'agent dépose ainsi : « Madame occupait toute la largeur du trottoir ; j'ai été obligé de sauter une douzaine de fois sur la chaussée pour la laisser passer. Je me suis même trouvé en contact avec une voiture, et j'ai failli être écrasé. Serait-ce la ville ou la dame qui payerait une pension à ma veuve, si j'étais tué? — *Le juge* : La rotondité de la prévenue ne provenait-elle pas de quelque cause naturelle? — *L'agent* : Non, Monsieur. D'ailleurs, je suis père de seize enfants, et j'ai même le bonheur d'en attendre un dix-septième le mois prochain, et jamais ma femme n'a occupé moitié tant d'espace que l'accusée. Je dois ajouter, il est vrai, que le ciel m'a toujours préservé de jumeaux. — *Le juge* : « Il vous en peut encore venir. Continuez. — *L'agent* : « J'ai invité plusieurs fois Madame à ne pas s'arrêter sur le trottoir, ce qui forçait les passants et même les passantes à circuler sur la chaussée; mais elle n'a tenu aucun compte de mes observations. — *Le juge* : L'affaire est embarrassante, car je ne connais pas de précédent; toutefois, attendu qu'une ordonnance municipale défend tout encombrement des trottoirs par des ballots ou paquets trop volumineux, la Cour condamne

la prévenue à 5 dollars (25 fr.) d'amende et aux frais. »

CRITIQUE. Action du jugement, plaisir de la malignité, prétexte de l'envie, esprit des sots et des impuisants, fléau du génie.

— Certain critique disait, dans une société, qu'il distribuait la gloire. « Oui, Monsieur, lui répondit quelqu'un, et vous la distribuez si généreusement que vous n'en gardez pas pour vous. »

— On exagérait devant M^{me} de Lieven, l'esprit d'un critique assez borné. « Oh! oui, dit-elle, il doit en avoir beaucoup, car il n'en dépense guère. »

— « Que critiquez-vous à cette maison de campagne? disait Mérimée à un satirique de profession. — Je blâme cette montagne qui l'offusque. — C'est dommage, reprit l'académicien, que votre critique n'emporte pas la place. »

CRUAUTÉ. Vice du lâche, inhumanité, inclination à répandre ou à voir répandre le sang, à faire du mal aux autres.

D

DÉBITEUR. Pauvre diable toujours hors d'haleine pour fuir un créancier qui ne se paye ni de bonnes, ni de mauvaises raisons. (Voyez : **EMPRUNTEUR.**)

— Un créancier, dans une voiture, rencontre son débiteur qui était dans son carrosse; tous deux mettent la tête à la portière. « Mille écus, crie le créancier. (C'était la somme qui lui était due.) — Mille excuses », répond le débiteur; et les deux voitures se séparent.

— Mon cher, ce drap d'Espagne est beau;

Que vous l'a vendu Bretonneau... ?

— Quinze écus l'aune. — Comment diable !

C'est bien cher ! — Mais c'est à crédit.

— Oh ! oh ! l'emplette est admirable :

Vous avez pour rien votre habit.

— Un débiteur ruiné, après avoir mis tout en usage pour satisfaire ses créanciers, leur dit : « Messieurs, j'ai été fort en peine jusqu'ici pour vous satisfaire ; mais, après y avoir travaillé inutilement, je prends mon parti, et je me détermine à vous laisser ce soin. »

— Un homme chargé de dettes était fort malade : « La seule grâce que je demande à Dieu, disait-il, c'est

qu'il lui plaise de prolonger ma vie jusqu'à ce que j'aie payé mes dettes. — Ce motif est si bon, répondit un de ses amis, qu'il y a tout à espérer que Dieu exaucera ta prière. — S'il me faisait cette grâce, répliqua le malade, je serais bien sûr de ne mourir jamais. »

— La duchesse de Mazarin apporta vingt millions de biens à son mari. Malgré de si grandes richesses, il fallut que, pendant plusieurs années, elle subsistât d'industrie et de charité. A sa mort, elle laissa tant de dettes que ses créanciers se saisirent de son cadavre, et le firent mettre sous la main de la justice pour sûreté de leur paiement. On ne permit aux parents d'en disposer que sous caution.

DÉVOUEMENT. Napoléon I^{er} appelle un colonel, à Waterloo, et lui dit : « Prends une compagnie de grenadiers, arrête l'ennemi devant ce ravin ; tu te feras tuer, et tu sauveras peut-être l'armée. — Oui, Sire, » répond le colonel. Il fait volte-face, tient longtemps tête à l'ennemi, et meurt avec les cent hommes qu'il commande.

— M. Le Coulteux-Dumolet étant préfet de Dijon, une épidémie funeste se déclara dans l'hôpital de cette ville, qui était encombré de malades. Tous les soins furent prodigués, toutes les précautions prises. Le généreux administrateur se donna des peines incroyables, et employa toutes les mesures que lui suggéra la charité la plus active, unie à la prudence. Mais on ne sait par quel hasard le feu prit à l'hôpital ; un incendie terrible éclata

bientôt. M. Le Coulteux se hâta d'y courir. Il fit rassembler les pompiers et la troupe, promit des récompenses à ceux qui auraient le double courage de braver la peste et le feu pour sauver les malades, et, payant d'exemple, il s'élança dans les flammes et reparut bientôt portant un malade sur ses épaules. L'enthousiasme de l'humanité devint général, et tous les malheureux que l'incendie menaçait furent bientôt en sûreté. La flamme respecta ce dévouement héroïque; personne n'y périt. L'épidémie fut plus cruelle : le généreux préfet en mourut trois mois après.

DISCRÉTION. Un vol avait été commis dans une petite commune; le maire, à qui on avait fait des révélations, assemble ses administrés, et leur dit : « Mes très chers concitoyens, il y a un voleur parmi vous; comme vous accableriez le coupable de tout le poids de votre mépris, je me garderai bien de le nommer, mais voilà son chien qui dort tranquillement auprès de cette chaise. » Voilà un singulier genre de discrétion.

DISTRACTION. Espèce d'absence d'esprit qui nous fait tenir des discours déplacés ou commettre des actions ridicules.

— La Fontaine était extraordinairement distrait. Il reçut un billet pour assister à l'enterrement d'une personne de sa connaissance. Quelque temps après, il arrive pour dîner chez cette même personne; le portier

lui ayant dit que son maître était mort depuis huit jours : « Ah ! répondit-il, je ne croyais pas qu'il y eût si longtemps. »

— Le célèbre missionnaire Bridaine voyageait toujours à pied, sans argent, s'en remettant à la Providence du soin de son asile et de sa nourriture. En 1753, se trouvant dans un village des montagnes du Forest, il alla, selon sa coutume, demander un gîte au curé, qui ne put lui offrir que la moitié de son lit. Tous deux se déshabillèrent, mirent leurs vêtements sur la même chaise, se couchèrent et s'endormirent. Mais le père Bridaine, éveillé plus matin que le curé, se hâtant de s'habiller avant le jour pour précéder l'heure à laquelle les habitants de la campagne se rendent au travail, prit les premiers vêtements qui tombèrent sous sa main, et s'aperçut d'autant moins qu'il y eût quelque méprise qu'il était de la même taille que le curé, et que leurs habillements étaient semblables. Il sort, et la première personne qu'il rencontre est un pauvre arrivé dans la nuit, qui lui demande l'aumône avec les plus vives instances. Le missionnaire lui répond avec sensibilité qu'il n'a rien à lui donner ; le pauvre insiste ; le père Bridaine veut lui prouver qu'il est incapable de le tromper, et se prépare à lui montrer ses poches vides, lorsqu'en mettant la main dans son gousset, il en retire, avec le plus grand étonnement, deux louis en or, qu'il se hâte de donner à ce pauvre en l'embrassant, et criant au miracle. Le curé, qui, en s'habillant, avait

aperçu l'erreur, réclama plus tard la somme, et il rit de bon cœur en apprenant l'usage qu'en avait fait le missionnaire.

— Calino, qui était fort distrait, entra un jour chez Galimard, ayant sous le bras un morceau de natte qui couvrait le trou d'un évier, à la place duquel il avait laissé son chapeau de paille. — Une autre fois, le même donna à la populace un petit amusement qui ne lui coûta rien, ni à lui non plus, en sortant de chez lui après avoir mis sa redingote à l'envers. Il fût resté ainsi toute la journée, si Musard, qu'il rencontra par hasard, ne l'eût averti de sa mascarade.

DUEL. Assassinat prohibé par les lois et encouragé par les mœurs. Contradiction établie entre le Code pénal et les coutumes. Mode affreuse et barbare, taxée à tort d'institution d'honneur, qui a pris naissance dans la Scandinavie. — Henri III et ses successeurs sur le trône de France ont publié les édits les plus sévères contre le duel. Louis XIV rendit des ordonnances foudroyantes contre les duellistes; mais ces édits et ces ordonnances furent impuissants contre le faux point d'honneur, qui consiste à tuer un homme pour lui prouver qu'il a eu tort d'avoir raison.

— Gustave-Adolphe regardait les combats particuliers comme la ruine de la discipline. Dans le dessein d'abolir dans son armée cette coutume barbare, il avait prononcé la peine de mort contre tous ceux qui se battraient

en duel. Quelque temps après que cette loi eut été portée, deux officiers supérieurs qui avaient eu quelques démêlés ensemble demandèrent au roi la permission de vider leur querelle l'épée à la main. Gustave fut d'abord indigné de la proposition ; il y consentit néanmoins, mais il ajouta qu'il voulait être témoin du combat, dont il assigna l'heure et le lieu. Il s'y rend avec un corps d'infanterie qui environne les deux champions. Ensuite il appelle le hourreau de l'armée, et lui dit : « Un tel, dans l'instant qu'il y en aura un de tué, coupe devant moi la tête à l'autre. » A ces mots, les deux officiers restèrent quelque temps immobiles ; mais, reconnaissant bientôt la faute qu'ils avaient faite, ils se jetèrent aux pieds du roi, lui demandèrent pardon, et se jurèrent l'un à l'autre une amitié éternelle.

— Demoustier, auteur des *Lettres à Emilie sur la Mythologie* et de plusieurs pièces de théâtre, possédait une petite retraite à Vincennes, non loin de la forteresse. Ce fut là qu'il composa son *Conciliateur*, qui donna lieu à l'anecdote suivante. La veille de la lecture de cette pièce au théâtre, Demoustier alla se promener au bois de Vincennes, et, son manuscrit à la main, il répétait chaque vers et considérait de sang-froid l'ensemble et les détails. Tout à coup une voiture s'arrête, une autre la suit, et de chacune d'elles descend un jeune homme tenant une épée. « N'oubliez pas, dit l'un d'eux à son adversaire, que nous n'avons pas pris de témoins, parce que l'un de nous doit rester sur la place. — J'allais vous le

rappeler », répondit l'autre. A ces mots, Demoustier, sortant du feuillage, s'élança au milieu d'eux et cherche à les séparer. « Retirez-vous, s'écrient à la fois nos deux jeunes gens; qui êtes-vous, pour vous mêler de nos affaires? — Je suis Demoustier, littérateur, mais homme d'honneur avant tout. — Quoi! vous seriez l'auteur des *Lettres à Emilie*? — C'est moi-même: je m'occupais à repasser ici une pièce que je dois lire demain au Théâtre-Français; elle a pour titre : *Le Conciliateur*. Son but moral est de prouver que de tous les plaisirs dont un galant homme est avide, il n'en est point de comparable à celui de réunir deux amis que souvent une simple querelle a divisés. Je veux l'essayer. — Impossible! s'écrient les deux adversaires. — Au moins, Messieurs, je réclame une grâce. — Laquelle? — C'est de vous faire, avant le combat, lecture d'un acte du *Conciliateur*. » A force d'insister, il obtient sa demande; on s'assoit, on écoute, et l'attention redouble à la lecture des vers suivants :

Le mal ne vient jamais que faute de s'entendre ;
Une équivoque, un rien, fait naître des débats,
Et puis la vanité (quel homme n'en a pas ?)
Agit sur notre cœur, le pique, l'aiguillonne ;
On s'aigrit, on s'emporte, enfin l'on s'abandonne
A toute la fureur de son ressentiment....
Qu'un éclair de raison brille dans ce moment :
Un mot avait fait naître, un mot calme l'orage,
Et l'on finit toujours par s'aimer davantage.

« Assurément, Charles ne saurait douter que je l'aï-
mais sincèrement, dit l'un des combattants avec un
trouble qu'il ne peut dissimuler. — Lucien sait combien
je lui fus dévoué, répond l'autre d'une voix altérée et
n'osant pas lever les yeux, de crainte de rencontrer
ceux de son adversaire. — Mais, réplique celui-ci, me
soupçonner d'une perfidie! — Et moi, instruire mes pa-
rents d'une dette que j'ai faite au jeu! — Donner le
nom de délateur à l'ami le plus vrai! — Me faire un
crime de l'arrêter sur les bords de l'abîme! — Ce n'est
que dans le sang qu'on peut laver une telle injure! —
Voilà donc, reprend Dumoustier, le motif de vos dé-
bats : l'un compromet au jeu son repos, son honneur ;
l'autre veut le sauver de ce penchant funeste, et c'est
pour cela que vous voulez vous arracher la vie! » A ces
mots il les presse dans ses bras ; tous deux, vaincus par
cette voix si persuasive, se sentent attendris et ne tar-
dent pas à se réconcilier.

— Un apothicaire provoqué en duel arrive sur le ter-
rain sans témoins. « Monsieur, dit-il à son agresseur en
sortant une petite boîte de sa poche, je ne me bats qu'à
mort. — Mais vous êtes seul, Monsieur ? — Oh ! par-
faitement ; ces messieurs, dit-il en montrant les té-
moins qu'avait amenés l'autre, sont bien inutiles. Je
suis l'insulté, j'ai donc le choix des armes. » Puis, ou-
vrant sa petite boîte et montrant les deux pilules
qu'elle contenait : « L'une d'elles est empoisonnée,
l'autre est inoffensive ; choisissez, Monsieur : je suis gé-

néreux.» Le provocateur recula. L'apothicaire, qui, au fond, ne demandait pas mieux que les choses en restassent là, consentit sans grandes difficultés à ce que l'on *plumât les canards*.

— Ravel et Lepeintre jeune, qui était très gros, vont sur le terrain. « Mon cher, dit le premier en traçant avec de la craie un rond sur l'abdomen de son adversaire, je suis trop loyal pour profiter de mes avantages naturels, tu es dix fois plus gros que moi ; tous les coups en dehors du rond ne compteront pas. »

— M. Véron aurait reçu un coup d'épée dans son duel avec Colbrun, sans la très heureuse intervention d'une pièce de cinq francs. « A la place de Véron, dit Gérard de Nerval, toujours peu fourni d'écus, j'aurais été blessé. »

E

ECONOMIE. Juste milieu entre la prodigalité et l'avarice ; quelquefois elle finit par pencher du côté de la dernière.

— On fait parfois de singulières économies. Par exemple, une grande administration supprime trente employés qui coûtaient 80,000 fr. ; elle leur donne des retraites montant à 40,000 fr. ; on les remplace par

vingt-cinq honnêtes gens, auxquels on paye 70,000 fr. de traitement, et l'on se trouve ainsi avoir fait une économie de 30,000 fr..... de dépense en plus.

— Plusieurs particuliers chargés de faire une quête pour de malheureux incendiés, arrivés à la porte d'une petite maison, entendirent le propriétaire qui grondait fortement sa servante, parce qu'après avoir allumé la lampe, elle avait jeté l'allumette, dont l'autre bout pouvait encore servir. Après avoir entendu ces reproches, les collecteurs, persuadés qu'ils n'obtiendraient rien d'un pareil personnage, songèrent à se retirer ; cependant ils frappèrent et virent arriver à eux un beau vieillard, qui, ayant appris l'objet de leur visite, passa dans un cabinet et leur apporta mille francs. Les commissaires restèrent confondus et ne purent s'empêcher de marquer leur surprise à cet homme généreux après la scène dont ils avaient été témoins. « Messieurs, leur dit-il, vous vous étonnez de bien peu de chose. J'ai ma façon de ménager et de dépenser ; l'une fournit à l'autre, et toutes deux satisfont mon goût. » Il les quitta ensuite, plus occupé de l'allumette perdue que des mille francs qu'il venait de donner.

EFFETS (GRANDS) par les petites causes. On retrouve des exemples de grands effets par de petites causes dans les annales de tous les peuples. L'histoire de France en offre une foule. A quoi tient le repos des nations?... Mais il importe de voir dans tout cela la main

mystérieuse de la Providence : car, comme l'a dit Bossuet, *l'homme s'agite et Dieu le mène.*

— Qui croirait que c'est à la barbe de Louis VII, dit *le Jeune*, que la France a dû trois siècles de guerres et de ravages?... Ce prince, ayant fait brûler trois cent cinquante Champenois qui s'étaient réfugiés dans l'église de Vitry, en éprouva de vifs remords. En expiation de son crime, il se décida, entre autres sacrifices, à celui de sa barbe. Jusque-là tout va le mieux du monde ; mais la reine Eléonore de Guyenne avait une telle antipathie pour les mentons rasés qu'elle divorce et offre sa main, et les provinces qu'elle avait apportées en dot, à Henri, duc de Normandie, qui se hâte d'accepter, et qui, devenu roi d'Angleterre, commença cette sanglante guerre qui ne finit que sous Charles VII, où les Anglais furent totalement expulsés de France.

— Les armées de Louis XIV étaient battues sur tous les points, et la France pouvait être envahie d'un instant à l'autre par le général anglais Marlborough, lorsqu'une querelle entre l'épouse de ce dernier et lady Mashem changea tout à coup la politique de l'Europe, et arrêta les armes victorieuses des puissances coalisées. Dans un mouvement de colère, lady Marlborough laisse tomber une jatte d'eau sur la robe de lady Mashem, sa rivale en crédit auprès de la reine Anne. Quoique offensée d'une pareille hardiesse, la reine aurait consenti à l'oublier ; mais le même jour la duchesse a l'audace de lui refuser une paire de gants que S. M. désirait avoir.

Dès lors, plus de pardon. Marlborough disgrâcié est forcé de quitter son commandement, et, en apparence du moins, la France est sauvée peut-être par une jatte d'eau et une paire de gants.

EFFRONTERIE. Audace qui tient lieu de travail et de talent. Suite naturelle de l'ignorance, quoiqu'elle ne s'aperçoive pas de son origine. Ressource suprême des fripons et des imposteurs.

— Mahomet, le plus grand mystificateur de son temps, assemble un jour le peuple et lui déclare qu'il veut faire avancer une montagne. Il l'appelle, elle reste immobile. « Eh bien ! dit-il, montagne, puisque tu ne veux pas venir à Mahomet, Mahomet ira à toi ! » La manière dont ces paroles furent prononcées lui tint lieu de prodige !

ÉGOÏSTE. Celui qui mettrait le feu à une maison pour se faire cuire un œuf. La maxime favorite de l'égoïste est que, pour être heureux, il faut avoir mauvais cœur et bon estomac.

— Un individu, connu par la fortune rapide qu'il avait faite dans la Révolution, et par son égoïsme, était un jour dans une maison où l'on parlait du cimetière du Père-la-Chaise ; quelqu'un lui ayant demandé s'il le connaissait, il répondit : « J'avais toujours désiré le voir, j'ai trouvé hier une bonne occasion, et j'en ai profité. » Cette *bonne occasion* était l'enterrement d'un homme qu'il

appelait son ami depuis trente ans : il avait pris place dans une des voitures du convoi, par laquelle il avait eu soin de se faire ramener chez lui gratis.

EMPRUNTEUR. Classe de gens qui ne manque dans aucun pays, et qui se multiplie prodigieusement dans les grandes villes. L'un d'eux disait cyniquement que les emprunteurs sont des sangsues humaines qui circulent dans la société pour la débarrasser de son superflu et rétablir l'équilibre dans les fortunes.

— Deux Auvergnats étaient couchés dans la même chambre ; l'un dit à l'autre : « Gros Pierre ? — Eh bien ! — Dors-tu ? — Pourquoi ? — C'est que, si tu ne dormais pas, je t'emprunterais un écu. — Je dors. »

— Un particulier dont les finances étaient presque toujours en désordre recourait souvent à la bourse de ses amis. Il se présente chez l'un d'eux, qui était toujours disposé à l'obliger, sans jamais l'en faire souvenir. « Je viens te demander dix louis, lui dit-il. — Je ne les ai pas. — Il me les faut absolument. — Je ne les ai pas. — Eh bien ! il ne me reste qu'un parti à prendre.... un parti extrême ! — Quoi donc ? — Je vais me jeter dans la Seine. — Tu en parles bien à ton aise : la Seine est prise..... mais, pour te rendre un dernier service, voici un écu, va faire briser la glace. »

ENFANT. Espèce de fou, aux caprices duquel il faut souvent s'accommoder. Les enfants ont des ingénuités

et des saillies auxquelles on ne peut s'empêcher de sourire.

— Un enfant, entendant dire que sa mère venait de perdre un procès, s'écria en se jetant à son cou : « Ah! maman, que je suis aise que tu aies perdu ce vilain procès qui te tourmentait tant ! »

— « Où est le bon Dieu ? demandait-on à un enfant. — Je vous répondrai, dit-il, quand vous m'aurez dit où il n'est pas. »

— On avait défendu à un petit garçon et à une petite fille de demander quelque chose à table. Le petit garçon, qu'on avait oublié, et qui craignait de désobéir, s'avise de prendre un peu de sel. On lui demanda pourquoi. « C'est, répondit-il, pour la viande qu'on me donnera. » La petite fille, au contraire, avait mangé de tous les plats, excepté d'un seul qu'elle convoitait beaucoup. Pour en avoir sans désobéir, elle fit, en avançant son doigt, la revue de tous les plats, disant, à mesure qu'elle les désignait : « J'ai mangé de ça, j'ai mangé de ça. » Quelqu'un, s'apercevant qu'elle regardait beaucoup un plat duquel elle ne parlait pas, lui dit : « Et de cela, en avez-vous mangé ? — Oh ! non », répondit doucement la petite gourmande, en baissant les yeux.

— Un enfant pleurait et criait : on lui demande ce qu'il a. « C'est, répondit-il, que j'ai perdu une pièce de deux sous que ma mère m'avait donnée. — Allons, la perte n'est pas difficile à réparer, ne pleurez plus, en voici une autre. » A peine l'a-t-il reçue, qu'il se met

à crier de plus belle. On revient à lui : « Qu'avez-vous donc encore à pleurer? — Je pleure parce que je pense que, si je n'avais pas perdu deux sous, à présent j'en aurais quatre. »

— Une dame aimait beaucoup son fils, et se montrait très sévère, dure même, pour sa fille, qui pourtant était charmante pour le caractère et la figure. Cette dame ayant dit, devant plusieurs personnes, que son troisième enfant allait revenir de nourrice : « Tant mieux, si c'est un petit frère! s'écrie la petite fille. — Pourquoi préférez-vous un frère à une sœur? lui demanda sa mère. — C'est que tu n'aimes pas les petites filles. » La mère sentit toute la force de ce reproche, et, embrassant sa fille, ne cessa depuis ce temps de lui rendre les caresses qu'elle lui avait toujours refusées.

— Afin de corriger un enfant du défaut de se lever fort tard, son père, pour lui faire sentir les avantages de la diligence, lui cita un homme qui, s'étant levé très matin, avait trouvé une bourse dans son chemin. « Mais, mon père, répondit l'enfant, celui qui l'avait perdue s'était encore levé plus matin. »

— Un professeur de rhétorique lisait à ses écoliers l'oraison funèbre de Turenne, par Fléchier. Un écolier qui en avait senti toutes les beautés dit malignement à un de ses camarades : « Quand pourras-tu en faire autant? — Quand tu seras Turenne », répondit l'autre.

EPIGRAMME. Sorte de trait avec lequel on blesse

plus ou moins sensiblement, suivant le tempérament que l'on rencontre; elle doit ressembler à l'épée : courte, claire et pointue, pour plaire, punir ou défendre.

— Lorsque Rivarol apprit que le chevalier de Florian avait été reçu membre de l'Académie, il lança contre lui l'épigramme suivante :

Ecrivain actif, guerrier sage,
Il combat peu, beaucoup écrit;
Il a la croix pour son esprit
Et le fauteuil pour son courage.

— Cette autre fut faite après une procession où l'on avait vu quatre procureurs (décorés aujourd'hui du titre d'avoués) porter le dais le jour de la Fête-Dieu :

Pour laver nos iniquités
Le Christ mourut jadis d'un supplice barbare,
Entre deux brigands redoutés.
Aujourd'hui, triomphant et vainqueur du Tartare,
Il en a quatre à ses côtés.

— Madame du Deffant, qui recevait chez elle les beaux esprits français et étrangers, devint aveugle sur la fin de ses jours. Cette dame avait beaucoup de malignité dans l'esprit. Le chevalier de Rhulière fit circuler contre elle cette épigramme :

Elle y voyait dans son enfance :
C'était alors la médisance.
Elle a perdu son œil et gardé son génie :
C'est aujourd'hui la calomnie.

— Lebrun-Tossa, homme de lettres, se mit un jour fort en colère contre un journaliste qui l'avait traité de sot; ce qui lui attira l'épigramme suivante :

C'est un sot que Lebrun-Tossa ?

— Hélas ! oui ; mais le pauvre hère

Se fâche quand on lui dit ça.

— Il est donc toujours en colère ?

EPITAPHE. Inscription mise sur un tombeau, un mausolée, ou simplement sur une pierre qui recouvre la fosse d'un mort, et relatant les vertus, les talents, les qualités ou le mérite qu'avait ou devait avoir le décédé.

— Dernière des vanités de l'homme.

— Parmi les épitaphes modestes, on compte celle-ci, que le cardinal Barberin ordonna qu'on gravât sur sa tombe :

Hic jacet pulvis et cinis, postea nihil.

Ci-gît poudre et cendre, et puis rien.

— Parmi celles qui roulent sur un jeu de mots, on compte celle-ci, qui se trouve dans le cimetière d'Aberconway, en Angleterre :

Ci-gît

Pierre Bildish, horloger,

Qui honora sa profession

Par ses talents.

Si l'intégrité fut le *grand ressort*
De ses actions ,
La prudence en a été le *régulateur*.
Humain , généreux ,
Sa bienfaisance ne s'*arrêtait*
Qu'après avoir soulagé
L'infortune.

Ses *mouvements* étaient si bien *réglés*
Que jamais sa tête ne se *dérangea* ,
A moins qu'il ne fût contrarié , *démonté*
Par des gens

Qui n'avaient ni la *chaîne*, ni la *clef* de ses idées.

Il sut si bien disposer de son temps
Que les *heures* de sa vie
Coulèrent dans un *cercle* continuel
D'agrément et de plaisirs ,
Jusqu'à ce qu'une fatale *minute*,
Que rien ne peut *retarder*,
Vint *avancer* le terme
De son utile existence.

Il a quitté le séjour des humains ,
Avec l'espoir de *repasser*
Dans un autre monde ,
Après avoir été *nettoyé*
Et *réparé*
Par
Son *auteur*.

— Épitaphe d'un gourmand :

Ci-gît Paul le Glouton, grand ennemi des livres;
Il vécut soixante ans, et pesa deux cents livres.

— Noyou, pâtissier-poète, se fit à lui-même cette épitaphe :

Ci-gît, dans le fond de ce trou,
Le joyeux pâtissier Noyou,
Qui, vivant, en a maints bouchés.
Dieu lui pardonne ses péchés.

— Ce fut le 28 juillet 1794 que le scélérat Robespierre périt sur l'échafaud. On lui fit cette épitaphe :

Passant, ne pleure pas son sort :
Car, s'il vivait, tu serais mort.

— Un nommé Montmaur avait une grande mémoire et peu de jugement; on inscrivit sur sa tombe :

Sous cette casaque noire,
Repose bien doucement
Montmaur, d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

— Épitaphe d'un procureur :

Ci-gît un procureur de science profonde,
Qui pendant soixante ans pilla le bien d'autrui;
Il pleure maintenant, s'il voit, de l'autre monde,
Que tu lis sans payer ces vers qu'on fit pour lui.

Coutume de son pays ; quelqu'un dit à cette occasion :
« S'il fait bien , ce n'est pas sa coutume. »

— Un particulier que l'on croyait riche , quoiqu'il dût plus qu'il n'avait , se promenant sans rien dire , la veille de ses fiançailles , dans le salon de sa future belle-mère , elle lui dit plusieurs fois : « Qu'avez-vous , Monsieur ? » Il lui répondit chaque fois : « Madame , je n'ai rien. » Huit jours après son mariage , sa belle-mère , voyant arriver une foule de créanciers , lui dit : « Monsieur , vous m'avez trompée ! — Madame , lui répliquait-il , je vous avais avertie que je n'avais rien , je vous l'ai dit et répété plus de dix fois dans votre salon , avant mes fiançailles. »

— Un agent de change , fils d'un facteur de la poste , croyant n'être pas connu , se faisait passer pour un homme de qualité. Quelqu'un , dans le dessein de rabaisser son sot orgueil , lui dit : « J'ai bien entendu parler de monsieur votre père : c'était un homme de lettres qui allait toujours son grand chemin. »

— Le roi complimentait un seigneur sur un magnifique habit qu'il avait fait faire pour les noces d'un prince du sang : « Ah ! Sire , cela se doit », répondit-il.

— M. Thiers disait à un député dont le père avait été aubergiste qu'il était un fort galant homme , qu'il recevait bien les gens , et que sa maison était ouverte à tout le monde.

— Un huissier répondit à quelqu'un qui lui demandait comment il avait été reçu dans une maison de cam-

pagne qu'il avait été exploiter : « A merveille ! on a voulu me faire manger. » On avait lâché deux gros chiens qui avaient manqué de le dévorer.

ESPRIT. Il y a une foule de sortes d'esprit , mais on entend généralement par ce mot l'art de bien parler ou de bien écrire, d'assembler des idées fines , ingénieuses , nouvelles , spontanées. Les gens d'esprit ne sont pas toujours doués de jugement et de raison , et ceux qui ont le plus d'esprit ne sont pas ceux qui en font le meilleur usage.

— « L'empire est aux flegmatiques », a dit Tacite. L'esprit ne conduit pas toujours au succès. « Mon ami, disait un père à son fils, vous réussissez dans le monde, et vous vous croyez un grand mérite ; pour humilier votre orgueil, sachez à quelles qualités vous devez ce succès : vous êtes né riche, mais sans vertus, sans caractère ; vos lumières sont courtes, votre esprit borné. Que de droits, ô mon fils ! vous avez à la bienveillance des hommes ! »

— Pourquoi voit-on souvent l'homme d'esprit à la porte du riche, et rarement le riche à la porte de l'homme d'esprit ? — Parce que l'homme d'esprit sait le prix des richesses, et que le riche ignore le prix des lumières.

— En parlant d'un homme qui parlait très peu et à qui on croyait de l'esprit, madame Récamier disait qu'il

n'avait d'esprit que ce qu'il en fallait pour cacher qu'il n'en avait pas.

ÉTUDE. Il faut étudier pour savoir. Un prince, qui apprenait les mathématiques, s'impatientait du travail qu'exigeait cette étude : « Monseigneur, lui dit le professeur, il faut nécessairement que Votre Altesse se donne la peine d'étudier pour savoir ; il n'y a point de route royale en mathématiques. »

F

FAIM. Animal de dure persuasion ; le seul qui se soit soustrait au ressort de l'imagination. *Ventre affamé n'a point d'oreilles*, dit le proverbe.

— Un particulier, dans la plus grande indigence, obtint, à force de sollicitations, une audience d'un ministre, et lui dit : « Monseigneur, mon père m'a laissé un créancier à qui il devait et qu'il n'a point payé. Depuis, j'ai payé la dette ; mais ce créancier la demande encore avec insistance. Je n'ai plus de quoi payer, et, si Votre Excellence ne m'aide à le contenter, je ne sais quel remède y apporter. — Voilà, dit le ministre, un créancier bien cruel ! Quel est-il ? — Monseigneur, dit le pauvre homme, c'est mon estomac, à qui j'ai tant de fois payé

la dette que je n'ai plus rien. » Le ministre ne put s'empêcher de rire et vint au secours de l'estomac du pauvre homme.

FAT. Individu qui, dans le monde, n'admire, n'aime et n'estime que lui-même.

— Le grand Condé, ennuyé d'entendre un fat parler sans cesse de *monsieur* son père et de *madame* sa mère, appela un de ses gens, et lui dit : « *Mon* *mon* laquais, dites à *monsieur* mon cocher de mettre *mes* *mes* chevaux à *monsieur* mon carrosse. »

— Un fat conduisait dans une maison un jeune homme de sa connaissance, dont la physionomie ne provenait pas en sa faveur. Croyant faire une bonne plaisanterie, il dit, en le présentant à la compagnie : « Permettez-moi de vous présenter monsieur, qui n'est pas si sot qu'il en a l'air. — C'est, Mesdames, reprit aussitôt le jeune homme, la seule différence qu'il y a entre nous deux. »

— Un *gentleman rider* se plaignait, dans une société, de la dépense que lui occasionnait la quantité de chevaux qu'il entretenait. Quelqu'un lui objecta qu'il devrait modérer cette dépense et en réserver une partie pour se procurer le société des gens d'esprit. Il répondit avec un air de dérision : « Mes chevaux me traînent, mais les gens d'esprit.... — Les gens d'esprit, lui répliqua-t-on, vous porteront sur les épaules. »

FER. De tous les métaux le plus vil, le plus grossier, le plus plein d'alliage, le plus lugubre en sa couleur, e plus sujet à s'enlaidir par la rouille, et néanmoins le plus utile à tout. — Droit du plus fort. Métal avec lequel les spadassins liquident leurs dettes, à défaut d'or.

« Tout est à moi, car je l'achète,
Et je paye en deniers comptants,
Disait l'or en levant la tête.
— Tout beau, dit le fer, je t'arrête;
Tout est à moi, car je le prends. »

FILOU. Chevalier d'industrie qui cherche à vous prendre par adresse, ruse, stratagème, finesse, ce que le voleur proprement dit prétend vous arracher par la violence. (Voyez **VOLEUR.**)

— Un filou, ayant tout l'extérieur d'un honnête homme, dînant chez un traiteur, mit le couvert dans sa poche après le diner. La femme du restaurateur s'en aperçut, et, par une admirable présence d'esprit, ajouta à sa carte 36 francs pour le couvert. Notre homme paya sans rien dire.

— Un jeune Anglais très bien mis cheminait sur un beau cheval : il s'arrête devant la boutique d'un horloger, et le prie de lui faire voir une montre d'or. L'horloger l'engage à descendre et à entrer dans sa boutique. « Non, réplique le cavalier, mon cheval est trop om-

brageux , et je puis fort bien choisir une de vos montres sans quitter ma selle. » Le marchand lui en présenta plusieurs , parmi lesquelles il en choisit une , et lorsqu'il fut convenu du prix , il la mit dans sa poche , et , feignant de chercher de l'argent pour payer , il piqua son cheval des deux , et s'enfuit au galop , sans dire un seul mot.

— Un filou , s'étant introduit dans la chambre de plusieurs clercs de notaire qui étaient sortis , n'y trouva à prendre que du linge et des habits , dont il fit un paquet. Descendu au premier étage , il rencontra le notaire qui sortait de son appartement , et qui , le voyant chargé d'habits , lui demanda d'où il venait. Celui-ci , sans se déconcerter , lui dit qu'il était dégraisseur , et que messieurs ses clercs lui avaient donné leurs habits pour les nettoyer. « Quoi ! dit le notaire , vous êtes dégraisseur ! Venez donc avec moi voir un habit de velours tout neuf sur lequel un domestique a répandu un peu d'huile. » Le faux dégraisseur assure le notaire qu'il enlèvera la tache de manière qu'il ne la verra plus ; ce qui est effectivement arrivé , car il n'a plus reçu son habit.

— On put lire l'avis suivant dans les journaux : — « On a une communication importante à faire au sieur François-Auguste Noel ; cette communication étant toute dans ses intérêts , il est invité à se rendre chez M. Crassus , receveur de rentes , rue Saint-Louis , au Marais. » Le lendemain du jour où parut cette annonce , M. Cras-

sus voit entrer chez lui un jeune homme de vingt-cinq ans environ, en costume d'ouvrier endimanché! » Monsieur, dit ce jeune homme, j'ai lu hier dans le journal un avis qui engage M. Noel à se présenter chez vous. — En effet, mon ami... Seriez-vous ce M. Noel? — Oui, Monsieur, c'est moi-même. — Fort bien, mon ami... Diable! vous n'êtes pas malheureux! au moment où vous vous y attendiez le moins, il vous arrivait un héritage. — Vraiment? — Sans doute... Vous êtes de Douai, n'est-ce pas? — Certainement. — Et vous y aviez une tante? — Oh! oui... une bien brave femme! — Sourde? — Comme un pot. — Eh bien! elle est morte! — Pauvre tante! — Et, comme on ignorait votre domicile, on m'a prié de tout faire pour vous découvrir. Vous voyez que cela n'a pas été long. — Je vous en remercie beaucoup. — Ainsi vous êtes M. Noel? — Je suis M. Noel. — François-Auguste? — François-Auguste. — Né à Douai? — Né à Douai. — Agé de vingt-sept ans? — C'est bien mon âge. — Cela ira tout seul... Maintenant, voici les formalités à remplir. Vous allez prendre deux témoins, des gens établis et patentés, vous vous ferez accompagner par eux chez un notaire, et vous vous ferez délivrer un acte de notoriété qui constate que vous êtes bien M. François-Auguste Noel, âgé de vingt-cinq ans, né à Douai... Quand tout sera bien en règle, j'écrirai là-bas, et votre héritage ne se fera pas attendre. » Le jeune homme remercie et salue, se dirige vers la porte et se dispose à sortir, lorsque, revenant près de M.

Crassus : Puisque vous êtes si bon , Monsieur, lui dit-il, je vais vous faire un petit aveu... Pour faire faire un acte, il faut de l'argent, et, dans ce moment, mes finances... Je suis depuis quelque temps sans ouvrage... — Qu'à cela ne tienne, mon garçon... Je vais vous avancer une cinquantaine de francs... Vous me rendrez cela quand vous toucherez vos fonds. » Le jeune homme part; huit jours s'écourent, il ne revient pas. M. Crassus ne comprenait rien à tant de négligence, quand il voit arriver un matin un jeune dandy qui se présente comme étant M. François-Auguste Noel. M. Crassus reste pétrifié et croit avoir affaire à un escroc ; mais le nouveau venu est muni de papiers en bonne forme, et il n'y a pas moyen de douter. M. Crassus a eu affaire à un fripon, et il en est pour ses cinquante francs.

Le receveur de rentes ne pensait déjà plus à sa petite mésaventure, lorsque, entrant à quelque temps de là chez un décrotteur du boulevard, il reconnaît dans l'artiste qui s'apprête à rendre le lustre à sa chaussure le prétendu héritier qui s'est présenté chez lui. Bien sûr de ne pas se tromper, il saute en bas de l'estrade, et, empoignant au collet le jeune homme ébahi, il déclare à la dame placée au comptoir qu'elle a chez elle un voleur et qu'il va le conduire au premier poste, — ce qu'il exécute à l'instant même. La police correctionnelle envoya le faux Noel à l'ombre, comme disent les héros d'Eugène Sue.

— Un filou anglais suivit pendant un mois entier un

lord agioteur au café de la Bourse, à Londres, sut gagner sa confiance et son amitié, puis un beau jour feignit d'avoir un voyage à faire. Le lord tire sa montre. « Oh! le charmant bijou! s'écria le fripon; combien vous a-t-il coûté? — Cinquante guinées. — J'en donnerais bien cent pour posséder un bijou pareil. — L'horloger qui l'a fait est mort. — Je n'ose, Milord, vous faire une proposition; voici un billet de banque de 60 livres sterling, je vous supplie de me confier votre montre pour une demi-heure; je vais la faire voir à un habile ouvrier qui, sur ce modèle, m'en fera une pareille. — Gardez le billet et la montre, je vous attends dans une heure à la Bourse.....» Le filou ne se le fit pas dire deux fois; le lord prêta même son carrosse au rusé coquin, qui devait aller chercher un ouvrier de confiance à l'extrémité de la ville. Il se fait conduire à l'hôtel du lord, et demande à parler à milady. « Je viens, Milady, de la part de milord, dont la voiture m'a conduit ici. Il est sur le point de conclure, à la Bourse, une affaire importante, et qu'il croit excellente; il n'a pu, sans crainte de la manquer, venir ici lui-même. S'il tardait un instant, les nouvelles qu'il a reçues pourraient se divulguer et changer le cours des effets, il perdrait une occasion rare; il m'a donc chargé de vous demander tous les billets de banque qui sont entre vos mains. Pour vous inspirer plus de confiance, Milady, comme milord ne pouvait écrire, il m'a remis sa montre, que je vous présente comme une lettre de créance.» Milady,

donnant dans le panneau , remet à l'escroc 4,000 livres sterling en effets. Il remonte en voiture , se fait conduire devant un passage et disparaît.

— Un filou qui avait le plus grand besoin d'une paire de souliers , après avoir communiqué à son camarade les moyens qu'il avait imaginés pour s'en procurer, entre chez un cordonnier, et en essaye plusieurs paires jusqu'à ce qu'il ait trouvé chaussure à son pied. Quand il eut fait quelques pas dans la boutique pour voir si ses souliers ne le gênaient pas, il s'approche de la porte ; son compère , qui guettait le moment favorable, lui donne un soufflet. « Attends, attends, dit l'autre, tu me le payeras ! » Et il court après lui. Tous les voisins s'âmassèrent, et le cordonnier, sur sa porte, tout en riant de l'aventure , leur disait : « Il l'attrapera, il l'attrapera, il a des souliers neufs. » Le crédule cordonnier, qui croyait voir revenir bientôt sa pratique, en fut pour l'attente de ses souliers.

— A une messe de minuit, plusieurs industriels se rendirent à l'église. Le curé, précédé du suisse et suivi d'une quêteuse, fait la quête selon l'usage. Un groupe de filous, rassemblés comme par hasard, serre le curé, l'embarrasse et le fait trébucher au point qu'il laisse tomber sa bourse. Chacun parut animé d'un saint zèle pour ramasser l'argent. La quêteuse se baissa également pour aider ; un des fripons saisit le temps, se baissa et lui poussa le bras ; elle laissa aussi tomber sa bourse. Le drôle s'y attendait : il la saisit et

s'enfuit. Cette scène excita de la fermentation ; chacun des filous en profita pour se retirer avec l'argent qu'il avait ramassé.

— Un lord très avare était parti de Londres pour aller régler quelques affaires d'intérêt dans ses terres et en recueillir les revenus ; il s'arrêta en route dans une maison de campagne agréable, dont la vue était bornée, d'un côté, par un bois épais et solitaire, où le lord aperçut plusieurs fois un homme seul, qui paraissait profondément occupé, parlant avec action, comme s'il eût été avec quelqu'un. Il fut curieux de savoir ce que faisait cet inconnu ; les personnes qu'il envoya redoublèrent sa curiosité : l'étranger, disaient-elles, parlait et répondait, quoiqu'il fût seul. Il s'était plaint de leur obstination à l'épier et à l'interrompre, et n'avait point voulu les éclairer sur ses occupations. Le lord résolut de le voir lui-même ; il se rendit seul dans le bois, et, s'approchant de l'homme, il lui fit un compliment auquel on répondit honnêtement ; la conversation s'engagea, quoiqu'elle fût interrompue quelquefois par l'étranger, qui semblait fortement préoccupé d'autres objets. « Que faites-vous donc ici ? lui demanda le lord. — Je joue. — Vous jouez ! et avec qui ? vous êtes seul. — Je conviens, Milord, que vous ne voyez pas celui avec qui je fais la partie : c'est avec Dieu lui-même. — Vous jouez avec Dieu ! La partie, en effet, n'est pas ordinaire », reprit le lord en souriant. Il ne douta pas qu'il n'eût affaire à un fou, et résolut de s'en amuser,

parce qu'il lui parut paisible. Il continua ses questions : « Et à quel jeu jouez-vous ? — Aux échecs. — Et intéressez-vous la partie ? — Oui, sans doute, Milord. — Vous ne devez pas gagner souvent, car enfin votre adversaire a de grands avantages sur vous. — Il n'en prend aucun, Milord ; il veut bien n'employer que la science ordinaire à un homme, et la partie est toujours égale. — Il en résulte nécessairement perte ou gain ; comment remplissez-vous vos engagements ? — Avec beaucoup d'exactitude ; nous jouons tous deux franchement, et le perdant paye toujours. — Où en êtes-vous de la partie ? — Elle finit, milord, l'avantage est pour Dieu. — Et combien perdez-vous ? — Cinquante guinées. — La perte est considérable ; comment payerez-vous cela ? Dieu prend-il votre argent ? Non, les pauvres sont ses trésoriers ; il m'envoie toujours quelque honnête homme qui reçoit ma dette et en fait la distribution aux malheureux. Vous êtes venu, Milord : c'est Dieu lui-même qui vous a conduit ici ; je vais m'acquitter. » A ces mots, le joueur tire une bourse, compte cinquante guinées, les remet au lord, et se retire en disant qu'il ne veut plus jouer. Le lord, étonné, ne savait que penser de cette aventure ; il regardait l'argent, se rappelait le discours du joueur, et était tenté de se reprocher de l'avoir jugé fou. Il continua son voyage ; mais, au lieu de s'empresser de remettre aux pauvres le dépôt qu'on lui avait confié, il le garda pour lui, quoiqu'il fût im-

mensément riche. Après avoir fini ses affaires, il reprit le chemin de Londres. Il eut envie de voir encore le joueur extraordinaire qu'il avait rencontré ; il se rendit au bois et ne voulut être suivi de personne ; il y trouva l'objet de sa curiosité, et presque de sa vénération, car il était tenté de le regarder comme un saint. Il l'aborda comme une vieille connaissance, et lui demanda comment la chance avait été depuis leur première conversation : « Tantôt bien, tantôt mal, répondit le joueur ; j'ai gagné, j'ai perdu. — Et aujourd'hui, jouez-vous encore ? — Oui, Milord ; nous avons déjà fait plusieurs parties. — De quel côté est l'avantage ? — Je gagne ; je fais actuellement Dieu échec et mat pour la sixième fois. — Et combien gagnez-vous ? — Cinq cents guinées. — C'est un beau gain ; mais quand serez-vous payé ? — Tout à l'heure, Milord. — Et comment Dieu s'acquittet-il envers vous ? — Comme je fais lorsque je perds ; il m'envoie de même des personnes qui peuvent me payer ; son choix est tombé sur vous. Oh ! Dieu est d'une exactitude singulière ! » Le lord fut plus étonné que la première fois ; il vit alors ce qu'il devait penser de ce joueur : il l'avait cru d'abord un fou, ensuite un saint ; ce n'était qu'un filou. Il était seul, l'autre était armé ; les cinq cents guinées furent payées, et le lord ne se vanta pas de son aventure.

— Un jeune homme reçut d'un agent de change l'avis d'avoir à lui envoyer 10,000 fr. pour solder la différence

des actions qu'il lui avait donné l'ordre d'acheter. Il lui répondit : « Il y en a qui payent, d'autres qui ne payent pas : voilà la *différence*. »

— Un filou condamné à trois mois de prison demande la parole : « J'ai une proposition à faire aux membres du tribunal. — Si elle est conforme aux convenances, faites-la, dit le président. — Elle est parfaitement polie. Voici ce que je propose dans un but d'intérêt général... de vous changer mes trois mois de prison contre la réprimande.... — Le tribunal ne peut consentir à cet arrangement... Il vous est trop favorable. — J'abonde dans votre sens, mais vous avez tort.... vous avez un grand tort.... Je suis très sensible aux reproches. »

— Un filou dina pendant trois mois consécutifs à crédit chez quatre-vingt-dix restaurateurs différents. Après le repas, il demandait la carte, puis, s'approchant du comptoir : — « Madame, disait-il, un accident imprévu m'oblige à vous prier d'accepter ma montre en dépôt.... Je viens de m'apercevoir que j'ai oublié ma bourse.... — Oh ! Monsieur, c'est inutile, répondait-on poliment et avec un sourire gracieux par-dessus le marché ; quand vous repasserez. » Il ne repassait pas. Toutefois, il se trouva qu'un traiteur récemment *échaudé* accepta le gage. Le filou revint un quart d'heure après dégager sa montre, et dès lors abandonna ce *truc*.

— Deux filous sortent d'un restaurant : ils viennent de faire un bon diner. L'un dit à l'autre : « Tu as soldé la carte, n'est-ce pas ? Eh bien, après l'*addition*,

la *soustraction*. » Et il lui montre quatre couverts d'argent qu'il vient de voler. « Eh bien, reprend le premier, après la *soustraction*, la *division*; partageons. »

— Parmi les filous, il faut ranger ces gens, si nombreux à Paris, qui exercent ces mille petites industries d'un rapport presque nul en apparence, telles que le commerce du papier à lettres (quatre cahiers pour un sou; il est vrai que chaque cahier n'a qu'une feuille); des allumettes chimiques; des lacets à un sou; des images à deux liards. Assurément l'homme vulgaire mourrait de faim avec de semblables *moyens d'existence*. C'est qu'il lui manque la qualité essentielle pour rendre de pareils états fructueux : l'art du *boniment*, à l'aide duquel, pour ne citer qu'un exemple, on débite du matin au soir des crayons qu'on ne songerait pas à acheter s'ils étaient simplement exposés en vente, fût-ce même à moitié prix. Donnez-vous la peine d'écouter Truchot, Champeaux et Michon, jeunes *trucqueurs* qui font du négoce sans patente. Ils sont associés pour la vente au détail des images à deux liards. Ecoutez-les, et vous comprendrez combien il est difficile aux *badauds*, aux flâneurs de Paris, de résister à la séduction de leurs annonces. Chaque associé parle à son tour, sur un autre ton de voix que ses camarades, pendant que ceux-ci reprennent haleine tout en guettant s'ils ne voient pas venir les sergents de ville, auquel cas les marchandises sont vite emballées dans des serviettes qu'on emporte en courant dans la direction opposée à celle où appa-

raissent les agents de l'autorité. — TRUCHOT (*d'une voix criarde*) : « Ah ! tenez, tenez, regardez-moi ça ; voilà une brillante collection de magnifiques et splendides gravures en taille d'*ours*, sur beau papier *vilain*, de nos premiers artistes, avant la lettre, venant d'une faille considérable d'une des principales maisons de la capitale, coloriées par les peintres les plus célèbres de l'Europe, vivants et morts, que vous payerez partout jusqu'à vingt-cinq centimes la pièce dans les premiers magasins de la capitale ; les voilà pour deux liards... Deux liards ! messieurs et dames ; donné, quoi ! deux misérables liards, un demi-sou ; jetez votre charmant coup d'œil. (*Bas.*) A toi, Champeaux, j'en peux plus ; je vas *allumer* les sergents de ville. » — CHAMPEAUX (*voix enrouée*) : « Tout est à deux liards ! Voilà le véritable Papavoine, ce scélérat qui a assassiné Henri IV dans le bois de Vincennes ! Voilà le prince Poniatowski qui s'a péri dans la Bérésina, dont il est représenté au moment qu'il s'élançe dans le fleuve en prononçant ces paroles mémorables : « La garde meurt et ne se rend pas ! » Deux liards ! *n'en pluss... n'en moins...* » (*Bas.*) Va-z-y, Michon, je suis *esquinté* ; je vas donner de l'œil dans la perspective. » — MICHON (*d'une voix de basse-taille*) : « Tout le monde en voudra, tout le monde en aura ; c'est l'instant et le moment ; dépêchez-vous, car bientôt il n'y'en aura plus. C'est instructif et amusant ; vous avez de tout : de la *géographique*, de la *mythologique*, de la *botanique*, les mœurs et coutumes de tous les peuples

de la terre, d'après les relations de tous les *botanistes* qui ont parcouru les routes les plus anthropophages et désertes qui ont été *exploitées* ; tout ça vient du cabinet d'un de nos plus grands amateurs de la capitale, qui *s'a trouvé gêné...* » En ce moment arrivent deux sergents de ville, que les associés de Michon n'avaient pas vus, bien que *donnant de l'œil dans la perspective*. Les agents s'approchent, saisissent Papavoine, Poniatowski, ainsi que les peuplades les plus anthropophages représentées sur les images, et conduisent au poste les trois négociants qui avaient été signalés comme ayant dévalisé les portefeuilles des marchands de gravures auxquels les quais Voltaire et de l'Institut servent de boutique. Nos trois bohémiens furent condamnés à l'emprisonnement par le tribunal de police correctionnelle.

— Étant en peine d'un dîner, un filou invite un de ses amis, présentement aussi peu fortuné que lui, et l'entraîne chez un Véfour dont il savait la mère malade. En entrant, il s'approche familièrement du maître de l'établissement et lui demande avec intérêt des nouvelles de la santé de sa mère. « Toujours la même chose... cela m'inquiète, car elle a soixante-douze ans. — A qui le dites-vous ? » répond le filou. Il se pose en médecin, demande à voir la malade, qui avait les jambes enflées, et il lui ordonne, avec un sang-froid académique, *trente-six* sinapismes. Son compère glisse à l'oreille du traître ces mots sublimes : « Quelle chance vous avez ! c'est le célèbre docteur Fouillard ! » Ils dinèrent comme

chez Lucullus, et on offrit même du retour au célèbre docteur Fouillard. Il l'accepta. Quant à la malade... elle fut sauvée !... Comment ? Ma foi, on n'en sait rien.

— Vous passez par hasard dans un faubourg pauvre de Paris ; vous apercevez, appuyée sur une borne, une petite fille de huit à dix ans, malpropre, déguenillée, les pieds dans des savates, les mains perdues dans de longs cheveux en désordre, pleurant, se lamentant sans bruit, donnant à sa douleur une réserve pudique qui la rend contagieuse. Tout doucement vous interrogez la petite fille, qui, d'une voix lementable, entrecoupée de sanglots, vous apprend que son père est un pauvre ouvrier, malade depuis trois mois. Sa mère a mis sa dernière robe en gage pour avoir une potion prescrite par le médecin ; la petite est allée acheter ce remède, et en revenant avec trop de hâte filiale, la pauvre enfant est tombée et a cassé la fiole qui le contenait. Vous tirez votre bourse ; puis, pendant le dialogue, d'autres passants se sont arrêtés devant l'intéressante enfant ; chacun fouille sa poche ; on improvise une souscription ; 30, 40, 50 sous, quelquefois plus, sont remis à la petite fille, qui, essuyant ses larmes, remercie, et court, non chez le pharmacien, mais chez sa mère, qui la bat si le *tour* a duré trop longtemps ou n'a pas produit une recette suffisante. Les sergents de ville savent à quoi s'en tenir sur ces pères mourants, ces fioles cassées ; aussi les petits filous pratiquant ces moyens n'ont pas de plus grand soin que de

se garer de ces terribles incrédules, les saints Thomas des rues de Paris. — Ceci est la variante des statues cassées des jeunes Piémontais, de la bourse perdue par de prétendus domestiques, etc.

— Qui aurait jamais soupçonné que l'on vendit des chevaux mauvais teint? Ni vous, ni moi, ni personne probablement, et le sieur Claude P..., cultivateur, ne s'en doutait pas non plus le moins du monde; aussi fut-il singulièrement étonné lorsque ayant, l'année dernière, fait baigner dans la Marne un très beau cheval noir qu'il venait d'acheter au marché, il vit de larges taches blanches se révéler sur la robe de l'animal, qui fut ainsi transformé en cheval pie. « Allons, bon, les voilà qui se mettent à badigeonner les chevaux, maintenant! » se dit le campagnard; ces maquignons ne savent vraiment plus quoi inventer! » Pourtant, comme notre homme tenait plus à la qualité de la bête qu'à sa nuance, il n'attacha pas grande importance à ce changement de couleur. Mais, au bout de quelque temps, son étonnement redoubla lorsque ayant un jour été surpris par un orage avec sa monture, il vit les marques blanches aller toujours s'élargissant, les taches noires diminuer d'autant, et quand, au bout d'une heure de pluie battante, il se trouva posséder un magnifique cheval blanc : « Ah ça, pourquoi diable se sont-ils donc amusés à peinturlurer cette bête en noir? » se demanda le paysan. L'un de ces jours derniers, Claude P..., ayant par extraordinaire besoin à Paris, chevauchait crânement monté sur son

blanc bidet, quand, en arrivant près d'une ferme, le cheval se met à dresser les oreilles, à hennir, puis, malgré les efforts du cavalier, il entre au grand trot dans la cour : « Tiens, voilà Bijou ! s'écrie l'un des domestiques qui se trouvaient là. — Bijou ? reprend un autre : ça n'est pas possible, il y a longtemps qu'il est mort.... Mais oui, pourtant, c'est bien lui. Eh ! not' bourgeois, v'nez donc voir, Bijou qu'est ressuscité !... » Définitivement, c'était un singulier animal que celui-ci, qui, après avoir changé deux fois de couleur, se trouvait être maintenant un revenant de cheval ! Mais tandis que d'un côté l'on discutait sur son identité, et que de l'autre le malencontreux cavalier faisait de vains efforts pour s'en aller, survient le maître de la maison, que Bijou salue par un hennissement de reconnaissance, et qui somme le voyageur de venir avec lui chez le commissaire de police du canton. Or, voici ce qui était arrivé : Le fermier en question, ayant, l'année dernière, son cheval de selle assez gravement malade, le fit d'abord traiter chez lui par un sieur X..., maréchal expert qui demeure à quelques kilomètres de là ; mais comme la distance à parcourir était assez considérable, et que l'animal exigeait des soins assidus, on trouva plus simple de le mettre en pension chez le médecin ; mais rien n'y fit, à ce qu'il paraît, car au bout d'un mois le maréchal vint annoncer au fermier que son cheval était mort, et en même temps il lui présenta une note assez rondelette que le cultivateur paya sans marchander. Quand on fut

arrivé chez le commissaire de police, auquel le fermier raconta ce qui précède, en soutenant que le cheval du voyageur était bien celui qu'il avait cru mort; quand Claude eut à son tour raconté les diverses métamorphoses de son bidet, le magistrat envoya chercher le maréchal expert, qui se trouva tout sot en voyant sa ruse découverte, et Claude comprit enfin pourquoi son cheval avait été déguisé en noir. Inutile d'ajouter que l'honnête peintre en chevaux a été immédiatement écroué dans la prison du lieu.

FLATTERIE. Fausse louange. « Je sais que tu me flattes, coquin, disait un grand seigneur à son parasite; mais c'est égal, cela me fait toujours plaisir. »

— Je me défie tellement des louanges, disait je ne sais plus quel auteur, que quand quelqu'un m'en adresse, je lui dis, lorsqu'il a fini : « Avez-vous besoin de quelque chose ? » Il est rare que la réponse soit négative.

— Le financier Bouret avait un petit chien qui lui était fort attaché et qui plaisait beaucoup à M. le contrôleur-général des finances. Mais pour un courtisan délié, il n'y a ni chien ni ami qui tienne. *Favori* n'aimait pas du tout monseigneur; il lui était pourtant promis. Un autre que Bouret eût manqué son coup, et, qui sait? perdu la faveur peut-être; mais un esprit de cette trempe a des ressources inconnues du vulgaire. Il se fait fabriquer un masque ressemblant au contrôleur général, il s'en couvre le visage et endosse un habit sem-

blable au sien , appelle *Favori* , le caresse , lui donne du sucre ; puis , tout à coup , changeant de décoration , ce n'est plus monseigneur , c'est Bouret qui appelle son chien et le bat comme plâtre. Après deux ou trois jours de cet exercice , continué du matin au soir , *Favori* apprend à fuir devant Bouret le fermier-général , et à rejoindre Bouret le contrôleur-général.

— « Monsieur de Talleyrand , demandait un jour Napoléon I^{er} , on dit que vous êtes fort riche ? — Oui , Sire. — Comment donc avez-vous fait ? vous étiez loin de l'être à votre retour d'Amérique. — Il est vrai , Sire ; mais j'ai acheté , le 17 brumaire , tous les fonds publics que j'ai trouvés sur la place , et je les ai revendus le 20. » On sait que c'est dans les journées des 18 et 19 brumaire que s'opéra la révolution qui mit le pouvoir entre les mains de Bonaparte.

FLEURS (NOMENCLATURE DES) avec les différents sentiments dont elles sont le symbole.



Absinthe ou Citronelle,	peines de cœur.
Acacia ,	amour platonique.
Acanthe ou Branc-ursine,	culte des beaux-arts.
Aconit,	crime.
Adonide d'été,	souvenir tendre et douloureux
Adoxa musqué,	faiblesse.
Agavé,	prudence.

Aloès bec de perroquet,	confusion.
Amarante,	constance.
Amaryllis,	très belle, je brille.
Ananas,	perfection.
Ancolie,	folie.
Anémone,	abandon.
Angélique,	esprit mélancolique.
Anthemis,	contre-temps.
Argentine,	naïveté.
Aristoloché,	tyrannie.
Arrête-bœuf ou Bugrane,	entraves.
Arum gobe-mouche,	piège.
Arum feuille en cœur,	ardeur.
Asphodèle,	regrets ineffaçables.
Aster,	éloquence.
Aubépine,	doux espoir.



Baguenaudier arborescent,	prodigalité.
Balsamine,	impatience.
Barbe de Jupiter,	puissance.
Bardane,	importunité.
Basilic,	pauvreté.
Belle de jour,	coquetterie.
Belle de nuit ou Nietage,	timidité.
Bétoine,	surprise, agitation.
Blé,	richesse.
Blé de Turquie ou Maïs,	abondance.
Bluet des blés,	clarté, lumière.
Bouillon blanc ou Molène,	bon naturel.

Boule de neige ou <i>Viorne</i> ,	refroidissement.
Bourrache,	énergie, inspiration.
Bouton d'or,	raillerie.
Brise tremblante ,	galanterie, frivolité.
Buglosse,	tromperie.
Buis ,	fermeté , stoïcisme.

C

Cactus ,	bizarrerie.
Camara piquant ,	rigueurs.
Camélia ,	durée.
Camomille romaine ,	service.
Campanule ,	flatterie.
Capucine ,	feu d'amour.
Centaurée musquée ,	message d'amour.
Champignon ,	méfiance.
Chélidoine ,	sollicitude maternelle.
Chèvrefeuille ,	liens d'amour.
Chiendent ,	obstination.
Ciguë ,	perfidie.
Circée ,	magie, enchantement.
Ciste ,	jalousie.
Clématite bleue ,	liens.
Consoude ,	bienfaisance.
Coquelicot ,	repos.
Coquelourde ,	modestie.
Corbeille d'or ,	tranquillité.
Coriandre ,	mérite incompris.
Coronille ,	ingénuité.
Couronne impériale ,	dignité.

Crête de coq ,	perversité.
Cupidone ,	source d'amour.
Cynoglosse ,	amitié sans pareille.
Cyprès ,	mort et regrets.
Cytise ,	dissimulation.
D	
Dahlia ,	abondance stérile.
Digitale ,	travail.
Dipsacus ,	j'ai soif.
E	
Eglantier ,	éloquence.
Ephémérine de Virginie ,	bonheur d'un instant.
Epine noire ,	difficulté.
Epine-vinette ,	aigreur.
F	
Fenouil ou Aneth ,	mérite.
Fougère ,	confiance.
Foulsapate ,	amour malheureux.
Fraisier ,	délices.
Framboisier ,	doux langage.
Fraxinelle ou Dictame ,	vous embrassez mon cœur.
Fuchsia ,	amabilité.
Fumeterre commune ,	fiel.
Fusain ,	votre image est gravée dans mon cœur.

■

Gatilier ou Agnus-cactus,	chasteté.
Genet d'Espagne,	vertus domestiques.
Genévrier,	consolation.
Gentiane jaune,	dédain.
Géranium écarlate,	bêtise.
Géranium triste,	mélancolie.
Gerbe d'or,	avarice.
Giroflée,	luxé.
Groselle ou Les 12 divinités,	recevez mes hommages.
Glaiéul,	indifférence.
Gratiolle ou Herbe au pauvre homme,	humanité.
Grenadier,	concorde.
Grenadille bleue,	foi.
Groscillier,	vous faites mes délices.
Gui,	liaison dangereuse.
Guimauve,	douceur.

■

Hélenic,	pleurs.
Hellébore,	bel esprit.
Héliotrope,	amour sans fin.
Hémérocale rouge,	plaisir renaissant.
Houblon,	apathie.
Houx,	défense.
Hièble ou Yèble, ou Sureau,	humilité.
Hortensia ou Rose du Japon,	beauté froide.

If,
Immortelle,
Ipoméa,
Iris de Perse,
Ivraie ou Zizanie,
Ixia,

■
tristesse.
constance.
caresses.
bonne nouvelle.
vices.
tourments.

Jacinthe,
Jasmin blanc,
Jasmin jonquille,
Jolibois,
Jonc des champs,
Jonquille,
Joubarbe des toits,
Jujubier,

■
aménité.
amabilité.
sympathie.
gentillesse.
docilité.
langueur d'amour.
bienfaisance discrète.
soulagement.

Kedsoura,
Ketmie ou Fleur d'une
heure,

■
frugalité.
vous êtes jolie.

Lauréole, ou Bois-gentil,
Laurier franc,
Laurier-rose,
Lavande ou Aspic,

■
dissimulation.
triomphe, gloire, victoire.
séduction.
silence.

Lierre,	amitié éprouvée.
Lilas,	première émotion d'amour.
Lilas blanc ,	jeunesse.
Lis blanc ,	majesté, pureté.
Lis jaune ,	ostentation.
Liseron ,	faiblesse.
Lobélie du cardinal ,	amour du prochain.
Lunaire (grand) ou Monnaie douteuse ,	mauvaise paye.
Luzerne arborescente ,	éloge de la vertu.
Lychnis des champs ,	penchant invincible.



Marguerite ou Pâquerette,	innocence.
Marjolaine vulgaire ,	consolation.
Mauve ,	amour maternel.
Mélianthe ,	hospitalité.
Mélisse officinale ,	bons offices.
Menthe ,	vertu.
Mille-feuilles ou Achillée,	guérison , santé.
Millepertuis ,	oubli des peines de la vie.
Mogori ,	parure.
Momordique piquant ,	colère.
Morelle cerisette,	beauté sans bonté.
Morelle douce-amère ou Vi- gne-vierge ,	franchise et sincérité.
Muguet ,	retour du bonheur.
Myosotis ,	souvenez-vous de moi.
Myrte ,	amour.

N

Narcisse,	fatuité, amour-propre.
Nénuphar ou Nymphaea blanc,	froideur.
Nicotiane,	obstacle vaincu.
Nigelle ou Cheveux de Vénus,	liens d'amour.



Œillet,	amour vif et pur.
Œillet musqué (mignardise),	souvenir passager.
Œillet blanc,	amour fidèle.
Œillet ponceau,	effroi.
Œillet jaune,	mépris.
Œillet panaché,	inflexibilité.
Œillet de poète,	supériorité.
Œillet d'Inde (Taget),	maturité anticipée.
Olivier,	paix.
Onagre ou Fleurs du Grand Seigneur,	fierté.
Oranger,	virginité, générosité.
Oreille d'ours,	variation.
Orobe printanier,	besoin d'aimer.
Ophris mouche,	indiscrétion.
Ophris araignée.	adresse.

P

Palmier,	victoire, constance.
Pariétaire,	misanthropie.
Pavot,	sommeil.

Pêcher,	plaisir d'aimer.
Pensée,	souvenir, séparation.
Perce-neige ou Galantine,	heureux présage.
Pervenche,	amitié solide.
Phytolaca,	bon conseil.
Pied d'alouette,	lisez dans mon cœur.
Pissenlit,	légèreté, étourderie.
Pivoine,	la beauté est au cœur et non sur le visage.
Pois de senteur,	délicatesse.
Primevère,	cordialité.



Queue de cheval,	fécondité.
Quintefeuille,	amour maternel.



Reine des prés,	vous réglez dans mon cœur.
Réveil-matin,	brusquerie.
Renoncule,	vous brillez de mille attraits.
Réséda, ou Herbe d'amour,	vos qualités surpassent vos charmes.
Romarin,	votre présence me ranime.
Ronce,	injustice, envie.
Rose,	beauté, amour.
— mousseuse,	extase de volupté.
— blanche,	candeur.
— de Provins,	amour de la patrie.
— à cent feuilles,	plaisir.
— de tous les mois,	éclat passager.

Rose capucine,	fantaisie.
— jaune,	amour conjugal.
— du Bengale,	beauté étrangère.
— musquée,	affectation.
— pompon,	grâce enfantine.
— trémière,	beauté noble.
Roseau aquatique,	plaisirs champêtres.
Rue,	bonheur domestique.

S

Safran,	usez, n'abusez pas.
Sainfoin,	choisissez vos amis.
Salicaire à épis,	reproche.
Saponaire,	vous êtes bonne à tout.
Sauge,	estime.
Saxifrage,	amitié.
Scabieuse,	tristesse, deuil.
Sceau de Salomon,	discretion.
Sensitive ou Acacia pudique,	pudeur.
Soleil, Héliante,	courtisanerie, adoration.
Sorbier domestique,	prudence.
Souci,	inquiétude, jalousie.
Stramoine ou Datura,	artifice, déguisement.
Syringa,	amour fraternel.

T

Tammier, Sceau de N.-Dame,	j'implore votre appui.
Thym, Serpolet,	émotion instantanée.
Trèfle,	doutes.
Troène,	jeunesse.

Tubéreuse, volupté.
Tulipe, magnificence.

U

Urtica, cruauté.

V

Valériane ou Potémoine, facilité.
Velar ou Herbe au chantre, hommage d'amour.
Verge d'or, protégez-moi.
Véronique, je vous offre mon cœur.
Verveine ou Herbe sacrée, pureté de sentiment.
Vigne, ivresse.
Violette, attachement.
Vipérine ou Serpenteire, que de mal m'ont fait vos yeux!
Volubilis, Ipoméa pourprée, comptez sur mon dévouement.

X

Xanthorée, utilité.

Y

Yuca, besoin.

Z

Zaliça, solitude.
Zéphirante, inconstance.

G

GANACHE. Espèce d'imbécile qu'on peut comparer à l'incrédule de la Bible, qui a des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne pas entendre, et des mains pour n'en pas faire usage.

— Un jour, Napoléon I^{er}, fort mécontent à la lecture d'une dépêche de Vienne, avait dit à Marie-Louise : « Votre père est une *ganache*. » Marie-Louise, qui ignorait beaucoup de termes français, s'adressant à un courtisan : « L'empereur me dit que mon père est une *ganache* ; que signifie cela ? » A cette demande inattendue, le courtisan balbutia que cela voulait dire un homme sage, de poids, de bon conseil. A quelques jours de là, et la mémoire encore toute fraîche de sa nouvelle acquisition, Marie-Louise présidant le Conseil d'Etat, et voyant la discussion très animée, interpella, pour y mettre fin, Cambacérès : « C'est à vous à nous mettre d'accord, lui dit-elle ; vous serez notre oracle ; car je vous tiens pour la première, la meilleure *ganache* de l'Empire. »

GASCON. Les Gascons sont plaisants, fins et spirituels. On leur a toujours reconnu de la présence d'esprit, de la hardiesse et de l'habileté à trouver des expédients pour se tirer d'un pas délicat. On a attribué aux Gascons

beaucoup de bons mots, de réparties qui appartiennent à des gens de tout autre pays, ce qui a fait dire avec assez de raison que tous les Gascons n'étaient pas en Gascogne.

On dit du Gascon : « Le plus brave avant et après la bataille. »

— Un Gascon dit un jour, dans une compagnie nombreuse, qu'il donnerait volontiers dix louis pour chaque innocente qu'on lui montrerait. Une dame, qui connaissait la fausse bravoure du personnage, lui dit qu'elle pourrait lui en montrer une pour rien. « Que je serais heureux de la connaître ! s'écria-t-il. — Eh bien ! regardez votre épée », répondit la dame.

— Certain enfant de la Garonne,
Devers le soir, un jour, chez Jean Serant (1),
Demande un verre d'eau, s'assied, se déboutonne,
Et fait du bout du doigt sonner le cure-dent.
« Quelle chienne de vie ! ou le diable m'enlève,
Dit-il, sur la banquette aussitôt s'étendant,
Je sens qu'indubitablement,
Pour peu que cela dure, il faudra que je crève. »
Comment, crever ! ici dira quelqu'un ;
Longtemps donc il avait ce jour-là tenu table ?
Eh ! mon Dieu, non ! mais, las ! le pauvre diable
Depuis la veille était à jeun.

— Un Gascon fit un jour un mémoire pour présenter

(1) Cafetier.

au conseil des Cinq-Cents, et l'avait énoncé ainsi : *Mémoire au conseil des 500,000*. Quelqu'un lui représenta qu'il avait mis trois zéros de trop : « Sandis ! dit l'enfant de la Garonne, je n'en mettrai jamais autant qu'il y en a. »

— Un Gascon était tellement prévenu en faveur de son pays qu'en parlant des braves de chaque province, il se mit à dire : « L'épée d'un Gascon est la clef de l'autre monde. »

— Un Gascon de la première espèce se porta sur le pré assez vaillamment. Mais, quand il vit que son adversaire mettait l'épée à la main : « C'est tout de bon, dit-il, à cé qué jé vois. — Sans doute, répliqua l'autre. — Jé vous avoue franchement, reprit l'enfant de la Garonne, qué j'ai prétendu jouer la comédie. Jé né suis bon que pour les rôles comiques, mais jé n'entends rien pour lé sérieux. » Et il ne voulut jamais mettre en liberté son coutelas. Son ennemi, le méprisant, lui donna des coups de plat d'épée, et lui dit : « Tu n'es qu'un maraud, je te défends de porter l'épée ; si je te trouve jamais l'épée au côté, tu peux compter que je te ferai une croix sur le visage, que tu porteras le reste de ta vie. » Le Gascon tremblant lui dit : « Jé mé soumets à cette loi de bon cœur. » Cependant il continua de porter l'épée. Son adversaire, le rencontrant dans la rue, l'apostropha d'abord, en lui disant : « Eh bien ! Monsieur le faquin, est-ce ainsi que vous observez mes défenses ? — Hélas ! dit le Gascon, jé né veux pas y contrevenir, j'allais vendre

mon épée à un fourbisseur : la voulez-vous acheter ? »

— Un Gascon attendait une succession qui pouvait lui arriver par la mort d'un enfant qui était très malade. On lui demande : « Eh bien ! comment va le petit cousin ? — Ah ! ne m'en parlez pas, jé l'aimé cé petit garçon, jé né lé perds pas de vue ; cé matin à six heures, il était mourant ; à sept heures, à l'agonie, il puait déjà ; à dix heures, lé pétit drôle il a failli dé mé vattre. »

— Un Gascon se vantait d'être descendu d'une maison si ancienne qu'il payait encore, disait-il, la rente d'une somme empruntée par ses ancêtres pour aller adorer N.-S. Jésus-Christ dans la crèche à Bethléem.

— Un Gascon, ayant reçu des coups de bâton dont il était menacé depuis longtemps, se consola en disant : « Bon ! mé voilà guéri de la peur. »

— Un gentilhomme Gascon se faisant appeler marquis à la cour du duc de Savoie, madame la duchesse lui demanda, par dérision, dans quel pays était son marquisat. « Il est, répondit le Gascon, dans votre royaume de Chypre. »

— Un Gascon, dans une auberge, dit à l'hôte : « Faites moi cuire un œuf à la coque pour mon souper, et du bouillon vous ferez dé la soupe à mon domestique. — Diable ! dit l'hôte, le bouillon d'un œuf ne sera pas bien succulent ! — Eh bien, reprit le Gascon, mettez-en deux, jé lé mangerai bien. »

— Un homme ayant pris querelle avec un Gascon, ils mirent l'épée à la main. Comme le Gascon reculait,

son adversaire lui dit : « Vous reculez, je crois! — Qu'est-ce que ça vous fait, répond le Gascon, pourvu que jé vous tue? »

— Un Gascon se tira adroitement d'une histoire dans laquelle il s'était embarqué; il en était à un soufflet qu'il avait avoir reçu : « Eh bien ! » lui disait l'un. « Eh bien ! » lui disait l'autre. Tout le monde attendait le dénouement . « Eh bien ! cadédis, reprit le Gascon, l'homme fut enterré le lendemain. »

— Un Gascon racontait, dans un repas, qu'il avait eu, peu de temps avant, une dispute assez vive, et qu'elle s'était terminée par un maître soufflet qu'il avait reçu : « Un soufflet! reprit vivement quelqu'un, mais, Monsieur, cela dut avoir des suites? — Comment! des suites! dit le narrateur; cette aventure a eu, en effet, des suites terribles : j'ai eu la joue enflée pendant huit jours, et je m'en ressens encore. »

— Un autre Gascon demandait à quelqu'un de lui prêter 6 fr. : « Je n'ai que 3 livres, répondit celui-ci. — Eh bien! donnez toujours, ce sera 3 livres que vous me devrez », dit le Gascon.

— Un Gascon dit un jour à quelqu'un : « Prêtez-moi 10 écus, s'il vous plaît. — Mais, Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. — C'est précisément pour cela que je m'adresse à vous, car tous ceux qui me connaissent ne veulent pas me prêter. »

— Un homme venait de prêter à un Gascon de ses amis une somme : « Faites-moi une reconnaissance. —

— Ah ! mon ami , lui dit le Gascon , ma reconnaissance sera éternelle. »

— Un mousquetaire gascon , passant dans une revue devant Louis XIV, fit faire à son cheval un mouvement si brusque que le chapeau du cavalier vola à terre. Un de ses camarades le lui présente à la pointe de son épée : « Sandis ! s'écrie le Gascon , j'aurais mieux aimé que vous m'eussiez percé le corps que mon chapeau. » Le roi , ayant entendu cette réponse , lui en demanda la raison. « Sire, dit-il , j'ai crédit chez un chirurgien , mais je n'ai pas la même faveur chez un chapelier. »

GÉNÉROSITÉ. Désintéressement et bonté de l'âme , qui la porte à des sacrifices noblement faits , sans arrière-pensée.

— Un malheureux portier , à qui les enfants de son maître refusèrent de payer un legs de 1,000 écus , qu'il pouvait réclamer par justice , dit à quelqu'un qui lui conseillait de le faire : « Voulez-vous que j'aie à plaider contre les enfants d'un homme que j'ai servi vingt-cinq ans , et que je sers eux-mêmes depuis quinze ? » Il se faisait de leur injustice même une raison d'être généreux à leur égard.

— En 1645 , le prince Charles-Édouard , fils aîné du prétendant au trône d'Angleterre , ayant perdu dans ce royaume une bataille décisive , est poursuivi par les troupes ennemies. Il erre longtemps seul , et toujours au moment d'être la proie de ceux qui veulent gagner

le prix mis à sa tête. Ayant fait un jour dix lieues à pied et se trouvant épuisé de faim et de fatigue, il entre dans le château d'un gentilhomme qu'il sait bien n'être pas dans ses intérêts. Celui-ci, néanmoins, n'écoutant que sa générosité, lui donne tous les secours que sa situation exige, et garde un secret inviolable. Quelque temps après, ce gentilhomme est accusé d'avoir donné asile dans sa maison au prince Édouard, et est cité devant ses juges. Il leur dit, avec la fermeté de la vertu : « Souffrez qu'avant de subir l'interrogatoire, je demande lequel d'entre vous, si le fils du prétendant se fût réfugié dans sa maison, eût été assez vil et assez lâche pour le livrer. » A cette question, le tribunal se lève et renvoie l'accusé absous.

— L'armée de Turenne s'étant emparée d'une forte place dans le Hainaut, quelques soldats lui amènent une femme d'une grande beauté, comme la plus précieuse portion du butin. Turenne, feignant de croire qu'ils n'agissent ainsi que pour la dérober à la brutalité de leurs camarades, les loue fort d'une conduite si honnête, fait de suite chercher le mari de la dame, et, lui remettant celle-ci entre les mains, lui dit publiquement : « Vous devez à la retenue de mes soldats l'honneur de votre femme. »

— Un jeune homme, assez mauvais sujet, est déshérité par son père. Il rentre en lui-même, gémit de ses égarements passés et ne murmure pas contre la volonté paternelle. Cette modération touche son frère,

qui va le trouver et lui dit : « Par son testament, notre père m'a institué son légataire universelle; mais il n'a sans doute voulu exclure que l'homme que vous étiez, et non celui que vous êtes aujourd'hui: je vous rends la part qui vous est due. »

— L'archevêque d'Auch, ayant appris que deux jeunes personnes fort honnêtes vivaient avec beaucoup de peine du travail de leurs mains, par suite de revers de fortune, et qu'elles n'avaient d'autre bien qu'un tableau de peu de valeur, se transporta chez elles, et, voulant les secourir délicatement, il leur dit en souriant et de l'air le plus affable : « Vous possédez, mesdemoiselles, un tableau dont j'ai beaucoup entendu parler; je le vois, il me plaît singulièrement. Si ce n'était pas vous demander une trop grande grâce, je vous prierais de me le céder pour une rente viagère de 100 louis, que je m'oblige à vous faire dès ce moment, et dont je vais vous remettre la première année d'avance. »

GLOIRE. Éclat d'une bonne renommée.

— « Je n'ai eu que deux plaisirs bien vifs en ma vie, disait le maréchal de Villars : celui de remporter un prix au collège et celui de gagner une bataille. »

— Le maréchal de Villeroi ayant perdu par sa faute, en 1706, la bataille de Ramillies contre Marlborough, un des amis de M^{me} de Villeroi, qui cherchait à la consoler, lui dit que grâce à Dieu le maréchal se portait bien :

« C'est assez pour moi , répondit-elle , mais ce n'est pas assez pour sa gloire. »

— L'empereur Charles-Quint avait demandé à François I^{er} sa gendarmerie ainsi que de l'argent , par forme d'emprunt , pour repousser avec avantage les Turcs , dont il était vivement pressé. « Pour de l'argent , lui répondit le roi , je ne suis pas banquier ; pour ma gendarmerie , comme elle est le bras qui porte mon sceptre , je ne l'expose jamais au péril sans aller chercher la gloire avec elle. »

GRANDEUR D'ÂME. Instinct élevé de l'âme qui nous porte au beau , au grand , à l'honnête. Elle honore la vertu dans l'ennemi même qui a su résister.

— Henri IV voulut qu'on reçût dans les gardes du corps le soldat qui l'avait blessé à la bataille d'Aumale. Un jour qu'il se promenait en voiture avec le duc d'Estrées , il aperçut ce garde , qui était à la portière de son carrosse ; il se mit à dire : « Voilà le brave qui m'a blessé à la journée d'Aumale. » Mais , s'apercevant que cet homme versait des larmes : « Ventre-saint-gris ! lui dit-il , apaisez - vous , mon ami , je ne le dirai plus. »

— Chamillard , disgracié par Louis XIV , s'était retiré dans ses terres. Le duc de Lorge , alors son ennemi , ayant appris cette nouvelle , dépouille tout sentiment d'inimitié et vole chez lui : « Ami , lui dit-il , oublions le

passé : vous êtes malheureux, je viens partager vos peines et vous consoler dans votre retraite. »

— Turenne commandait une armée en Allemagne ; les magistrats de Francfort crurent, au mouvement de ses troupes, qu'il se disposait à passer sur leur territoire. Pour s'épargner ce désagrément, ils lui firent offrir cent mille écus, s'il voulait changer sa direction et prendre une autre route. « En conscience, dit Turenne aux députés, je ne puis accepter votre argent : car mon intention n'a jamais été de faire traverser votre ville par mon armée. »

— Le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, avait à Gaillon un superbe château pour l'embellissement et l'étendue duquel il n'avait rien épargné. Il avait pour voisin un gentilhomme qui possédait une terre dont l'acquisition aurait encore augmenté la dépendance du château. Ce gentilhomme la fit offrir à l'archevêque, en laissant entendre qu'il la céderait à un prix raisonnable. Le cardinal mande le propriétaire, l'invite à dîner, et, pendant le repas, il lui demande les raisons qu'il avait de se défaire de sa terre. Il lui répondit qu'une partie des fonds lui servirait à marier avantageusement sa fille, et que du surplus il se ferait un revenu pour le reste de ses jours. Le bon prélat lui conseilla de conserver sa propriété et d'emprunter plutôt à long terme et sans intérêts l'argent dont il avait besoin pour marier sa fille. Le gentilhomme répondit qu'on trouvait difficilement à emprunter des fonds de la ma-

nière que le cardinal l'entendait. « Eh bien ! reprit celui-ci, c'est moi qui vous prêterai cette somme, et à un terme assez éloigné pour qu'il vous soit possible de me la rendre sans vous gêner et sans vous défaire d'une terre que vous tenez de vos ancêtres. » En même temps, il lui fit compter la somme nécessaire, et lui fit faire l'obligation de le rembourser dans l'autre monde. Le gentilhomme fut forcé de céder à une offre qui annonçait tant de grandeur d'âme. On demandait un jour au cardinal s'il avait acheté cette terre voisine de son domaine. « L'affaire, répondit-il, s'est terminée heureusement : au lieu d'une terre, j'ai acquis un ami. »

H

HABIT. Que de gens peuvent dire avec Sedaine :

Ah ! mon habit, que je vous remercie !

De sa qualité dépendent assez ordinairement la considération et l'estime qu'on a pour un homme. Il n'en est pas moins vrai que, si l'habit de l'honnête homme a parfois des trous, celui du fripon a toujours des taches,

HABITUDE. Seconde nature ; mais il eût été mieux

de s'en tenir à la première, et il est toujours aisé de s'en rapprocher peu à peu.

— Un paysan était allé consulter un oculiste ; il le trouve à table, mangeant bien et buvant de même : « Que faire pour mes yeux ? lui demande le paysan.

— Vous abstenir de vin, lui répond l'oculiste. — Mais il me semble, reprend le paysan en s'approchant de lui, que vos yeux ne sont pas plus sains que les miens, et cependant vous buvez. — Oui, vraiment ! C'est que j'aime mieux boire que guérir. »

— Un ancien garçon limonadier, ayant fait fortune, se trouva en état d'acheter une charge de conseiller. Un jour, il s'endormit à l'audience. On plaidait une cause dans laquelle une petite fille avait été battue par un jeune homme ; l'avocat de la petite fille s'écria d'une voix forte : « Que pouvait faire la jeune Hortense contre ce terrible garçon ? » Notre juge, entendant ce dernier mot, crut qu'on l'appelait et se mit à crier : « *On y va !* » Ce que peut la force de l'habitude !

— Il y a des gens qui ressemblent à des écureuils : ils tournent toujours dans le même cercle. Cela est vrai de pas mal de boutiquiers et d'employés qui s'ennuient tous les dimanches et les jours fériés, et qu'on surprend rôdant, tristes et inquiets, devant la boutique ou le bureau fermés. Cela est encore vrai des joueurs. Le joueur attend avec une impatience indicible l'heure où pour lui la lutte va commencer. Il y pense le jour, il en rêve la nuit. Sa vie n'a pas d'autre but. Et ce n'est pas toujours

l'amour du gain qui le rend une sorte de machine à jeu. Il en est ainsi non-seulement des gros joueurs, de ceux dont l'enjeu est une fortune qui pourrait faire tant d'heureux, mais encore de ces misérables petits joueurs qui se réunissent à trois ou quatre dans un estaminet borgne, où ils consomment le moins possible, et où ils jouent une partie d'un sou, qui, se renouvelant chaque soir, à la même heure, durera autant qu'eux ; que dis-je ? en mourant, ils laissent leur partie à continuer à leurs descendants !

— Ceci nous rappelle cet épicier qui, après avoir vendu son fonds, s'est trouvé si malheureux de n'avoir plus à faire tous les jours la même chose qu'il a demandé à son successeur de le prendre à son service comme *garçon*, ne fût-ce que pour confectionner des sacs et des cornets.

HABLEUR. Bavard dont la manie est d'exagérer et d'encherir sur tout ce qu'on peut lui dire.

Cet homme qui parle tant,
Et cherche en vain l'art de plaire,
Serait bien plus amusant
S'il avait l'art de se taire.

Dans sa satire sur un repas qu'il fut obligé d'accepter,
Boileau parle d'un certain hâbleur

. à la gueule affamée,
Qui vint à ce repas conduit par la fumée,

Et, se disant profès dans l'ordre des Coteaux,
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

HARANGUE. Petit discours généralement louangeur, aussi difficile à débiter qu'ennuyeux à écouter. Les harangues les plus courtes sont les meilleures.

— Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, appelé à la couronne par le testament d'Édouard III, étant entré dans le royaume avec de bonnes troupes, brûla ses vaisseaux et dit à son armée : « Voilà la patrie. »

— « Enfants, dit Henri IV à Ivry, si les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc. » Une autre fois, le même prince harangue ainsi ses troupes : « Je suis votre roi, vous êtes Français, voilà l'ennemi ! »

— Un premier président, chargé de haranguer un prince du sang dans son berceau, se contenta de lui dire : « Nous venons, Monseigneur, vous offrir nos vœux, nos enfants vous offriront leurs services. »

— Chargé de haranguer Louis XIV, un amiral lui dit : « Sire, mon grand-père, mon père et moi, sommes tous morts à votre service. — Je n'entends point les harangues des morts », répondit le roi.

— Philippe V, allant, en 1707, prendre possession du royaume d'Espagne, passe à Monthléry. Le curé du lieu se présente à lui à la tête de ses paroissiens, et lui dit : « Sire, les longues harangues sont incommodes et les

harangueurs ennuyeux , aussi je me contenterai de vous chanter :

Tous les bourgeois de Chartres , et ceux de Montlhéri ,
Eurent fort grande joie en vous voyant ici.
Petit-fils de Louis , que Dieu vous accompagne ;
Et qu'un prince si bon ,
Don , don ,
Cent ans et par delà ,
La , la ,
Règne dedans l'Espagne.

Le roi , enchanté du curé poète , lui dit : *Bis*. Celui-ci répéta gaiement son couplet. Le roi le pria d'accepter 10 louis pour ses pauvres ; le curé , les ayant reçus , dit en prose : *Bis, Sire*. Le roi , trouvant le mot plaisant , doubla la somme.

— Un maire d'Amiens , haranguant Louis XIV , ne put jamais dire que *Sire*. Ce prince , qui n'aimait pas les longues harangues , le remercia , en disant que jamais il n'avait entendu une harangue qui fût plus de son goût.

— Bonaparte , en prenant le commandement de l'Italie , dit à cette armée découragée et dénuée de tout : « Camarades , vous manquez de tout au milieu de ces rochers ; jetez les yeux sur les riches contrées qui sont à vos pieds ; elles nous appartiennent : allons en prendre possession. » Ce qui arriva réellement.

— Dans l'expédition d'Égypte, l'armée française arrivée à la vue des Pyramides, et prête à livrer combat aux ennemis, Bonaparte s'écria : « Soldats, vous allez combattre les dominateurs de l'Égypte; songez que, du haut de ces monuments, quarante siècles vous contemplent. »

— A la bataille de Marengo, l'armée commençait à entrer en déroute; Bonaparte accourt aux premiers rangs et s'écrie : « Français! souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille. »

HÉRITIER. Un millionnaire étant mort, tout le monde était édifié de la ferveur avec laquelle un arrière-cousin, qui se trouvait un des héritiers, en assistant au service funèbre, lisait dans un petit volume qu'il tenait à la main, ce qu'on supposait des prières pour le défunt. Cependant, un curieux jette un coup d'œil sur le livre. Quel était ce pieux volume? Le *Code civil* ouvert au chapitre *Des Successions*.

HISTOIRE. On représentait à Varillas, historien connu par ses mensonges, d'avoir altéré la narration d'un fait : « Cela se peut, dit-il, mais qu'importe? le fait n'est-il pas mieux tel que je l'ai raconté? »

— Vertot, ayant à décrire le siège de Malte, attendait des documents particuliers à ce sujet. Comme ils tardaient trop à arriver, il fit son siège d'après le peu

qu'il en savait et d'après son imagination. Les documents arrivèrent enfin. « J'en suis fâché, dit-il : mon siège est fait. »

HONNEUR. Mot sans pluriel, qu'on ne doit pas confondre avec les *honneurs*. L'honneur des hommes croît au soleil, celui des femmes fleurit à l'ombre.

— Un maître d'hôtel fera consister son *honneur* à bien ordonner un service. Vatel se tua parce qu'il ne pouvait soutenir le prétendu affront de laisser manquer, dans une fête, une vingt-cinquième table d'un plat de marée.

— Un gendarme, emporté dans une bataille par un cheval fougueux, heurte Louis XIV, qui, dans un premier mouvement, lève sur lui sa canne. Le gendarme, désespéré de cet affront, présente au roi son pistolet, en lui disant : « Sire, vous venez de m'ôter l'honneur, ôtez-moi la vie. » Cette sensibilité plut au monarque, qui avança ce brave assez rapidement.

— On commande à un officier un ordre honteux. « Je puis bien sauver ma vie, dit-il ; mais mon honneur, qui le sauvera ? »

— Les Français assiégeaient une place. L'officier qui les commandait fit proposer aux grenadiers une somme considérable pour celui qui planterait une fascine dans le fossé exposé à tout le feu des ennemis. Aucun d'eux ne se présenta ; le général, étonné, leur en fit des re-

proches. « Nous nous serions tous offerts , lui dit un de ces braves soldats , si l'on n'avait pas mis cette action à prix d'argent. »

— Un soldat envoyé par Vauban pour examiner un poste, y resta longtemps, malgré le feu des ennemis, et reçut une balle dans le corps. Il retourna rendre compte de ce qu'il avait observé, et le fit avec toute la tranquillité possible, quoique le sang coulât en abondance de sa plaie. Vauban voulut lui donner un louis. « Non, Monseigneur, lui dit le soldat, cela gênerait mon action. »

HUMANITÉ. Passion des âmes sensibles, qui embrasse tout le genre humain.

— Lors de la bataille d'Austerlitz, des soldats français qui n'avaient pas mangé depuis six heures du matin, et il en était cinq du soir, étaient occupés à porter sur leurs épaules des Russes blessés. Un officier leur dit : « Camarades, il est bien temps de manger la soupe, laissez ces gueux-là. » L'un des soldats répond : « A-t-on faim quand il reste quelque bonne action à faire ? Ne sont-ce pas des hommes comme nous ? »

— L'invasion de la Hollande était commencée, lorsque la Terreur, de son côté, désorganisait la France. Pour en suivre le système, la Convention avait rendu un décret portant que les Français ne feraient plus de prisonniers anglais, et qu'ils passeraient au fil de l'épée, sur une résistance de vingt-quatre heures après la sommation, les garnisons de Condé, du Quesnoy, de Valen-

ciennes, de Landrecies. Pichegru éluda ce décret fatal en ne le faisant signifier aux garnisons par le général qui dirigeait le siège sous ses ordres que quand les travaux en furent assez avancés pour empêcher une plus longue résistance. Mais à la capitulation de Bois-le-Duc, où la garnison fut faite prisonnière sur parole et obtint les honneurs de la guerre, le vainqueur trouva dans la place six cents Anglais qui en faisaient partie et qui devaient être sacrifiés. Pichegru se concerta avec le commandant de Bois-le-Duc, qui, d'après sa capitulation honorable, devait emmener un certain nombre de charriots couverts qui passeraient sans être visités; on y renferma les six cents Anglais, qu'autrement il eût fallu sacrifier pour se conformer au décret.

-- De même, les généraux Bonaparte et Bisannet sauvèrent, au siège de Toulon, un grand nombre d'infortunés du massacre des prisons, à l'aide des chariots d'artillerie.

HUMORISTE. Celui qui met son plaisir à se fâcher contre tout le monde. On fit à un humoriste l'épigramme suivante :

Ci-gît qui toujours se fâcha,
En santé comme en maladie;
Qui la soixantaine approcha,
Sans avoir souri de sa vie,
Et qu'on vit terminer son sort
En se fâchant contre la mort.

I

IDOLES. Après, pour ainsi dire, dix-neuf siècles de christianisme, l'Angleterre prépare tous les printemps, avec une grande activité, les marchandises qu'elle exporte annuellement en Chine. Dans le nombre des objets dont les négociants d'outre-Manche font là-bas une branche de commerce fort étendue, il s'en trouve qui n'auraient guère leur placement en Europe : ce sont des dieux.

L'Angleterre protestante veut exploiter l'Olympe chinois, comme elle a exploité le ciel indien, et débiter, s'il est possible, depuis Canton jusqu'à Péking, toute une mythologie de pacotille. L'industrie de Birmingham est en travail pour ce curieux enfantement. C'est là, comme on sait, que l'Inde s'est toujours fournie d'idoles. Comme les derniers troubles ont jeté un peu de gêne dans les affaires de cette industrie, on espère se dédommager avec le Céleste-Empire, et, sauf à les modifier un peu, écouler sous forme de divinités chinoises les dieux indoux restés pour compte.

Afin que l'on puisse juger de la marchandise, voici un extrait du prix-courant d'un fabricant d'idoles indiennes à Birmingham :

« *Yamen*, dieu de la mort, en cuivre fin, fabriqué

avec beaucoup de goût. — *Chirondi*, roi des démons, modèles très variés. Le géant qu'il monte est du plus hardi dessin, et son sabre de modèle moderne. — *Varounin* (dieu du soleil), plein de vie. Son crocodile est en airain et son fouet en argent. — *Couberen* (dieu des richesses). Ce dieu est d'un travail admirable ; le fabricant y a mis tout son art et tout son talent. — On trouve des *demi-dieux* et des *démons inférieurs* de toute espèce. On ne fait pas de crédit. Escompte sur paiement comptant. » Le marchand n'oublie qu'une chose, c'est de dire si l'on trouve chez lui des dieux d'occasion. Ces idoles sont presque toutes de grand modèle, et dorées de pied en chef. Un dieu qui n'est pas d'or n'est pas un dieu pour les peuples de l'Asie. Sur les mille onces d'or qui se consomment chaque semaine à Birmingham, il en est deux cents, au moins, qui sont absorbées par cette dorure païenne. Ce n'est pas tout : Indiens et Chinois donnent au temple la même parure qu'à l'idole ; et ce qu'on ne sait guère, c'est que tout l'or que l'Europe leur envoie n'a pas un autre usage. De là vient qu'à certaines époques, les croyants de l'Asie prenant toujours pour l'ornement de leurs dieux ou de leurs temples, et ne rendant jamais, la disette du précieux métal se trouve être si grande sur nos marchés européens. De nos jours, un écrivain l'a dit, l'Asie orientale ne voulant que de l'or pour ses marchandises, l'or que l'Angleterre pompe de l'Europe ou de l'Amérique va peu à peu s'enterrer en Asie. Les piastres américaines, fondues en napoléons,

en livres sterling, ont pour destinée dernière d'aller donner les pagodes et les idoles de l'Inde, de la Chine et du Japon.

IGNORANCE. Il y en a de trois sortes : ne rien savoir, savoir mal ce qu'on sait, et savoir autre chose que ce qu'on devrait savoir.

— Un ignorant soutenait, dans une compagnie, que le soleil ne faisait pas le tour du monde. « Mais, lui objectait-on, comment se peut-il qu'étant parvenu à l'occident, où il se couche, on le voie se lever à l'orient, s'il ne passe point par-dessous le globe ? — Vous voilà bien embarrassés, répondit-il : le soleil reprend le même chemin, et, si l'on ne s'en aperçoit pas, c'est qu'il revient de nuit. »

— Un officier de santé, ayant à écrire une potion calmante, écrivit *eau d'anon* pour *laudanum*.

— M. Saint-Marc-Girardin ayant annoncé, à son cours, qu'il parlerait, dans une séance prochaine, de Plaute et de l'épopée, une dame fut trouver une de ses amies, au jour fixé, et lui dit : « Hâtez-vous, la séance sera très intéressante : M. Saint-Marc-Girardin a promis de parler de *pelotes* et de *poupées*. »

IMPORTUN. Homme pour qui l'ennui des autres est un moyen de succès.

— « Mettez-moi donc à même de vous obliger, disait

un grand seigneur à un homme de mérite. — Monseigneur, j'ai déjà pris la liberté de solliciter Votre Altesse sans avoir le bonheur d'obtenir. — C'est que vous ne m'avez pas importuné. »

IMPOT. Quand il fait une grande bourrasque, le roi du Congo sort, met son bonnet sur le coin de son oreille, et, si le bonnet est emporté par le vent, il lève une taxe sur les habitants de l'endroit d'où vient le vent.

IMPUDENCE. Genre d'insolence qui souvent tient lieu de talent, et même de courage, et que quelques personnes prennent pour une grâce.

— Un capitaine de vaisseau, qui avait besoin de la protection d'un premier commis de la marine, lui envoya une balle de café. « Allez dire à votre maître, fit le commis au valet qui la lui apportait, que je ne prends pas mon café sans sucre. » Le capitaine s'empressa de lui en envoyer une provision.

— On lit dans l'*Histoire du duc de Marlborough*, par James Hill : « Quelqu'un qui venait d'acheter la protection du duc terminait le marché en lui disant : — *Votre Grâce peut être assurée que je n'en parlerai à personne.* — *Mon ami*, reprit le duc en le retenant, *donne-moi le double, et dis-le à tout le monde.* »

INDISCRÉTION. Défaut qui devient un vice par les

dangers qu'il produit. L'indiscret, — cadran d'une horloge qui marque en dehors tout ce qu'elle marque en dedans, — lettre décachetée que tout le monde peut lire, — cause souvent la ruine des familles. Un exemple entre mille :

— Wilkins, seigneur anglais, exilé sous peine de mort s'il rentrait à Londres, rencontre le duc de Cercey, auquel il avoue qu'il y est rentré *incognito* pour chercher son fils; il demande le secret, le duc le promet; mais, un instant après, il rencontre un de ses amis auquel il raconte *confidentiellement* la chose; deux heures après, Wilkins fut arrêté avec son fils et son hôte. Ces deux derniers furent envoyés en exil; quant à Wilkins, il eut la tête tranchée. Le duc de Cercey sentit vivement sa faute, mais elle était irréparable.

INGRATITUDE. Vice de l'âme que la reconnaissance embarrasse.

On ne se souvient que du mal,
L'ingratitude règne au monde;
L'injure est gravée en métal, "
Et le bienfait s'écrit sur l'onde.

— Lors de la disgrâce du duc de Choiseul, Voltaire, qui n'avait cessé de l'amuser par les plus basses adulations pendant son ministère, ne fut pas plus tôt instruit de sa chute, qu'il donna les éloges les plus ou-

trés aux opérations du chancelier Maupeou, ennemi déclaré du duc. Celui-ci s'en vengea en couvrant Voltaire d'un ridicule qui annonçait publiquement son ingratitude : il fit placer sur son château de Chanteloup une girouette bien mobile, représentant la tête du philosophe.

INSCRIPTION. Un financier, qui avait une fortune énorme et suspecte, demanda un jour à Boileau une inscription pour mettre sur le péristyle d'un très beau château qu'il faisait bâtir à grands frais dans une de ses terres. Le poète s'excusa d'abord sur la difficulté de trouver un trait heureux et précis. Le financier insiste. « Eh bien, Monsieur, mettez sur la porte de votre château *Haceldama*. » Le publicain, qui connaissait peu l'histoire sainte et ignorait que ce mot signifiait *le Champ du sang*, reçut avec beaucoup de reconnaissance cette inscription, qu'il crut être très flatteuse.

— Lors des démolitions et des fouilles faites à Belleville et aux environs des carrières près de Paris, par ordre de la police, on déterra une pierre chargée de caractères romains, qui, n'offrant aucun sens intelligible, parurent autant d'hiéroglyphes. On crut cette pierre digne de l'examen de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et elle lui fut apportée à grands frais. Les commissaires nommés pour l'expliquer ne parvinrent même que difficilement à lire. Voici les lettres qui en cou-

vraient une des faces, et de quelle manière elles étaient
arrangées :

I				C
		I		
		L		
		E		
C				H
	E		M	
		I		N
	D		E	
S	A	N	E	S

¶ Nos savants académiciens ne purent connaître dans
quelle langue étaient ces caractères et ce qu'ils signi-
fiaient. Mais il arriva que le bedeau de Montmartre en
donna sans difficulté l'explication, en rassemblant tout
simplement les lettres, qui forment ces mots français :
ici le chemin des ânes.

Il y avait là des carrières à plâtre, et c'était une in-
dication aux plâtriers qui venaient en charger des sacs
sur leurs ânes.

INSTINCT DES ANIMAUX. Les chiens surtout sont
remarquables par leur instinct, et sont susceptibles d'in-
struction. On en voit qui montent et descendent des
échelles, distinguent les couleurs, comptent, addition-
nent, jouent aux dominos.

— Un particulier s'est présenté à la Société des arts

de Londres avec trois essaims d'abeilles qu'il avait apportées avec lui, partie sur son visage, partie sur ses épaules et partie dans ses poches. Il fit mettre les ruches dans une salle voisine de l'assemblée, et donna un coup de sifflet : au signal, toutes les mouches le quittèrent, et chaque essaim se rendit dans sa ruche. A un autre coup de sifflet, elles vinrent reprendre leur poste sur leur maître et dans ses poches. Cet exercice fut réitéré plusieurs fois, sans qu'aucun des spectateurs reçût la moindre piqûre.

— Un individu est assassiné dans sa maison par un parent qui voulait jouir de sa succession. Dès que le meurtre fut commis, la justice se transporta au domicile du défunt, où étaient la famille et un certain nombre de curieux. On observait le plus grand silence, et le chirurgien, nommé Martin, en visitant les plaies, dictait son procès-verbal, lorsque le chien de la victime se jette sur un homme. « Voilà le meurtrier ! » s'écrie le chirurgien. Il veut fuir, on l'arrête; il se trouble et avoue son crime.

— Il est d'usage dans les pensions d'avertir de l'heure des repas par le son d'une cloche. Le chat de la maison, qui ne trouvait son dîner au réfectoire que quand il avait entendu ce son, ne manquait pas d'y être attentif. Il arriva un jour qu'on l'avait enfermé dans une chambre, et ce fut inutilement pour lui que sonna la cloche; quelques heures après, ayant été délivré de sa prison, son appétit le fit descendre tout de suite au réfectoire,

mais il n'y trouva rien. Un instant après, on entend sonner ; chacun voulut savoir ce que c'était : on trouva le chat qui était pendu à la cloche, et qui la secouait tant qu'il pouvait pour faire venir un second diner.

— Un chien était dressé à faire plusieurs commissions. Lorsque son maître voulait l'envoyer chez le traiteur, il faisait certain signe que le chien connaissait, et cet animal revenait gaiement avec ce que le traiteur lui avait mis dans la gueule. Un soir, deux chiens du quartier, flattés par l'odeur des petits pâtés que ce nouveau messenger portait, s'avisèrent de l'attaquer. *Fidèle*, c'était le nom de ce messenger, pose aussitôt son panier à terre, se met devant, et se bat courageusement contre le premier qui s'avance. Mais comment faire ? Lorsqu'il se collette avec l'un, l'autre court au panier et avale les petits pâtés. Il n'y en avait bientôt plus, et *Fidèle* allait être la dupe de tout ceci. Que fait-il ? Voyant qu'il n'est plus possible de sauver le diner de son maître, il se jette dessus au milieu des deux champions, et, sans marchander davantage, dépêche, le plus vite qu'il peut, le reste des petits pâtés.

— Un docteur anatomisait une chienne. Lorsqu'elle souffrait les douleurs les plus aiguës, il lui présentait un de ses petits : elle se mettait à le lécher, et paraissait insensible à son mal ; mais, dès qu'on l'avait retiré, elle fixait les yeux sur lui et poussait des sons plaintifs qui

semblaient plutôt venir de la perte de son petit que du tourment qu'elle endurait.

— Une chienne, ayant trouvé ses petits noyés, les apporta, les uns après les autres, aux pieds de son maître, et, lorsqu'elle fut au dernier, elle le regarda fixément, et expira sur-le-champ.

— L'adresse industrielle du singe est connue de tout le monde. Ceux qui vont à la chasse des singes sur les côtes de l'Afrique ne réussissent jamais à leur tendre le même piège. Ces animaux ne connaissent pas moins leurs ennemis. S'ils voient un singe de leur troupe blessé d'un coup de flèche, ils s'empressent de le secourir. La flèche est-elle barbue, ils la distinguent fort bien à la difficulté qu'ils trouvent à la tirer ; et, pour donner du moins à leur compagnon la faculté de fuir, ils en brisent le bois avec les dents. Un autre est-il blessé par une balle, ils reconnaissent la plaie au sang qui coule, et mâchent des feuilles pour la panser. Lorsque les singes se sentent les plus forts, les chasseurs courent grand risque d'avoir la tête écrasée à coups de pierres, ou d'être déchirés en pièces.

— Un cheval de cavalerie, hors d'âge, très beau, et du plus grand feu, ayant tout à coup les dents usées au point de ne pouvoir plus mâcher le foin et broyer l'avoine, fut nourri pendant deux mois, et l'eût été davantage si on l'eût gardé, par les deux chevaux de droite et de gauche qui mangeaient avec lui. Les deux

chevaux tiraient du râtelier du foin qu'ils mâchaient, et le jetaient ensuite devant le vieux cheval; ils en usaient de même pour l'avoine, qu'ils broyaient bien menue, pour la mettre ensuite devant lui.

INTÉGRITÉ. Première vertu du juge. — Qualité formée de l'amour de l'ordre et du respect pour l'humanité.

— Un grand seigneur, qui avait une affaire très importante dont la décision dépendait de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, envoya à celui-ci, dans le but de se le rendre favorable, deux flacons d'un très grand prix. Morus les fit remplir sur-le-champ de son meilleur vin, et dit à l'envoyé, en les lui remettant : « Assurez de ma part votre maître que ma cave entière est à son service. »

— M. de la Faluère, premier président au parlement de Bretagne, n'étant encore que conseiller, avait été nommé rapporteur d'une affaire. Il en laissa l'examen à des personnes qu'il croyait d'aussi bonne foi que lui; sur l'extrait qui lui fut remis, il rapporta le procès. Quelques mois après le jugement, il reconnaît que sa trop grande confiance a dépouillé une famille honnête et pauvre des seuls biens qui lui restaient; il ne se dissimule point sa faute; mais, ne pouvant faire changer l'arrêt, qui avait été signifié et exécuté, il se donne les plus grands mouvements pour retrouver les tristes victimes de sa négligence. Il réussit enfin; il ne craint

point de leur avouer ce dont il se sent coupable, et les force d'accepter de ses propres deniers la somme qu'il leur avait fait perdre involontairement.

INTRÉPIDITÉ. Sublime de la bravoure. — Sang-froid imperturbable au milieu des plus grands dangers. — Caractère particulier des héros.

— Bugeaud dictait une lettre à son secrétaire ; en ce moment une bombe, partie du camp ennemi, tombe sur la tente où il était et vient éclater près de lui ; le secrétaire s'arrête. « Qu'y a-t-il ? lui dit le maréchal. — Mais, la bombe ! — Et qu'a de commun la bombe avec la lettre que je vous dicte ? Continuez. »

— Bayard étant entré seul à Milan, se croyant suivi des siens, fut pris par Cajazzo. « Qui vous a conduit ici ? lui demanda le duc, qui se le fit amener. — L'envie de vaincre, Monseigneur. — Et pensiez-vous prendre Milan tout seul ? — Non ; mais je me croyais suivi par mes camarades. — Eux et vous n'auriez pu exécuter ce dessein. — Enfin ils ont été plus sages que moi ; ils sont libres, et me voici prisonnier. — Quelle est la force de l'armée française ? — Pour nous, nous ne comptons jamais nos ennemis. Ce que je peux vous assurer, c'est que les soldats de mon maître sont gens d'élite, devant lesquels les vôtres ne tiendront pas. — Une bataille en décidera bientôt. — Plût à Dieu que ce fût demain pourvu que je fusse libre. — Vous l'êtes ! J'aime votre fermeté et votre courage. »

— En 1796, Rampon, à la tête de 1,500 hommes, défendait, en Italie, une redoute contre Beaulieu, qui commandait 15,000 hommes. Rampon ne compte pas l'ennemi, mais il fait jurer à ses soldats, au milieu du feu, de mourir tous dans la redoute plutôt que de l'abandonner. Beaulieu fut contraint de se retirer avec 4,000 hommes de moins, tant tués que prisonniers.

— Un grenadier français, à la prise de Constantine, disait : « Quel diable voudrait aller là, s'il n'y avait pas des coups de fusil à gagner ? »

— Au siège de Sévastopol, un canonnier, ayant le bras droit emporté dans le moment où il allait faire feu, ramassa la mèche de la main gauche, se reporta sur son canon et dit en faisant feu : « Ces gens-là croyaient donc que je n'avais qu'un bras ? »

IRONIE. Satire piquante faite avec les mêmes paroles dont le discours ordinaire fait un éloge. Raillerie dont l'habitude est un vice et l'abus une lâcheté. Humilier toujours, sans s'exposer jamais, n'est ni d'un homme probe ni d'un homme courageux.

— Un médecin, d'un caractère violent, dans une dispute qu'il eut avec quelqu'un, menaça de le tuer : « Ce n'est pas cela que je crains, répond celui-ci : car je ne t'enverrai jamais chercher quand je serai malade. »

— Un procureur normand, qui ne passait pas pour la fine fleur de la probité, voulut que, dans un repas qu'il donnait, le traiteur lui servit des canards de rivière. Ce-

lui-ci lui fit observer que la saison n'était pas assez avancée. « Comment ! dit le procureur, il n'y a pas deux jours que j'en ai vu une compagnie qui volait. — Cela se peut, Monsieur, répondit le traiteur ; mais tous ceux qui volent ne sont pas pris. »

IVROGNERIE. Vice honteux dont la vue dégoûte. Oubli causé dans l'âme par un usage immodéré des boissons alcooliques.

Sur le midi , sortant de la taverne ,
Certain ivrogne allait je ne sais où ;
Mon homme tombe , et soudain on le berne ,
Bien qu'il jouât à se casser le cou.
Quelqu'un lui dit pourtant : « Ami Grégoire ,
Puisque le vin vous fait ainsi broncher
A chaque pas , vous avez tort de boire.
— Non , mon ami , mais j'ai tort de marcher. »

— Un soldat ivre, qui était en faction, tomba par terre et ne put se relever. Un de ses camarades lui dit que, si un officier passait, il serait puni. « Ai-je besoin, répliqua-t-il, de faire la besogne des autres ? Il est dit dans la consigne qu'on relèvera les factionnaires : ainsi, je ne bougerai pas. »

— Un musicien de Lyon se trouva un jour en face d'un marchand de vin, tandis que les garçons étaient occupés à tirer de leur cave quelque chose qui paraissait être d'un poids énorme par les efforts qu'ils fai-

saient, Le musicien, qui les connaissait, leur demanda ce qui les occupait si fort. « Eh ! lui répondirent-ils en se moquant de lui, c'est un pauvre cheval dont le vin a si fort dérangé la tête qu'il s'est laissé tomber là-dedans ; il faut bien avoir pitié des pauvres bêtes qui s'enivrent. Nous avons bien de la peine à le tirer de là. — [Eh ! parle-bieu, reprit le musicien, tirez-le en bouteilles. »

— Un autre jour que cet homme était ivre, on lui jeta d'une fenêtre quelques immondices. Il vit qu'ils partaient du quatrième étage. Pour se venger, il casse les vitres du troisième avec des pierres. Les locataires de cet étage mettent le nez à la fenêtre et l'accablent d'injures, auxquelles il répond : « Arrangez-vous avec ceux du quatrième, je ne peux pas jeter mes pierres plus haut. »

— On écrivit sur la tombe de ce même musicien ces cinq mots : *la, mi, la, mi, la*, qui signifient, en les lisant comme il faut, l'ami (c'est-à-dire le vin) l'a mis là (c'est-à-dire au tombeau).

— Montalivet rencontre, un vendredi saint, Romieu fortement ivre. « Comment, lui dit-il, en un pareil jour ! — Que veux-tu ? Le jour où la Divinité succombe, l'humanité peut bien chanceler. »

— Un buveur intrépide voyait sa maison qui allait être engloutie par une inondation ; il court vite à sa cave, en tire la seule pièce qui y restait. Après l'avoir fait transporter en haut. « Mes amis, s'écrie-t-il, l'inon-

dation augmente; ne perdons point de temps : vidons cette pièce de vin, et pour nous sauver nous aurons la futaille. »

J

JANOTERIE. Transposition de mots qui rend une phrase ridicule, mais qui, au moyen d'une autre construction, cesse d'être un galimatias.

— « Il en avait de beaux, mon grand-père, des couteaux, quand il vivait, dans une gaine, Dieu veuille avoir son âme, pendue à sa ceinture. »

C'est-à-dire :

« Quand mon grand-père vivait, Dieu veuille avoir son âme, il avait de beaux couteaux dans une gaine pendue à sa ceinture. »

JEU. Passion effrénée qui peut conduire à tous les crimes. (Voyez **HABITUDE.**)

Inscription d'une maison de jeu.

Il est deux portes à cet antre :
L'une s'ouvre à l'espoir, l'autre au crime, à la mort;
C'est par la première qu'on entre,
Et par la seconde qu'on sort.

— Un individu fut surpris trichant au jeu. On le jeta par la fenêtre du premier étage. Relevé de sa chute, il alla trouver un de ses amis, pour lui demander ce qu'il avait à faire : « Je n'ai qu'un conseil à vous donner, lui répondit celui-ci : c'est de mieux choisir à l'avenir votre local, et de ne plus jouer qu'au rez-de-chaussée. »

— On proposait à un joueur que la fortune venait de favoriser de servir de second dans un duel. « Je gagnai hier 800 louis, répondit-il, je me battrais fort mal ; mais allez trouver celui à qui je les ai gagnés, il se battra comme un diable, car il n'a pas le sou. »

— Edouard Ourliac, jouant au piquet avec un chevalier d'industrie, l'avertit qu'il marquait cinquante-cinq lorsqu'il n'avait que quarante-cinq. « Excusez-moi, dit le *grec*, je me trompais. — Pardonnez-moi, lui répartit Ourliac, ce n'est pas vous que vous trompiez. »

— « Quoi ! Monsieur, vous reprenez dans votre écart ! dit une dame à un particulier avec lequel elle jouait au piquet. — Oui, Madame, répondit-il froidement ; est-ce que vous n'y reprenez pas ? — Non, Monsieur, ce n'est pas l'usage. — Il fallait donc le dire, Madame. »

JEU DE MOTS. Allusions fondées sur la ressemblance des mots. — Conversation ordinaire de ceux qui ont

plus de paroles dans la bouche que d'idées dans la tête.

— Un individu qui avait besoin d'un cheval propose à un maquignon de lui donner 500 fr. comptant, et d'être son débiteur du reste. Marché conclu. A quelque temps de là, le maquignon va demander le reste de la somme. « Il faut, lui répond l'acheteur, nous en tenir à nos conventions. Je vous ai dit que je vous devrais le reste, et je ne vous le devrais plus si je vous le payais. »

— « Quelle différence, demandait M^{lle} Brohan à Horace Vernet, y a-t-il entre les femmes et les pendules ? — Les pendules marquent les heures et les femmes les font oublier », répondit le peintre.

— Victor Hugo, voyant arriver Jules Janin à une première représentation, lui dit : « Ma foi, les comédiens devraient bien vous refuser la porte un jour comme celui-ci. — Pourquoi cela ? — C'est que vous vous faites un jeu d'emporter la pièce. »

— Un jeune homme, qui avait dissipé en peu de temps sa fortune, tomba malade et fut saigné. Le médecin trouva le sang un peu vert. « Il peut bien être vert, dit Edouard Ourliac, car il a mangé tout son bien en herbe. »

— M. P..... lisait de mauvais vers, dans une pièce d'appartement très froide, à M. Villemain, qui gelait tout en l'écoutant. Il lui demanda ensuite son avis. « Mon ami, lui répondit M. Villemain, s'il y avait plus de feu

dans vos vers, ou plus de vos vers dans le feu, nous n'aurions pas si froid ici. »

JEUX DE L'ESPRIT. Ce serait, au point de vue de l'extravagance, un assez curieux ouvrage que l'histoire, aussi complète que possible, des jeux d'esprit créés par les hommes, à côté des occupations les plus sérieuses. Beaucoup peuvent être considérés comme folies; mais il faut dire aussi que beaucoup sont remarquables par la profonde érudition qu'y ont déployée leurs auteurs. Que de manies folles, bizarres, étranges, à enregistrer par celui qui ferait cet ouvrage! Que d'excentricités différentes et antipathiques!

Nous n'entreprenons pas ici la nomenclature de tous les jeux de l'esprit, nous parlerons seulement d'un des principaux, de la *philologie*.

Une des plus étranges bizarreries de la philologie est à coup sûr l'acrostiche, du grec ἀκροστιχον. L'acrostiche remonte à une époque fort reculée; les uns l'attribuent à Plaute, les autres à Priscien, grammairien du sixième siècle.

Les acrostiches français sont innombrables, mais tellement connus que nous croyons inutile d'en citer un exemple.

Il y a aussi l'acrostiche double, c'est-à-dire celui où le même nom se trouve également répété au commencement et à la fin des vers.

Après l'acrostiche, on remarque les vers *anacycliques*, ainsi nommés parce qu'ils fournissent un sens soit qu'ils soient lus naturellement, soit qu'ils le soient à rebours. Sous Charles IX et Louis XII, on les nommait *vers rétrogrades*. La langue latine offre plus de facilité que la langue française à ces travaux d'Hercule.

On attribue la paternité de l'*anagramme* à Lycophon; il y a deux sortes d'anagrammes : celle où l'on peut détacher d'un nom assez de lettres pour composer un autre nom, telle que l'anagramme de Voltaire, où l'on trouve : *ò alte vir*; et celle qui provient de la scission des syllabes d'une phrase avec lesquelles on doit créer d'autres syllabes dont le sens est contraire à celui de la première phrase.

Viennent ensuite les *vers batelés* et les *bouts-rimés*. Dans les vers batelés, la rime doit avoir une rime correspondante à l'hémistiche du second.

Quant aux bouts-rimés, nous ne pouvons mieux citer que les improvisations de feu Eugène de Pradel. Personne n'a oublié les charmantes séances de ce célèbre artiste, qui, avec les rimes les plus hétéroclites que lui donnaient ses auditeurs, improvisait de ravissants poèmes.

On y ajoute les *vers brisés*, c'est-à-dire ceux qui, lus d'hémistiche en hémistiche, offrent un sens tout différent de celui qu'ils ont lorsqu'ils sont lus naturellement.

Le *vers léonin* est celui qui est écrit moitié en français, moitié en latin.

Qui ne se souvient de cette inscription de collège :

*Aspice Pierrot pendu ,
Quem librum n'a pas rendu ;
Si ce livre reddidisset ,
Pierrot pendu non fuisset.*

On a fait aussi les *vers lettrisés* ou *tautogrammes*, c'est-à-dire ceux dont tous les mots commencent par la même lettre. Il existe plusieurs poèmes tautogrammatiques; il est inutile de dire que c'est là un travail gigantesque.

Les *vers macaroniques* firent fureur pendant les quinzième, seizième et dix-septième siècles. Ils étaient composés d'un mélange de français, de latin, d'italien et d'espagnol; ils sont d'origine italienne.

On a fait aussi les *vers monosyllabiques*, c'est-à-dire composés de monosyllabes, tels que le fameux vers :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Nous nommerons seulement pour mémoire les *vers protés*, les *vers parodiés*, les *vers rapportés*, et nous terminerons par les *vers rhopaliques*, dans lesquels chaque vers doit augmenter successivement en nombre de syllabes.

Nous citerons seulement comme exemple la fameuse
bouteille de Panard, le sublime du genre :

Que mon
Flacon
Me semble bon!
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit;
Je sens
Mes sens
Mourans,
Pesants.

Quand je le tien,

Dieux ! que je suis bien !

Que son aspect est agréable !

Que je fais cas de ses divins présents !

C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs

Que coule ce nectar si doux, si délectable,

Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.

Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire;

Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits

Il saura conserver la fidèle mémoire.

Ma muse à te louer se consacre à jamais

Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,

Ma lyre, de ma voix accompagnant le son,

Répétera cent fois cette aimable chanson :

Règne sans fin, ma charmante bouteille,

Règne sans fin, mon cher flacon.

JUGE. Un mauvais payeur passa une obligation payable à sa volonté. Assigné devant le juge pour l'acquitter, il soutint que sa volonté n'était pas encore venue. « Eh bien, dit le juge, qu'on le mette en prison jusqu'à ce qu'elle vienne. » Elle arriva dans le moment.

— Un plaideur, pour prévenir un juge en sa faveur, lui dit que sa partie adverse s'était toujours montrée opposée à ses démarches. « Eh ! mon ami, reprit ce juge intègre en l'interrompant, dis seulement les maux qu'il t'a faits, car c'est ton affaire que je juge, et non la mienne. »

— Pour obtenir le suffrage de son rapporteur, un particulier qui avait un procès pour une affaire importante lui adresse quelques pièces de vin. Il va le voir ensuite et apprend qu'il a trouvé son vin médiocre. Épouvanté, il croit sa cause perdue, se procure du vin meilleur et l'envoie promptement au rapporteur. « Vous avez reçu le nouvel envoi ? — Sans doute ; celui-ci est excellent. — Permettez que je fasse sortir de votre cave les six mauvaises pièces. — Ne vous dérangez donc pas : ce sera pour ma cuisine. »

— Un émigré français, se trouvant obligé, en 1794, de passer l'hiver rigoureux dans un petit village de Westphalie, voulut acheter du bois. Un marchand lui vend 3 louis ce qui valait au plus 8 fr., et, le marché fini, il va dans un cabaret, où il déjeune, et se vante d'avoir trompé un étranger, ajoutant que, son bois étant sa propriété, il était le maître d'y mettre le prix qu'il voulait

sans qu'on y trouvât à redire. L'aubergiste, homme honnête, fut indigné de ce procédé. Le déjeuner fini, le marchand demande ce qu'il doit. « 3 louis, répond avec sang-froid l'aubergiste. — Comment! 3 louis pour un morceau de pain, un morceau de fromage et deux verres de bière! — Oui, c'est mon bien, c'est ma denrée, je suis libre d'y mettre le prix que je veux. Si vous n'êtes pas content, allons chez le bourgmestre. » La cause entendue, le juge prononça en faveur de l'aubergiste, qui reçut les 3 louis et alla de suite les porter au Français.

— Un paysan chargé de fagots criait dans les rues : *Gare! gare!* afin qu'on se détournât. Un petit-maitre, en passant, fut accroché par les fagots, et son habit fut déchiré. Il veut en être payé, et fait conduire l'homme chez le commissaire. Le paysan ouvre la bouche sans articuler une parole. « Êtes-vous muet, mon ami? lui dit le commissaire. — Non, non, Monsieur, dit le plaignant, il fait le muet; quand je l'ai rencontré, il criait à tue-tête : *Gare!* — Ah! cela étant, vous avez tort de vous plaindre, il a bien fait de se taire; vous avez mieux parlé pour lui qu'il n'aurait jamais pu faire. »

— Un marchand chrétien, ayant confié à un chamequier turc un certain nombre de balles de soie pour les conduire d'Alep à Constantinople, se mit en route avec lui. Mais, tombant malade pendant le voyage, il ne put suivre la caravane. Le chamequier, au bout d'un certain temps, ne le voyant pas arriver, s'imagina qu'il était mort, vendit les soies et changea de profession. Lemar-

chand chrétien arriva enfin, le trouva et lui demanda ses marchandises. Le fourbe refusa de le reconnaître et nia avoir jamais été chamelier. Le cadi devant lequel l'affaire fut portée débouta le chrétien de sa demande, qu'il ne pouvait appuyer d'aucune preuve. Mais, pendant que les parties se retiraient, il se mit à une fenêtre, et cria assez haut : « *Chamelier, un mot!* » Le Turc tourne la tête, sans songer qu'il venait de nier avoir jamais exercé cette profession. Alors le cadi l'oblige à revenir sur ses pas, lui fait donner la bastonnade, le condamne à indemniser le chrétien, et de plus à payer une forte amende pour le faux serment qu'il avait prêté.

— L'aïeule de Jean Desmarets, assassiné par le seigneur de Talart, s'étant jetée aux pieds de François I^{er} pour lui demander justice de l'assassin de son petit-fils : « Relevez-vous, lui dit le roi, il n'est pas nécessaire de se mettre à genoux pour me demander justice, je la dois; à la bonne heure si c'était pour me demander une grâce. » L'assassin eut la tête tranchée aux halles de Paris.

L

LACHETÉ. La poltronnerie est une faiblesse, la lâcheté est un vice. Celle-là expose au danger malgré la crainte; celle-ci le fuit.

— Lord Rochester avait fait, dans une pièce de vers, l'éloge de la poltronnerie. Il était dans un café ; arrive un homme qui avait reçu des coups de bâton sans se plaindre. Rochester, après beaucoup de compliments, lui dit : « Monsieur, si vous étiez homme à recevoir des coups de bâton si patiemment, que ne le disiez-vous ? Je vous les aurais donnés, moi, pour me remettre en crédit. »

LACONISME. Fernand Cortès, à son retour du Mexique, rebuté par les ministres de Philippe II, et n'ayant pu approcher de lui, se présente à son passage et lui dit : « Je m'appelle Fernand Cortès, j'ai conquis plus de trésors à Votre Majesté qu'elle n'en a hérité de l'empereur Charles-Quint, son père, et je meurs de faim ! »

— Un gentilhomme breton, extrêmement taciturne et laconique, ne faisait jamais de questions et ne répondait que par monosyllabes à celles qu'on lui adressait. Se trouvant à dîner chez une princesse, cette dame défia un officier général, lieutenant-colonel des gardes suisses, et de beaucoup d'esprit, de le faire parler. L'officier se mit auprès du Breton, et lui fit les honneurs du dîner : « Quel potage mangez-vous ? — Riz. — Quel vin préférez-vous ? — Blanc. » Et dix autres questions pareilles obtinrent les mêmes réponses. « Monsieur, continua l'officier, vous êtes de Saint-Malo ? — Oui. — Est-il vrai que cette ville est gardée par des chiens ? — Oui. — C'est bien singulier ! — Pas si singulier que de voir

le roi de France gardé par des Suisses.— Oh! princesse, dit l'officier, vous voyez que je l'ai fait parler. »

— Un officier des plus anciens de l'armée, et que Napoléon I^{er} savait avoir été oublié, avait adroitement résumé sa juste demande en *quatre mots*. Le souverain passe au tout petit trot sur le front de bandière, et l'officier lui dit : « *Quinze campagnes, légionnaire, capitaine.* » L'empereur se retourne et répond : « *Colonel, commandeur, baron.* »

— Voici le testament que fit un rentier de l'État, en 1793 :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit : je n'ai rien, je dois beaucoup, je laisse le reste aux pauvres. »

— Une société savante de la Nouvelle-Orléans, qui avait proposé un prix de cent dollars au meilleur mémoire qui lui serait envoyé sur cette question : *Quels sont les plus sûrs moyens pour détruire les rats?* adjugea le prix au docteur Blancastets, de Saint-Louis, qui avait fait cette réponse laconique : « Multiplier le nombre des chats. »

LAIDEUR. Un jeune homme très laid, mais qui se faisait illusion sur sa figure, se comparait un jour à un papillon ; cette audacieuse présomption lui attira ce couplet malin :

Te comparer au *papillon!*
Ah ! trop grande est la différence ;
J'ai beau me faire illusion,
Rien ne prête à la ressemblance.

Où sont ses ailes, ses couleurs,
Et le vif éclat dont il brille?...
Pour voltiger de fleurs en fleurs,
Il faudrait n'être plus chenille.

— Le duc de Roquelaure n'était pas beau. Il rencontre un jour un Auvergnat fort laid, qui avait des affaires à Versailles; il le présente lui-même à Louis XIV, en lui disant qu'il avait les plus grandes obligations à ce gentilhomme. Le roi accorde la grâce qu'on lui demandait, et s'informe du duc quelles étaient les obligations qu'il avait à cet homme. « Ah! sire, répartit Roquelaure, sans ce magot-là, je serais l'homme le plus laid de votre royaume. »

— Un particulier assez riche avait une fille qu'il aimait, mais si difforme, qu'il fallait être son père pour la supporter. Voulant la pourvoir, il imagina de la marier à un aveugle. Il trouva son homme, qui l'épousa sans la voir. Quelque temps après, arrive dans l'endroit un oculiste qui, disait-on, avait rendu la vue à plusieurs aveugles, et on engage le beau-père à y conduire son gendre. « Je m'en garderai bien, répondit-il; s'il rendait la vue à mon gendre, celui-ci me rendrait ma fille : restons chacun comme nous sommes. »

— M^e J.... F...., avocat, est d'une repoussante laidetude. Plaidant dans une cause qui a eu un grand retentissement, il se permit de rire lorsque parlait l'avocat-général : « J'entends, dit ce dernier, des rires au banc de la défense; ce que je dis n'est pourtant pas risible. »

Alors, J.... F.... ayant proféré ceci : « La défense est maîtresse de sa figure, je suppose? — Qu'elle la garde! grand Dieu! qu'elle la garde! » s'écria-t-on dans la salle.

LIBELLE. Ecrit qui déshonore nécessairement deux personnes, quoique l'une soit presque toujours innocente.

Que dans l'Europe entière ont me montre un libelle
Qui ne soit pas couvert d'une honte éternelle,
Ou qu'un oubli profond ne retienne englouti
Dans le fond du bourbier dont il était sorti.

Le libelliste est un homme qui change son honneur
contre un morceau de pain.

Il dîne du mensonge et soupe du scandale.

. Tout libelliste avide,
Armé de l'imposture, est un lâche homicide.
Le plus vil a le prix dans un métier si bas;
Mentir est le talent de ceux qui n'en ont pas;
Nuire est la liberté qui convient aux esclaves;
Pour donner aux Français de nouvelles entraves,
De libelles fameux les auteurs inconnus
Ont sur ce noble droit fondé leurs revenus.

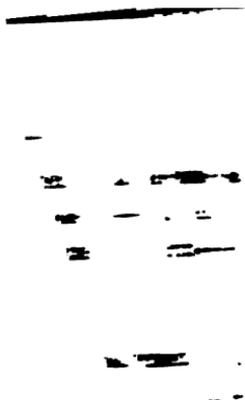
LIVRE. Dépôt général des erreurs et des folies humaines, où, parmi un grand nombre de paradoxes, on

Où sont ses ailes, ses couleurs,
Et le vif éclat dont il brille?...
Pour voltiger de fleurs en fleurs,
Il faudrait n'être plus chenille.

— Le duc de Roquelaure n'était pas beau. Il rencontre un jour un Auvergnat fort laid, qui avait des affaires à Versailles; il le présente lui-même à Louis XIV, en lui disant qu'il avait les plus grandes obligations à ce gentilhomme. Le roi accorde la grâce qu'on lui demandait, et s'informe du duc quelles étaient les obligations qu'il avait à cet homme. « Ah! sire, répartit Roquelaure, sans ce magot-là, je serais l'homme le plus laid de votre royaume. »

— Un particulier assez riche avait une fille qu'il aimait, mais si difforme, qu'il fallait être son père pour la supporter. Voulant la pourvoir, il imagina de la marier à un aveugle. Il trouva son homme, qui l'épousa sans la voir. Quelque temps après, arrive dans l'endroit un oculiste qui, disait-on, avait rendu la vue à plusieurs aveugles, et on engage le beau-père à y conduire son gendre. « Je m'en garderai bien, répondit-il; s'il rendait la vue à mon gendre, celui-ci me rendrait ma fille : restons chacun comme nous sommes. »

— M^e J.... F...., avocat, est d'une réputation faite faideur. Plaidant dans une cause qui a eu un succès éclatant, il se permit de rire lorsqu'on lui fit un compliment. Le juge général : « J'entends, dit ce dernier, que tu es l'avocat de la défense; ce que je dis n'est pas... »



100

nairement, il veut voir quels numéros sortiront. Quelle est sa surprise, lorsqu'il reconnaît les quatre numéros sur lesquels sa femme devait avoir fait la mise ! Il se trouve mal de joie et obligé de prendre une voiture pour revenir chez lui. En arrivant, il embrasse son épouse en lui disant : « Notre fortune est faite, tes numéros sont sortis. — D'après tes observations, répond la femme, j'ai acheté un chapeau avec les dix-huit francs. » Cet employé fut malade de chagrin pendant six mois.

— « Peut-être bien que je gagnerai à la loterie ! disait Calino à Boutin. — Combien de numéros as-tu ? reprend celui-ci. -- Pas si bête de dépenser mon argent à ça ! J'ai pas de numéros. — Alors, comment veux-tu gagner ? — Qui sait, *l'hasard !* »

— Rappelons ici l'annonce d'un journal de Hollande, faite par un jeune homme qui se met en loterie : Dix mille numéros à 5 fr. Si c'est un homme qui gagne, il aura 25,000 fr. ; si c'est une femme, elle aura le droit de choisir entre la main du jeune homme mis en loterie et 25,000 fr.

M

MAIS... Ouvrez le dictionnaire, vous trouverez :
MAIS, conjonction adversative qui marque contrariété, ex-

ception, différence, etc. *Mais* est mieux que cela ; *mais* est un faux bonhomme de la pire espèce : c'est un mot qui peut tuer un homme, moralement et physiquement. C'est un poignard empoisonné. On ferait un volume avec les méfaits de *Mais*. Un homme est accusé de meurtre ; on n'a aucune preuve convaincante ; il est innocent peut-être : on va l'acquitter. « Comment ? cet homme est innocent ? Vous n'avez aucune preuve palpable, évidente, matérielle, c'est vrai ; *mais* veuillez remarquer, etc., etc. » Suit une plaidoirie adroite, éloquentes, et l'accusé est guillotiné ; tout cela pour un *mais*.

— « Connaissez-vous X... le négociant ? — Parbleu ! si je le connais ; c'est un homme fort honorable. — J'ai cent cinquante mille francs chez lui, je n'en ai rien à craindre, n'est-ce pas ? — Oh ! X... est la probité même : je le connais depuis vingt ans. Il serait désolé de vous faire perdre cent sous ; *mais* il paraît cependant qu'hier il a suspendu ses paiements ; les mauvaises langues disent même qu'il a mis la clef sous la porte. » Il n'y a probablement rien de fondé dans ces bruits, X... fait peut-être de très brillantes affaires, et voilà que, pour un *mais*, on lui redemande tout d'un coup cent cinquante mille francs déposés chez lui. S'il n'a pas la somme disponible, la calomnie prendra de la consistance ; si sa femme est malade, et qu'étant chez elle on ne le rencontre pas, on dira qu'il est parti pour l'Amérique avec un million.

— « Avez-vous vu *Le Cœur d'Or*? C'est une bien jolie pièce, n'est-ce pas? — Oui, ravissante; *mais* c'est trop long! — Vous trouvez? — Oui, il y a de jolis mots, de jolies scènes; *mais*, somme toute, c'est mal écrit et il n'y a pas d'intrigue. » Voici maître *Mais* qui vient de déchirer perfidement une comédie que l'on louait tout d'abord. Les coquettes aussi se servent du *mais* comme d'une arme fatale. « Comment trouvez-vous mademoiselle de B? — Elle est charmante, gracieuse et jolie à croquer; *mais* elle a un goût détestable : elle ne sait pas s'habiller; toutes ses robes sont mal faites. Ah ! si j'étais homme, je ne voudrais pas épouser une jeune fille comme cela ! » Autre genre. « Clara est plus jolie que toi, ma chère ! — Oui, *mais* son nez est trop grand. — C'est possible; *mais* elle a des yeux admirables. — Ils ne sont pas laids, c'es vrai; *mais* elle est rouge. » En voilà des *mais* décochés coup sur coup ! *Mais* sert aussi de cadenas de sûreté pour la bourse. « Dis donc, mon bon Y..., prête-moi donc deux cents francs. — Ce serait avec bien du plaisir, cher Z..., répond Y... en posant prestement un livre sur un billet de banque oublié sur la table; *mais*, en ce moment, je suis complètement à sec : je viens moi-même d'emprunter vingt francs ce matin. » *Mais* ne se contente pas de fermer la bourse aux Z..., il ferme aussi le cœur en s'opposant à la charité. « Monsieur, je viens rappeler à votre souvenir l'intéressante famille dont je vous ai parlé. Ah ! monsieur, quelle misère ! pas d'ouvrage pour le père, la

mère est malade, et ils n'ont pas de pain ! Vingt francs seraient pour eux une fortune ! — Oh ! Madame, quel horrible tableau ! cette misère fait frémir !... *mais*, en ce moment, je ne puis rien faire pour eux : je viens de faire des paiements considérables ; il n'y a pas cinquante centimes chez moi. » Et, le soir, monsieur va à l'Opéra et soupe au café Anglais. » Et cet autre encore : « Oh ! vois donc, mon ami, là-bas, par terre ; il risque fort d'être écrasé par quelque voiture ; c'est bien un homme, n'est-ce pas ? — Oui, *mais* c'est un ivrogne. » Et l'on passe son chemin sans garer du danger ce pauvre homme qui n'a pas sa raison : *Mais* a dit que c'était un ivrogne. *Mais* en a fait bien d'autres encore ! Il est vrai qu'il est un peu comme les langues d'Esopé : bon et mauvais à la fois. *Mais* fait quelquefois de bonnes actions ; pourtant nous croyons que le nombre des mauvaises l'emporte de beaucoup sur celui des bonnes. Nous nous bornons donc à constater que *Mais* est un mot bien pernicieux. Si on le rayait du dictionnaire ?...

MARIAGE. Engagement sacré ; base de la famille ; union sainte ; l'un des sacrements de l'Eglise.

— Un Américain avait acquis une très belle fortune ; il songeait alors à se marier et ne voulait donner sa main qu'à une femme de mérite, mais, soit malheur, soit mauvaise volonté, il ne trouva pas, dans son pays, la femme de ses rêves. Il prit donc sa plume de négociant et écrivit à un de ses correspondants de Londres, dont il

connaissait l'exactitude et la probité. Après avoir parlé de plusieurs affaires de commerce, de laine et de coton, il passa sans transition à l'article mariage. « J'ai pris la résolution de me marier, disait-il; je ne trouve pas ici un parti qui me convienne. Ne manquez pas de m'envoyer par le premier bâtiment la femme dont je vais vous esquisser le portrait. La dot n'est point nécessaire, mais la femme doit être d'une honnête famille; entre vingt et vingt-deux ans, d'une taille moyenne et bien proportionnée; point bossue, ni cagneuse; d'un visage agréable, d'un caractère doux, d'une réputation sans tache, d'une bonne santé et d'une constitution forte. Il faut qu'elle supporte la traversée, le changement de climat, afin que je ne sois pas obligé d'en chercher tout de suite une autre. Si elle arrive telle que je la souhaite, avec la présente lettre, endossée par vous, ou du moins avec une copie bien attestée, je m'engage à faire honneur à ladite lettre, et à épouser la porteuse à quinze jours de vue. En foi de quoi j'ai signé.

« WILLIAM R... »

Le correspondant de Londres, en recevant cette lettre, ne fut que médiocrement étonné; Anglais et Américains sont faits pour se comprendre quand il s'agit d'originalité. Après bien des recherches, l'Anglais crut avoir trouvé la femme qu'on lui demandait: c'était une pauvre fille sans fortune, mais d'une naissance et d'une conduite honnêtes, qui accepta sans hésiter la proposi-

tion qui lui fut faite. Pourvue de certificats en bonne forme, elle s'embarqua pour l'Amérique avec les ballots de marchandises destinés à William R... La lettre d'envoi faisait de la future épouse la mention suivante : « *Item* une fille de vingt et un ans, de qualité, forme et condition requises, ainsi que le prouvent les attestations qu'elle produira. » Tous les colis arrivèrent à bon port. William se trouvait au débarquement. Il vit une belle descendre à terre. Il se nomma ; elle lui remit la lettre du correspondant, sur le dos de laquelle on lisait : « La porteuse de la présente est l'épouse que vous m'avez donné ordre de vous expédier. » — « Mademoiselle, dit l'Américain, je n'ai jamais laissé protester mes lettres de change, et certes, depuis que je vous ai vue, je me garderais bien de commencer par celle que vous m'apportez ; je me regarderai comme le plus heureux des hommes si vous me permettez de l'acquitter. » — Dans la quinzaine, le mariage fut conclu, et William, accusant réception de l'envoi, adressa ses remerciements sincères à son correspondant de Londres.

— Il n'est pas rare, en Amérique, de voir une jeune fille recourir à la voie des annonces pour trouver, ou plutôt pour demander un mari. Voici un spécimen du genre : « Je viens d'avoir vingt ans, mais je ne me marierai pas avant d'avoir un an de plus. Je suis graduée de l'institution Marietta. Je puis faire et j'aime à faire tous les travaux de la maison, depuis la confection des

tartes jusqu'au savonnage des chemises; je puis faire toutes sortes de travaux d'aiguille, depuis la broderie jusqu'à la couture de pantalons de tiretaine; je puis patiner, monter à cheval, danser, chanter, jouer du piano, et faire tout ce qu'on peut raisonnablement attendre de mon sexe. Quant à l'équitation, qu'on me permette ici une plaisanterie : tout homme peut amener deux chevaux, me laisser le choix et dix pieds d'avance, et alors si, dans l'espace d'un mille, il m'atteint, je suis à lui; sinon le cheval est à moi. Prenez garde ! les petits maîtres disent que je suis belle; ceux qui me voient froncer le sourcil m'appellent *enfant du diable*; les sages et les sensés me traitent de folle et de capricieuse; mes amies m'appellent Molly, et mon oncle m'appelle Tom. »

MÉDECIN. Selon les uns, celui qui exerce l'art de conjecturer et de faire passer ses conjectures pour des certitudes; ou encore, brave homme que l'on paye pour conter des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri ou que les remèdes l'aient tué; ou encore, couvreur qui, pour remettre sur le toit d'une maison cinq ou six tuiles, en casse une centaine qu'il fait payer au propriétaire; selon les autres, savant qui aide la nature contre le mal.

Il y a en France 1,700,843 médecins, et il n'y a que 1,400,651 malades, d'après la statistique. D'un autre côté, il y a 1,900,403 avocats, et les rôles ne por-

tent que 998,000 causes à plaider. Si les 902,403 avocats oisifs ne tombent pas malades de chagrin, voilà nos 300,192 médecins qui vont rester les bras croisés.

— Un célèbre médecin étant à l'agonie, et environné de plusieurs de ses confrères, leur dit : « Messieurs, je laisse après moi trois grands médecins. » Et, pressé par eux de les nommer, parce qu'ils croyaient tous être un des trois, il répondit : « *L'eau, l'exercice et la diète.* »

— Un médecin habile fut appelé auprès d'une dame, malade imaginaire; il l'interrogea; elle lui avoua qu'elle mangeait, buvait et dormait bien, et qu'elle avait tous les signes d'une santé parfaite. « Hé bien! lui dit le médecin en homme d'esprit, laissez-moi faire : je vous donnerai un remède qui vous ôtera tout cela. »

— Un médecin entendant le Régent discourir avec esprit de la médecine, et en parler comme d'un art conjectural, trancha de suite la conversation, en disant : « Supposons que Paris soit tout à coup couvert de ténèbres épaisses; n'est-il pas vrai, Monseigneur, que vous préféreriez, pour vous conduire, un aveugle accoutumé à parcourir la ville avec son bâton, et qui ne vous égayerait pas, à un clairvoyant qui vous mènerait tout de travers? »

— Le docteur A..... était allé se promener au bois de Boulogne avec deux dames, ses parentes. Après avoir parcouru quelques allées, la lassitude les obligea de s'asseoir; et comme c'était dans un endroit écarté, le docteur, qui avait une assez belle voix, se mit à chan-

ter. A quelques pas de là passaient quatre jeunes gens, qui, l'ayant entendu, s'approchèrent doucement, et environnèrent le chanteur avant qu'il eût pu les apercevoir. Le docteur A..... ne crut pas devoir continuer son chant devant ces nouveaux auditeurs. « Quoi, Monsieur, s'écrièrent-ils d'un ton persifleur, notre présence vous fait taire ? continuez, de grâce, vous poussez trop loin la modestie. » Leurs instances ne purent rien gagner sur lui. Piqués de son obstination, ils se mirent dans la tête de le faire chanter par force; et, sans égard pour les dames, ils assaillirent M. le docteur de mauvaises plaisanteries, auxquelles il opposait un silence invincible. Enfin, le plus imprudent des quatre tira de sa poche un pistolet, et en tournant la bouche contre la poitrine du docteur A....., il le menaça de faire feu s'il ne chantait à l'instant. Forcé de céder, il chanta d'assez mauvaise grâce; et ses auditeurs témoignèrent leur satisfaction par des applaudissements ironiques. Outré d'un pareil procédé, le docteur se sépara pour quelques instants de ses parentes, et suivit de loin les quatre inconnus, qui étaient allés rejoindre leur voiture; il s'en approcha sans affectation, et demanda à un de leurs gens le nom, la qualité et la demeure de celui dont il avait à se plaindre. Il apprit que c'était le baron de M....., et qu'il logeait dans la rue du Bac. Le docteur rejoignit les dames, en se promettant de tirer une prompte vengeance de l'affront qu'il venait de recevoir. En effet, il se leva le lendemain de très bonne heure, et se rendit à l'hôtel

du baron, qui n'était point encore levé. Il se fit introduire dans son appartement, en s'annonçant au valet de chambre comme ayant une affaire secrète et de la plus grande importance à communiquer à son maître. Ce domestique s'étant éloigné par discrétion, le docteur se fit connaître au baron, encore à moitié endormi, et lui présentant un revolver, il le menace de lui brûler la cervelle s'il fait le moindre bruit, et s'il n'exécute de point en point ce qu'il va lui ordonner. « Vous m'avez contraint de chanter, lui dit-il, et moi je prétends que vous dansiez tout à l'heure; allons, dépêchez-vous; si vous aimez la musique, j'aime encore plus la danse. » Le jeune homme eut beau protester qu'il ne s'était jamais piqué d'être un danseur, il fallut obéir. Il exécuta seul, en chemise, et tout d'une haleine, plusieurs pas de valse, une polka et même une mazurka. Le docteur permit enfin au baron de se remettre au lit; et après lui avoir promis d'instruire le public des progrès qu'une seule leçon lui avait fait faire dans l'art de la danse, il se retira paisiblement sans que personne se doutât de l'aventure; mais elle fit du bruit le lendemain, et tout Paris s'en amusa quelques jours aux dépens du baron de M..., qui, véritablement, ne devait pas avoir les riens de son côté.

MÉMOIRE. Faculté très imparfaite chez les débiteurs, chez certaines gens en place, et généralement chez tous ceux qui ont reçu des bienfaits.

— Un savetier de la rue Saint-Honoré avait une mé-

moire si prodigieuse, qu'il savait précisément où toutes les personnes de sa rue demeuraient, quand il avait eu une fois affaire à elles. « Mon ami, où demeure M. Jacquelin? — Il y en a neuf dans cette rue. — Il est poète. — C'est la 187^e porte, dans l'allée, au sixième, au-dessus de l'entresol; le passage est obscur; souvenez-vous qu'il y a deux pas. — Y comprenez-vous les portes cochères? » Le savetier, tout en colère, répondit : « Eh! morbleu! si je ne les comprenais pas, il n'y aurait que 163 portes; d'ailleurs, si vous l'aimez mieux, c'est l'allée après la 95^e boutique. »

— Un Breton, étant venu à Paris, alla voir un de ses amis compatriotes, auquel il demanda par occasion un écu de six francs qu'il lui avait prêté il y avait une quinzaine d'années environ. Celui-ci le quitte un instant, et va dans sa bibliothèque prendre un livre qu'il lui apporte, en lui disant : « Prenez, mon cher : c'est un prix de mémoire que j'ai remporté dans ma jeunesse; vous le méritez assurément mieux que moi. »

— En 1789, la reine Marie-Antoinette ayant fait savoir qu'elle voulait aller à la Comédie-Française et qu'elle désirait que M^{lle} Contat remplît un rôle qui n'était pas le sien, la jeune actrice s'y mit avec zèle et apprit sept cents vers en vingt-quatre heures. Quelqu'un lui en ayant fait compliment : « J'ignorais jusqu'ici, dit-elle, où était le siège de la mémoire; je sais à présent qu'il est dans le cœur. »

— L'anecdote suivante remonte à 1806. Pagnest, le

jeune peintre qui a fait le beau portrait de Nanteuil, l'administrateur des Messageries, est fils d'un courrier de la malle à qui l'on a dernièrement enlevé ses dépêches, malgré la résistance de ce brave homme. Par suite, on l'a destitué. Des puissants qui s'intéressent à lui ont projeté de le mettre, à la chasse, sur le chemin de l'Empereur, pour tâcher d'en obtenir sa grâce : car le souverain n'a pas pu ignorer l'événement, et c'est son ordre qu'on a exécuté. Par malheur, le père n'est pas aussi éloquent que le fils est bon peintre ! Pour y suppléer, autant que pour rassurer le pétitionnaire en présence d'un personnage aussi important, sa femme a composé et lui a appris par cœur un discours aussi abrégé que possible. Cela fait, on a mis le projet à exécution. Pagnest se présente. « Qui es-tu ? lui dit l'Empereur. — *Sire, je suis l'infortuné courrier qu'on a si tratreusement dévalisé sur la route de Lyon pendant la nuit du 15 du mois dernier.* » A la manière dont il récitait sa leçon, l'Empereur comprit tout de suite. « *Qui est-ce qui t'a appris cela ?* — *Sire, répond le malheureux déjà déconcerté, c'est ma femme.* » Napoléon sourit ; et l'affaire en est restée là. Il a fallu trouver une nouvelle occasion. A la vue de Pagnest : « *Qu'est-ce ?* dit l'Empereur. — *Sire, je suis l'infortuné courrier qu'on a si tratreusement dévalisé sur la route de Lyon pendant la nuit du 15 du mois dernier.* — *Ah ! oui, je sais. Je donnerai des ordres.* » Enfin la place est rendue. Il ne s'agit plus que d'aller remercier le souverain. Pour cela madame Pagnest ima-

gine et fourre dans la tête de son mari un compliment selon toutes les règles. Mais voilà que la peur galope de nouveau le pauvre diable à l'aspect du monarque, il oublie sa seconde version, ne se rappelle que la première, et psalmodie d'une voix lamentable : « *Sire, je suis l'infortuné courrier qu'on a si traitreusement dévalisé.* » Cette fois, l'Empereur n'y tient plus, et il achève du même ton : « *Sur la route de Lyon pendant la nuit du 15 du mois dernier.* » Et il s'échappe en récitant la phrase de manière à prouver qu'il la sait tout entière.

— M. Lombard de Langres raconte qu'après avoir quitté son emploi à l'époque du Consulat, il vivait de sollicitations et de promesses inutiles. Ennuyé de ce train de vie, il se décida à partir pour la campagne ; mais, après avoir donné cette résolution à la philosophie, il accorda à l'habitude, à l'espoir, une dernière visite aux Tuileries. Par hasard, il fut aperçu du premier consul, qui lui dit : « Voyez de ma part le ministre de l'intérieur, et rapportez-moi ce qu'il vous aura dit. » Mais toutes ses dispositions étaient prises, et il partit sans voir le ministre indiqué. Revenant au bout de six mois, et cherchant à se remettre à flot, M. Lombard retourne dans le salon du premier consul ; il se case dans l'embrasement d'une fenêtre : le général, occupé au milieu d'un groupe, le quitte brusquement, et, arrivant droit à lui, lui demande : « Eh bien ! que vous a dit le ministre de l'intérieur ? »

MENTEUR. Homme qui, de propos délibéré, et sou-

vent sans aucun intérêt, a pris le parti de parler ou d'écrire contre la vérité.

— Calino entrant un jour chez Odilon Barrot, Gavarni lui cria, avant de lui avoir donné le temps d'ouvrir la bouche : « Cela n'est pas vrai ! — Mais je n'ai encore rien dit. — C'est égal, tu vas parler, et tu mentiras. »

MODESTIE. Caractère de simplicité qu'on ne peut imiter sans beaucoup d'art. — Arbre touffu qui cache sous ses feuilles les fruits qu'il produit.

— Un savant à qui on faisait compliment sur l'étendue et la profondeur de sa science disait qu'elle ne lui servait qu'à lui faire connaître l'étendue et la profondeur de son ignorance.

— Turenne étant près de livrer un bataille, chargea le jeune duc de Choiseul, fils du maréchal du Plessis-Pralin, d'aller occuper un poste qu'il lui indiqua. Mais le jeune officier négligea de s'en assurer, croyant n'avoir rien à craindre de ce côté-là. « Monsieur, Monsieur, lui dit le général, je vous en prie, faites ce que je vous dis ; c'est pour avoir négligé une semblable précaution que j'ai été battu à Rhétel par M. le maréchal votre père. »

— Un jeune officier faisait un jour une question au célèbre Duhamel sur un objet que le flambeau de la science n'a pas encore parfaitement éclairé : « Je n'en sais rien, répondit le modeste savant, comme il faisait souvent. — A quoi sert-il donc d'être de l'Académie ? » dit le jeune homme. Un moment après, interrogé lui-

même, il se perdit dans des réponses vagues, qui décelaient son ignorance. « Monsieur, lui dit alors Dubamel, vous voyez à quoi il sert d'être de l'Académie : c'est d'apprendre à ne parler que de ce que l'on sait. »

— Un célèbre professeur, consulté sur une question difficile qui était de son ressort, répondit naïvement qu'il n'en savait rien. « Mais, lui dit-on, vous êtes payé pour le savoir. — Oui, sans doute, répliqua le professeur, je suis payé pour ce que je sais : car, pour ce que je ne sais pas, les trésors de la terre ne sauraient me payer. »

MORT. But de la vie. Terme où aboutissent tous les vains projets de l'homme.

— Un aubergiste des environs de Bourg tombe en léthargie. On le croit mort, et au bout de quelque temps on l'ensevelit. Sa femme, tout en pleurant le défunt, s'aperçut qu'on y avait employé un drap neuf et fin qui lui conviendrait beaucoup mieux qu'à lui. Elle avait dans sa maison un habit d'arlequin, qu'une troupe de bateleurs lui avait laissé en payement. Elle s'enferme dans la chambre du mort, découvre le cercueil, reprend son drap, habille le corps en arlequin et rétablit les choses dans le premier état. L'heure du convoi arrivée, quatre hommes emportent la bière sur leurs épaules, selon l'usage du pays. En route, le prétendu mort se réveille de sa léthargie; il s'agite, se débat. Les porteurs, effrayés, laissent tomber le cercueil, qui se brise : on vit alors paraître un arlequin.

MUSIQUE. On ne peut contester son influence sur l'esprit et le cœur; elle peut irriter ou calmer les passions.

— Un musicien, mauvais poète, qui, sous le nom d'un rossignol, s'était plaint en vers qu'on ne l'eût point appelé dans un concert, reçut l'épigramme suivante :

Vous vous plaignez que les pinsons ,
Que les serins, que les fauvelles ,
N'ont pas admis dans leurs chansons
Un rossignol tel que vous êtes.
Ignorant en bécarre aussi bien qu'en bémol,
Vous auriez par vos chants troublé leur mélodie ;
Et si vous êtes rossignol ,
C'est vrai rossignol d'Arcadie.

— Palma, musicien napolitain, surpris dans sa maison par un de ses créanciers, qui voulait absolument le faire arrêter, ne répond à ses injures et à ses menaces que par une ariette. Palma chante un air, s'accompagne d'un instrument, et, remarquant les accords qui font le plus d'impression sur son créancier, il parvient enfin à l'attendrir. Il n'est plus question de paiement; on lui prête encore une somme qu'il demande pour sortir d'un autre embarras.

— Un observateur ayant dit un jour qu'il entendait résonner le *la* dans sa tête en l'agitant un peu vivement de droite à gauche, plusieurs personnes se mirent à vérifier le fait sur elles-mêmes; mais, le succès n'ayant pas

couronné leurs expériences, elles restèrent convaincues que la proposition avancée était fausse. On aurait pu cependant leur faire remarquer qu'elles n'avaient pas pris soin, avant de remuer la tête, de se débarrasser le cou de leur cravate et de leur col, et qu'elles avaient d'ailleurs expérimenté au milieu d'autres bruits qui ne leur permettaient pas de percevoir le son du *la*. Quoi qu'il en soit, cette théorie du diapason naturel fut reprise par un savant, qui attribue à ce phénomène une cause physiologique. Le son se produit, dit-il, dans l'oreille moyenne, et il est causé par le contact du marteau contre l'enclume ; on sait que le bras de ce marteau est attaché au centre du tympan, et qu'il est tenu en équilibre par des fibres élastiques. Or, en secouant la tête, on fait résonner le marteau sur l'os de l'enclume. Ce faible bruit qui se produit à chaque oscillation a de l'analogie avec celui d'un cuivre frappé au loin, et il est à l'unisson du *la* chez toutes les personnes qui l'ont entendu. Ajoutons que les personnes qui n'entendent le *la* que d'une oreille ne sont pas plus capables d'apprécier les sons que celles qui, ayant un œil plus faible que l'autre, ne peuvent apprécier les couleurs. Ceux dont les deux oreilles sonnent d'accord, ont la voix juste comme l'oreille. Il est évident, en effet, que, nos organes étant doubles et séparés, si une moitié manque ou n'est pas d'accord avec l'autre, nous ne pouvons apprécier les choses que d'une manière fausse ou incomplète. Castil-Blaze avait indiqué un moyen d'exercer l'oreille et d'inculquer la

gamme à toutes les nations chrétiennes : c'était de faire précéder dans les horloges la sonnerie de chaque heure de l'échelle diatonique ascendante avant midi et descendante après midi. La sonnerie de l'heure même aurait toujours été le *la* de l'Opéra. C'eût été pour les peuples civilisés le prélude d'un nouveau concert européen qui aurait bien eu son mérite.

MYSTIFICATION. Art de tirer parti d'un homme simple , en s'amusant de sa crédulité. Jeu cruel pour celui qui en est l'objet.

— Calino , Fontalart et Lesestre , après avoir soupé , se mirent à jouer ensemble aux dés. Calino perdit tout son argent contre les deux autres. A chaque coup qui lui était funeste , il jurait à faire dresser les cheveux sur la tête. Comme il eut le premier perdu son argent , il se retira en jurant encore. N'ayant plus de quoi jouer , il fut contraint de s'aller coucher et de laisser jouer les deux autres , qui lui dirent , en lui donnant le bonsoir , de demander pardon au ciel des offenses qu'il avait faites , pour lesquelles il devait craindre qu'il ne le punit. Calino se couche dans la chambre , laissant jouer les deux autres. Il ne fut pas longtemps dans le lit , qu'il commença à ronfler. Voyant qu'il dormait bien , Lesestre et Fontalart résolurent de le mystifier. Ils éteignirent la chandelle et le feu , en sorte qu'on ne voyait goutte dans la chambre ; feignant de disputer ensemble sur un certain coup , qu'ils disaient être douteux , ils firent un tel

bruit qu'ils réveillèrent en sursaut Calino, qui, ouvrant les yeux, et ne voyant goutte, dit : « Comment pouvez-vous jouer sans lumière? — Va, va, lui dirent-ils, tu n'es pas encore bien éveillé. » Et, feignant toujours de ne pas prendre garde à lui, ils firent semblant de recommencer leur jeu. Calino peu à peu se rendort à demi. Les autres firent une fausse dispute sur un dé, pour savoir s'il était droit ou non, et appelèrent Calino pour piger, lui disant : « Tiens, regarde, je te prie, si ce dé-là ne marque pas un cinq, et si Fontalart a raison de me le disputer. » Calino, étant réveillé, ouvre les yeux, et leur dit : « Comment voulez-vous que je vous juge si je ne vois rien? — Frotte-toi donc les yeux », lui dirent-ils. Il se frotte les yeux à plusieurs reprises, et s'écrie : « Mais je n'y vois pas du tout. » Les autres feignirent d'être extrêmement étonnés, lui disant : « Tu te moques de nous? — Non, que je meure! — Apporte la chandelle », dit Lesestre à Fontalart, ce que celui-ci s'empressa de faire; seulement, elle n'était pas allumée. « Comment, tu ne vois pas cette lumière? lui dirent-ils. — Non, je proteste que je ne la vois pas. — Ah! réplique Lesestre, je me doutais bien que Dieu te punirait pour tes horribles blasphèmes: sans doute il t'a privé de la vue. — Aveugle! aveugle! » s'écria Calino en pleurant et se désespérant, demandant pardon à Dieu et le priant d'avoir pitié de lui. « Approche un peu plus près la lumière, ajoute Lesestre.— Voyez un peu quel dommage c'est, dit Fontalart: il a les yeux si beaux qu'il n'y pa-

rait pas! » Ils le consolèrent le mieux qu'il leur fut possible, lui conseillant de demander pardon à Dieu, et là-dessus ils se couchèrent. Calino ne fit que se plaindre et soupirer toute la nuit; il déclara même que ses yeux le faisaient horriblement souffrir. Il s'obligea à quantité de vœux et pèlerinages, et à ne jurer jamais, tant qu'à force de prier il finit par s'endormir. Le lendemain matin, en s'éveillant, il fut étonné de voir le jour. Il crut, et ses compagnons aidèrent à lui persuader, que c'était par miracle, et que sa contrition lui avait ait obtenir cette grâce de Dieu.

— Calino avait pu d'autant mieux croire être devenu subitement aveugle qu'il avait lu, quelques jours auparavant, dans un journal, le fait suivant : « Un fonctionnaire de Berlin étant resté fort tard dans un café, et cela contre son habitude, sa femme s'était couchée sans l'attendre. Vers minuit, elle se réveilla : son mari n'était pas encore rentré. Elle se leva et se mit à la fenêtre dans l'espoir de le voir arriver. Le mari rentra, en effet, mais elle l'avait vu pour la dernière fois. La femme avait l'habitude de se lever la première; cette fois elle dormit longtemps, et, quand son mari la réveilla, elle lui répondit qu'il faisait encore complètement nuit. Malgré les observations du mari, et bien que le soleil fût déjà très haut, elle persista dans son dire; elle avait les yeux tout grands ouverts; mais bientôt on acquit la certitude qu'elle était devenue aveugle à la suite d'un refroidissement qu'elle avait éprouvé en se plaçant à la fenêtre ou-

verte. L'état de cette jeune femme, qui n'a que vingt et quelques années, et qui est mère de trois charmants enfans, ne laisse aucun espoir, d'après la déclaration des médecins.»

— Au commencement de l'année 1778, un neveu du roi de Maroc vint à Paris en qualité d'ambassadeur de son oncle. On lui fit le plus bel accueil à la cour, et les plus grands seigneurs lui donnèrent des fêtes. Des plaisants s'avisèrent de faire une espièglerie à un certain marchand fort riche. On commença par lui persuader qu'il devait inviter le prince marocain à une fête dans sa maison de campagne, une des plus belles des environs de Paris. Ils l'assurèrent qu'ils avaient assez de crédit pour déterminer Son Excellence à honorer sa villa de sa présence. Ils lui firent entendre que la dépense qu'il ferait pourrait lui être de la plus grande utilité par la suite pour son commerce. Le marchand calcule les avantages qu'il peut retirer, et se décide à recevoir l'ambassadeur avec le faste et la dignité convenables. Quelques jours après, on vint lui annoncer que Son Excellence consentait à lui faire l'honneur de venir tel jour à sa campagne, et qu'elle s'y rendrait à telle heure. Le marchand met tout en mouvement pour rendre sa maison digne de recevoir un pareil hôte ; il commande un feu d'artifice ; il fait disposer les plus belles illuminations, et venir à grands frais les plus célèbres musiciens. Il invite à sa fête les personnes qu'il juge les plus propres à en faire l'ornement. Le repas répondait

à tous ces préparatifs. Enfin, le jour choisi, après s'être fait attendre quelque temps, suivant l'usage, l'ambassadeur, accompagné de toute sa cour, arrive dans un carrosse magnifique. On l'accueille le mieux possible; on lui adresse les choses les plus flatteuses, auxquelles il répond par le moyen d'un interprète; on joue, on se livre à tous les plaisirs. Le marchand, au comble de la joie, n'osait s'asseoir à la table d'un hôte aussi illustre. Une serviette sur le bras, il se tenait derrière le fauteuil de l'ambassadeur, et se faisait honneur de le servir. Chaque convive prenait part à la fête sans se douter de rien; mais, vers les trois heures du matin, plusieurs hommes vêtus d'un habit écarlate, avec de grands galons d'or, un bâton d'exempt à la main, arrivent. Ils viennent, au nom du roi, arrêter le prétendu ambassadeur. Le marchand commence à s'apercevoir qu'il est la dupe d'une mystification; il devient furieux d'avoir dépensé beaucoup d'argent et de se voir la fable et l'entre-tien de tout Paris. Le rôle d'ambassadeur avait été rempli par le fils d'un libraire-imprimeur de Paris, nommé Prault, qui, par l'âge, la taille et la figure, ressemblait beaucoup à l'ambassadeur marocain.

— Un plaisant de la cour de Louis XVI s'amusa beaucoup aux dépens d'un provincial qu'il faut supposer bien crédule. A son admiration béate, il le reconnut bon pour être une victime du ridicule, et s'en approcha : « Monsieur ne connaît pas Versailles, à ce qu'il me paraît? — Non, Monsieur. — Ni par conséquent la cour?

— Pas davantage.... Ayez la bonté de me dire, Monsieur, quel est ce vieux seigneur qui marche encore si droit? (C'était le vieux Richelieu.) — C'est le vicomte de Turenne. — Je le croyais mort. — On le croit en province. — Et ce cardinal? — C'est le cardinal Mazarin, qu'on dit mort aussi, pour des raisons que je vous raconterai. — Et cette dame si cassée? (C'était la vieille Bassompierre.) — Oh! celle-là, c'est la feue reine. »

— Caron-Beaumarchais, fils d'un horloger, avait reçu une très bonne éducation, dont il avait profité. Il était parvenu, par toutes sortes de moyens, à une fortune très considérable, et par ses intrigues à se donner entrée chez les ministres et même à la cour. Dès lors, il affecta des airs de suffisance, qui n'auraient dû mériter que le mépris. Un seigneur, ennuyé du ton d'arrogance dont il était témoin, crut l'humilier en le rappelant à sa modeste origine. Il l'aborde un jour au milieu de la galerie de Versailles : « Monsieur Caron, lui dit-il en présence de plusieurs personnes, vous devez vous connaître en horlogerie? » Et, lui présentant une belle montre : « Faites-moi le plaisir de me dire pourquoi elle s'arrête souvent. » Beaumarchais sentit la mystification. Il prend la montre, et, la laissant tomber de manière qu'elle se brise, il s'écrie : « Ah! Monsieur! mon père, que sans doute vous connaissez bien, m'a toujours dit que je ne serais qu'un maladroit. » Et il se retourne, en riant de la confusion dans laquelle il laisse le mystificateur.

— Un peintre d'un grand talent, ayant vu refuser par

par le jury d'exposition une de ses plus belles toiles, s'avi sa d'envoyer sous son nom, au salon de l'année suivante, un Rubens d'une valeur incontestable, que le jury, pris au piège, ne crut pas devoir admettre. Les savants, non plus infailibles que les membres du jury, commettent parfois de semblables distractions. C'est ainsi qu'en 1666, l'Université de Leipsick refusait le grade de docteur en droit à un jeune homme de vingt ans, que la femme du recteur avait trouvé trop jeune. Ce candidat *fruit sec*, dont la thèse restera un chef-d'œuvre de jurisprudence, c'était Leibnitz. — Ceci nous rappelle cet acteur athénien qui, hué pour avoir imité le cri du cochon, montra au peuple imbécile un petit cochon qu'il avait sous sa robe, et qu'il s'était contenté de faire crier (au lieu de l'imiter) en lui tirant l'oreille. Le peuple avait sifflé l'animal, trouvant que son cri n'était pas naturel!

— Un individu marié avait disparu de son domicile depuis six semaines; il vivait seul et à sa guise. Un homme de son âge et de sa taille se suicide; on le retire de l'eau et on le conduit à la Morgue. « Je le connais bien, dit un officieux; c'est *un tel*, un fainéant, qui ne voulait plus travailler et qui s'est jeté dans le canal. » On vérifie l'affirmation. La femme J... est prévenue; elle vient considérer les traits du cadavre et elle s'écrie : « C'est bien mon homme, je le reconnais à son nez rouge et à son pantalon sale. » La terre recouvre bientôt le corps du suicidé, et voilà une veuve de plus dans ce

bas monde. Hélas ! quelle déception ! Le soir même de son enterrement légal, le sieur J... se promenait, bien portant, dans les rues de Nancy : il rencontre sa femme et lui adresse un coup d'œil ironique. La malheureuse se croyait en présence d'un fantôme, et elle alla répandre la stupeur dans le bureau de police, en demandant si on était bien sûr de la probité du fossoyeur. On ne tarda pas à se convaincre qu'il y avait eu erreur de personne. Mais le décès avait été parfaitement inscrit sur les registres de l'état civil, et il faudra un jugement du tribunal pour réintégrer le sieur J... au nombre des vivants. On ignore s'il y aura un festin de joie dans le ménage.

N

NAIVETÉ. Expression de la franchise, de la liberté, de la simplicité ou de l'ignorance, et souvent de tout cela à la fois. On rit d'une naïveté comme on rit d'un ridicule que l'on aperçoit dans un autre, et dont l'on se croit soi-même exempt. Quelquefois aussi la naïveté excite les rires par les équivoques qu'elle fait naître. Il est plus aisé de sentir une naïveté que de la définir ; c'est une nuance du naturel ; c'est le naturel de l'enfance.

— Fontenelle disait un jour devant une femme d'esprit : « Je me souviens d'avoir écrit quelque part, et je

ne m'en repens pas, que le naïf n'est qu'une nuance du bas. — Vous êtes bien en droit, reprit cette dame, de ne pas croire au seul genre d'esprit qui vous manque. »

— On conduisait un Normand et un Picard, dans une charrette, au lieu où il y avait une potence, qui devait être le *nec plus ultra* de leur vie. Le Picard pleurant, le Normand se mit à rire, en insultant à la lâcheté du Picard. Celui-ci lui dit : « Nous ne sommes pas mie comme vous autres Normands, qui avez accoutumé d'être pendus. »

— L'autre jour, une petite

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait
Bien posé sur un coussinet,

passait rue Saint-Dominique. Nous ne savons si, comme dans la fable, notre laitière

Comptait déjà dans sa pensée
Tout le prix de son lait...;

toujours est-il que, distraite, Perrinette ayant sauté, une partie de son lait est tombée; là-dessus, Perrinette,

En grand danger d'être battue,

s'est mise à pleurer. Un voisin compatissant, croyant calmer son chagrin, lui dit : « Mon enfant, que n'allez-vous à la fontaine ici près? avec un peu d'eau, le mal

de lui : « Que je suis bon de chercher sur une carte une ville qui a été brûlée ! »

— Un homme à projets, qui compte l'invention d'un aérostat au nombre de ses titres scientifiques, engageant un capitaliste à s'associer avec lui dans une entreprise dont le résultat avantageux était infaillible, lui dit naïvement : « Ah ! Monsieur, si vous aviez seulement cinquante mille francs à perdre, vous et moi nous ferions de bien bonnes affaires. »

— Un batelier, déjà absous, dit à son confesseur : « Mon père, il me revient un *petit scrupule* : c'est qu'étant dans mon bateau, un de mes camarades me criait toujours de virer de bord, et je ne voulais pas ; si bien que je lui donnai un coup de coude dans l'estomac qui le fit tomber à l'eau ; je ne sais point ce qu'il est devenu, mais je ne l'ai point vu depuis. »

— Un maquignon fut extrêmement surpris de ce que son palefrenier vint lui dire un matin que le cheval qu'il avait monté la veille était mort. « Quoi ! dit-il, le cheval que je devais vendre aujourd'hui à M. Lupin ? — Oui, Monsieur. — Ce cheval bai qui n'avait que cinq ans et qui mangeait si bien ? — Oui, Monsieur, celui-là même. — Eh ! mon Dieu ! s'écria le maquignon en soupirant, qu'est-ce que c'est que de nous ! »

— M. Millaud, étant à sa maison de campagne, se promenait un jour dans son jardin pendant l'ardeur du soleil. Son jardinier, qui ne l'attendait pas si tôt, s'était endormi sous un arbre ; il va le trouver et lui crie : « Com-

ment, coquin, tu dors au lieu de travailler ! Tu n'es pas digne que le soleil t'éclaire. — C'est aussi pour cette raison, lui dit le jardinier, en se frottant les yeux, que je me suis mis à l'ombre. »

— Un père avait ses raisons pour dire à son fils : « Celui qui se marie fait bien ; mais celui qui ne se marie pas fait mieux. — Mon père, répondit le jeune homme, faisons bien, fera mieux qui pourra. »

— Un duc ayant eu quelque dispute pour le pas avec un maréchal de France : « Je ne comprends pas, dit-il, sur quoi il peut fonder sa prétention, car il ne doit point ignorer qu'au sacre du roi, qui est la plus grande de toutes les cérémonies, nos rangs sont réglés, et les maréchaux n'ont rien à disputer : il est vrai qu'ils nous commandent à l'armée ; mais aussi, — ajouta-t-il, — je ne m'y trouve jamais. »

— Une grosse fille, forte et joufflue, accusait un vieux médecin de l'avoir battue, et réclamait des dommages-intérêts considérables. « Comment, lui dit le président du tribunal, étant vigoureuse comme l'êtes, vous êtes-vous laissée battre au point que vous le prétendez ? N'avez-vous pas assez de force pour vous défendre ? — Ah ! Monsieur, répondit-elle, j'ai de la force quand je querelle, mais je n'en ai point quand je ris. »

— Un poète, ou un pauvre diable qui se donnait pour tel, avait présenté un sonnet de sa composition au pape Clément VII. Celui-ci, en jetant les yeux dessus, aperçut au second ou au troisième vers une syllabe de moins.

Il le fit observer au poète ; mais celui-ci, sans se déconcerter, répondit aussitôt : « Que Sa Sainteté daigne continuer de le lire, elle trouvera quelque vers où il y aura une syllabe de trop ; ainsi l'une ira pour l'autre. »

— Un seigneur fort riche fit, dans son testament, des legs à tous ses officiers, excepté à son intendant : « Je ne lui donne rien, dit-il, parce qu'il me sert depuis plus de vingt ans. »

— Un pauvre honteux demandait l'aumône à un homme qui n'était pas à son aise. « Hélas ! mon ami, lui répondit celui-ci, si vous ne m'aviez prévenu, j'allais vous faire la même demande. »

— Un négociant expédie des marchandises à un marchand et met dans sa lettre : « Vous en trouverez d'avariées ; mais ce n'est pas vrai, ça doit être la douane. »

— Un comédien disait d'un journaliste assez osé pour ne pas l'avoir trouvé bon : « Je ne lui veux point de mal, mais on ferait bien de le guillotiner. »

— Un paysan qui n'avait, auparavant, jamais été au théâtre, dit, en sortant du Gymnase : « C'est des farceurs, mais on s'ennuie ferme. »

— On disait devant M. V..., le doyen des auteurs sifflés, qu'il venait de surgir un nouveau poète, dont la pièce nouvelle faisait courir tout Paris. « Il ne peut manquer d'arriver », dit-on. Et, comme on vit pâlir M. V..., on lui demanda ce qu'il avait : « Les succès des autres me font mal », dit-il naïvement.

— Un de nos banquiers disait à son domestique :

« Est-il vrai, Joseph, que tu aies des parents riches ? — Oui, Monsieur, j'ai une sœur *qu'est cossue*, un oncle qu'est épicier et une cousine qu'a six cents francs de rente. — Six cents francs !.. diable ! — Oui, Monsieur, mais c'est des vilaines gens. Ils ont donné un dîner de famille au jour de l'an et ne m'ont pas invité. — C'est abominable. — Aussi, allez Monsieur, si jamais je deviens riche, je donnerai un grand dîner, et je n'inviterai personne. »

— Un commerçant de la rue des Lombards se présente chez un peintre renommé. « Monsieur, lui dit-il, je désire avoir mon portrait. Combien me prenez-vous ? — Cinq cents francs. — Cinq cents francs ! c'est bien cher ! — Tout au juste, Monsieur. — Mais, en fournissant l'huile, serait-ce moins cher ? » C'était un marchand d'huile en gros qui désirait avoir son portrait.

— Mademoiselle L.... A..., artiste, ayant assisté malgré elle et par hasard à un duel sans résultat fâcheux pour les adversaires, s'écria : « Ils m'ont fait un mal horrible. Je n'y reviendrais pas, *quand je serais sûre qu'ils se tueraient tous les deux.* »

— Après la mort de mademoiselle Duchesnois, quelqu'un fit rencontre d'un vieillard qu'il avait connu chez elle. Cet homme était pâle, abattu, consterné. On s'efforça de le consoler, mais en vain : « Ce n'est pas tant, disait-il, sa perte qui m'afflige, que son horrible ingratitude. Croiriez-vous, Monsieur, qu'elle est morte sans

rien me léguer dans son testament.... à moi ! à moi qui, depuis trente ans, dînais chez elle trois fois par semaine ! »

— Un auteur avait un travail important à faire. Il appelle son domestique et lui dit : « Jean, je n'y suis pour personne. » Les visiteurs vinrent en foule; ils furent tous éconduits. Le soir, l'auteur fait comparaître son valet. « Qui est venu aujourd'hui ? — Le cordonnier, le tailleur, deux dames, trois libraires et M. votre père. — Et tu ne l'as pas laissé entrer ? — Non, Monsieur m'avait dit qu'il n'y était pour personne. — Petit sot ! sache une fois pour toutes que, lors même que je n'y suis pas, j'y suis toujours pour mon père. » Le lendemain, M. X... vient de nouveau chez son fils; ce dernier était réellement sorti. Il rencontra le laquais. « Mon fils y est-il ? — *Oui, Monsieur.* » Il entre, va droit au cabinet, de là au salon, puis dans la chambre à coucher, visite la cuisine, les réduits les plus secrets : personne ! Il soupçonne une mystification de la part de Jean ; il court, il tempête. Le domestique, entendant du bruit, se présente : « Eh bien ! petite bête, tu vois bien qu'il est sorti ! — C'est vrai, Monsieur, il est sorti ; mais il m'a dit que, quand même il n'y était pas, il y était toujours pour vous. Voilà pour quoi je vous ai fait entrer. »

— Un architecte traitait quelques amis. Au milieu du repas, il dit à sa domestique de descendre à *sa* cave chercher deux bouteilles de Bordeaux ; en même temps, il lui glisse furtivement une pièce de vingt francs dans la

main. Un instant après, la bonne revient avec les deux bouteilles en criant : « Monsieur, voilà votre monnaie ! »

— Feu Calino était célèbre par sa naïveté, ses bêtises et ses mensonges. En récapitulant tout le temps qu'il disait avoir passé ici, là, et ailleurs, on trouve qu'il aurait vécu plusieurs siècles.

Le fameux Saurin, marchand de tableaux, passant dans le jardin des Tuileries, dit à son commis Calino : « Je te parie 20 fr. que tu ne traverses pas le bassin nu-pieds. » C'était en hiver, et l'eau était prise. « C'est bien malin ! » dit Calino. Sur ce, il retire ses souliers et ses bas, franchit le rebord d'un bond et s'avance jusqu'au milieu, puis il revient. « C'est trop frais. » Il perd ainsi son pari, tout en ayant fait le chemin voulu pour le gagner.

— « Combien ce tableau ? demande un amateur à Calino, qui ronflait dans la boutique de Saurin, son patron. — 5,000 francs. » Et il ronfle de nouveau. « De qui est-il ? — De 5,000 fr. — Quelle est votre opinion sur ce tableau ? — Mon opinion, à moi, est que je n'en donnerais pas deux sous. »

— Un jour, étant en voyage, il envoie à sa femme un panier rempli de provisions, et une missive qui conte naïf, en manière de post-scriptum : « Tu trouveras ma lettre au fond du panier. Si, par hasard, tu ne la trouves pas, écris-le moi sans retard. »

— Il avait fait écrire sur sa porte, à côté de la son-

nette : « Sonnez une fois ou deux ; si je ne répons pas, c'est que je n'y suis pas. »

— Le même rapporte un couteau de Châtellerault. Il le montre au peintre Fontalard. « Je te remercie, dit celui-ci en le mettant dans sa poche. — Rends-le moi s'écrie Calino, ou je te le flanque dans le ventre. »

— Il passe la soirée chez Murger, rue Neuve-Bréda, au sixième. A minuit, il désire s'en aller. Victor Dupré, le peintre, lui donne une bougie allumée, pour s'éclairer en descendant l'escalier. Arrivé au bas, Calino remonte, frappe et dit : « Merci, mes amis, je vous la rapporte. »

— Couché à Fontainebleau avec ses camarades, il n'a d'autre ressource pour appuyer sa tête qu'un pot à beurre en grès, qu'il place en travers. Tous s'écrient : « Tu es fou, ce sera trop dur. — Non, non, non, j'ai mis du foin dedans. »

— Allant toucher sa petite rente au Trésor, pour éviter de faire queue et d'être un des derniers, il passe la nuit à la porte. A l'ouverture du guichet, au moment de signer, le malheureux a oublié son nom. Il sort éperdu, rencontre un de ses amis qui lui dit : « Comment vas-tu, l'Européen (son sobriquet) ? » Il court chez lui, sonne et crie à sa femme en entrant : « Mon nom ? — Calino, imbécile ! — Ah ! c'est vrai ! » Et il repart au Trésor. Il était le dernier à la queue.

— Il se bat un jour au pistolet avec un de ses amis. « Tire le premier, dit-il bravement en offrant son corps

effacé comme une feuille de papier à lettres. Le coup part, le plomb siffle; Calino reste impassible et debout. « Moi, s'écrie-t-il, quand je me bats avec un ami, voilà comme je me venge. » Il veut tirer en l'air, mais il casse le bras à son épicier, à qui il devait beaucoup, et qui lui servait de témoin.

— « Ta chicorée est *amère*, dit l'architecte Latouche, en dinant avec Calino chez Charton. « Ah! qu'elle est bonne! s'écrie Calino, je me la rappellerai. » (Il avait compris *ta mère*, et avait trouvé le mot drôle.) A quelque temps de là, il dit à quelqu'un chez qui il dinait : « Cette chicorée est *votre mère*. »

— Le même appliquait à tout propos ce proverbe : « Trop de pétulance gâte tout. » Mais, comme il l'avait mal entendu, il disait : « Trois épées qui dansent gâtent tout. »

— Roqueplan dormant dans une voiture publique, Calino le réveille. « Quoi, vous dormirez toujours? lui dit-il, nous avons fait beaucoup de chemin depuis que vous dormez. — Eh! combien donc? — Nous sommes à plus de deux lieues d'ici. »

— Calino disait que Dieu avait bien fait de placer la mort à la fin de la vie, pour donner le temps de s'y préparer.

— « Vous avez de la bien bonne huile, lui disait-on; d'où donc la faites-vous venir? — D'*Olive* même. »

— Il marchande des pigeons. « Combien? dit-il. — 30 sous pièce. — C'est cher. — Prenez-en trois pour

3 fr. — Pas si bête ! » Et il en prend deux qu'il paye 30 sous pièce. « Imbécile ! lui dit sa femme, fallait emporter les trois. — Mais non ! reprend-il : comme ça, c'est bien plus malin, j'ai choisi ! »

— On parlait devant Calino d'un centenaire qui venait de décéder. « Qu'est-ce que cela a d'étonnant ? s'écrie-t-il ; si mon grand père vivait encore, il aurait cent quatorze ans. »

— Étant au régiment et voulant avoir du médecin un certificat comme quoi il avait la vue mauvaise : « Je suis si myope, lui dit-il, que je ne vois pas les galons du caporal qui est là-bas. »

— Il donne 15 sous à un commissionnaire pour aller porter une lettre, et dit à Meissonnier : « Je suis malin, moi, je vais le suivre pour voir s'il fait bien ma course. »

— Il cache 20 francs dans sa commode devant Alfred de Musset. « Ne va pas me les prendre », lui dit-il ; puis il ajoute : « Vois, je mets un mouchoir dessus pour que tu ne saches pas où ils sont. »

— Roger de Beauvoir envoie Calino lui acheter des allumettes ; elles ne valent rien. « Retournez-en chercher », lui dit-il. Et quand il revient : « Sont-elles bonnes, celles-ci ? — Je crois bien, s'écrie Calino, je les ai toutes essayées ! »

— Il va voir Molin à sa villa de Bellevue, et lui dit : « Tu as une maison superbe. A-t-elle été faite dans ce pays-ci ? »

— Il arrive sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Rouen,

et regarde sa montre, qui retardait sur l'horloge. « C'est pas étonnant, dit-il en parlant de celle-ci : elle est si grande ! »

— « Je ne comprends pas comment on achète des *bancs* pour se marier, dit-il ; moi, j'achèterais des *chaises*, c'est bien plus comme il faut. »

— « Hier, dit-il un jour, j'ai rencontré dans un omnibus un monsieur qui ressemblait tellement à un de mes amis qu'il m'a rendu mon salut. »

— « Ces gens-là, demande-t-il en montrant les marchands de mètres qui se tiennent aux abords de la Bourse, ne sont-ils pas là pour mesurer la hausse et la baisse ? »

— On a de lui une lettre ainsi conçue : « Mon cher ami, j'ai oublié chez toi mon couteau ; si tu le retrouves, envoie-le moi. — *Post-scriptum*. Ne me l'envoie pas, je viens de le retrouver. »

— Nouvellement sorti de Paris, il admirait la largeur de la Loire : « Voilà cependant, dit-il, une belle rivière pour une rivière de province ! »

— Étant tombé du haut d'une échelle en bas sans se faire de mal, Mélingue lui dit : « Calino, Dieu vous a fait une belle grâce. — Comment, répond-il, il m'a fait une belle grâce ! il ne m'a pas fait grâce d'un échelon. »

— « Calino ? — Monsieur Saurin ? — Où as-tu mis la pelle ? — Elle est avec la pioche. — Mais où as-tu mis la pioche ? — Avec la pelle. — Imbécile ! où as-tu mis

de la couleur du coton ou de l'argent; iris d'un rose pâle, pupille d'un rouge foncé. L'albinos ne voit bien qu'à la douce clarté du crépuscule et de la lune; mais alors il voit mieux que les autres hommes. En présence de la lumière du jour, ses paupières s'agitent d'un clignotement continu, la pupille se resserre et se dilate tour à tour par des oscillations rapides et non interrompues; ses larmes coulent avec abondance; tous les muscles de la face se convulsent: aussi ne sort-il que la nuit. Il est en général petit, grêle, mal proportionné, faible d'esprit et d'âme comme de corps; il meurt jeune. C'est un être évidemment dégénéré, mais son infirmité est individuelle et accidentelle; il ne constitue pas une race. La nature a condamné ainsi à la dégénération tous les individus qui s'éloignent notablement du type fixé par elle, soit pour la taille, comme le géant et le nain, soit pour la couleur, comme le nègre et l'albinos. Les albinos, c'est ici-bas le sort de tout ce qui est faible, sont presque partout repoussés et persécutés; dans certains pays, cependant, on les recherche et les achète comme des objets de curiosité. Lors de la conquête du Mexique par les Espagnols, on en trouva dans les jardins du palais de Montézuma, parmi les oiseaux et autres animaux rares. Toutes les races humaines en fournissent, mais, chose singulière, d'autant plus qu'elles sont plus colorées; la race nègre en compte plus à elle seule que toutes les autres ensemble. Dans cette dernière, on trouve des sujets qui sont à la fois nègres et albinos,

dont la peau offre un mélange de vastes plaques, les unes complètement noires, les autres complètement blanches; on les appelle nègres-pies. Une albinos, mariée avec un nègre, met au monde des enfants tantôt albinos tantôt nègres, d'autres fois nègres-pies. L'albinisme, soit complet, soit partiel, est une de ces affections générales qu'on rencontre chez tous les êtres organisés; il est très commun chez les animaux domestiques, ou même sauvages, et, en particulier, l'éléphant, la souris, le lapin surtout, etc. Les panachures qu'offrent les pétales et les feuilles de certains végétaux cultivés ne sont que de l'albinisme partiel. On ne connaît pas bien les causes de cette affection, mais on a tout lieu de croire qu'elles sont de nature débilitante.

NIAISERIE. La niaiserie est presque synonyme de la bêtise. Nous renvoyons à l'article **NAÏVETÉ**, où l'on trouvera, avec des naïvetés proprement dites, pas mal de niaiseries.

NORMANDS. De tous temps les Normands ont passé pour gens intéressés, aimant les procès, peu scrupuleux en fait de bonne foi, et surtout de serments.

— Un Normand racontait à un autre un fait absurde et réellement incroyable : « A d'autres, fit son interlocuteur, tu veux rire. — Non, parbleu ! — Le parierais-tu ? — Oh ! non, mais j'en jurerais. »

— Henri IV étant à Rouen, le président du parle-

ment, qui se présenta pour lui faire une harangue, demeura court. Un courtisan, qui était près du roi, dit : « Sire, il ne faut pas s'étonner de cela : les Normands sont sujets à manquer de parole. »

— Un Normand avait nié en justice un dépôt confié, et violé la religion du serment ; sa partie adverse, bien armée, l'attendit dans un lieu écarté, et ne se contentait pas de l'accabler de reproches. « Entre nous, lui dit le parjure, qui craignait les suites de cette rencontre, je ne nie pas le dépôt ; mais quelle nécessité que les juges soient instruits de nos affaires ? »

— Un charlatan débitait au marché
Certain onguent qu'il surfaisait du double :
« Par la sambleu ! dit un rustre fâché,
A nos dépens c'est pêcher en eau trouble ;
L'hiver dernier, vous l'avez moins vendu.
— D'accord, moi-même en ai l'âme peinée ;
Mais cet onguent est d'huile de pendu,
Et les Normands ont manqué cette année. »

— Un Normand disait : « J'ai gagné trois procès ; je n'en ai plus qu'un, dont le succès dépend de mon serment. — Vous le gagnerez », lui dit un compatriote.

— Un villageois de Normandie avait donné à un de ses voisins une terrinée de lait à lui garder. Quand il demanda son lait, ce voisin, soit qu'il l'eût bu ou répandu, lui dit que les mouches l'avaient mangé ; sur quoi ce villageois le fit assigner. Etant devant le juge, et ayant

fait plaider sa cause, le juge le condamne à payer la terrinée de lait; le voisin veut s'excuser, disant toujours que les mouches l'avaient mangé; à quoi le juge répondit qu'il aurait dû les tuer. « Quoi! répond le paysan, est-il donc permis de tuer les mouches? » Le juge lui dit que oui. « En quelque lieu que je les trouve, Monsieur, je peux donc les tuer? — Oui, dit le juge, en quelque lieu que ce soit, je te le permets. » Au même instant le paysan, voyant une mouche sur la joue de son adversaire, s'approche de lui et lui donne un bon soufflet, en disant : « La voici la galante mouche : je gage que c'est une de celles qui ont mangé mon lait. »

NOUVELLISTE. Homme qui voudrait anticiper sur les événements pour avoir l'inappréciable jouissance d'en parler le premier à tort et à travers.

— Quelqu'un demandait, en présence de Neftzer, s'il y avait des nouvelles intéressantes. Emile de Girardin répondit : « Neftzer peut nous en instruire, car il en fait. »

— Calino débitait une nouvelle vraie, personne n'y crut. Quelqu'un l'ayant confirmée et prouvée. « Mais, répliqua M. de Lamartine, puisque cela est vrai, pour quoi Calino l'a-t-il dit? »

— Il débitait une nouvelle. « Cela ne peut pas être, lui dit quelqu'un, car j'ai une lettre du 31 qui dit le contraire. — Et la mienne est du 32 », reprit Calino.

— Il disait qu'il y avait une arche du Pont-Euxin de tombée. « Cela est si vrai, reprit Louis Jourdan, que le

grand-seigneur a ordonné qu'on prit les Echelles du Levant pour la rétablir. »



OPÉRA. Spectacle qui réunit tout à la fois des machines, des chœurs, du chant et de la danse.

— M. Dupin aîné, placé à l'Opéra à côté d'un monsieur qui fredonnait continuellement à ses oreilles, fit quelques gestes de dépit. « Qu'avez-vous donc, Monsieur ? vous ne paraissez pas content. — C'est, Monsieur, répondit M. Dupin, que j'enrage contre ce coquin de Duprez, qui m'empêche de vous entendre. »

OPÉRA EN TROIS ACTES. (Paroles de M. Scribe.)

ACTE I^{er}.

LA PRINCESSE.

Cher prince, on nous unit.

LE PRINCE.

J'en suis ravi, princesse.
Peuple, chantez, dansez, montrez votre allégresse.

CHŒUR.

Chantons, dansons, etc.

ACTE II.

LA PRINCESSE.

Amour !

(On apporte le prince blessé.)

Cher prince.

LE PRINCE.

Hélas !

LA PRINCESSE.

Quoi !

LE PRINCE.

Je meurs.

LA PRINCESSE.

O malheur !

Peuple, chantez, dansez, montrez votre douleur.

CHŒUR.

Amis, chantons, dansons, montrons notre douleur.

ACTE III.

PALLAS *(dans un nuage)*.

Pallas te rend le jour.

LA PRINCESSE.

Ah ! quel moment !

LE PRINCE.

Où suis-je ?

Peuple, chantez, dansez, célébrez ce prodige.

CHŒUR.

Amis, chantons, dansons, célébrons ce prodige.

OR ET ARGENT. Métaux précieux qui, par une es-
pèce d'enchantement, décident dans la société du mé-
rite d'un individu et de l'accueil qu'on doit lui faire. —
Tarif des fausses vertus; drogue avec laquelle on adou-
cit toutes les mauvaises humeurs. Ils servent encore à
massacrer les hommes, brûler les villes, opprimer la
vertu, corrompre les mœurs.

— « L'argent, dit Bacon, est un bon serviteur, mais
un mauvais maître. »

— Les nécessités de la vie nous obligent à chercher
à nous procurer de l'argent, mais il faut le recevoir de-
bout, et non le ramasser à plat ventre.

— Pour visiter l'Europe, une pièce d'or de vingt
francs ne vaut que *douze sous*. Cet aphorisme mérite
d'être signalé à l'attention des congrès internationaux.
On en doit les calculs et les preuves de fait aux
patientes études de M. Alfred de Vigny. Partant pour
cette promenade d'outre-Rhin devenue si à la mode
parmi les personnages politiques, les grandes dames et
les joyeux penseurs, le noble touriste voulut se rendre
un compte exact de la perte sèche qu'un change conti-
nuel fait seul subir à une pièce de vingt francs. De la
France M. de Vigny alla droit à Francfort. Là, il s'a-
dressa à un riche négociant auquel il était recommandé,
et il le pria de lui changer une pièce de vingt francs en
diverses monnaies du pays. Le poète prit cette monnaie
et il la plaça dans une bourse particulière. Arrivé à Mu-
nich, il changea la monnaie de Francfort contre une

égale somme de monnaie bavaroise. A Berlin, il changea la monnaie de Munich contre l'argent prussien. A Vienne, il fit le même change, puis à Rome, puis à Naples. Après avoir parcouru l'Italie, M. de Vigny passa en Suisse, descendit le Rhin, traversa la Hollande et la Belgique, changeant toujours la monnaie du pays qu'il quittait contre celle du pays dans lequel il arrivait, s'adressant partout à des personnes dignes de confiance, et s'assurant qu'on ne le trompait pas et qu'on ne lui retenait rien pour l'escompte. A la fin du voyage, il changea les débris de la pièce contre de la monnaie de France, et de cette pièce, *qui n'avait rien dépensé*, que restait-il ? *Soixante centimes*. M. Alfred de Vigny en prit occasion de doter notre langue de cette nouvelle locution : « Pour un voyageur, une pièce de vingt francs ne vaut que douze sous. » MORALITÉ. Il ne devrait y avoir qu'une seule espèce de monnaie pour toute l'Europe.

— VINGT-CINQ LOUIS. Peu de temps après la translation du Gouvernement consulaire aux Tuileries, Napoléon reçut une lettre assez singulière d'un émigré, M. Durosel de Beaumanoir, qui avait longtemps habité la Corse et était alors retiré dans l'île de Jersey. La manière dont cette lettre fut accueillie, les faits qu'elle contenait et la réponse qu'y fit faire le premier consul, prouvent combien ceux-là se trompent qui ont affecté de croire qu'au temps de sa haute fortune Napoléon I^{er}

craignait que l'on lui rappelât le souvenir de temps moins heureux. M. Durosel de Beaumanoir disait, en autres choses :

« Vous vous ressouviendrez, citoyen premier consul, que, lorsque monsieur votre père fut obligé d'aller retirer messieurs vos frères du collège d'Autun, d'où il fut vous voir à Brienne, il se trouva sans argent comptant ; il me demanda vingt-cinq louis, que je lui prêtai avec plaisir. A son retour, il n'eut pas occasion de me les rendre, et, lorsque je quittai Ajaccio, madame votre mère m'offrit de se défaire de quelque argenterie pour me les donner. Je rejetai cette offre en lui disant que, quand elle pourrait le faire, je laisserais à M. Souirez le billet de monsieur votre père, et qu'elle le reprendrait à sa commodité. Je juge qu'elle n'a pas trouvé le moment favorable, lorsque la Révolution est arrivée, pour effectuer son désir. Vous trouverez singulier, citoyen premier consul, que pour une somme aussi modique j'aie troubler vos occupations ; mais ma position est si dure que ce petit objet serait quelque chose pour moi. Chassé et exilé de ma patrie, obligé de me réfugier dans cette île, dont le séjour m'est aussi odieux que dispendieux, ce sera une ressource pour moi si vous voulez me faire toucher cette petite somme, qui jadis m'aurait été indifférente.

« Vous conviendrez, citoyen premier consul, qu'à quatre-vingt-six ans, après avoir bien servi la patrie pendant près de soixante ans sans la moindre inter-

ruption, et sans parler du temps de l'émigration, chassé de partout, j'ai été obligé de me réfugier ici pour y subsister avec les secours que le gouvernement accorde aux émigrés français ; je dis *émigrés*, parce qu'on m'a obligé de l'être : je n'en avais pas la moindre idée ; mais j'avais commis un grand crime vis-à-vis une horde de brigands venus dans ma maison, à Caen, pour m'assassiner, parce que je me trouvais le plus ancien général du canton, et que j'étais décoré de la grande croix de Saint-Louis : c'en était trop pour eux. Je vivais là, tranquille et retiré de toutes les affaires du monde. Sans les cris de mes voisins, j'étais assassiné ; on enfonçait ma porte, et je n'eus que le temps de fuir par une porte de derrière, sans emporter autre chose que ce que j'avais sur le corps. »

Nous supprimons le reste de la lettre, dans laquelle M. Durosel de Beaumanoir traçait un tableau aussi simple que touchant de sa malheureuse position.

Napoléon la lut en entier. Pendant cette lecture, il subit l'influence d'une émotion visible qui se manifestait rarement à un degré aussi éminent. Lorsqu'il l'eut terminée, il se tourna vers son secrétaire en lui disant : « Cela est sacré, ne perdez pas une minute ; ce bon vieillard !... Envoyez dix fois la somme ; écrivez au général Durosel que j'aurai soin de lui. Je veux qu'il soit immédiatement rayé de la liste des émigrés !... Que de mal ont fait ces brigands de la Convention !... Je le vois, je ne pourrai jamais tout réparer !... »

le jardin, se promenant un mouchoir vert à la main, tenant quelquefois une tabatière verte, ou sa montre, à laquelle pendait un cordon vert. Ce personnage tout vert disparut un jour, sans que depuis on ait pu en avoir des nouvelles.

P

PARALLÈLES. Source féconde d'antithèses, qui prouvent seulement qu'on a plus ou moins le talent d'en faire.

— Un auteur venait de lire à Rivarol un parallèle entre Corneille et Racine, fort long et fort ennuyeux. « Votre parallèle, lui dit Rivarol, est bien fait, mais il est un peu long; je le réduirais à ceci : l'un s'appelait Pierre Corneille, et l'autre Jean Racine. »

PARASITE. Celui dont l'état est de vivre de la table d'autrui; il n'ouvre la bouche qu'aux dépens de ceux qui le reçoivent et paye son écot avec des bassesses.

— On reprochait à un de nos parasites modernes qu'il dinait souvent chez les autres. « Comment voulez-vous que je fasse? répondit-il, on m'en presse. — Il est vrai, repartit quelqu'un; il n'y a rien de plus pressant que la faim. »

— Un parasite se trouvant, à table, trop éloigné de

quelques fruits fort beaux qui lui faisaient envie, voulut prendre une poire avec la pointe de son couteau. Il eut la maladresse de casser l'assiette. « Parbleu ! Monsieur, lui dit le maître de la maison, on peut piquer l'assiette, mais il ne faut pas la casser. »

— Deux amis de la bonne table s'en allèrent trouver, un jour, un riche propriétaire à sa maison de campagne, où ils se faisaient fête de passer au moins huit jours agréablement, et d'être bien régalez ; mais celui-ci les trompa bien, car à peine furent-ils entrés que, s'entretenant de ce qui leur était arrivé en chemin, ils dirent, entre autres choses, « qu'ils avaient vu de très beaux blés en venant ». Le propriétaire leur dit aussitôt : « Vous en verrez demain de plus beaux en vous en retournant. »

PARVENU. Homme qu'on voit sortir tout à coup comme du néant, et dont la fortune prodigieuse cause autant de surprise que d'envie. Il ressemble à ces petits ruisseaux qu'un orage subit a grossis, et qui, devenus, dans un instant, des torrents impétueux, renversent avec fracas les chênes, sans l'ombre desquels ils eussent tari mille fois.

— La femme d'un des membres du Gouvernement provisoire, en 1848, dit ce mot célèbre : « Les princesses, c'est nous qui les *sont*. »

— La même, visitant un palais dont son digne époux avait fait choix, aperçut dans une pièce les tablettes de

la bibliothèque, et dit : « Ah ! voilà le garde-manger ! » Et comme on lui faisait remarquer la beauté des appartements et l'heureuse situation du bâtiment au milieu d'un superbe jardin : « Vous avez raison, dit-elle ; mais il est pourtant désagréable d'être si éloigné de la halle. »

— Un laquais, l'ayant conduite à l'église, lui donna son livre la tête en bas. La dame, ne sachant pas lire, le tenait ainsi et semblait lire, lorsqu'un frère et ami de sa connaissance, qui était à côté d'elle, l'en fit apercevoir. Elle le remercia, en lui disant : « Mon valet est si bête ! »

— En sortant du spectacle, elle dit un soir à son domestique, qui ouvrait la portière de sa voiture : « Avez-vous l'escalier, que je monte dans mon carrosse. »

— On lui offrait du vin de Champagne mousseux ; elle répondit : « Je ne puis souffrir ce vin ; lorsque je le bois, il me semble que j'ai un quarteron d'épingles dans le nez. »

— Un riche parvenu montrait à un de ses amis un hôtel qu'il avait fait bâtir : « Voyez, disait-il, cette vaste cour, ces superbes appartements, ce jardin enchanteur. Que dites-vous de ceci ? Que dites-vous de cela ? — C'est fort beau, c'est fort bien. — Que dites-vous de cet escalier dérobé ? — Cet escalier dérobé, mon ami, ne diffère en rien du reste de la maison. »

— Le même était fort ignorant, et, par conséquent, très entêté ; il s'avisa, dans une conversation où il n'avait pas l'avantage, de rappeler à quelqu'un la distance que

la fortune mettait entre eux. « Monsieur, lui fut-il répondu, je suis plus riche que vous en ce moment, car j'ai raison, et vous avez tort. »

— Un parvenu se trouvant dans une salle d'armes, le prévôt lui présente un fleuret et lui propose de tirer une *botte*. Il s'en défendit en disant qu'il ne connaissait pas cet exercice. « Il ment, dit Raymond Brucker : il a tiré pendant plus de dix ans celles de son maître, officier de cavalerie. »

— On demandait à un parvenu, M. Thiers, homme de beaucoup d'esprit, devenu comte et ministre, pourquoi ses armes ne se trouvaient pas sur son carrosse : « C'est que, répondit-il, mes voitures sont plus anciennes que ma noblesse. »

— Un autre avait fait peindre sur les siennes une *Renommée* comme support de son écu. On lui fit l'application de ces vers :

Votre *prudence* est endormie
De loger magnifiquement
Et de traiter superbement
Votre plus cruelle ennemie.

— Un particulier monte un jour derrière son carrosse au lieu de monter dedans. Son domestique l'en fait apercevoir, en lui disant : « Monsieur, vous vous trompez. — Cela est vrai, répondit-il : ce que c'est que l'habitude ! »

— Un homme avait déloyalement amassé une grande fortune. « Il faut, je crois, disait-il à M. Louis Veillot, bien de la force d'esprit pour mépriser les richesses. — Il suffit, lui répondit celui-ci, de regarder pas les mains de qui elles passent.

PAYSAN. Homme doué souvent d'un gros bon sens ; mais on ne doit pas toujours se fier à sa franchise, qui n'est souvent qu'apparente. Cette feinte ingénuité donne un certain sel à ses réparties malignement naïves.

— Un paysan, ayant tué d'un coup de hallebarde un chien qui voulait le mordre, fut cité devant le juge, qui lui demanda pourquoi il n'avait pas opposé le manche de la hallebarde : « Je l'aurais fait, répondit le paysan, s'il eût voulu me mordre de la queue et non pas des dents. »

— Un lord anglais avait fait dire à un paysan que, s'il laissait aller son cheval dans son parc, il lui ferait couper la queue. « Dites au lord, dit le paysan, que s'il fait couper la queue à mon cheval, je lui couperai les oreilles. »

— Un paysan, condamné à être pendu, envoya quérir un chirurgien pour se faire saigner. « Je n'ai jamais été saigné, lui dit-il ; on dit que la première saignée sauve la vie. »

PENDAISON. Les Anglais ont des accès de pendaison, comme les autres en ont de fièvres. Il est juste

qu'une nation qui ne vit point comme le reste des hommes, qui ne pense comme personne, meure d'une manière qui lui soit propre. Un auteur de pensées, voulant exprimer le penchant irrésistible que quelques gens ont pour le crime, disait : « Il y a des gens qui naissent pendus. »

— Des voleurs condamnés à être pendus sortaient d'une prison de Londres. L'un d'eux, nommé Bradnum, coupable de vol avec effraction, rencontre sa sœur, et le colloque suivant s'engage entre eux : « Où vas-tu, mon frère ? — A la potence, ma sœur. — Eh bien, mon petit, veux-tu être bien gentil ? Ne te fais pas pendre avec tes beaux habits du dimanche ; fais-m'en cadeau. Je t'assure que, pour être pendu, ta veste rouge de tous les jours est *très confortable*. » Excellente sœur !

PÉRIPHRASE. « Daignez insérer l'extrémité longitudinale de vos doigts délicats dans la concavité orbiculaire de mon grenier tabagique, qui contient une poudre nasale propre à dissiper les vapeurs d'un cerveau humide et marécageux. » Ce qui veut dire : « Prenez une prise de tabac pour vous dégager le cerveau. »

PHILOSOPHE. « Qu'est-ce qu'un philosophe ? demandait-on à la nourrice de d'Alembert. — C'est un fou qui se tourmente pendant sa vie pour qu'on parle de lui après sa mort. »

— Le mot *philosophie* n'est pas du tout synonyme d'a-

mour de la sagesse. — « Au lieu d'être un principe d'amour, a dit Lamennais, la philosophie est *une cause énergique de haine*, parce que, ne parlant jamais à l'homme que de son intérêt particulier, et l'homme trouvant son intérêt en opposition avec celui des autres, il les hait nécessairement comme un obstacle à son bien-être. »

— De son côté, Cicéron s'exprime ainsi : « Il ne s'est jamais manifesté de folie assez grande pour qu'il ne se soit trouvé un *sage* pour la professer. » Et Varron ajoute : « Je défie un malade d'inventer, en rêvant, quelque chose d'assez monstrueux pour qu'il n'y ait pas quelque part quelque *philosophe* prêt à le soutenir. »

— Les rationalistes ont plus de foi qu'ils n'affectent de le faire croire. Seulement, ils l'appliquent mal. Ainsi, les philosophes du dix-huitième siècle, qui déclaraient ne pas croire en Dieu, croyaient à Mesmer; les philosophes modernes, qui rejettent les vérités révélées, croient à une foule de choses. Ils croient à la liberté sans l'ordre; ils croient énormément à leur propre génie; ils croient non-seulement être possibles, mais indispensables au monde. Ils croient à la tabatière de Frédéric, à la canne de J.-J. Rousseau, à la plume de Voltaire, à la culotte de *peau humaine* de ce bon M. de Robespierre, au bâton de pommier sauvage de Franklin, aux tables tournantes, etc. On ferait un gros livre des niaiseries et des infamies auxquelles croient les rationalistes.

— Le baron d'Holbach était un gaillard qui croyait à tout, excepté à Dieu. L'anecdote suivante prouve qu'il

était même d'une crédulité passablement niaise en tout ce qui n'était pas de l'ordre surnaturel et divin. Le baron d'Holbach voulait absolument passer pour connaisseur en toutes sortes d'arts, en toutes espèces de sciences ; il lui fut aisé d'acquérir ou d'usurper cette réputation, soit par le soin qu'il eut d'attirer chez lui une foule de gens à talents, soit par les présents dont il les combla. Il reçut d'un port de mer de l'Amérique une lettre d'un de ses amis, qui lui mandait : « J'ai fait la traversée fort heureusement, et sans autre événement que celui-ci, qui me paraît digne fixer de votre attention. Un mousse est tombé du mât sur le pont et s'est cassé une jambe. On la lui a liée fortement avec une ficelle enduite de résine et d'eau-de-vie, et le moment d'après il put s'en servir comme avant l'accident. Tout l'équipage a été témoin de cette opération, et l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, de l'adresse de celui qui l'a faite ou de son entier succès. »

Le baron ne manqua pas de communiquer cette nouvelle à l'Académie de chirurgie, en certifiant la véracité de son correspondant, et les suppôts de Saint-Côme s'escrimèrent à chercher les causes et les moyens d'une cure aussi merveilleuse. On assure même que l'un d'eux allait faire imprimer une savante dissertation pour établir et prouver, par des raisonnements physiques, la manière dont elle avait dû s'opérer, lorsque le baron reçut une seconde lettre de son ami, où était la phrase suivante : « J'ai oublié une petite circonstance dans le ré-

cit de l'événement dont je vous ai fait part dernièrement : la jambe que le mousse en question s'est cassée *était de bois.* »

— Un philosophe, connu pour quelques écrits, était d'un caractère insouciant, vivant aujourd'hui dans la compagnie la plus choisie, et se trouvant demain dans la plus mauvaise. M. de K..., qui voulait le corriger de cet humiliant abandon, prit sur lui de lui dire un jour : « J'ai le plus grand plaisir à vous recevoir, mais quelquefois je suis fâché de ne pouvoir vous saluer quand je vous rencontre. — Que voulez-vous ? répondit naïvement le philosophe, j'allume mon flambeau au soleil et je l'éteins dans la boue. »

— Aristote a été surnommé le *prince des philosophes* ; né à Stagyre, en Macédoine (384 avant Jésus-Christ), il fut le précepteur d'Alexandre le Grand. Il professa ensuite à Athènes avec éclat et a laissé des œuvres qui ont fait grand bruit. Il fonda la *secte des péripatéticiens*, ainsi nommée parce qu'il donnait ses leçons en marchant. Mais il ne fut pas au-dessus des passions humaines. Par exemple, il conçut pour la courtisane Pythaias un attachement si vif qu'il l'érigea en divinité. Les Egyptiens adoraient bien des légumes, des animaux, des vases et surtout des cruches ; ce qui a fait donner le nom de *cruche sacrée* à tous les fétiches devant lesquels se prosternent les hommes : telle que la canne du grand Frédéric, le bâton de Franklin, la tabatière de Voltaire, cruches sacrées dont les spéculateurs ont donné tant d'édi-

tions. Pour ma part, je connais un pourvoyeur des musées, qui a vendu jusqu'à vingt-neuf fois le boulet qui a tué Moreau. On exhibe à la fois à Londres, à New-York, à la Nouvelle-Orléans et à Boston, la guillotine qui a tranché la tête du vertueux Louis XVI. Pour en revenir à Aristote, on raconte de lui qu'ayant fait quitter une courtisane indienne à son royal disciple, celle-ci alla trouver le philosophe, qui, protégé contre ses coquetteries par sa seule philosophie, se laissa bientôt séduire par elle. Quand elle eut tourné l'esprit du vieillard, elle exigea, pour prix de ses complaisances, qu'il consentit à la laisser monter à cheval sur son dos, — fantaisie qu'elle avait toujours eue. Le philosophe, chauve et ridé, mais néanmoins sans sagesse, céda à ce caprice. La fille indienne alla alors chercher une selle et une bride, qu'elle plaça sur le dos et dans la bouche du philosophe, après quoi elle monta dessus. Mais tout à coup entra Alexandre, qui avait été prévenu, et il put adresser à son maître les mêmes leçons que ce dernier lui donnait peu de jours auparavant. Spranger, peintre de l'empereur Rodophe II, en a fait un tableau au commencement du XVII^e siècle. Le vieux philosophe est représenté marchant à quatre pattes, avec le mors en bouche, et portant sur son dos la demoiselle, qui d'une main tient la bride, et de l'autre le fouet.

— Un jour, à table, un philosophe incrédule disait devant le R. P. Lacordaire qu'il ne croyait point en Dieu, parce qu'il ne croyait qu'à ce qu'il comprenait. « Vous

ne comprenez pas, lui dit le célèbre dominicain, comment le feu fait fondre le beurre et durcir les œufs, ce qui ne nous empêche pas de croire aux omelettes. »

PLACET. Pétition adressée à un souverain ou à ses ministres.

— Louis XIV, en revenant de la messe, jetait toujours les yeux de côté et d'autre, et, par son air et ses regards, invitait à l'approcher. Un jour, un suisse, quoique le passage fût assez large, criait de faire place, et repoussait plusieurs personnes : « Ne voyez-vous pas, lui dit le monarque d'un ton sévère, que voilà une femme qui a un placet à me présenter ? » Il renfermait les placets qu'on lui présentait dans une cassette dont lui seul avait la clef.

PLAIDEUR. Individu dont la manie est de chercher les moyens d'enrichir les gens de justice en s'appauvrissant.

— Un pauvre et maigre accord vaut encore mieux qu'un riche et gras procès. Avant la révolution, un certain marquis dépensa 40,000 fr. à la poursuite d'un procès qu'il avait entrepris pour une paire de poulets qu'il prétendait devoir lui être payée tous les ans, en nature ou en argent, par les paysans de son voisinage.

— Ferdinand le Catholique, envoyant des colonies aux Indes, prit la sage précaution d'empêcher qu'on y menât aucune personne qui eût étudié la jurisprudence,

de crainte que les procès ne s'introduisissent dans le Nouveau-Monde.

— Deux hommes, étant arrivés à Tours dans une hôtellerie, donnèrent en garde à l'hôtesse, qui était veuve, un sac d'argent, sous l'obligation de ne le remettre à aucun d'eux en particulier, mais seulement lorsqu'ils l'exigeraient conjointement. Quelque temps après, l'un d'eux vint le redemander, disant qu'il était pressé de faire un paiement. La veuve, sans songer à l'obligation qui lui était imposée, donna le sac. Mais celui-ci ne l'eût pas plus tôt entre les mains qu'il s'évada. Quelques jours après, l'autre vint aussi le demander; et, comme cette femme lui dit qu'elle l'avait donné à son camarade, il la fit assigner pour lui faire rendre son dépôt. Saint-Yves, ayant appris l'embarras de la veuve, lui conseilla de dire qu'elle avait retrouvé le sac, et qu'elle était prête à le représenter; mais, qu'aux termes de la propre reconnaissance du demandeur, il était obligé de faire comparaître son compagnon, afin qu'elle pût le rendre à tous deux. Sa défense parut juste, et elle fut tirée d'embarras. Cette historiette paraît être empruntée de celle que rapporte Valère-Maxime, de Démosthène, qui donna un semblable conseil à une hôtesse, qui s'en tira de même.

— Un paysan, qui avait un procès au parlement de Bordeaux, était venu chez le premier président pour lui présenter un placet. Ce paysan était dans une antichambre, et attendait depuis trois heures. Enfin le premier

président vint à passer, et trouva ce paysan fort attentif à considérer un portrait où il y avait quatre P au bas, qui signifiaient *Pierre Pontac, premier président*. « Eh bien ! mon ami, lui dit ce magistrat, que penses-tu que désignent ces quatre lettres ? — Monseigneur, lui répondit le paysan, il n'est pas difficile, au bout de trois heures, d'en deviner l'explication ; elles signifient : *Pauvre plaideur, prends patience*. »

PLAISANTERIE. Espèce de bon mot qui provoque le sourire, et qui tient quelquefois de la raillerie, de la moquerie ou même du sarcasme.

— Un ambassadeur d'Espagne, qui avait passé six mois à Londres, où le ciel est presque toujours caché par d'épais brouillards, et où l'on voit rarement le soleil, dit à des seigneurs qui venaient lui faire leurs adieux : « Je vous prie d'assurer le roi de mes très humbles respects, et de saluer le soleil de ma part quand vous le verrez. »

— On jouait dans une ville départementale une tra-gi-comédie. L'ouvrage était détestable, et le parterre en disait si bruyamment son avis que le commissaire de police, s'avancant sur la scène, dit très haut : « Je voudrais bien savoir qui cause tant de bruit ? — C'est monsieur », lui répondit aussitôt un plaisant, en montrant du doigt la loge où se trouvait l'auteur.

— Le duc de Pembrock nourrissait un nombre considérable de porcs à sa terre de Wittskire. Un jour qu'il

traversait sa basse-cour, il fut surpris de les voir rassemblés autour d'une auge, et faisant un bruit affreux. La curiosité le porte à examiner quelle peut en être la cause; il s'approche de l'auge, et aperçoit une cuillère d'argent. Dans ce moment arrive la cuisinière fort étonnée de tout ce bruit. « Sotte que vous êtes, lui dit Sa Seigneurie, ils ont raison de grogner, ces pauvres animaux, vous ne leur avez donné qu'une cuillère pour eux tous. »

— M. de Calonne crut qu'il y avait un voleur dans sa chambre; il appela ses gens. Après bien des recherches, un d'eux lui dit : « Monseigneur, je vous assure qu'il n'y a que vous. »

— Molière gardait le lit depuis plusieurs jours; quelqu'un lui envoya un médecin. Son domestique vint lui dire que le médecin venait pour le voir. « Dites-lui, répondit Molière, que je suis malade et que je ne reçois personne. »

— Un chasseur disait qu'il voudrait bien connaître un moyen pour distinguer les lièvres de leurs femelles. « Il n'y a rien de si aisé, lui répondit Alexandre Dumas père : lorsque c'est un mâle, il court; et lorsque c'est une femelle, elle court. »

— H. de Balzac écrivit à un homme qui le persécutait par ses lettres : « Je suis mort, Monsieur; ainsi je ne pourrai désormais avoir l'honneur de vous répondre. » — Cet homme lui répondit : « A. M. de Balzac, dans l'autre monde. »

— Marivaux, voyant un homme qui demandait l'aumône, et qui paraissait jouir d'une santé brillante, lui en fit l'observation : « Pourquoi ne travaillez-vous pas ? vous avez l'air frais et vigoureux. — Ah ! Monsieur, répondit le mendiant, si vous saviez comme je suis paresseux ! » Marivaux lui donna six francs. « C'est pour ta franchise », lui dit-il.

— Un gueux des environs de Madrid demandait noblement l'aumône. Un passant lui dit : « N'êtes-vous pas honteux de faire ce métier infâme, quand vous pouvez travailler ? — Monsieur, répondit le mendiant, je vous demande de l'argent, et non pas des conseils. » Puis, il lui tourna le dos, en conservant toute la fierté castillane.

POINTE. Ménage, rencontrant un jour Varillas, qui venait de donner une *Histoire des Hérésies*, pleine de fautes et de faits douteux, lui dit : « Vous venez de faire un livre plein d'hérésies. »

— Un écrivain médiocre était occupé à la réfutation d'un nouvel ouvrage. Quelqu'un qui vint le voir lui ayant demandé ce qu'il faisait : « Il faut bien, dit-il, que je réponde à cet ouvrage ; ne voilà-t-il pas que cela forme déjà un bon volume ? — Oui, lui répondit-il ; mais, quand ce volume sera battu, il sera bien plat. »

— « Si Adam avait acheté une charge de secrétaire du roi, disait Arlequin, nous serions tous nobles. »

POLTRONNERIE. *Voyez LACHETÉ.*

PRÉDICATIONS. Un méchant homme disait à un célèbre prédicateur : « Votre sermon a fait rire bien du monde. — Pas tant que vous en avez fait pleurer », répondit l'homme de Dieu.

— « Pourquoi donc n'avez-vous pas tonné en chaire contre vos ennemis ? demandait-on au fameux abbé Maury. — Vous oubliez, répondit-il, que je prêchais sur la charité. »

— Le père Bridaine, célèbre prédicateur, était fort suivi dans ses sermons, qui étaient toujours improvisés. Il prêchait selon les lieux et l'auditoire. En 1728, le curé de Saint-Sulpice, à Paris, l'ayant invité à prêcher dans son église, toute la cour désira entendre ce missionnaire, dont on disait tant de merveilles. L'apôtre du Christ, s'étant arrêté en chemin pour pratiquer la charité, avait fait attendre un auditoire composé du monde le plus riche et le plus élégant. Et, comme on murmurait dans l'auditoire, comme pour lui reprocher l'attente qu'il avait fait subir, il essuya avec la manche de sa soutane la sueur qui couvrait son front, et prononça ce verset du psalmiste :

« *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.* »

« Il a comblé de bienfaits les pauvres, et il a chassé les riches qu'il a laissés mourir de faim. »

Après quoi il commença l'exorde suivant, qui est de-

venu fameux, et qui, énergique protestation contre les calomnies des socialistes, prouve une fois de plus que les prêtres catholiques ont toujours prêché la fraternité vraie, la sainte charité :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment bien différent, et, si je suis humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité, comme si j'étais habitué à me prêcher moi-même. A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous ! Car, qui que vous soyez, vous n'êtes tous, comme moi, que des pécheurs. C'est devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé, dans ce moment, de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent, j'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume ; j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain ; j'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion ; j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu ; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes simples et fidèles que j'aurais dû plaindre et consoler. C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou sur des pé-

cheurs audacieux et endurcis ; ah ! c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté, la mort qui vous menace, de l'autre, mon grand Dieu qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui votre sentence à la main, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez. La nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer ! et par-dessus tout l'éternité... L'éternité !... Voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû, sans doute, réserver pour vous seuls. Eh ! qu'ai-je besoin de vos suffrages, qui me damneraient peut-être sans vous sauver ! Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera : car j'ai acquis une longue expérience de ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre mes bras, en versant des larmes de componction et de repentir, et, à force de remords, vous me trouverez assez éloquent. »

On ne saurait peindre l'impression profonde que produisirent les paroles du père Bridaine sur l'auditoire, naguère si mal disposé, et qui maintenant l'écoutait en silence dans une religieuse admiration.

Après quelques instants de repos, il reprit :

« Mais, dites-vous, c'est le pain de la parole de Dieu que nous attendons avec impatience ! Pourquoi avoir mis notre empressement à l'épreuve ? Eh bien, Dieu a

mis sur mon passage toute une famille qui attendait, elle, le pain de la charité. C'était un enfant qui mourait de misère auprès de son père à l'agonie; c'était une mère si malheureuse qu'elle allait douter de la providence de Dieu. Et, par un vain respect du monde, il m'aurait fallu me détourner de tant de souffrances et ne pas donner à manger à ceux qui avaient faim, ne pas consoler les affligés; et il aurait fallu tout cela pour ménager votre impatience et votre orgueil!... A genoux tous, et demandez pardon à Dieu, ou plutôt, riches coupables, riches que Dieu dans sa colère, à l'heure du dernier jugement, renverra peut-être affamés de la table du salut, faites tomber sur Lazare les miettes de votre banquet, afin qu'une voix s'élève en votre faveur quand les trompettes de l'ange vengeur jetteront dans l'immensité de l'univers ce cri terrible, qui réveillera les morts et glacera les coupables d'épouvante : « LE JUGEMENT « DERNIER ! » Et qui de vous osera lever les yeux sur le Père et sur le Fils, qui s'assiéra à la droite du Père ? Qui de vous répondra, lorsqu'une voix inexorable demandera : « Où est le bien que vous avez fait ? » Alors les plaintes que vous n'avez point apaisées, les douleurs que vous n'avez point soulagées, quand il ne fallait pour cela que votre superflu, s'élèveront au-dessus de vous et crieront : « *Anathème ! anathème !* » Ces cris vous suivront dans l'enfer, où gémit le mauvais riche; ils seront votre supplice pour jamais... Hâtez-vous donc de sauver vos âmes, pendant qu'il en est temps encore ;

faites-vous des intercesseurs pour le jour de la vengeance et de la colère; vous n'avez qu'un moyen d'apaiser le juge qui tiendra votre sort entre ses mains : c'est la charité.

« Eh ! qu'ai-je besoin d'ajouter d'autres paroles ? Qu'ai-je besoin de vous annoncer la loi du Dieu dont vous implorez la pitié, si vous êtes sans pitié vous-mêmes ? Soyez donc charitables, puisque la charité peut seule vous sauver... Mais hâtez-vous, car il ne vous reste pas même, peut-être, les quarante jours que le prophète laissait à Ninive ! C'est demain, c'est aujourd'hui, c'est à l'instant peut-être que l'haleine de la mort va souffler sur vous. Il n'y a peut-être plus une seconde entre la bonne pensée et la mort, entre le salut et l'enfer, entre cette vie éphémère et l'éternité.... Entendez-vous bien, l'éternité ! »

Puis le ministre de Jésus-Christ tomba à genoux dans la chaire, se couvrit le visage de ses mains, et demeura plongé dans la méditation des paroles si terribles qu'il venait de prononcer au nom de la fraternité catholique. — Quand il releva la tête, il se vit entouré de personnes qui lui apportaient d'abondantes aumônes pour les pauvres.

PRÉROGATIVE. Privilège, avantage attaché à certaines fonctions, à certaines dignités, etc.

— Les députés de la ville d'Orléans avaient joui de temps immémorial, par une prérogative très ancienne,

du droit de ne boire qu'assis, à quelques fêtes qu'ils se trouvaient, fût-ce même devant le roi. Henri IV, informé de ce privilège, qui lui paraissait ridicule, imagina, pour le faire cesser, de faire ôter tous les sièges de la salle d'audience où il devait recevoir ces députés, et qu'il fit appeler ensuite : ils le baranguèrent fort longtemps, et, s'interrompant par intervalles, regardaient de tous côtés. Le roi n'ignorait point la cause de leur étonnement ; il ordonna, suivant l'usage, qu'on leur versât à boire. Les députés, scandalisés de l'infraction, voulurent refuser ; le roi leur dit qu'il prétendait être obéi. Les députés s'assirent alors à terre, et burent. « Ventresaint-gris ! dit Henri IV, ils sont plus fins que moi. Répondez à ma bonne ville d'Orléans que je n'entends point enfreindre le privilège de ses députés ; aussi bien n'est-il pas en ma puissance de faire ôter ces sièges-là. »

— Un médecin a sauvé la vie au fils du Grand Mogol ; celui-ci, en récompense, lui a conféré le droit de le regarder et de lui adresser la parole partout où il le rencontrerait. On n'est pas plus gracieux.

— Ceci nous rappelle ce seigneur à qui l'on demandait s'il ne songeait pas à faire quelque chose pour un homme de mérite qui avait tout sacrifié pour lui. « Comment donc ! répondit-il, je le vois tous les jours et je lui fais accueil ! »

PRÉSENCE D'ESPRIT. Aptitude à profiter des oc-

sions pour parler, ou pour agir, et surtout pour réparer une sottise.

— Un officier gascon étant à l'armée, en quittant un de ses camarades, lui dit assez haut et d'un ton important : « Je vais dîner chez Villars. » Le maréchal de Villars, qui se trouvait derrière cet officier, lui dit avec bonté : « A cause de mon rang de général, et non à cause de mon mérite, dites monsieur de Villars. » Le Gascon lui répondit, sans paraître étonné : « Cadédis, on ne dit pas monsieur César. »

— Napoléon I^{er} voulant embarrasser un préfet, qui passait pour un homme hors ligne, lui dit : « Combien d'habitants, M. le préfet? — Tant, Sire. — Combien d'impôts? — Tant, Sire. — Combien de soldats? — Tant, Sire. — La récolte de combien? — De tant, Sire. » L'Empereur voyant qu'il ne pouvait le prendre lui demande : « Combien d'oiseaux de passage, aujourd'hui? — Un seul, Sire, un aigle! »

PROCÈS. Voyez PLAIDEUR.

Q

QUIPROQUO. Espèce de malentendu ou de mal-compris, qui donne quelquefois lieu à des scènes très plaisantes.

— Pont de Veyle était fort malade de la maladie dont il est mort; madame de Beausset, supposant que madame du Deffant était tout occupée de lui, va la voir et lui demande : « Eh bien ! comment va-t-il ? — Beaucoup moins mal. — Ah ! tant mieux ! Mais en êtes-vous bien sûre ? — Oh ! oui ; une de mes femmes a été le voir : il l'a reconnue , et tout de suite a remué la patte. — Bondieu ! Madame, que signifie ceci ? Je vous parle de M. Pont de Veyle. — Ah ! vous parlez de l'ont de Veyle ? Il est toujours fort mal. Je croyais qu'il s'agissait de mon petit chien, qui est malade. »

QUOLIBET. Saillie d'un mauvais plaisant.

— Le grand Condé retourne à Chantilly, après une longue absence occasionnée par son exil; le pâtissier du pays fut chargé de le haranguer, ce qu'il fit en ces termes : « Monseigneur, dans le temps où nous avons été privés du bonheur de voir Votre Altesse, vous *pâtissiez*, nous *pâtissions*, je *pâtissais*, etc. »

— Un soldat, qui avait été barbier, partant pour aller au siège d'une ville, on lui dit : « Si l'on rase cette ville, vous pourrez y avoir de l'emploi. »

— Un camus ayant perdu un procès, on lui dit, en sortant de l'audience : « Consolez-vous, vous avez gagné en perdant, puisque vous êtes entré ici fort camus, et que vous en sortez avec un pied de nez. »

R

RECONNAISSANCE. Mémoire du cœur, plus fidèle que celle de l'esprit.

— Dans le temps de la Ligue, le maréchal d'Aumont assiégeait une place gardée par les Espagnols unis aux ligueurs. Les assiégés se défendirent de tout leur pouvoir et opposèrent la plus forte résistance. La place fut prise malgré leurs efforts, et il fut défendu, sous peine de mort, d'épargner qui que ce fût dans le sac de la ville. Un seul homme échappa cependant et dut son salut à la générosité d'un soldat, anglais de nation. Le libérateur fut traduit au conseil de guerre, comme convaincu de désobéissance. Il paraît avec calme devant ses juges, avoue le fait, et déclare qu'il souffrira la mort avec satisfaction, pourvu qu'on respecte les jours de celui qu'il a sauvé. « Quel intérêt prends-tu donc à la conservation de cet homme ? dit le commandant. — Dans une pareille occasion, général, il m'a sauvé la vie. » Touché de cette respectueuse générosité, le tribunal fit grâce à tous les deux.

— M^{me} C... a donné un chien qui, par reconnaissance pour ses bontés, revient toujours chez elle, ce qui lui a fait dire ce mot profond : « Il y a bien des hom-

mes qui n'ont pas l'honneur d'être aussi *chiens* que celui-là. »

RÉPARATION. Satisfaction d'une injure ou d'une offense.

— Deux fripons ayant eu ensemble une dispute, l'un d'eux chargea un tiers de demander à son adversaire *réparation d'honneur*. « Dites-lui donc, répondit celui-ci, qu'il demande plutôt un *honneur tout neuf*, car ce qui lui en reste ne vaut pas la peine d'être *réparé*. »

RÉPARTIE. Saillie fine et vive, lancée à propos.

-- Le grand Condé faisait voir à Boileau son armée, qui était toute composée de jeunes gens. « Eh bien ! lui dit ce prince, qu'en pensez-vous ? — Monseigneur, je crois qu'elle sera bonne quand elle sera majeure. »

— Dans une auberge où se trouvaient un officier français et un officier étranger, celui-ci dit à celui-là : « Vous autres, vous ne vous battez que pour de l'argent, et nous, qui ne sommes pas payés, nous nous battons pour l'honneur. — Eh bien ! répondit l'officier français, chacun se bat pour ce qu'il n'a pas. »

— Un grenadier de l'armée du maréchal de Saxe, ayant été pris en maraude, fut condamné à être pendu. Ce qu'il avait volé pouvait valoir environ six francs. Le maréchal, le voyant conduire au supplice, lui dit qu'il fallait qu'il fût bien misérable pour risquer sa vie pour six francs. « Parbleu, mon général, répondit le gre-

nadier, je la risque bien tous les jours pour cinq sous. » Cette répartition lui valut sa grâce.

— Le cardinal de Richelieu, ayant augmenté la pension de Vaugelas, lui dit : « Vous n'oublierez pas le mot *pension* dans votre dictionnaire. — Non, Monseigneur, lui répondit Vaugelas ; mais j'oublierai encore moins le mot *reconnaissance*. »

RIDICULE. Caractère des sots.

— Un médecin écossais était si passionné pour Horace que ce poète, multiplié dans près de quatre cents éditions de tout âge et de tout pays, composait sa bibliothèque.

— L'abbé Arnaud raconte dans ses *Mémoires*, à propos d'un seigneur, cette singularité : « Je l'ai vu, dit-il, se promener au milieu de deux grands thermomètres, sur lesquels il avait les yeux continuellement attachés, et s'ôter et se remettre des calottes, dont il avait toujours cinq ou six à la main, selon les degrés de froid ou de chaud que ces machines lui marquaient. C'était une chose assez plaisante à voir ; il n'y a point de joueur de gobelets qui soit plus adroit à les manier que ce prince l'était à changer ses calottes. »

— X..., auteur dramatique, a lu son nouveau drame chez M^{me} ***. La chaleur était étouffante. Après le premier acte, qui se passe dans un cimetière, il a ôté ses gants ; après le second, qui se passe à la Morgue, il a ôté sa cravate ; après le troisième, qui se passe au Mont-

de-Piété, il s'est dépouillé de son habit ; après le quatrième, qui se passe au baigne, il a ôté son gilet ; après le cinquième acte, qui se passe à l'amphithéâtre de dissection, il s'est débarrassé de sa perruque. Les assistants se sont mutuellement félicités de ce que, trop pudique pour l'oser, X... n'avait pas mis sa pièce en six actes.

ROUET. Dans mon enfance, les bonnes femmes du Nord racontaient à la veillée qu'un soir, une veuve, les yeux rougis par les larmes et fatigués par le travail, filait solitairement dans sa chaumière. Toute la journée elle avait sarclé en plein champ ; la nuit venue, elle maniait la quenouille, et son pied, qu'engourdissait le froid, manœuvrait la pédale du rouet. Il ventait et il pleuvait ; au dehors on entendait l'eau tomber par torrents et briser le toit ; la bise pénétrait à travers la porte mal close, tourmentait la flamme vacillante de la lampe et s'engouffrait dans la cheminée, où achevait de se consumer une botte de ces tiges d'œillettes qui reçoivent dans le pays le nom d'épiculée. La veuve, au murmure de son rouet, rêvait à son bonheur perdu. Elle se remémorait le bon temps d'autrefois, où son mari travaillait pour elle et veillait le soir à ses côtés. Dieu le lui avait donné, Dieu le lui a repris ! Que sa volonté soit faite ! La sainte Vierge aidant, elle retrouvera dans le ciel cette âme angélique, trop parfaite pour vivre ici-bas. Voilà quelles pensées chrétiennes elle avait ; et cependant, je vous l'ai dit, des larmes emplissaient ses yeux et cou-

laient sur ses joues. Tout à coup elle tressaillit. Une voix gémissait au dehors et demandait l'hospitalité : la veuve essuya ses yeux et alla promptement ouvrir, car il ne faisait pas bon à laisser, par ce mauvais temps, un chrétien dehors. L'huis pesant tourna donc sur ses gonds, et la veuve trouva au seuil de la porte une femme appuyée sur un bâton, trempée de pluie et grelottant de froid. La veuve la prit par la main, l'amena devant l'âtre, dont elle raviva la flamme, lui donna une jatte de lait et un morceau de pain, et ôta de dessus les épaules de son hôtesse un manteau mouillé qu'elle fit sécher, tandis que la voyageuse se réconfortait de grand appétit. Cependant la pluie avait cessé comme par enchantement : le vent ne soufflait plus, la lampe brûlait paisiblement, et la lune, en tout son plein, jetait une telle lumière dans la chaumière qu'on y voyait aussi clair qu'en pleine vesprée. L'étrangère se leva, reprit son manteau, s'en revêtit, et chercha son bâton pour se remettre en route. « Eh quoi ! lui demanda la veuve, vous trouvez-vous si mal en ce logis, que vous veuillez déjà vous en aller ? Que n'y passez-vous la nuit ? Demain, au point du jour, vous continuerez votre voyage. — Mon voyage n'est point de ceux qu'on remet, reprit l'étrangère en souriant. Adieu ! que Notre Seigneur et la sainte Vierge vous bénissent pour votre charité envers les pauvres ! » Pendant que la voyageuse parlait ainsi, la veuve cherchait en son esprit quelle aumône elle pourrait donner à cette femme courageuse, que la fatigue et la nuit n'arrê-

taient pas. De l'argent ? Il ne se trouvait pas un double au logis. Des provisions ? Il n'y en avait guère plus. Elle détacha de son rouet la bobine qu'elle était en train de garnir, et qui, déjà rondelette, valait bien quinze sous : car personne n'eût pu, à dix lieues à la ronde, faire un fil aussi fin, aussi régulier. Elle enveloppa donc de son mieux cette bobine à l'aide d'un chiffon, et la glissa discrètement et prestement dans la besace de l'inconnue. Alors celle-ci se retourna. Son visage resplendissait d'une jeunesse et d'une beauté qui n'étaient pas de ce monde. « Mon enfant, dit-elle à la veuve, Notre Seigneur a souri à votre aumône, comme il a souri, au temps de l'Évangile, au denier de la veuve. Je suis sainte Olle, patronne de ce village, où seule vous m'avez accueillie quand j'errais en mendiant de porte en porte. Votre récompense vous attend près de votre mari, près de moi, aux pieds de Jésus, dans le ciel où je remonte. Mais, en attendant la fin de vos épreuves terrestres, reprenez votre bobine, et replacez-la sur votre rouet. Rouet et bobine fileront nuit et jour, sans que vous y mettiez la main, sans s'arrêter, et tant que vous le voudrez. Ils fileront du fil aussi beau que le vôtre ; je ne dis pas plus beau, car les anges eux-mêmes n'en sauraient faire. » En achevant ces paroles, qui comblèrent de joie et qui ne laissèrent point que de flatter doucement l'habile fileuse, sainte Olle, la tête ceinte d'une couronne lumineuse et enveloppée d'un manteau d'azur constellé d'étoiles, remonta doucement au ciel. Déjà le rouet, qui

ne devait plus s'arrêter, tournait et filait tout seul. La veuve devint riche, grâce à ce rouet miraculeux. Elle fonda deux églises, un couvent et quatre hôpitaux. Dieu et les pauvres eurent leur ample part de la prospérité et de l'immense fortune de la sainte veuve. Quand elle alla chercher dans le ciel la récompense de ses vertus, le rouet disparut sans que personne pût savoir ce qu'il était devenu. Lorsque j'écoutais de toutes mes oreilles d'enfant cette merveilleuse histoire, ni la conteuse, ni l'auditoire, ni moi, ne pensions qu'un jour le miracle de sainte Olle se renouvellerait en plein dix-neuvième siècle, dans les lieux mêmes où une vieille femme en racontait autrefois la légende. En effet, le rouet de sainte Olle se retrouve en Flandre, car nulle part plus que dans le nord de la France on ne compte un aussi grand nombre de filatures de lin. Ce fut un problème longtemps cherché que la filature et le tissage du lin à la mécanique. Tandis que son rival, l'exotique coton, se prêtait de bonne grâce à ces deux opérations, le lin indigène, avec la ténacité de la routine, résistait à tous les essais et déconcertait toutes les tentatives. Depuis un petit nombre d'années cependant il a cédé, et le vieux gaulois égale maintenant en obéissance le doux et facile indien. A qui doit-on le renouvellement du miracle de sainte Olle ? Qui a retrouvé ou reconstruit ce rouet qui file toujours et tout seul ? Philippe de Girard.

RUSE. Habileté détournée.

— Un homme nerveux, logé à New-York entre deux forgerons, se résolut à un sacrifice pécuniaire assez considérable pour se débarrasser de leur bruyant voisinage ; en conséquence, il paya à chacun une somme stipulée pour leur déménagement. Le lendemain, le tapage recommence de plus belle : « N'étiez-vous pas convenus de déménager, et n'avez-vous pas reçu de l'argent à cet effet ? — Ainsi avons-nous fait, répondit Smith : Jones a pris ma boutique, et moi la sienne. »

— On ne ruse pas avec Dieu, dit un proverbe ; voici pourtant une histoire qui prouve qu'il est encore des gens assez simples pour l'oser. Un usurier prêtait à 9 p. 100 ; comme on lui en faisait reproche : « J'espère, dit-il, que de là-haut le bon Dieu prendra mes 9 pour des 6. » — Ceci nous rappelle une autre anecdote. Dans la baie des Trépassés, le capitaine d'un navire breton, brisé par la tempête, s'efforçait, avec un Parisien, seul matelot qui restât de l'équipage, de gagner le rivage ; tous deux accrochés à une même planche, ils étaient tous deux exposés aux mêmes dangers. Ils invoquèrent la bonne Vierge, patronne des marins, et promirent d'aller à pied à Notre-Dame-d'Auray, et de mettre des pois dans leurs souliers pour rendre leur voyage plus pénible. Ils atteignirent le bord et se mirent en devoir de remplir leur vœu. Ils achetèrent une mesure de pois et se couchèrent. Le lendemain, on partit pour Auray. On n'avait pas fait une lieue, que le capitaine se laissa tomber sur le bord de la route : ses pieds meur-

tris le faisaient cruellement souffrir. « Je ne puis aller plus loin, dit-il; ce vœu est impossible à remplir. — Pourquoi? dit le Parisien. — Oh! ces pois me font un mal affreux; comment faites-vous pour les supporter? — Moi! je les ai fait cuire! »

RUSES DE GUERRE. *Voyez* STRATAGÈMES.

S

SAILLIE. Passage brusque d'une idée à une autre dont le rapport trop éloigné n'était pas toujours aperçu.

— Un garçon, bossu par devant et par derrière, entendant dire qu'on allait faire abattre les *saillies* et les auvents de devant les portes et boutiques de Paris, dit plaisamment qu'il s'en allait vite à son pays, de peur que l'on ne l'obligeât à faire abattre les siennes.

— Pierre Leroux demandait à un Allemand si les traductions de ses livres publiés en Allemagne étaient exactes. « Je suis d'autant plus persuadé de leur fidélité, répondit celui-ci, que, dans les endroits où l'on ne vous comprend pas, on ne comprend pas davantage votre traducteur. »

— Un auditeur, fort mécontent d'un discours qu'il venait d'entendre, dit en sortant : « Cet orateur fit mieux l'an passé. — Mais il ne parla point, dit quelqu'un. — C'est précisément pour cette raison qu'il fit mieux », répartit le premier.

— « Tu m'as fait la mine, disait Calino à Molin. — Non, répondit celui-ci, si je te l'avais faite, tu l'aurais meilleure. »

— Un homme dont le nez était fort camard étant venu à éternuer en présence de Charles de Bernard, celui-ci le salua, et ajouta : « Dieu vous conserve la vue » Celui qui venait d'éternuer, surpris du vœu, lui demanda pourquoi il le faisait. « Parce que, répondit Charles de Bernard, votre nez n'est pas propre à porter des lunettes. »

— Un petit-maitre, fatigant par sa fatuité, se plaignait d'un grand mal de tête et ajoutait, d'un air charmant, que c'était la maladie des beaux esprits. Une dame lui dit : « Vous avez donc la maladie des autres ? »

— Un officier, demandant une grâce à M. de Louvois, lui observait qu'on l'avait accordée à d'autres qui n'avaient pas tant de service que lui : « Que voulez-vous, lui dit le ministre : il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde-ci. — Je ne croyais pas, repartit l'officier, que servir le roi, c'était jouer au lansquenet. »

SARCASME. Trait de raillerie.

— Lablache, comme chacun sait, était fort gros. Un jour, dans une voiture publique, quelqu'un incommodé de son voisinage dit tout haut : « Quand on est fait d'une certaine manière, on ne devrait pas venir ici. — Monsieur, lui répondit doucement le célèbre chanteur, il n'est pas permis à tout le monde d'être plat. »

— On parlait, dans une compagnie, de la métempsy-cose. Quelqu'un, qui comptait faire une bonne plaisanterie, répondit qu'effectivement il se souvenait d'avoir été le veau d'or. « Vous n'en avez perdu que la dorure », lui répartit Paul de Kock.

SECRET. Chose la plus difficile à garder et qu'on ne doit confier à personne.

— Un général étant en marche pour une expédition, un officier lui demanda quel était son dessein. « Si je vous l'apprends, vous ne le direz à personne? — Assurément non. — Eh bien, j'ai aussi bien que vous le talent de garder mon secret. »

— Ceux qui ont fait aux femmes l'injustice de croire qu'elles étaient incapables de garder un secret peuvent se rappeler cette anecdote de l'histoire d'Athènes. Plusieurs Athéniens méditaient en secret de délivrer leur patrie du joug de la tyrannie. Une femme, nommée *Lionne*, était du nombre des conjurés. Le tyran en est instruit; il la livre aux tortures pour connaître ses complices. Cette femme supporte les tourments les plus cruels, et, commençant à se défier de ses propres forces, se coupe elle-même la langue, de peur que son secret ne lui échappe.

SECRETÀIRE. Esprit assez mal payé, qui donne parfois du talent à ceux qui l'emploient.

— Un orateur dit un jour à son secrétaire : « Monsieur, l'autre jour on m'a trouvé trop court; faites-moi parler plus longtemps demain; donnez-m'en pour deux heures. »

SERMENT. Formalité pour un plaideur. — Engagement sacré pour la probité. — Monnaie dont un fripon paye la bonne foi qui contracte avec lui.

— Un ami de La Motte donna, en présence de ce poète, des coups de canne à un particulier. Il survint un procès, et La Motte fut assigné. Il affirma par serment qu'il n'avait pas vu donner les coups de bâton. « J'ai la vue basse, disait-il pour s'excuser, je n'ai fait que les entendre. »

— Un homme qui avait la manie d'être un grand jureur avait été repris et réprimandé plusieurs fois par son confesseur, qui lui donna enfin pour pénitence d'arracher un bouton de son habit à chaque serment qu'il ferait, et de n'en point remettre d'autre. Au bout de vingt-quatre heures, notre homme n'avait pas un seul bouton à son habit.

SOLDAT. Homme tiré du milieu des citoyens pour les défendre et pour faire respecter les lois. Un des puissants auxiliaires de l'autorité.

— Un conscrit étant en faction près des lignes ennemies, un grognard lui dit : « Eh bien ! dans une heure

nous allons attaquer, n'auras-tu pas peur ? » Le conscrit répondit : « Si je recule, tuez-moi ; mais si vous reculez, je vous tue. »

— Charles XII, roi de Suède, ordonne qu'on lui amène un grenadier accusé par un paysan de lui avoir enlevé son dîner. Le soldat paraît devant le roi avec un front serein. Charles lui reproche son larcin. Le grenadier lui répond hardiment : « Sire, vous avez bien ôté un royaume à l'électeur de Saxe, pourquoi ne pourrais-je pas enlever aujourd'hui un dîner à ce paysan ? » Ce mot plut au roi, qui fit grâce.

— « Salut, bon vieillard ! Vous fumez une pipe ? — A votre service. — Comment, un pot de fleurs d'une belle terre rouge, orné de cercles d'or ! Combien en voulez-vous ? — Oh ! Monsieur, elle n'est point à vendre ; elle vient du plus brave des hommes, qui l'avait gagnée, Dieu sait comment ! au pacha de Belgrade... C'est là qu'il y avait un fier butin ! Vive le prince Eugène ! Les bras et les jambes des Turcs tombaient sous le fer de nos braves comme les épis sous la faucille. — Faites-nous grâce de vos exploits. Tenez, mon vieux, point d'enfantillage ; prenez ce double ducat et donnez-moi la pipe. — Je ne suis qu'un pauvre diable, et je vis de ma pension de retraite, et pourtant je ne donnerais pas cette pipe pour tout l'or du monde. Écoutez et jugez-en. Nous autres hussards, nous chassions l'ennemi, que c'était un plaisir ! lorsqu'un chien de janissaire atteignit mon capitaine d'un coup de feu dans la poitrine.

Sur-le-champ je le pris sur mon cheval (le brave homme en eût fait autant pour moi), et je le transportai de la mêlée dans la maison d'un gentilhomme. Je lui donnai tous mes soins avant sa dernière heure ; il me remit son argent avec cette pipe, me serra la main, et finit comme il avait vécu, en chrétien et en héros. Depuis ce temps, dans toutes mes courses, vainqueur ou vaincu, je l'ai gardée comme une relique, dans ma botte. A ma dernière campagne, j'ai eu la jambe cassée d'un coup de mousquet. Mon premier mouvement a été pour ma pipe ; ma seconde pensée a été pour ma jambe. — Ami, ton récit m'a touché jusqu'aux larmes ; mais dis-moi le nom de ton capitaine, afin que je l'honore et lui porte envie dans le fond de mon cœur. — On ne l'appelait que le brave Walter. Ses biens sont là le long du Rhin. — Ami, c'était mon père ! et son bien est devenu le mien... Viens, ami, vivre auprès de moi ; tu ne dois plus sentir le besoin ! Viens avec moi boire le vin et manger le pain de Walter. — Tope ! tu es son digne héritier. Je reviens demain matin pour ne te plus quitter. Et, pour te récompenser, la pipe est à toi après ma mort. »

— Le grand Condé, étant devant une place où il y avait une palissade à brûler, fit promettre cinquante louis à qui serait assez brave pour réussir. Le péril était si apparent que personne ne se présentait. Un soldat, plus résolu que tous les autres, lui dit : « Si Votre Altesse veut me faire sergent dans ma compagnie, je la

tiens quitte des cinquante louis. » Le prince, trouvant de la générosité dans ce soldat de préférer l'honneur à l'argent, lui promit l'un et l'autre. Animé par le prix qui l'attendait à son retour, il résolut d'affronter une mort si glorieuse. Il prend des flambeaux, descend dans le fossé, va à la palissade et la brûle malgré une grêle de balles dont il ne fut que légèrement blessé. Toute l'armée, témoin de cette action d'éclat, le comblait de louanges à son retour, lorsqu'il s'aperçut qu'il lui manquait un de ses pistolets. On lui en promit d'autres. « Non, dit-il, ces marauds-là ne profiteront pas de mon pistolet. » Il retourne sur ses pas, essuie encore des coups de fusil, prend son pistolet et le rapporte.

— Le maréchal de Luxembourg ayant demandé à un officier quelqu'un qui pût lui rendre un compte exact de la situation des ennemis, celui-ci lui amena un soldat de fort mauvaise mine. Le maréchal le rebute et en demande un autre; l'officier en amène successivement d'autres de fort bonne mine, qui furent acceptés, et qui s'acquittèrent fort mal de leur commission. On recourut au premier, qui rendit un compte si exact que le prince s'engagea de lui accorder la première grâce qu'il demanderait. Le soldat lui demande aussitôt son congé. Le maréchal étonné lui offre de le faire capitaine. « Monseigneur, lui répondit le soldat, vous m'avez méprisé, je ne sers plus. » Esclave de sa parole, le maréchal satisfait à la demande du soldat, en témoignant à tout le monde le regret qu'il avait de le perdre.

— Frédéric II avait coutume, toutes les fois qu'un nouveau soldat paraissait au nombre de ses gardes, de lui faire ces trois questions : « Quel âge avez-vous ? Depuis combien de temps êtes-vous à mon service ? Recevez-vous votre paye et votre habillement comme vous le désirez ? » Un jeune Français désira entrer dans la compagnie des gardes. Sa figure le fit accepter sur-le-champ ; mais il n'entendait pas l'allemand. Son capitaine le prévint que le roi le questionnerait dès qu'il le verrait, et lui recommanda d'apprendre par cœur, dans cette langue, les trois réponses qu'il aurait à faire. Il les sut bientôt, et le lendemain Frédéric vint à lui pour l'interroger ; mais il commença par la seconde question, et lui demanda : « Combien y a-t-il que vous êtes à mon service ? — Vingt et un ans », répondit le soldat. Le roi, frappé de sa jeunesse, qui ne laissait pas présumer qu'il eût porté le mousquet si longtemps, lui dit d'un air de surprise : « Quel âge avez-vous donc ? — Six mois, sous le bon plaisir de Votre Majesté. » Frédéric, encore plus étonné, s'écria : « Vous ou moi avons perdu l'esprit ! » Le soldat, qui prit ces mots pour la troisième question, répliqua avec fermeté : « L'un et l'autre, n'en déplaît à Votre Majesté. — Voilà, dit Frédéric, la première fois que je me suis vu traiter de fou à la tête de mon armée. » Le soldat, qui avait épuisé sa provision d'allemand, garda pour lors le silence ; et quand le roi, se retournant vers lui, le questionna de nouveau afin de pénétrer ce mystère, il lui dit en français qu'il ne compre-

ne sait pas un mot d'allemand. Frédéric, s'étant mis à rire, lui conseilla d'apprendre la langue qu'on parlait dans ses États, et l'exhorta à bien faire son devoir.

— Dans une revue d'inspection des corps de la cavalerie, le général Marco de Saint-Hilaire eut avec un des soldats le dialogue suivant : « Quel est le meilleur cheval de l'escadron ? — Le cheval N., mon général. — Et quelles qualités a-t-il pour qu'il soit le meilleur ? — Il court et saute bien, n'a pas de défauts de santé ni de conformation, conserve son embonpoint, tient la tête haute, a bon sang et l'âge dans la bouche. — Et quel est le meilleur soldat de l'escadron ? — Le meilleur soldat, c'est F. de T... — Et pourquoi est-il le meilleur soldat ? — Parce que c'est un homme honorable, subordonné, propre, qui a bien soin de son équipement, de ses armes et de son cheval, et qu'il est exact dans l'accomplissement de ses devoirs. — Et où est ce cheval ? — C'est le mien, mon général. — Et le cavalier ? — Le serviteur de Votre Excellence. » Le général remit en souriant une gratification au soldat, qui la reçut avec un sérieux imperturbable.

— Savez-vous, Monsieur, dit le général R... au journaliste B..., que j'ai traversé l'Europe l'épée à la main ! Qu'en pensez-vous ? — Je pense, reprit B..., que vous devez avoir le poignet bien fatigué. »

— « On peut tout faire avec des baïonnettes, dit un officier au prince de Schwartzemberg. — Tout, reprit celui-ci, excepté s'asseoir dessus. »

— « Comment, colonel, pas encore général? demande l'empereur Alexandre. — Non, Sire, mais je suis du bois dont on les fait. — Eh bien, colonel, quand je ferai des généraux de bois je penserai à vous. »

— Un brave soldat avait eu les deux bras emportés dans une affaire; son colonel lui offrit un écu : « Vous croyez, sans doute, lui répartit vivement le soldat, que je n'ai perdu qu'une paire de gants? »

— A l'entrevue des deux empereurs sur le Niémen, Napoléon I^{er} dit à Alexandre, en montrant un de ses vieux grognards dont la figure était sillonnée de coups de sabre : « Que pensez-vous, Sire, de gens qui reçoivent de pareils coups de sabre? — Et vous, Sire, répond Alexandre, que pensez-vous de ceux qui les donnent. — Ceux-là sont morts! » dit le grognard balafre en présentant les armes.

— Un caporal de zouaves place un jour un conscrit en sentinelle avancée au bord d'une rivière de la Kabylie. Pénétré de son devoir, il cherche par le geste à faire comprendre sa pensée à ladite sentinelle : « Tiens, lui dit-il en armant son fusil, attends-*ls*, et, quand tu *le* tiendras à dix pas, envoie-moi ta *prune* en pleine poitrine. » Le caporal fut bien surpris, quand il revint au bout de deux heures relever le conscrit, de le retrouver dans l'attitude commandée. « Eh bien! quoi? — Caporal *il n'est pas venu!* »

— « Que faisais-tu en Afrique? demandait-on à un soldat. — Dame, je tuais, *on me tuait.* »

— Le tambour-major du 45^e jeta un jour sa canne au milieu d'un régiment ennemi et entraîna ses camarades, qui, peu après, revinrent, l'ayant encore à leur tête, et rapportant cette canne sublime, qui joua, en cette occurrence admirable, le rôle du bâton de maréchal du grand Condé.

— Un capitaine marseillais disait, en parlant de sa montre, qui avançait beaucoup : « Voilà une brave montre: en 45 minutes elle flanque son heure par terre. »

SONGES. Images de la vie. — Illusions qui souvent consolent. Beaucoup de gens ajoutent foi aux songes, et on cite en leur faveur plusieurs rêves qui ont reçu leur accomplissement: cela ne doit point paraître étonnant, vu le grand nombre de ceux qui rêvent. C'est précisément le terne qui sort de la roue de la fortune de la loterie.

— André Pujon, de la haute Auvergne, en allant à Paris, passa par Riom. Il y rêva la nuit que l'anagramme de son nom était *pendu à Riom*. En effet, le lendemain, il s'éleva une querelle entre un homme de son auberge et lui, et il tue son ennemi: ce qui le fit pendre huit jours après dans Riom.

— Un individu qui ne savait pas un mot de grec vint voir M. Burnouf, et lui montra certains mots qu'il avait entendus la nuit en rêvant et qu'il avait écrits en caractères français à son réveil, et lui demanda s'il ne savait pas ce qu'ils voulaient dire. M. Burnouf lui répondit

que cela signifiait : « Va-t'en : ne vois-tu pas la mort qui te menace ? » Cet homme quitte aussitôt sa maison , et elle tombe la nuit suivante.

SOT. Un sot se vantait devant Rivarol de savoir quatre langues. « Je vous en félicite, lui dit-il : vous avez quatre mots contre une idée. »

— Lorsque mademoiselle Arnould alla rendre visite à Voltaire, il lui dit : « Ah ! Mademoiselle , j'ai 84 ans et j'ai fait 84 sottises. — Belle bagatelle ! répondit l'actrice ; moi, qui n'en ai que 40 , j'en ai fait plus de 1000. »

STRATAGÈMES DE GUERRE. Si l'on n'est pas le plus fort à la guerre, il est reçu d'employer la ruse. Il en a été ainsi de tout temps. On sait que Frontain, capitaine romain , qui vivait sous Vespasien, nous a laissé quatre livres de *stratagèmes de guerre* des anciens. Mais ils ne peuvent guère servir aux modernes.

— Durant la ligue de Cambrai, les impériaux s'étant emparés de Vérone en 1510, les habitants appelèrent les Vénitiens, leurs anciens maîtres, pour chasser les nouveaux dont ils étaient mécontents. Les mesures furent mal prises : on découvrit la conspiration, et on la dissipa. Quelques jours après, la garnison s'avisa d'un stratagème pour connaître ceux d'entre les habitants qui étaient les plus dévoués à la république, afin de les punir comme coupables du complot, dont on ne pouvait découvrir les auteurs. Une troupe de la garnison courut en tumulte

par la ville, sur le milieu de la nuit, battant la marche à l'italienne, et criant : *Vive saint Marc !* Plusieurs habitants, trompés par ces apparences, leur répondent par des cris de joie en chargeant les Allemands d'imprécations. Dans la crainte d'un désordre, on se contenta de marquer les maisons de ces imprudents ; mais, aussitôt que le jour fut venu, elles furent saccagées, et les maîtres rançonnés, comme des gens pris au service de l'ennemi.

— Lors du siège de Metz, en 1552, par Charles-Quint, le gouverneur, se trouvant pressé, fit adroitement tomber entre les mains des Espagnols une lettre écrite au roi son maître. Il faisait dans cette lettre de fausses confidences de situation, et marquait qu'il n'avait plus d'inquiétudes depuis que l'ennemi avait pris le parti d'attaquer du côté où les fortifications étaient le plus considérables, et où on avait eu le temps d'achever une bonne coupure. Cet artifice trompa les assiégeants, qui dirigèrent aussitôt leurs batteries contre un front d'une meilleure défense. Ces variations, ayant fait languir le siège, donnèrent au gouverneur le temps qu'il désirait pour ses opérations. Charles-Quint voulut, l'année suivante, prendre sa revanche. Les cordeliers de Metz venaient d'y convoquer une assemblée générale, où devaient se rendre des religieux de plusieurs nations. Il fallait, pour la subsistance de ces religieux, des provisions considérables, et on en transportait tous les jours de la campagne. Parmi les tonneaux remplis de bière

ou de vin, l'ennemi en fit passer plusieurs qui étaient pleins d'armes ; et un assez grand nombre de soldats allemands et espagnols s'introduisirent dans la ville sous l'habit de cordelier. Il était dit que la garnison de Thionville, qui était nombreuse, paraîtrait, au jour marqué, à la vue de Metz. On comptait bien que les Français ne manqueraient pas de sortir sur elle. Le projet était de faire attaquer, dans l'instant, ce qui serait resté dans la place par les soldats déguisés en cordeliers, et par un assez grand nombre d'habitants qui étaient du complot. On devait se saisir des portes, et les remettre aux troupes que l'empereur tenait toutes prêtes. Mais l'homme actif et vigilant qui commandait dans la place, Vieilleville, ayant soupçonné la conspiration, parvint à en avoir secrètement les détails et la preuve. Il fit aussitôt donner les signaux convenus avec les Allemands, qui s'avancèrent au nombre de quatre mille, et qui donnèrent dans l'embuscade qui leur avait été dressée. Tout ce corps fut pris, tué ou dispersé.

— Jean Sigismond, qui s'était mis sous la protection des Turcs, se servit, en 1564, de cette ruse singulière pour surprendre Zatmar, ville de Hongrie. Il fit marcher de nombreux troupeaux qui, en passant sous les murs de la place avec leurs bergers, firent lever une poussière si épaisse que la garnison ne pût rien voir. Melchior Balazzo, auquel la forteresse appartenait, voulut savoir la raison de cette espèce de nuage. Comme ceux qu'il envoya lui rapportèrent qu'ils n'avaient vu

que des bestiaux, il les crut, et sa garnison resta, comme lui, en repos et dans une grande sécurité. Mais, les troupeaux passés, des troupes qui les suivent s'approchent, encore à la faveur de la poussière dont l'air est obscurci ; avant qu'on les ait aperçues, elles attaquent la ville de tous côtés. La terreur, qui est presque inséparable de la surprise, est générale. Les assaillants se rendent sans peine maîtres de la place.

— Les Espagnols, chassés de Maëstrich, en 1576, par les habitants, étaient restés les maîtres de Wich, faible partie de la place, séparée de l'autre par la Meuse. Les vaincus, humiliés d'un affront qu'ils ne pouvaient attribuer qu'à leur négligence, cherchèrent à le réparer sur-le-champ. Il n'y avait d'autre obstacle que quelques canons placés sur le pont qui joignait les deux villes. Ils s'avisent, pour éviter le danger, de mettre devant eux les femmes de Wich. Avec ce rempart, ils entrent sur le pont, et, couverts de ces étranges boucliers, ils font feu sur les citoyens, qui, ne pouvant se défendre sans tirer sur leurs parentes, ou du moins sur des femmes de leur parti, quittent leurs postes, se réfugient dans leurs maisons, et abandonnent le champ de bataille aux Espagnols. Ceux-ci se trouvèrent maîtres de la ville sans avoir essayé aucun risque.

— Pendant les guerres de la Ligue, Porto-Carrero, général de l'armée espagnole au secours des Ligueurs, forma le projet, en 1657, de surprendre Amiens, place

française de son voisinage , où il savait que le service se faisait très négligemment. Il place pour cet effet , pendant une nuit obscure , des sentinelles qui doivent arrêter tous ceux qui iront du côté d'Amiens. Il s'en approche lui-même avec cinq cents hommes choisis, qu'il fait cacher dans des haies et dans des mesures fort près de la place. Trente autres Espagnols, habillés en paysans et paysannes, les uns avec des hottes, les autres avec des paniers, s'avancent jusqu'à l'entrée. Ils conduisent trois chariots, dont l'un doit s'arrêter sous la porte, à l'endroit qui répond à la herse, pour la soutenir lorsqu'on l'abattra. Aussitôt que la porte est ouverte, deux chariots entrent. Les soldats qui conduisent le troisième, chargé de sacs de noix, s'arrêtent à l'endroit marqué. Un d'entre eux ouvre à dessein un des sacs, et les noix se répandent devant le corps de garde. Tandis que les bourgeois qui composaient le corps de garde se font un amusement de les ramasser, ils sont tués ou mis en fuite par les soldats déguisés. Les cinq cents hommes cachés dans le voisinage accourent aussitôt, et entrent sans opposition par la porte, que la charrette a empêché de fermer. Ils se rendent maîtres, sans combat, des rues, des remparts, et enfin de la place entière.

— En 1643, Saint-Preuil, gouverneur d'Amiens, qui comptait beaucoup sur une ruse qu'il avait imaginée pour s'emparer d'Arras, voulait engager un nommé *Courcelles* à l'exécuter. « J'ai fait choix de vous, lui dit-il un

jour, comme du plus sage soldat que je connaisse, pour un coup qui fera votre fortune. Il s'agit de surprendre Arras, et voici comme je l'ai conçu. Vous vous déguiserez en paysan, et vous irez vendre des fruits sur la place. Après que vous y aurez été quelque temps, vous prendrez querelle avec quelqu'un que vous tuerez d'un coup de poignard. Vous vous laisserez prendre; on vous fera votre procès sur-le-champ, et on vous condamnera à être pendu. Vous savez que la coutume d'Arras est de faire les exécutions hors de la ville : c'est là-dessus que roule mon dessein. Je disposerai une embuscade auprès de la porte par laquelle on vous fera sortir. Mes gens s'en rendront les maîtres, dès qu'ils verront qu'on sera attaché au spectacle. Je marcherai dans l'instant pour les soutenir, et m'assurer en même temps de la place, après quoi je suis à vous et vous délivre. Voilà mon dessein : qu'en dites-vous? — Il est beau, répliqua Courcelles; mais la chose mérite bien quelques réflexions. — Et bien, songez-y, dit Saint-Preuil, et je saurai demain votre résolution. » Le lendemain, Courcelles alla le trouver et lui dit : « Votre dessein me paraît admirable; mais je vous prie de trouver bon que je commande l'embuscade, et que vous soyez le patient. »

SUISSE. Un des meilleurs soldats pour suivre imperturbablement sa consigne.

— Quelqu'un demandant au cardinal Mazarin un

riche bénéfice, celui-ci, impatienté un jour par ses importunités réitérées, ouvrit une des fenêtres de ses appartements, et s'écria avec l'accent italien qu'il n'avait pu perdre : « Souisse, prends ton arquebouse, et va touer le premier abbé que tu rencontreras, pour que je puisse contenter cet homme. — Ia, Monseigneur le cardinal. » Le hasard voulut que peu d'instants après un riche bénéficié vint chez Mazarin. Le Suisse le coucha en joue, et l'eût tué sans l'intervention de Mazarin, qui eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que l'ordre qu'il lui avait donné n'était qu'une plaisanterie.

— Un capitaine suisse avait reçu l'ordre de faire enterrer pêle-mêle sur le champ de bataille les morts et les mourants. On lui représentait que quelques-uns des enterrés respiraient encore et ne demandaient qu'à vivre. « Bon, dit-il, si on voulait les écouter, il n'y en aurait pas un de mort. »

— Paris, dit Scarron dans son *Roman comique*, a un rieur d'office dans chacun de ses quartiers. Dans les troupes, chaque compagnie a ordinairement le sien ; c'est une espèce de bel esprit qui fait des chansons d'armée, et qui divertit ses camarades. Les Suisses ont aussi de ces plaisants, qu'ils nomment *loustics* ; mais, comme ils ne sont point en état de faire beaucoup de dépense en esprit, ils n'en ont qu'un par régiment. Sa charge n'est pas fort difficile à remplir, car il suffit qu'il ouvre la bouche pour

que l'on croie qu'il a dit quelques plaisanteries. Un jour que tout le régiment des Gardes-Suisses allait à Versailles pour une revue, le loustic était dans les premiers rangs ; il ouvrit la bouche, et, ses camarades qui étaient à ses côtés ayant ri, le ris courut de rang en rang jusqu'aux derniers du régiment. Quelqu'un demanda à un de ceux qui étaient à la queue ce qu'ils avaient tous à rire, et le soldat lui répondit ingénument : « *Le loustic l'être là haut qui l'haver dit quet chose qui être trôle.* »

— Un Suisse avait un fusil en si mauvais état que dans un exercice ce ne fut qu'à la septième charge que le feu prit. La violence du coup fut telle qu'elle le renversa d'un côté et son arme de l'autre. Le sergent va pour ramasser le fusil : « Ah ! mon sergent, n'y touchez pas, dit aussitôt le Suisse, il a encore six coups à tirer. »

T

TABAC. Plante dont l'usage est maintenant universel sur tout le globe connu. On le fume, on le mâche, on le réduit en poudre pour en gorger continuellement son nez. On l'employait jadis en médecine, mais cette mode est passée.

Le premier qui l'apporta en Europe fut le chevalier anglais Raghloff, sous Jacques I^{er}. Mais le parlement de ce temps-là, composé des ennemis de ce gentilhomme, le condamna à mort, sous prétexte de divers crimes, entre lesquels fut compris celui d'avoir introduit en Angleterre le tabac, dont les délices pourraient amuser le peuple jusqu'à lui faire négliger le travail et ses occupations.

Tout le monde sait que ce fut un nommé Nicot qui l'introduisit en France.

— « Le tabac sera pour l'Occident ce que l'opium est pour l'Orient : le poison de l'intelligence », a dit Orfila.

— Voici un curieux calcul de statistique, qui, s'il tombe sous les yeux de quelque priseur, n'aura probablement pas le pouvoir de lui faire perdre cette funeste habitude : Un priseur ordinaire a recours à une prise de tabac toutes les dix minutes. Chaque prise avec ses accessoires exige *une minute et demie* de temps. Or, une minute et demie sur dix font, dans une journée de seize heures, *deux heures vingt-quatre minutes*, et, par conséquent, un jour sur dix, ce qui ôte de l'année *trente-six jours et demi*. Si donc on suppose l'habitude du tabac à priser durant quarante ans, il en résulte que le nez absorbe, chez un priseur, l'occupation de *quatre années* entières.

THÉÂTRE. Lieu où l'on se rassemble pour s'atten-

drir sur les malheurs de l'éternelle famille d'Agamemnon, ou pour rire des vices ou des ridicules de ses voisins, auxquels on s'empresse d'appliquer les plaisanteries qui s'y débitent. Ecole des mœurs selon les uns, corruption des mœurs selon les autres. On y va, en somme, pour s'amuser; on n'est pas meilleur au sortir du spectacle qu'on ne l'était en y entrant; c'est plutôt le contraire qui arrive.

— Berchoux, dans une élégie, après s'être déchainé contre les Grecs et les Romains, qui avaient fait le malheur de ses premières années, poursuit ainsi :

• Ce fut bien pis encor quand je fus au théâtre :
Je n'entendis toujours que Phèdre, Cléopâtre,
Ariane, Didon, leurs amants, leurs époux,
Tous princes enragés, hurlant comme des loups,
Rodogune, Jocaste, et puis les Pélopidés,
Et tant d'autres héros noblement parricides...

— M^{me} de B..., une jeune et jolie Parisienne qui aime beaucoup les fêtes et le théâtre, demandait à son curé : « Monsieur le curé, y a-t-il donc du mal à aller au théâtre ? — Madame, répondit finement l'ecclésiastique, c'est à vous de me le dire. »

— Dernièrement, M. B... se trouva dans un café du boulevard du Temple, à côté d'un garçon très gai, très bien rasé, qui buvait l'absinthe à merveille et contait la chronique scandaleuse d'un théâtre voisin en homme du mé-

tier et en témoin oculaire. M. B. . . était tout oreilles ; il considérait avec admiration cet heureux martel , à qui il était donné de voir de près et d'entretenir familièrement des ingénues et des sauteuses. Enfin, rassemblant tout son courage, il osa adresser la parole à cet aimable inconnu : « Pardon, Monsieur, n'aurais-je pas l'honneur de parler à un acteur ? — Monsieur, je joue les traîtres au théâtre de — Vraiment, Monsieur ? Que je bénis le hasard qui me met en relation avec vous ! — Vous êtes bien bon, — Mon Dieu ! Monsieur, puisqu'aussi bien vous me permettez de lier la conversation avec vous, il faut que je vous fasse une confidence. — Parlez, Monsieur, dit le comédien en allumant une quinzième pipe. Je vous écoute avec recueillement. — C'est drôle... j'hésite maintenant. J'ai peur que vous ne vous moquiez de moi. — Par exemple, je n'en ai pas la pensée. Veuillez poursuivre ce récit qui m'intéresse. — Allez, Monsieur, votre bienveillance m'encourage. Tel que vous me voyez, j'ai soixante ans, une belle aisance, une femme excellente, des enfants établis ; j'ai l'air d'un homme heureux, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! non, je ne le suis pas ; j'ai une envie, un caprice, une manie, qui me tourmente depuis bientôt quarante ans. J'aime les arts, Monsieur ; j'aime les artistes, et tout ce qui touche au théâtre, en particulier, exerce sur moi une séduction étrange. Je recherche la compagnie des gens intelligents comme vous ; je voudrais vivre avec vos pareils,

connaître les menus détails de votre poétique existence, être initié à vos petits mystères... Que vous devez avoir d'aventures piquantes, de charmants secrets ! Ah ! tenez, je donnerais *je ne sais quoi* pour être conduit dans les coulisses. — *Je ne sais quoi*, ce n'est pas assez ; joignez-y seulement une demi-tasse et trois canettes, et je vous fais entrer dans les coulisses de mon théâtre. — Vraiment ! — Foi de gentilhomme ! — Topez là ! — Marché conclu, et vous verrez d'aussi près que je vous vois des femmes incomparables, des petites filles à croquer, vieux scélérat ! » M. B..., charmé de cette familiarité charmante, serra la main de l'acteur et se retira. Le soir, il trouva son *cicerone* au rendez-vous ; il entra par une affreuse porte dans un horrible escalier, qui le mena dans un hideux couloir ; il prit position, ouvrit les yeux et les oreilles ; il n'entendit que des propos assez vulgaires, le sifflet du machiniste, les trois coups du régisseur, et la respiration bruyante des danseuses essoufflées ; il vit des gens en blouse, des pompiers, des allumeurs de quinquets, de vieilles femmes, des trucs, des planches, des toiles, du papier peint, les oripeaux des comparses et les joues fardées des actrices ; il fut bousculé par les uns, berné par les autres ; il faillit trois ou quatre fois être écrasé par un décor. Mais il était au comble du bonheur : il passa quatre heures délicieuses. Enfin, comme il allait se retirer, il aperçut son introducteur, s'élança vers lui pour lui serrer la main, n'aperçut pas une large

V

VALET. Drôle souvent insolent, fainéant et corrompu.

— Un financier étant venu voir Victor Adam, qui n'était alors ni riche ni célèbre, celui-ci, en l'éclairant, le conduisit jusqu'à sa voiture. « Je vous plains beaucoup, avec votre talent, lui dit le financier, de n'avoir pas seulement un valet pour vous servir. — Et moi, Monsieur, répondit Victor Adam, je vous plains bien davantage d'en avoir un si grand nombre. »

— Le peintre Gaboulard, ayant fait un héritage, loue immédiatement un appartement superbe, et juge convenable de prendre un domestique, auquel il dit : « Tu sauras que, chez moi, on ne doit rien voir et rien entendre.

— Monsieur peut être tranquille », jure le valet. Le soir même, Gaboulard, attardé en soirée chez Népomucène Lemercier, rentre passé minuit. Arrivé à sa porte, il sonne, rien ; — il sonne de nouveau : rien encore. Affreux carillon ; les voisins se réveillent : de tous côtés les portes et les fenêtres s'entre-bâillent, laissant passer des têtes irritées qui réclament impérieusement le silence. De guerre lasse, Gaboulard va coucher à l'hôtel. Le lendemain, il rentre furieux. « Qu'est-ce à dire ? crie-t-il à son valet, tu n'étais donc pas là cette nuit ? —

Pardon, Monsieur... — Comment, misérable, et tu n'es pas venu voir. — Oh! Monsieur veut m'éprouver sans doute, mais je sais très bien qu'ici *l'on ne doit rien voir et rien entendre.* » Gaboulard n'a pas renvoyé ce valet trop ponctuel : il le trouve bête, mais excessivement précieux.

VALEUR, voyez BRAVOURE.

VANITEUX. Les vaniteux ressemblent pour la plupart à ce bedeau qui, entendant louer un sermon, dit : « Monsieur, c'est moi qui l'ai sonné » ; et à ce souffleur qui dit à ceux qui louaient un organiste sur l'exécution d'un *Te Deum* : « Monsieur, c'est moi qui l'ai soufflé. »

VIN. Le plus grand ennemi de l'homme, quand il en prend avec excès. *C'est le pur sang de la terre*; il n'en faut point abuser. Il donne la vie à ceux qui le vendent et la mort à ceux qui en font une trop grande consommation. — Les vins de liqueurs sont des poisons sucrés qui tuent à coup sûr. (*Voyez IVROGNERIE.*)

— Le peintre Morand arrive à deux heures du matin chez le peintre Molin, après de copieuses libations; il saisit en entrant une bouteille de vin qui se trouvait sur la commode et l'avale d'un trait. Le lendemain, Molin écrivait à Fontalard : « Il m'est arrivé cette nuit une feuillette de vin que j'ai été obligé de remplir avec une bouteille. »

— Bouffé, l'ex-directeur du Vaudeville, avait une sorte de *factotum*, moitié cuisinier, moitié valet de chambre, qui aimait le vin bleu tout autant que son maître aimait le champagne. Un soir, Bouffé lui dit : « Joseph, tu es un brave garçon ; je suis très content de toi, mais je te chasse. — Diable ! et le motif ? murmure le *factotum*. — Tu te grises les mêmes jours que moi. — Ah ! pour le coup, Monsieur, ce n'est pas ma faute, répondit Joseph : vous vous grisez tous les jours. »

VOLEUR. Homme qui possède l'art de déranger à son profit les objets appartenant au prochain. Individu que la misère ou la débauche a déterminé à arracher par la violence ou la ruse ce qu'on lui refuserait de bonne volonté ; mais

Tel qui, dans son besoin, n'a volé qu'un écu,
Sert d'exemple à toute une ville ;
Et l'on vit en repos lorsqu'on est convaincu
D'en avoir volé deux cent mille.

Cependant, il ne faut pas trop s'y fier ; nous ne sommes plus au temps où les grands voleurs étaient à peu près sûrs de l'impunité, si tant est même que ce temps ait existé jamais.

— Un voleur de grands chemins et un ramoneur, convaincus d'un vol domestique, furent condamnés à mort en même temps. Le voleur public, richement habillé,

monta le premier sur l'échafaud, et parut apporter la plus grande attention aux exhortations du confesseur; le ramoneur s'approcha de lui pour en profiter. « Retire-toi, lui dit le voleur de grands chemins, et apprends à te connaître. — Je ne veux pas, dit l'autre en avançant plus près : j'ai autant de droits que toi d'être ici peut-être. »

— Un gentilhomme, allant à cheval d'Oxford à Londres, fut attaqué par un homme masqué qui lui demanda la bourse ou la vie, en lui présentant la gueule d'un pistolet. Le gentilhomme, faisant semblant de chercher sa bourse, prit un pistolet de poche et le tira sur le voleur; mais le coup fut mal ajusté et ne perça que le chapeau de cet homme, qui fit un mouvement pour décharger aussi son pistolet; mais il s'arrêta, et demanda une seconde fois la bourse au voyageur, qui la lui remit; elle contenait plus de 60 guinées. Le voleur en prit 12, rendit le reste au voyageur, en lui disant qu'il entendrait parler de lui avant trois mois, et disparut. Quelque temps après, le gentilhomme reçut un paquet dans lequel était une belle boîte d'or, avec ce billet : « Un honnête voleur qui vous a pris douze guinées, il y a trois mois, sur le chemin de Londres, vous prie de recevoir cette boîte à la place. Vous l'avez voulu tuer, vous lui auriez épargné un crime et bien des remords. Cependant il ne méritait pas de périr, ni par la main d'un honnête homme, ni par celle du bourreau, et c'était

pour faire une action bien généreuse qu'il en faisait une aussi infâme. »

— Le fameux voleur Cartouche entra un jour dans une auberge des environs de Paris pour s'y rafraîchir. Il trouva le maître et la femme très affligés ; il leur en demanda le sujet. Ils lui dirent que, ne pouvant payer leur propriétaire, on devait tout saisir chez eux, les faire vendre et les mettre dehors, et qu'ils n'avaient aucun moyen de parer à ce malheur. Cartouche leur demanda quelle était la somme qu'ils devaient ; ils lui répondirent qu'elle montait à près de 3,000 francs. Après avoir réfléchi quelques instants, Cartouche leur dit : « Vous avez l'air d'honnêtes gens, je veux vous tirer de ce mauvais pas ; je vous prêterai cette somme, vous me la rendrez quand vous pourrez ; avertissez votre propriétaire qu'il vienne tel jour, à telle heure, chercher son argent, que quelqu'un a bien voulu vous obliger en vous le prêtant, et tirez-en une quittance pour solde. » Le propriétaire prévenu arrive au jour et à l'heure indiqués, reçoit son argent, en donne quittance et se retire. Pour rentrer à Paris, il fallait traverser un bois, dans lequel le propriétaire se trouva arrêté et volé par Cartouche lui-même avec un de ses gens. Ceux-ci trouvèrent sur lui plus de 4,000 francs.

— Des voleurs arrêtèrent la nuit, aux environs de Paris, le maréchal de Turenne ; ils lui prirent sa montre, ses bijoux, son argent ; il réclama une bague à laquelle

il tenait beaucoup. Il offrit 100 louis aux voleurs si le lendemain on voulait la lui rapporter. Il donna son nom, son adresse, son heure. A l'heure indiquée, la bague est rapportée et la somme est comptée.

— Près de Pantin, village des environs de Paris, un voleur salue le maréchal de Saxe, monte à la portière de sa voiture, le chapeau à la main, tenant dessous un pistolet. Il lui dit : « Il me faut 200 louis, et surtout que vos gens ne s'aperçoivent de rien. » Le maréchal répondit : « Je ne les ai pas sur moi. — A quelle heure voulez-vous que je passe à votre hôtel ? — Demain à dix heures. — Cela suffit. » Le lendemain, on annonce la personne qui a parlé sur la route au maréchal : « Faites entrer. » Le valet se retire. « Vous n'avez donc pas craint que je vous fisse arrêter ? — Non : lorsque le maréchal de Saxe donne une parole d'honneur, on doit y compter. » Le maréchal lui donna les 200 louis, et de plus 100 autres pour son audace.

— Un cultivateur établi près du bois de Meudon, rentrant un jour du marché, est arrêté par un voleur qui, en lui présentant le bout d'un pistolet, lui demande la bourse ou la vie. Le brave homme lui fait des représentations inutiles ; l'autre insiste, lui fait vider ses poches ; bref, il lui prend 38 francs. L'autre lui dit : « Vous me paraissez mettre beaucoup d'humanité dans votre procédé, rendez-moi un service ; je vais rentrer chez ma femme, j'aurai besoin de justifier que j'ai été volé, ou je cours risque d'être fort ennuyé ; fournissez-moi

quelque excuse. — Que faut-il faire? — Tirez-moi votre pistolet dans quelque endroit de mes habits, que je puisse prouver avoir fait quelque défense. — Volontiers, étendez votre manteau. » Le voleur tire. Le cultivateur regarde : « Mais il n'y paraît presque pas. — C'est que mon pistolet n'était chargé qu'à poudre ; je voulais vous faire plus de peur que de mal. — Mais vous n'avez pas d'autre arme sur vous? — Non. » A ce mot, le cultivateur lui saute au collet. « Coquin ! nous sommes donc à armes égales. » Le cultivateur était grand, fort, vigoureux ; il terrasse le voleur, le bat de façon à le laisser pour mort sur la place, lui reprend ses 38 francs, et 24 autres en outre, et revient triomphant chez lui.

— Après la mort du cardinal Louis Simonetta, un voleur, dont la figure et la taille avaient beaucoup de rapport avec celles du cardinal, eut la hardiesse de prendre son nom, ses habits, son équipage, et trompa par ce déguisement un grand nombre de personnes. Il parcourut plusieurs villes d'Italie, exerçant les fonctions d'un véritable légat, et, par ce moyen, il ramassa de fortes sommes. Il était suivi de plusieurs autres voleurs qui le traitaient d'Eminence et lui rendaient extérieurement les plus grands honneurs. On découvrit enfin l'imposture, et le faux cardinal fut arrêté. Son procès fut bientôt fait ; on le pendit avec une corde d'or filé. S. S. le pape Pie V ordonna qu'on lui attachât au cou une bourse vide avec cette inscription : *Sine moneta*, pour marquer

que ce fourbe n'était pas le cardinal Simonetta, mais un misérable *sing moneta*, sans argent.

— Un membre du parlement anglais revenait de la campagne dans sa voiture à quatre chevaux, conduite par deux jockeys et suivie de deux laquais à cheval ; il traversait un petit bois touffu, quand un homme d'assez mauvaise mine, armé d'un fusil à deux coups, paraît subitement, en criant aux jockeys d'arrêter. A cette brusque invitation, les deux enfants font halte, et les laquais épouvantés s'enfuient au grand galop. L'homme au fusil s'approche de la voiture en saluant milord avec un profond respect, mais en dirigeant vers Sa Seigneurie le double tube de son arme. Milord était sans défense ; pas de moyens d'échapper. « Je demande mille pardons à Votre Honneur si je me permets d'arrêter sa marche, mais le besoin le plus pressant... — Achevez, Monsieur, les lâches m'ont abandonné, je suis à votre merci. — Dieu me garde de vouloir faire aucun mal à Votre Excellence ; je fais un commerce honnête... — Oh ! très honnête assurément. — Je suis armurier, et, ayant grand besoin d'argent, je vendrai ce fusil à Son Honneur, si Son Honneur veut bien l'acheter ? » En disant ces mots, le commerçant de nouvelle fabrique armait les deux batteries et présentait le fusil autrement que par la crosse. « Finissons, s'écrie le baronnet ; combien vous faut-il ? — Milord, ce fusil n'est pas bon marché, mais il est excellent. — Enfin ? — Il me faut quatre cents guinées. — Je n'en ai que cent dans ma voiture. — Un petit mot

• pour le banquier de Milord me suffira pour le reste. — Comment écrire? — Voici du papier, une plume et de l'encre. — Monsieur est homme de précaution. — Je ne voyage jamais sur les grandes routes sans en prendre beaucoup. — Je m'en doute. » Le billet fait, les cent guinées payées comptant, l'armurier remet le fusil à Milord, et, le saluant jusqu'à terre, lui souhaite un bon et heureux voyage. Notre homme se retirait paisiblement; il vient une idée à Milord: « Ce voleur est maintenant désarmé, je puis le forcer à me rendre mon argent. » Soudain le baronnet réarme le fusil, et, s'allongeant par la portière, il met en joue le piéton. « Malheureux! si tu fais un pas de plus, je te brûle... Rends-moi mon or et va te faire pendre ailleurs. — Mais, Milord... — Rends-le, te dis-je, ou tu es mort! » L'étrange marchand revient avec calme vers la voiture sans chercher à écarter l'arme qui le menace: « Notre marché est consommé, Milord, ma marchandise livrée, l'argent reçu; j'avoue que le fusil est un peu cher, mais j'y attache un grand prix, et Milord était libre de ne pas l'acheter. — Misérable, c'en est trop, je fais feu! — Tirez, Milord; il n'est pas chargé. » Le baronnet reste confondu; le voleur se retire en riant et se perd dans l'épaisseur du bois. Le lendemain, le drôle effronté se présente à Londres chez le banquier pour y toucher le montant du bon; le banquier était prévenu, on arrête le coupable, il est emprisonné, jugé. Le jury déclare à l'unanimité qu'il n'existe point de loi dans le Code cri-

minel anglais qui défende de vendre des armes sur le grand chemin, et, d'après cette décision, le voleur est absous, et Milord condamné à payer le prix convenu.

— On cite une plaisante aventure arrivée à M. Dupin, alors que, pour la première fois, il se portait candidat à des fonctions publiques. Il visitait un département où il n'était connu que de réputation. Il apprend qu'on va juger un individu accusé d'avoir volé une tabatière d'or, et l'idée lui vient de se charger d'office de la défense du prévenu. Au jour de l'audience, il plaide l'affaire avec une grande habileté, embarrasse et confond les témoins, et, à force d'argumentations heureuses, il fait acquitter son client ébahi : il n'avait pas volé la tabatière. L'avocat reçoit les applaudissements et les félicitations de l'auditoire. Le client *innocent* s'approche à son tour de son défenseur et le prend à part : « Mon cher Monsieur, vous m'avez sauvé, et je vous suis bien reconnaissant. Je n'ai pas d'argent, je ne sais quand j'en aurai, ni si je ne vous reverrai jamais ; mais, pour vous témoigner ma gratitude, je vous prie d'accepter la tabatière. » Ce disant, il sort effectivement de sa poche et présente à l'avocat stupéfait la tabatière que son défenseur venait de prouver n'avoir jamais été volée par lui, ni même en sa possession.

— Un voleur, accusé d'avoir dérobé une montre, est acquitté, sur la plaidoirie de M^e Lachaud. En sortant du tribunal, il dit à son défenseur : « Je vous remercie bien... et vous demande un conseil. — Le-

quel? — Puis-je la porter? — Quoi? — La montre, parbleu! — Comment... vous l'aviez prise? — Certainement! sans cela, où serait le mérite? »

— Un général russe étant allé visiter la prison de Saint-Lazare, à Paris, une voleuse tomba en syncope après lui avoir vu prendre du tabac. Comme on lui en demandait la cause, après l'avoir secourue : « C'est qu'il est affreux, répondit-elle, de voir une tabatière d'or et de ne pas pouvoir la prendre! »

— Un voleur, traduit devant la police correctionnelle, niait énergiquement le vol commis. « Mais, dit le président, voilà six témoins qui vous ont vu prendre un porte-monnaie dans la poche de votre voisin. — Six témoins! la belle affaire! Gageons, Monsieur le président, que je vous en amène six cent mille qui ne m'ont pas vu! »

— La veuve Papillon a deux choses de trop : l'une sur le menton, l'autre sur la conscience ; la première est une barbe de sapeur, la seconde est une action de cosaque, le vol d'une montre au préjudice d'un vieillard, son voisin. Elle déclare en minaudant que le susdit vieillard lui a donné la montre en lui promettant de l'épouser. « O ciel! s'écrie le bonhomme, l'épouser! je l'ai toujours prise pour un homme! » Six mois de prison furent appliqués à la veuve Papillon.

— Un infâme scélérat est convaincu d'avoir assassiné son père et sa mère. Avant de clore les débats, le président de la Cour d'assises lui demande, selon l'usage,

s'il a quelque chose à ajouter pour sa défense. « J'espère, dit-il, que vous aurez des égards pour un pauvre orphelin. »

— « La bourse ou la vie ! » crie-t-on un soir à M. Crémieux. « Mon ami, répond-il, la Bourse, troisième à droite, deuxième à gauche ; quant à l'*avis*, le meilleur que je puisse vous donner est de ne pas continuer ce métier-là, car il vous ferait pendre. »

— Deux célèbres voleurs à la tire se promenaient sur le boulevard des Italiens. « Sais-tu, dit l'un, qu'il est temps de se remettre *aux affaires* ; mes poches sont vides, j'ai grande envie d'aller dîner chez Véfour et ce soir au bal de l'Opéra, où doit se trouver l'élite de la société. — Ma position financière est exactement pareille à la tienne ; quant à ton projet, il me sourit assez, mais... — Parbleu ! c'est le ciel qui l'envoie. — Qui ? — Vois ! le juif des rois, le banquier X..., là, devant nous... attends... — C'est juste ; tu l'as aperçu le premier, cette opération te revient *de droit*. » Mais déjà son compagnon ne l'écoutait plus ; sautant au cou du banquier et le pressant sur son cœur : « Cher Gustave ! est-ce bien toi ? Après six mois d'absence, tu nous es donc rendu ! Ta santé ? ta femme ? tes enfants ?... As-tu toujours ton nègre ?... — Mais, Monsieur, Monsieur, vous faites erreur... lâchez-moi !... — Oh ! pardon, Monsieur, mille pardons, reprend le voleur, rouge de confusion ; je vous prenais pour un de mes amis intimes... En vérité... — C'est bien, c'est bien, il n'y a pas de mal. » Le voleur rejoint

son camarade, qui lui dit : « Est-ce le portefeuille ? — Non, le porte-monnaie... » Au détour d'une rue, nos deux larrons s'empresstent de l'ouvrir. Qu'y trouvent-ils ? Six sous. « Ah ! s'écrie en riant celui qui avait vu faire le coup, pauvre ami ! — C'est vrai ! reprend celui-ci avec amertume ; à qui se fier ?... »

VOYAGES. Matière à mensonges. Les uns disent que les voyages forment la jeunesse, les autres qu'ils la déforment. Ils perfectionnent celui qui en sait tirer les avantages qu'ils peuvent procurer, et se préserver des inconvénients qui en peuvent résulter. Il faut qu'un voyageur soit pourvu de quatre poches : une pour y garder la santé, l'autre pour l'argent, la troisième pour un bon compagnon, et la quatrième pour la patience. L'utilité des voyages consiste principalement à observer les coutumes et les usages des pays où l'on passe, le caractère des princes qui y règnent, les qualités et les talents de leurs ministres, les lois du pays, l'état de la religion, la forme du gouvernement, l'étendue de l'obéissance des sujets, les relations de l'État avec ses voisins, ses forces sur terre et sur mer, quelles sont les vices du gouvernement, et quels remèdes il serait à propos d'y apporter, le commerce et l'industrie de chaque pays, les objets que l'on est obligé de tirer de l'étranger, les revenus ordinaires de chaque couronne, la manière de prélever les impôts. Quant aux sciences, à la littérature et aux arts, cela dépend entièrement de l'aptitude, de

l'esprit et du caractère du voyageur, ainsi que de la manière d'observer les antiquités, les églises et les palais des pays qu'il parcourt ; il doit se garder principalement de juger de tout sur les apparences, d'ajouter foi à tout ce qu'on lui dit, de dire tout ce qu'il pense et de dépenser tout ce qu'il a. S'il voyage sans ces précautions, il peut s'attendre à l'application des vers suivants :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, bientôt catholique et bientôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde,
Et qui, comptant enfin pour rien
Le Romain et le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien.
Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

— Un poète s'exprime ainsi sur le voyageur qui, pour échapper à l'ennui et se fuir lui-même, court de ville en ville sans atteindre le but qu'il s'est proposé.

Qu'est-ce qu'un voyageur ? N'est-ce point, par hasard,
Un mortel ennuyé qui n'est bien nulle part ;
Qui sort de son pays pour voir d'autres visages,
Et de nouveaux travers que l'on appelle usages ;
Qui rencontre en tous lieux nouveaux sujets d'ennui,
Et, mécontent de tout, revient bâiller chez lui ?

— Un voyageur disait avoir parcouru les quatre par-

ties du monde, et, parmi les curiosités qu'il avait observées, il en était une dont aucun, ajoutait-il, ne faisait mention. Cette merveille, selon lui, était un chou si grand, si élevé, que, sous chacune de ses feuilles, cinquante cavaliers armés pouvaient se ranger en bataille et faire l'exercice militaire sans se nuire l'un à l'autre. Quelqu'un, qui l'écoutait, ne s'amusa point à réfuter cette rêverie, mais il lui dit d'un grand sang-froid qu'il avait aussi voyagé, et qu'il avait été jusqu'au Japon, où il avait été surpris de voir plus de trois cents ouvriers qui travaillaient à fabriquer un chaudron, et cent cinquante hommes occupés dedans à le polir : « A quoi pouvait servir cet énorme vase ? dit le voyageur. — C'était sans doute, lui répondit-il aussitôt, pour faire cuire le chou dont vous venez de nous parler. »

— Un de nos amis, écrivain de beaucoup d'esprit, alla un jour chez son éditeur ; il le trouva vêtu en Turc et couché sur un divan très bas, où il s'occupait activement de fumer dans une grande pipe turque, tout en songeant au moyen à prendre pour publier la seconde édition d'un livre avant la première. L'écrivain, à la vue d'un Turc aussi magnifique que son éditeur, eut honte de son maigre costume européen ; il prit néanmoins une pipe et s'étendit sur le divan, en se drapant dans son paletot d'une façon tout orientale. Ils échangèrent quelques bouffées de fumée, après quoi : « Qu'y a-t-il, dit le Turc ? — Il y a, répondit l'Européen, que je désire obtenir un instant d'audience de la part de Votre Hautesse.

— Parlez, fit gracieusement le Musulman. — J'ai envie d'écrire deux nouveaux volumes, dit l'homme de lettres, et je ne sais trop quel sujet choisir. Quel genre est le plus à la mode? — *Faites-moi un voyage*, répondit l'éditeur. Depuis que M. A. Dumas a inventé les bifstecks d'ours et les torrents de vingt-cinq pieds qu'il franchit avec la délicatesse d'un isard, le public adore les voyages. — Je vous ferai un *voyage en Orient*. — L'Orient est un peu usé », dit l'éditeur. Puis, il ajoute en souriant aussi gracieusement que cela lui fut possible : « Mais une plume de talent a le moyen de tout rajeunir. » L'auteur s'inclina : « J'y ajouterai, fit-il, une relâche à Alger et dans nos possessions d'Afrique. Ce sera palpitant d'intérêt et d'actualité. » Quelques jours après cette conversation, étant allé chez cet ami, je le trouvai en train de terminer une page de son livre, au haut de laquelle je lus ce qui suit :

UN AN DE VOYAGES DANS L'ASIE MINEURE, LA PALESTINE
ET L'ARABIE, AVEC UNE RELACHE DANS NOS POSSESSIONS D'AFRIQUE.

.....*La mer était toujours aussi courroucée, et les vagues menaçaient à chaque instant de nous engloutir. Dans cette extrémité, je dois le déclarer pour l'honneur de la vérité, aucune pensée de crainte ne parvint à se faire jour dans mon âme, qui n'était frappée que par le spectacle sublime qui s'offrait à nos yeux.*

Je fis alors observer, quoique humblement, à l'auteur :

1° qu'il n'avait jamais été en Orient; 2° que, n'ayant jamais fait aucun voyage, il lui serait assez difficile de donner au sien une couleur locale quelconque. A cela il répondit : 1° que, s'il n'avait point été en Orient, il avait une pipe qui en venait, et qu'il n'avait jamais fumé que du tabac du Levant. Quant au deuxième point, il se laissa ébranler par mes raisons, et il répondit qu'il aviserait au moyen de voyager. En effet, il monta le lendemain dans un omnibus, qui le fit voyager jusqu'à Meudon. A son retour, il termina son livre, qui eut un grand succès. Il y eut un chapitre sur la politique extérieure des Orientaux qui mit toute la diplomatie en émoi, et un autre intitulé : *Une vente d'esclaves à Smyrne*, au sujet duquel les philanthropes de Paris se mirent sur les dents.

W

WALSE. Danse allemande, la moins décente de toutes; introduite en France depuis le commencement du XIX^e siècle.

Y

Y. 24^e lettre de l'alphabet, confondue aujourd'hui

avec l'I, ce qui a porté un coup funeste à l'étymologie : non pas à cette science conjecturale et obscure, qui veut remonter à l'origine des sons, mais à cette partie de l'étymologie nécessaire à l'homme instruit, parce qu'elle lui apprend sans autre explication, sans périphrase, le sens des mots, principalement de ceux employés dans les sciences physiques ou mathématiques, et dans les connaissances relatives à toutes les parties de l'érudition.

YEUX. Miroir de l'âme, qui souvent ne rend pas juste. Les yeux *voient* tout, sauf eux-mêmes, — semblables en cela aux ignorants, qui voient tout ce qui se fait dans la maison des autres et n'aperçoivent rien de ce qui se passe chez eux.

Z

ZÈLE. Vif empressement à faire ou à entreprendre une chose. — Partage ordinaire de ceux qui ont plus de bonne volonté que de moyens. — Le zèle est louable, pourvu qu'il ne soit pas indiscret : car alors il fait tomber dans des fautes souvent irréparables. La fable de l'ours qui écrase la tête de son maître pour le débarrasser d'une mouche peut servir de leçon à ce sujet.

ZÉRO. On disait d'un académicien qui ne passait pas

pour un aigle : « Je ne m'étonne pas qu'il siége à l'Académie : il faut un zéro pour faire 40. »

ZOILE. Être paradoxal et jaloux, qui ne trouve aucune œuvre bonne. Le beau et le bien le désespèrent, tandis que le vice et le mal le réjouissent.

FIN.



PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP. RUE D'EBFURTH, 1

1

